

Cahier Initiatives
12 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15658 – 7 F — MERCREDI 31 MAI 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



M 0147 - 0531 - 7,00 F

# La Forpronu sera renforcée en Bosnie

## Les Serbes ne semblent guère impressionnés par l'annonce des Occidentaux et des Russes

**SANS ANNONCER** de mesure concrète, les cinq pays membres du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie – l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie – ont annoncé, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 mai, leur accord de principe pour *« renforcer »* la Forpronu en Bosnie. A peu de chose près, c'est donc, semble-t-il, la thèse défendue par la France qui a été retenue lors de cette rencontre de La Haye qui a réuni les représentants des Cinq. Inaugurant, mardi matin, une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, à Noordwijk, toujours aux Pays-Bas, le secrétaire général de l'organisation, Willy Claes, a assuré que l'Alliance était prête à aider à « muscler » le dispositif de la Forpronu.

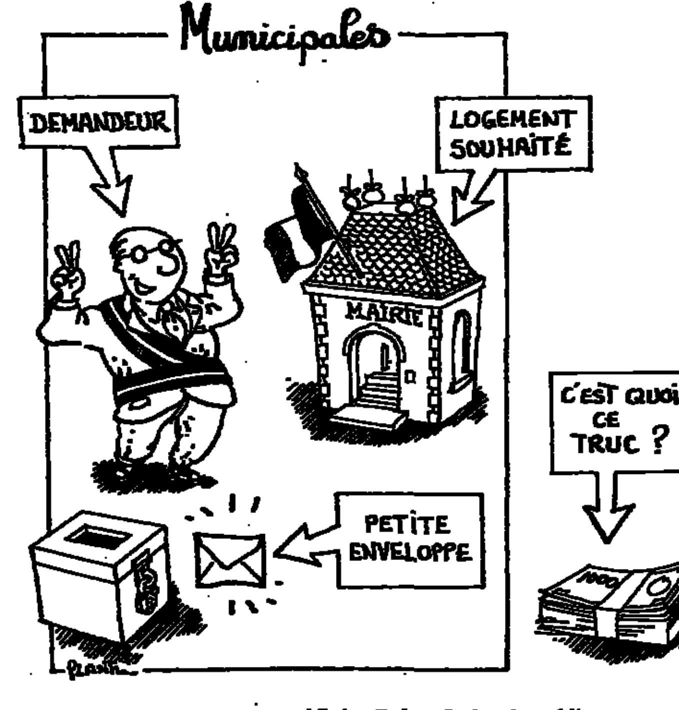
Le *« renforcement »* envisagé devrait, notamment, se traduire par un meilleur équipement de ses 23 000 hommes et par leur regroupement sur des positions moins vulnérables. Le groupe de contact a évoqué la nécessité *« de fournir aux Nations unies une capacité de réaction rapide »*, sans dire si les renforts militaires actuellement dépêchés par les Occidentaux pourraient en constituer l'armature.

Pas plus ces renforts que le communiqué de La Haye – qui tient les dirigeants serbes pour *« personnellement responsables »* des otages – n'ont impressionné les milices de Radovan Karadzic. Celles-ci ont continué à faire prisonniers des « casques bleus » et en détenaient, mardi en fin de matinée, près de 400 ; elles se sont emparées d'armes, de munitions, de transports de troupes blindés et de chars appartenant à la Forpronu. M. Karadzic a déclaré *« nulles »* toutes les résolutions de l'ONU sur la Bosnie.

Le groupe de contact s'est encore prononcé en faveur de la poursuite des négociations avec Belgrade, où s'est rendu le négociateur russe, Alexandre Zotov – mais non le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev.

*Lire page 2*

# Les « pots de vin » des HLM de Paris gênent la mairie à l'approche des municipales




**APRÈS** la publication par *InfoMatin* d'une enquête intitulée « Comment j'ai eu mon HLM à Paris en versant un pot-de-vin » (*Le Monde* du 30 mai), Jean Tiberi, le nouveau maire de Paris, et Paul Pernin, maire du XII[e] arrondissement, ont décidé de porter plainte contre X pour escroquerie. Dans le même temps, Bruno Cotte, procureur de la République de Paris, confiait une enquête préliminaire à la sous-direction des affaires financières de la préfecture de police. Après la mise en examen, le 24 mai, de Georges Pérol, ancien président de l'Office HLM de Paris et proche de Jacques Chirac, et à deux semaines des élections municipales, cette nouvelle affaire embarrasse les responsables de la mairie de Paris. Interrogé mardi dans *InfoMatin*, Jean Tiberi commente l'enquête de notre confrère en déclarant qu'il s'agit d'*« une escroquerie révoltante que naturellement nous n'avons jamais cautionnée »*. Le maire de Paris ajoute qu'il a *« réagi immédiatement »*, convoquant *« sans délai toutes les personnes concernées »*.

L'embarras de la mairie de Paris est d'autant plus grand que les listes de la majorité municipale devaient être rendues publiques mardi 30 mai. Leur mise au point s'est révélée difficile pour le nouveau maire, qui doit à la fois donner satisfaction aux élus du RPR et tenir compte des souhaits de l'UDF.

Le Parti socialiste, par la voix de son chef de file à Paris, Bertrand Delanoë, s'est immédiatement emparé de l'affaire des HLM, reprochant à M. Tiberi de n'avoir jamais voulu tirer au clair les pratiques d'attribution des logements sociaux. *« Une opération mains propres est devenue aujourd'hui indispensable pour l'ensemble des affaires touchant la mairie de Paris »*, ajoute le chef de l'opposition municipale.

*Lire pages 12 et 16*

# Quand la Suisse fichait Charlie Chaplin

BERNE
de notre correspondant

Charlie Chaplin s'en serait-il douté ? Fuyant la chasse aux sorcières à l'époque du maccarthysme aux Etats-Unis, le père de Charlot avait cru trouver un refuge paisible dans la très neutre Helvétie en s'installant, dès 1953, dans une demeure cossue des environs de Vevey, sur les bords du lac Léman. Or, comme le révèle un livre consacré à ses années helvétiques (*Chaplin après Charlot*, de Pierre Smolik, Champion éditeur, Paris), il était étroitement surveillé par la police fédérale depuis son arrivée en Suisse. Cette surveillance avait duré jusqu'à sa mort, le 24 décembre 1977, et même au-delà puisque le dernier rapport le concernant date de 1978 quand de mauvais plaisants avaient enlevé son cercueil.

Aux Archives fédérales à Berne, Pierre Smolik a eu la surprise de découvrir un dossier d'une trentaine de pages établi par les services suisses de sûreté. L'hebdomadaire *L'Illustré*, qui a également eu accès à ce dossier longtemps recouvert du sceau « Secret Défense », écrit que sa lecture dénote *« une police fédérale méfiante soupçonnant – comme le FBI avant elle – une appartenance de Charlie Chaplin au Parti communiste, s'interrogeant sur ses relations avec différents ressortissants soviétiques de passage en Suisse »*.

*L'Illustré* estime cependant que le dossier mis à sa disposition à Berne a *« manifestement été expurgé avant qu'on en autorise la consultation publique »*. Même s'ils ne couvrent que les années 1954-1955, les extraits des fiches sur les activités de Chaplin durant sa retraite en Suisse n'en sont pas moins significatifs du zèle déployé par la police fédérale pour le tenir à l'œil à partir de rapports de police, d'écoutes téléphoniques et de coupures de presse.

*Parmi les faits rapportés, on découvre l'insistance* avec laquelle des diplomates ou des personnalités soviétiques étaient intervenues auprès de Chaplin pour obtenir une copie du film *Limelight*. Comme en témoigne un rapport de la police de sûreté du canton de Vaud du 10 juin 1954, la police suisse s'était montrée particulièrement vigilante aux abords de la résidence de Chaplin lorsqu'une délégation, comprenant notamment Vercors et le cinéaste russe Sergueï Guerassimov, était venu lui remettre le Prix mondial de la paix 1953. Chaplin fera ensuite don du montant de ce prix, soit environ 14 000 dollars, à l'abbé Pierre : *« Je vous devais des millions, je ne les donne pas, je les rends. Ils appartiennent au vagabond que j'étais et que j'ai incarné. »*

En 1990 déjà, une commission d'enquête parlementaire avait scandalisé l'opinion suisse en révélant que des centaines de milliers de personnes avaient été systématiquement fichées par la police fédérale. Aujourd'hui, on découvre qu'un hôte aussi prestigieux que Chaplin avait été logé à la même enseigne *sous le dossier numéro C. 96090, alors que les* autorités se plaisaient à le recevoir avec les honneurs et que les notables du coin s'empressaient autour de lui. Un double jeu qui, rétrospectivement, aurait peut-être amusé Charlot.

*Jean-Claude Buhrer*



# Les mystères des nouveaux virus

**EN QUELQUES JOURS**, l'épidémie zaïroise de fièvre hémorragique due au virus Ebola a réveillé à l'échelon planétaire les angoisses séculaires que provoque toute apparition d'un nouveau germe hautement contagieux et mortel pour l'espèce humaine. Après le virus du sida, Ebola, hier encore inconnu du plus grand nombre, est ainsi brutalement devenu le dernier symbole en date de ces nouvelles maladies infectieuses dites *« émergentes »*, devant lesquelles la biologie comme la médecine semblent dramatiquement désarmées.

Depuis le début des années 60, une trentaine de nouveaux virus pathogènes pour l'homme ont été identifiés. Certains d'entre eux sont responsables de maladies clairement définies – par exemple, les virus des hépatites, du groupe herpès ou du sida. Ces dix dernières années, le nombre des nouvelles identifications virales a été particulièrement élevé. Mais s'agit-il pour autant de « nouveaux » virus ? Depuis longtemps, en effet, on suspectait l'existence de ces micro-organismes d'un genre particulier sans pouvoir ni les observer, ni les isoler.

Il a fallu attendre le milieu du siècle, le développement des techniques de mise en culture, puis de microscopies électroniques pour que les microbiologistes parviennent à confirmer et à détailler la réalité matérielle de ces entités pathogènes, qui, en dépit des avancées pasteuriennes, demeuraient invisibles à l'oeil humain. Mais, durant cette première période, on ne réussissait à isoler que les virus les plus *« faciles »*, c'est-à-dire ceux qui, tel le poliovirus, étaient peu exigeants quant aux caractéristiques des cellules au sein desquelles ils pouvaient, en laboratoire, se reproduire.

Il restait donc de nombreuses maladies humaines présentant des caractéristiques virales (contagiosité, phénomènes épidémiques, tableaux infectieux) pour lesquelles aucun suspect n'avait pu être identifié faute d'outil adapté. Plus récemment, les progrès accomplis dans la maîtrise des cultures cellulaires et dans les techniques microscopiques, puis ceux issus de la biologie moléculaire permirent d'avancer à très grands pas. Ce fut notamment le cas du sida, l'équipe française du professeur Luc Montagnier ayant réussi l'isolement viral deux ans seulement après l'émergence de l'épidémie sur le sol américain.

*Jean-Yves Nau*

*Lire la suite page 16*

# L'héritage empoisonné de l'amiante



HENRI PÉZERAT

**L'HOMME** fait partie de la catégorie qu'on pourrait appeler les « experts-citoyens ». Depuis trente ans, avec la modestie des vrais scientifiques mais une détermination de fer, Henri Pézerat traque l'amiante sous toutes ses formes. Toxicologue de profession, il s'attaque à un produit-phare des « trente glorieuses ». C'est avec l'amiante qu'on a protégé des milliers d'immeubles, garni les freins des voitures et fabriqué les plaques en fibro-ciment pour les toitures. Mais l'amiante est aussi un produit extrêmement cancérigène qui condamne ceux qui y ont été exposés trop longtemps. Condamnation lente qui ne se déclare que plusieurs dizaines d'années après et qui, la plupart du temps, est sans appel.

Logique implacable du cheminement de la mort : c'est à partir de maintenant qu'on assiste à une augmentation de ces cas de cancer alors qu'ils ont été contractés il y a trente ou quarante ans. Henri Pézerat, avec l'Association pour l'étude des risques du travail et le soutien d'associations comme la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés ou la Mutualité française, sonne donc l'alarme. La France serait en passe de connaître une véritable épidémie de cancers provoqués par l'amiante. Henri Pézerat et ses amis avancent le chiffre de 3 000 morts annuels (trois fois plus qu'en [illegible]) qui pourrait atteindre un pic de 10 000 dans les années [illegible]-2020. Certains contestent le chiffre dans son ampleur, mais personne ne nie la tendance à l'augmentation, pas plus au ministère de la santé que dans le corps médical.

*Lire page 11*

**RENFORCEMENT** Réunis à La Haye, les ministres des affaires étrangères des cinq pays du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie se sont entendus, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 mai, pour renforcer la Forpronu en Bosnie et poursuivre les négociations avec Slobodan Milosevic. ● APPELANT à une libération immédiate des soldats de l'ONU retenus par les milices sécessionnistes de Bosnie, les cinq ministres ont assuré que les chefs serbes seraient tenus *« personnellement responsables »* de la sécurité des otages. ● SUR LE TERRAIN, les Serbes ont continué à prendre des *« casques bleus » en otage* et à s'emparer de leurs armes ainsi que de leurs blindés. ● LA RUSSIE s'impose comme interlocuteur incontournable pour discuter avec Belgrade, tandis que les Etats-Unis sont embarrassés par l'échec des frappes aériennes en Bosnie.

# Occidentaux et Russes conviennent de muscler la Forpronu en Bosnie

## Sans prendre aucune mesure concrète, la réunion du groupe de contact à La Haye a décidé de renforcer le dispositif des « casques bleus » et de poursuivre les négociations avec Belgrade

LA HAYE
*de notre envoyée spéciale*

Les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne), réunis lundi 29 mai à l'ambassade de France à La Haye, ont publié, tard dans la nuit, un communiqué qui entérine l'essentiel des propositions de la France en faveur d'un renforcement de la Forpronu, met en accusation les Serbes de Bosnie et appelle à la relance de la négociation avec le président de Serbie, Slobodan Milosevic.

Le texte se borne à énoncer des accords de principe entre les cinq puissances (c'est-à-dire l'accord des Américains, d'une part, des Russes, d'autre part, avec les thèses défendues par les Européens), sans cependant en préciser le contenu concret, souvent objet de divergences. Le principal résultat de la réunion de La Haye est donc d'afficher de nouveau une volonté d'action commune en cette période de crise aiguë, en particulier l'engagement des Russes aux côtés des Occidentaux.

Les cinq Etats condamnent les bombardements des zones de sécurité par les Serbes de Bosnie et les *« actes scandaleux »* commis contre la Forpronu. Les dirigeants de Pale (le fief des sécessionnistes serbes de Bosnie), dit-il, seront tenus *« personnellement responsables »* de la sécurité des otages.

Ils expriment leur accord sur la nécessité de renforcer la Forpronu, d'assurer la liberté de mouvement en Bosnie, et notamment *« le droit d'accès aux zones de sécurité »*, ainsi que de *« fournir aux Nations unies une capacité de réaction rapide »* dont rien de plus n'est dit, sinon qu'il est demandé au commandement des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie d'examiner cette proposition et de faire des suggestions. Enfin, le groupe de contact déclare vouloir engager un nouvel effort pour obtenir de Slobodan Milosevic, le président de la Serbie, la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine et la surveillance des frontières. Ces dernières, dit le texte de La Haye, *« pourraient déboucher sur une résolution du Conseil de sécurité portant sur la suspension des sanctions »* imposées à Belgrade. Le communiqué se garde d'entrer dans le détail, notamment sur le différend qui persiste entre Slobodan Milosevic, qui souhaite une levée définitive de l'embargo économique, et les Occidentaux qui n'envisagent qu'une suspension provisoire avec rétablissement automatique si les principes de l'accord sont violés par la Serbie. Le texte se garde également d'évoquer le rôle de l'OTAN en Bosnie et les frappes aériennes, dont les Russes ne veulent pas, mais dont Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, a rappelé, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion, qu'elles *« doivent rester une des options »*. Enfin, le texte ne fait pas allusion à la menace de retrait formulée par la France et la Grande-Bretagne, dont M. Christopher a salué *« la courageuse décision de rester en Bosnie »*.

### ANTIENNE

Bref, la réunion n'a pas vraiment apporté d'élément nouveau. Elle devait cependant avoir lieu puisque la seule stratégie envisagée pour sortir de la crise actuelle et, au-delà, du conflit en Bosnie, repose sur la relance de la négociation. Un accord avec Slobodan Milosevic, qui isolerait les Serbes de Bosnie, serait la base de cette relance, et il fallait le réaffirmer avec les Russes. Quelques heures plus tôt, les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis à Bruxelles, sous la présidence d'Hervé de Charette, avaient adopté une déclaration exigeant *« l'arrêt des bombardements par les Serbes de Bosnie et la remise en liberté immédiate et inconditionnelle des soldats et observateurs des Nations unies détenus et menacés par les Serbes de Bosnie »*. *« L'Union*, lisait-on encore, *apportera son appui aux mesures de renforcement qui sont indispensables pour que la Forpronu puisse retrouver sa liberté de mouvement, mieux assurer sa sécurité et remplir efficacement sa mission, notamment de protection des zones de sécurité »*.

Une antienne qui n'a pas permis de prendre les dispositions nécessaires pour que les « casques bleus » puissent se défendre en cas d'agression.

*Claire Tréan*

### *Le communiqué de La Haye*

**Les cinq ministres des affaires étrangères du groupe de contact *« condamnent l'escalade de la violence par les parties et tout acte hostile contre le personnel de l'ONU »*. *« Ils considèrent que les actes odieux contre les membres de la Forpronu et les observateurs de l'ONU sont inacceptables. Ils tiennent les dirigeants de Pale pour responsables de la sécurité du personnel de l'ONU retenu en otage et les avertissent qu'ils en subiront les conséquences si ces personnels ne sont pas correctement traités et rendus sains et saufs à leurs unités. »* Les pays du groupe de contact soutiennent *« la reconnaissance mutuelle entre les Etats de l'ex-Yougoslavie. Dans cette optique, ils ont convenu de faire un nouvel effort en vue d'une reconnaissance, le plus tôt possible, par la République fédérale de Yougoslavie, de la Bosnie-Herzégovine »*. Cela, ajoutent les ministres, *« devrait déboucher sur une résolution du Conseil de sécurité sur une suspension des sanctions »* contre Belgrade.**

# Les soldats de l'ONU sont chaque jour un peu plus humiliés

SARAJEVO
*de notre correspondant*

*« Depuis plusieurs jours, nous disons que nous sommes à un carrefour de notre mission en Bosnie. Il semblerait que nous soyons restés au milieu du carrefour. On attend une décision. »* Un porte-parole de la Forpronu, Alexander Ivanko, résume ainsi l'étrange atmosphère qui règne à l'état-major des « casques bleus » à Sarajevo. En l'absence de directives précises du Conseil de sécurité des Nations unies, la Forpronu navigue à vue. Elle tente de gérer cette crise exceptionnelle avec des moyens ordinaires. Le résultat est évidemment peu brillant. Les Serbes de Bosnie renforcent chaque jour leur position, en capturant plus d'otages, puis en les faisant disparaître des abords immédiats de Sarajevo. Chaque jour, des soldats de l'ONU sont désarmés et emmenés de force dans les montagnes pour rejoindre les « boucliers humains » sur les sites militaires serbes. Ils étaient ainsi, mardi 30 mai, près de quatre cents à être détenus par les Serbes.

Et l'inquiétude ne cesse de croître au quartier général de la Forpronu. Non pas, dans l'immédiat, pour la vie des otages, car les Serbes semblent vouloir s'en tenir à des pressions politiques, mais plutôt pour d'éventuelles actions futures. Les Serbes ont dérobé aux soldats de l'ONU onze véhicules blindés, six chars légers de type Sagaie, des centaines d'armes automatiques, des lance-roquettes antichars, des fusils de tireur d'élite, des équipements radio, des uniformes. C'est ainsi que, samedi 27 mai, ils avaient conquis sans peine le poste d'observation du pont de Vrbanja, ensuite repris par un commando français. Ce genre d'action est susceptible de se répéter, de même que pourraient avoir lieu des attaques plus graves. La hantise de la Forpronu est l'attentat et l'utilisation de ce matériel contre l'armée bosniaque.

*« Il y a deux scénarios catastrophe*, décrit un officier. *Le premier est l'attaque d'un commando serbe contre l'aéroport ou le quartier général, dans un véhicule onusien bourré d'explosifs. Le second est une offensive contre une position bosniaque grâce à nos chars Sagaie par des Serbes en uniformes étrangers, coiffés de casques bleus, et que les Bosniaques croient qu'ils sont agressés par les troupes de l'ONU. »* Afin d'éviter de malencontreuses méprises, l'armée bosniaque a été informée avec précision du matériel dérobé aux « casques bleus ». En revanche, le premier scénario ne doit pas être exclu en cas d'aggravation de la crise. *« Il y a un an, lorsque nous avons créé ces points de regroupement des armes lourdes, nous ne pensions pas que nous y serions agressés*, poursuit cet officier. *Nous avons été parfois encerclés, puis retenus en otages, puis carrément attaqués. Quelle sera la prochaine étape ? Aucune hypothèse ne peut être exclue. »*

### CONVERSATION ÉTONNANTE

La Forpronu est donc condamnée à attendre, un peu anxieuse, le résultat d'éventuelles tractations diplomatiques. Sur le terrain, aucune négociation sérieuse n'a lieu avec les Serbes de Bosnie afin d'obtenir la libération des otages. Les rares contacts entre l'état-major des « casques bleus » et les forces serbes ne sont apparemment pas fructueux. Les Serbes demeurent intransigeants et le resteront tant qu'ils n'auront pas obtenu les garanties qu'ils désirent de la part de la communauté internationale. Et la Forpronu exige, de son côté, la libération imédiate des otages. C'est une nouveauté. D'ordinaire, la Force de protection des Nations unies est prête à toutes les concessions afin de sortir de l'ornière. Cette-fois-ci, elle accepte la politique du bras de fer et n'a pas encore paru céder aux Serbes, hormis le fait que les soldats se rendent sans résister.

Lors de leur dernier contact téléphonique, dimanche 28 mai, le général Rupert Smith, commandant de la Forpronu, et le général Ratko Mladic, commandant des forces serbes bosniaques, s'en sont tenus à cette conversation étonnante. Le général Smith réclame la libération des prisonniers et indique au général Mladic que le traitement réservé aux « boucliers humains » est en contradiction avec la convention de Genève. Le général Mladic s'engage à ce que le port des menottes ne soit plus infligé aux otages. Le Britannique veut poursuivre la négociation. Le Serbe lui lance alors un ultimatum expirant dimanche à 18 heures : les quatre soldats serbes capturés par les Français à Vrbanja doivent être libérés et le général Smith doit adresser des excuses publiques aux familles de ceux qui sont morts, sinon un sort peu réjouissant sera réservé aux « casques bleus » britanniques stationnés autour de Gorazde. Le commandant de la Forpronu ne donnant pas suite aux requêtes du général serbe, une trentaine de soldats anglais sont pris en otages le soir même.

Le dernier message transmis de Pale fut le compte rendu de la réunion du « Conseil suprême de défense » de la « République serbe » (autoproclamée). Radovan Karadzic, « commandant suprême » des Serbes de Bosnie, a exprimé le rejet officiel et définitif de toutes les résolutions de l'ONU et de tous les ultimatums de l'OTAN. Il a, en outre, précisé que les Serbes avaient entériné la souveraineté de leur « République » et qu'ils refuseraient désormais toute incursion terrestre ou aérienne sur leur territoire. Un message très clair adressé aux aviateurs de l'OTAN qui continuent de survoler la Bosnie, notamment pour leurs activités de renseignement (localiser l'artillerie serbe, les sites stratégiques, les regroupements d'otages) : les Serbes s'octroient dorénavant le droit de tirer sur les avions.

*Rémy Ourdan*

# Moscou fait un geste sur l'OTAN et se fait prier en Bosnie

MOSCOU
*de notre correspondant*

Malgré le tremblement de terre à Sakhaline, malgré la crise en Bosnie, malgré les projets d'extension à l'Est d'une l'Alliance atlantique par ailleurs paralysée dans l'ex-Yougoslavie par la prise en otages de « casques bleus », l'atmosphère semble presque légère à Moscou. Ainsi, après avoir brutalement rejeté en décembre 1994 les accords annexes au Partenariat pour la paix avec l'OTAN – ce programme d'association à l'Alliance proposé aux anciens membres du Pacte de Varsovie – et entretenu le suspense pendant des mois, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a annoncé, lundi 29 mai, que Moscou acceptait finalement, *« en principe »*, de signer ces textes.

Mais il a aussitôt souligné que toute tentative d'élargir l'Alliance à l'Est pourrait *« mettre en péril l'établissement de relations véritablement bénéfiques et constructives entre la Russie et l'OTAN. Nous sommes toujours persuadés que l'élargissement de l'OTAN ne répond ni aux intérêts de sécurité de la Russie ni aux intérêts de la sécurité européenne »*. Il semble simplement que la Russie ait changé de tactique, décidant, après avoir bien marqué ses positions, de laisser aux Occidentaux la responsabilité de la faute, voire de la rupture s'ils commettaient des actions *« agressives d'élargissement »*.

Cette position d'attente semble réussir à Moscou dans l'ex-Yougoslavie. Pressée par les dirigeants occidentaux d'intervenir auprès de ses « frères serbes » pour faire libérer les « casques bleus » de l'ONU, Moscou se hâte lentement. A son arrivée à Belgrade, le médiateur russe, Alexandre Zotov, a ainsi annoncé que Moscou avait renoncé, pour le moment, à envoyer une mission russe de haut niveau en Serbie et en Bosnie. Si les diverses missions annoncées *prennent tant de retard*, c'est peut-être parce que la Russie s'emploie à faire monter les enchères, qu'elle tente d'exploiter au mieux le piège dans lequel se sont jetés les Occidentaux, comptables devant leurs opinions publiques de la vie de leur soldats, ce qui n'est pas, ici, tout à fait le cas.

Pour expliquer le peu d'empressement de la diplomatie russe, on souligne à Moscou le manque d'interlocuteurs à Pale, le fief des sécessionnistes serbes de Bosnie. Mais, de leur côté, les Serbes de Bosnie ont annoncé avoir *« amorcé des contacts diplomatiques avec un pays européen »* qui n'a pas été nommé. Ils ont dit avoir reçu, *« plus ou moins, l'assurance que l'OTAN n'aurait plus recours à la force »* contre eux, comme l'exige Moscou. Officiellement, la Russie a rompu toutes relations avec les Serbes de Bosnie, même si Boris Eltsine lui-même a déclaré, il y a moins d'une semaine *« avoir réussi à prévenir »* le commandant des forces serbes de Bosnie de l'imminence de frappes aériennes de l'OTAN.

### CONCESSIONS

Comme attendu, le Kremlin tente d'obtenir, en échange de sa médiation pour sortir les Occidentaux du piège, une levée, totale, si possible, des sanctions contre Belgrade. Comme l'a fait Belgrade, la Russie a certes condamné, lundi, avec quelques jours de retard, la prise en otages de casques « bleus ». La Russie *« ne peut plus tolérer la barbarie contre les forces de paix de l'ONU »*, a dit Andreï Kozyrev, en s'abstenant toutefois de désigner les Serbes de Bosnie. Mais ce fut pour, aussitôt, insister sur la nécessité de lever les sanctions qui *« frappent »* la Serbie, avant même que Belgrade ne reconnaisse la Bosnie-Herzégovine. *« La Russie mènera une politique active visant à la reconnaissance mutuelle, à condition que le régime des sanctions frappant Belgrade soit considérablement affaibli »*, a déclaré M. Kozyrev.

Lors de la réunion du Groupe de contact mardi à La Haye, Moscou a peut-être obtenu quelques concessions de ce côté. Selon le communiqué commun, le Groupe de contact est convenu de *« faire un nouvel effort en vue d'une reconnaissance »* par Belgrade de la Bosnie, *« qui devrait déboucher sur une suspension des sanctions »* contre la Serbie. Les marchandages avec les Russes semblent toujours en cours, notamment sur une redéfinition plus « musclée » du mandat des « casques bleus ». Si, lors de la réunion du Groupe de contact, les ministres des affaires étrangères sont tombés d'accord pour *« renforcer la Forpronu »*, Moscou veille toujours à ce que les « casques bleus » ne puissent *« pas être autorisés à devenir une faction combattante »*, selon les déclarations à l'agence ITAR-TASS du représentant russe à l'ONU.

Mais, même si la Russie s'oppose à une intervention militaire *« déguisée »* contre les Serbes, elle milite pour le maintien des « casques bleus » en ex-Yougoslavie, pour des raisons différentes voire opposées à celles des Américains, ce qui implique certaines concessions sur leur mandat.

*Jean-Baptiste Naudet*

# Le fiasco des frappes aériennes embarrasse Washington

WASHINGTON
*de notre correspondant*

L'évolution de la situation en Bosnie rend l'administration américaine mal à l'aise. Peu désireuse de braver la forte impopularité que provoquerait, aux Etats-Unis, une participation américaine directe aux opérations des Nations unies, Washington a usé de son influence pour que les Serbes soient « punis » par des frappes aériennes. Or cette décision, comme le souligne le *Washington Post*, s'est traduite par *« un fiasco en matière de relations publiques, ainsi que sur les plans militaire et diplomatique »*.

Si, officiellement, on parle d'erreurs de *« mise en œuvre »*, voire de *« précautions insuffisantes »* prises par le commandement de l'ONU *pour protéger les « casques bleus »*, plusieurs responsables américains ont reconnu implicitement que la stratégie consistant à utiliser les avions de l'OTAN comme outils d'une pression politique sur les Serbes de Bosnie n'était pas forcément la meilleure.

Depuis que les « casques bleus » ont été pris en otages, le président Bill Clinton a d'ailleurs adopté un profil bas, évitant même, lundi, d'assister à une réunion de ses principaux conseillers sur la Bosnie, qui se tenait à la Maison Blanche. Cette réserve officielle n'a pas empêché Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, de qualifier la situation dans l'ex-Yougoslavie de *« plus grand échec des Occidentaux depuis 1930 »*. Les Américains ont, cependant, démontré leur solidarité en dépêchant en mer Adriatique le porte-avions *Theodore-Roosevelt*, ainsi que plusieurs navires de guerre, qui transportent 2 000 marines.

### « DROIT MORAL »

Anthony Lake, le conseiller de *M. Clinton pour la sécurité nationale*, a précisé qu'il s'agissait d'une *« mesure de précaution »*, mais les Etats-Unis sont cependant prêts à *« fournir de l'équipement et peut-être une assistance logistique pour muscler la Forpronu »*, voire, s'il le fallait, à participer à des actions de commando pour libérer des « casques bleus », comme l'a indiqué un haut responsable de l'administration. Dans l'immédiat, cependant, les Etats-Unis ont conscience que leur refus de participer aux opérations internationales en Bosnie leur retire le *« droit moral »*, comme le souligne un diplomate occidental, de dicter telle ou telle stratégie à leurs alliés.

Ils se contentent donc d'apporter leur appui aux solutions qui permettent d'éviter un retrait total de la Forpronu – dont ils ne veulent pas –, tout en insistant pour que les négociations avec le gouvernement de Belgrade soient poursuivies. Washington est ainsi prêt à soutenir la proposition française d'un *« redéploiement »* des « casques bleus » et d'une *« reconfiguration »* de leur mission. Pour les Américains, il s'agit de répondre au souci légitime des Européens de mettre leurs troupes le plus possible à l'abri des représailles serbes, *tout en conservant* l'*« option »* de nouvelles frappes aériennes – cette fois plus « musclées » – contre les Serbes bosniaques de Radovan Karadzic. Sur ce point, Washington est bien déterminé à résister aux Russes, qui souhaitent manifestement échanger leur rôle d'intermédiaire auprès des Serbes contre une levée des sanctions imposées au gouvernement de Slobodan Milosevic, voire un engagement à renoncer aux frappes aériennes.

*Laurent Zecchini*

■ **Les Serbes sécessionnistes de Croatie** ont destitué, lundi 29 mai, leur « premier ministre », Borisav Mikelic, allié fidèle du président de la Serbie, Slobodan Milosevic, et principal négociateur avec les autorités de Zagreb. Ce limogeage marque la victoire du courant « dur » au sein de la direction des Serbes indépendantistes de Croatie et amenuise les chances d'un règlement négocié du conflit qui les oppose à Zagreb. M. Mikelic était fermement opposé à l'unification des « républiques » autoproclamées par les Serbes de Croatie et de Bosnie qui est désormais en passe d'aboutir. – *(AFP.)*

هكذا في الأصل



# Les anciens communistes imposent l'austérité en Hongrie

## Le « meilleur élève » de l'ex-bloc de l'Est espérait s'en sortir en limitant la « casse sociale ». Mais le gouvernement annonce des mesures de rigueur draconiennes pour l'automne

**Un an après la victoire des socialistes, les espoirs d'une transition graduelle en Hongrie se sont envolés : le Parlement vient d'adopter l'un des plus sévères plan d'austérité de l'après-communisme. Gel des salaires, licenciement de milliers de fonctionnaires : le nouveau train de mesures adopté par le Parlement a fait l'effet d'une bombe sur la population magyare, qui espérait toucher rapidement les dividendes de la démocratie et du libéralisme. Du jour au lendemain, le gouvernement des ex-communistes porte un coup d'arrêt à sa politique du *« dialogue social »* et, au nom de l'austérité, met à mal la cohésion sociale. Ainsi, d'après Lajos Bokros, le nouveau ministre des finances, *« 3 millions de Hongrois* (sur 10,5 millions) *vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté et 3 millions arrivent tout juste à boucler leurs fins de mois ».***

**BUDAPEST**
*de notre envoyé spécial*

Les Hongrois vivent un printemps morose. Rarement depuis le début du changement de régime de 1990, ils se sont sentis aussi abattus. Rien n'illustre mieux les pesanteurs ambiantes de cet an VI de l'ère post-communiste que le nouveau film de Péter Bacso, *Le Retour du témoin*, adaptation de son œuvre culte des années 70, *Le Témoin*, interdite pendant quinze ans. Dans les deux cas, l'histoire tourne autour d'un brave bougre, baptisé Jozsef Pelikan, victime en toute circonstance. Jadis enrôlé malgré lui dans les rangs d'un Parti communiste qui exploite son ingénuité au point de lui faire croire que les vertus du socialisme peuvent aller jusqu'à faire pousser des oranges dans les vertes plaines de la Puszta, il est aujourd'hui roulé dans la farine par des *« bizness-men »* véreux, qui veulent transformer son village en Luna-park avec golf, casino et *« salons de massage »*.

Reflet grinçant de la jeune démocratie, ce film illustre à quel point nombre de Hongrois, tout comme Jozsef Pelikan, sont littéralement dépassés par les événements. Pionniers de l'ouverture économique dès la fin des années 60 et artisans d'une *« révolution pacifique »* exemplaire à la fin des années 80, les Hongrois espéraient que le plus dur était désormais derrière eux. Et que la *« normalité »* prendrait enfin le pas sur d'épuisantes années *« historiques »*.

### « PUTSCH ÉCONOMIQUE »

Pendant quatre ans, de 1990 à 1994, des pans entiers de la société ont été démantelés. Les réformes menées tambour battant ont découragé les plus démunis. La victoire écrasante des socialistes (ex-communistes réformateurs) aux élections de mai 1994 était autant une sanction contre l'équipe conservatrice sortante que l'expression d'une volonté de *« pause »* dans ce tourbillon post-communiste. Un an plus tard, le premier ministre, Gyula Horn, reconnaît amèrement dans les colonnes du *Magyar Hirlap* que son gouvernement de coalition n'a *« pas pu répondre au désir de justice des gens »*. Il souligne que *« le pays veut vivre en paix et conserver avec le moins de changement possible ce qu'il avait obtenu »*. Pourtant, c'est tout le contraire qui se passe. Ce qui déboussole les Hongrois en ce printemps 1995, c'est justement le train de mesures draconiennes adopté par le gouvernement en mars et entériné, le 24 mai, par le Parlement. Préparé en catimini et annoncé un dimanche soir à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, ce plan a fait l'effet d'une bombe. Le premier ministre lui-même n'a pas hésité à parler de *« putsch économique »* et l'artisan du projet, le nouveau ministre des finances, Lajos Bokros, a justifié cette approche un peu brutale, par la nécessité *« psychologique »* d'*« abattre des vaches sacrées »*.

En l'espace d'un seul jour, c'est comme si l'histoire de la transition magyare venait de basculer. C'en est définitivement fini de la période de la « révolution des élites » qui négocia courageusement le virage de la sortie du communisme et entama un changement profond mais administré à doses homéopathiques pour préserver la fragile cohésion sociale.

Du jour au lendemain, le « changement » prend soudain un visage concret : gel des salaires de la fonction publique, plan de licenciements de milliers de fonctionnaires, limitation de la durée des congés maternité, révision du montant des allocations familiales, réduction des bourses universitaires...

### UN TABLEAU SOCIAL ALARMANT

En un tour de main, ce gouvernement, qui n'avait eu de cesse de prôner les vertus du *« dialogue social »*, taille dans le vif. L'objectif est implacable : réduire de moitié le déficit budgétaire qui s'envolait vers les 10 % du PIB. *« C'est la fin des années Kadar »*, tranche Imre Szekeres, chef du groupe parlementaire socialiste : plus question, comme le fit le défunt dirigeant communiste, d'acheter la paix sociale à coup d'endettement extérieur. *« 1990 a vu le changement de régime politique, maintenant c'est le rude changement de la vie quotidienne qui commence »*, résume M. Szekeres.

La Hongrie, auréolée de l'image du *« meilleur élève »* de l'ancien camp socialiste, espérait s'en sortir en limitant la casse sociale. Or, aujourd'hui, on lui annonce de nouvelles mesures d'austérité pour l'automne. L'ironie veut que ce grand *« ménage de printemps »*, pour reprendre un slogan en vogue lors des premières élections libres de 1990, revienne, en partie, aux « enfants de Kadar », les communistes réformateurs de jadis, qui partagent désormais le pouvoir avec d'anciens dissidents.

Le choc est d'autant plus déroutant que le gouvernement n'a cessé de donner de fâcheux signes d'indécision pendant les premiers mois ; tantôt un coup de pouce au courant « populiste » du Parti socialiste, avec l'annulation d'une privatisation, tantôt un signal aux libéraux de la coalition, avec la nomination de purs monétaristes au ministère des finances et à la banque centrale.

Lajos Bokros, le nouveau et très impopulaire ministre des finances, a finalement pris le taureau par les cornes. Dénonçant le risque de *« faillite »* du pays, il a dressé un tableau social alarmant : sur 10,5 millions de Hongrois, *« 3 millions*, dit-il, *vivent sous le seuil de pauvreté et 3 millions arrivent tout juste à boucler leurs fins de mois »* ! Sortant de leur torpeur après leur défaite électorale de 1994, les partis de droite ont alors beau jeu de dénoncer le caractère « antisocial » de cette politique. *« C'est effectivement assez paradoxal*, concède Lajos Für, président du Forum démocratique, précédemment au pouvoir. *Mais cette région n'est que paradoxes. Qui aurait imaginé le retour au pouvoir des anciens communistes ? »*

En réalité, le bilan économique est plus contrasté. Un banquier de Budapest soupçonne d'ailleurs *« le gouvernement de dramatiser pour mieux faire passer les restrictions »*. Sans nier le fardeau de l'endettement intérieur et extérieur de l'Etat, ce financier souligne que *« la production industrielle a doublé en 1994* (+14 % au premier trimestre 1995 ), *les exportations augmentent* (+20 %), *le chômage* (11 %) *baisse régulièrement, les investissements reprennent* (+12 %) » et les quelque cent mille entreprises du secteur privé, encore balbutiant il y a peu, fournissent plus de la moitié de la valeur du PIB.

Même si tout cela est vrai, il en faudrait bien plus, en ce printemps 1995, pour chasser le vague à l'âme des Magyars.

***Yves-Michel Riols***

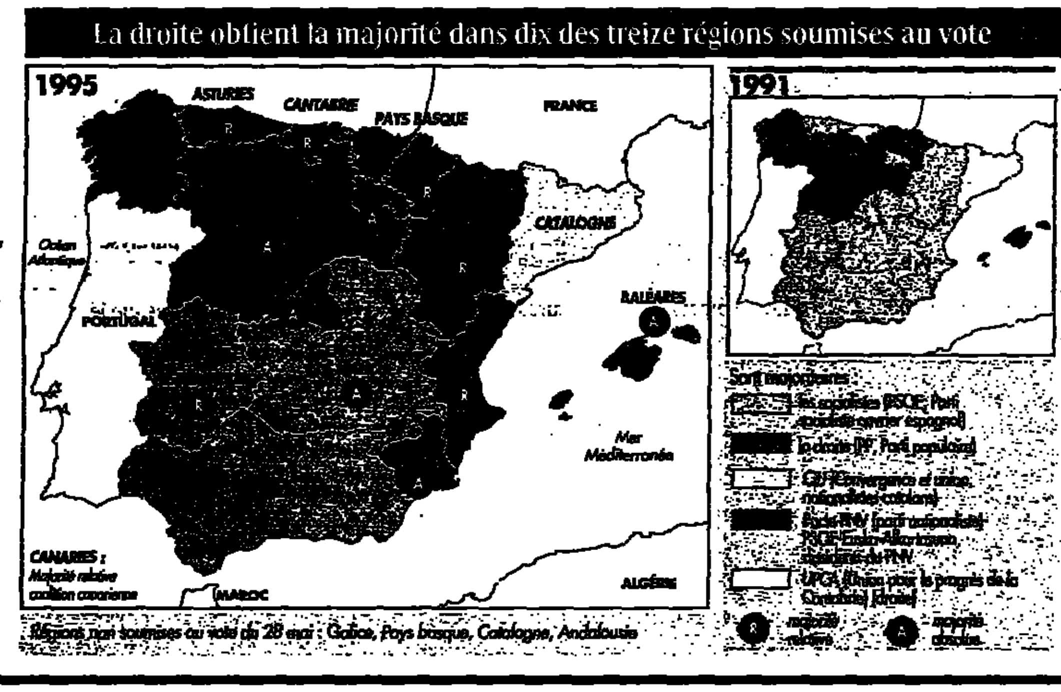
# Le bilan du séisme de Sakhaline pourrait atteindre deux mille morts

**LA CATASTROPHE** provoquée par le tremblement de terre du dimanche 28 mai dans l'île de Sakhaline, en Extrême-Orient, restera une affaire strictement russe. Les autorités de Moscou ont décliné toutes les offres d'aide émanant des pays voisins comme le Japon et la Corée – dont 40 000 nationaux habitent l'île. Sur place, où la température descend la nuit au-dessous de zéro, quelque huit cents sauveteurs s'efforcent de dégager les victimes prises sous les décombres de la ville de Neftegorsk, qui comptait 3 200 habitants avant le séisme, presque tous employés par le complexe pétrolier Sakhalineftegaz.

Des quelque 2 500 personnes ensevelies dimanche 28 mai pendant leur sommeil, les sauveteurs ont peu d'espoir de retrouver beaucoup de survivants. Selon le vice-gouverneur de l'île, Viktor Gourevitch, le nombre de rescapés à Neftegorsk était mardi matin de 606, dont 208 blessés. Les plus gravement atteints, qui devaient subir des amputations, ont été transportés par hélicoptère dans les hôpitaux de Khabarovsk et Vladivostok. En fin de matinée, mardi 30 mai, 400 cadavres avaient été extraits des décombres. Mais beaucoup de prisonniers du béton, dont certains appellent toujours au secours, ne peuvent être dégagés faute du matériel de levage approprié. Selon l'agence Tass, les sauveteurs disposent de l'équipement de chantier habituel (32 grues, 18 pelleteuses et 6 excavatrices). Mais la piste de l'aéroport de Neftegorsk ne permet pas l'atterrissage des avions gros porteurs pour débarquer l'équipement lourd. Or, les moyens d'accès terrestres sont pratiquement inexistants et les mers proches encore prises par les glaces. Selon le directeur du complexe Sakhalineftegaz, Nikolaï Borissenko, le gazoduc n'a pas été touché. En revanche, l'oléoduc a été endommagé en de multiples endroits et a dû être fermé pour réparation. Des fuites ont pu se produire aussi dans les cuves de stockage. Le ministre de la construction, Yefim Bassine, a annoncé que la ville de Neftegorsk ne serait pas reconstruite et que les survivants seraient transférés dans le sud de l'île. (*AFP, Reuter, Tass.*)

# Espagne : la droite l'a emporté dans dix régions

**SELON** les résultats officiels des élections municipales espagnoles, diffusés lundi 29 mai par le ministère de l'intérieur, le Parti populaire (PP, conservateur) a obtenu 35,26 % des voix, devant le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir) qui totalise 30,81 % des suffrages et la coalition Izquierda unida (IU, autour du PCE) 11,68 %. Vingt partis nationalistes ou régionalistes concouraient également à ces élections concernant 8 094 communes. Parmi les plus importantes de ces formations, Convergencia i Unio (CiU, Catalogne) a obtenu 4,39 % et Herri Batasuna (Pays basque) 0,83 %. Dans les treize régions (sur dix-sept) qui étaient appelées à renouveler leur Parlement, le PP a obtenu une majorité d'élus dans dix régions, dont cinq à la majorité absolue, le PSOE recueille le plus de suffrages dans deux régions, dont une à la majorité absolue, et le parti Coalition canarienne l'emporte dans l'archipel.– (*AFP*)




# Pour maintenir un bas niveau de chômage, l'Autriche va devoir libéraliser son économie

## Le nouveau membre de l'Union européenne n'est pas aussi exemplaire que le modèle qu'il incarne

**BÉNÉFICIANT** d'une croissance économique qui devrait avoisiner les 3 % au cours des deux années à venir, l'Autriche, qui a rejoint l'Union européenne en janvier 1995, fait à première vue figure de partenaire à la fois stable et fort. Sa monnaie, notamment, a été épargnée par les récentes tourmentes qui ont affecté les marchés des changes. Ayant relativement peu souffert de la dépression mondiale du début des années 90, le pays est *« mieux parvenu que la plupart des autres à éviter de graves déséquilibres macroéconomiques »*, estime l'OCDE dans un rapport consacré à ce nouveau membre de l'Union européenne.

Le redémarrage économique dont l'Autriche a bénéficié en 1994 a été provoqué par une accélération particulièrement rapide des exportations, les coûts unitaires de production étant restés stables. Le rapport insiste – la question est partout d'actualité – sur le *« haut degré de flexibilité des salaires »* qui constitue pour le pays un atout essentiel. L'OCDE souligne aussi la progression des investissements, plus forte que dans le passé à ce moment du cycle de croissance.

La situation autrichienne n'est pourtant pas sans faiblesses. La principale – en tout cas la plus voyante – réside dans l'état des finances publiques dont le déséquilibre devra être résorbé, faute de quoi l'Autriche ne pourrait pas faire partie de l'Union monétaire, même en 1999. Le gouvernement s'est fixé des objectifs budgétaires sur plusieurs années pour revenir à la norme de 3 % de déficit fixée par le traité de Maastricht. Des mesures ont été prises dans le budget de 1995 portant notamment sur un allégement de la masse salariale du secteur public, des réductions des transferts sociaux en faveur des familles, des initiatives visant à retarder l'âge effectif de la retraite et des taxes plus élevées sur les produits pétroliers. L'OCDE souligne que des *« décisions douloureuses »* devront de toute façon être prises en matière de dépenses publiques.

> En dépit d'une « bonne » croissance économique, le pays ne pourra éviter de prendre des « décisions douloureuses » qui pourraient remettre en cause la concertation sociale

A y regarder de plus près, on voit donc que l'Autriche a plus de fragilités que ses bonnes performances immédiates ne le laisseraient suppposer. Ces fragilités tiennent d'abord à la nécessité pour le pays de conserver un système de transferts sociaux très généreux alors même que l'économie, dont le dynamisme est globalement insuffisant, pâtit d'une situation trop protégée, engendrant un manque évident de concurrence et des prix élevés dans de nombreux secteurs comme les services où existent de nombreux obstacles aux créations d'emplois. Toutes raisons qui expliquent pourquoi l'OCDE souligne, en le regrettant, *« l'opiniâtreté »* avec laquelle se maintient l'inflation dans le pays.

La protection dont a bénéficié l'économie – et sur laquelle est en partie construite le modèle autrichien – a eu jusqu'à présent d'heureux effets puisque la croissance est soutenue et le chômage relativement faible avec un taux représentant 4,4 % de la population active en 1994. Mais si les choses ne changeaient pas en matière de concurrence dans des secteurs importants comme la distribution, les télécommunications, la construction, les services, si les créations d'entreprises n'étaient pas plus nombreuses et leur renouvellement plus fréquent, si la recherche-développement n'était pas plus dynamique, *« le chômage structurel pourrait monter à des niveaux inacceptables »*, estime l'OCDE. Cela à un moment où l'Autriche va devoir s'ouvrir davantage qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent aux pays d'Europe orientale, une ouverture qui devrait être largement bénéficiaire puisqu'elle apporterait notamment de la main-d'œuvre et des ressources à faible prix ainsi que des marchés capables d'absorber une bonne partie des exportations nationales. Mais pour s'intégrer dans de bonnes conditions à l'Union européenne, l'Autriche va devoir remettre en cause quelques habitudes et un certain nombre de ses structures. Remise en cause qui n'implique pas seulement la privatisation généralisée des entreprises publiques mais qui pourrait aller *« jusqu'à toucher la concertation sociale »*. Celle-ci s'exerce actuellement, au travers de négociations salariales coiffées *in fine* par la *« Commission mixte »*, une superstructure nationale tripartite patronat-syndicat-Etat. Le dispositif est beaucoup plus centralisé qu'en Allemagne et, s'il a pour avantage d'assurer une grande flexibilité des salaires globaux, il a aussi pour inconvénient de figer presque complètement les salaires relatifs entre secteurs et entre individus. L'OCDE estime donc que, finalement, malgré les réformes qui restent à faire, l'Autriche se portera mieux en se modernisant.

***Alain Vernholes***

# Jean Paul II fixe à l'an 2000 l'aboutissement du dialogue œcuménique

## Dans son encyclique « Qu'ils soient un », le pape demande pardon pour les fautes passées et se dit prêt à un débat avec les Eglises non catholiques sur la « primauté » de l'évêque de Rome

**Le pape a rendu publique, mardi 30 mai au Vatican, la douzième encyclique de son pontificat. Elle s'intitule *Ut unum sint* (« Qu'ils soient un ») et traite, en 130 pages environ, du rapprochement entre les Eglises chrétiennes. C'est la première fois que l'œcuménisme, amorcé du côté catholique lors du concile Vatican II (1962-1965), fait l'objet d'une encyclique d'un pape. Sur un ton personnel et solennel, Jean Paul II y exprime ses convictions sur l'urgence de la réunification chrétienne, dont il fixe l'horizon à l'an 2000. Il évoque les conditions et la méthode pour accélérer le mouvement œcuménique. Décrivant les progrès parcourus depuis trente ans, il met aussi en jeu pour la première fois une question historiquement controversée : la *« primauté »* de l'évêque de Rome, considérée par l'Eglise catholique comme un *« service »* pour garantir, au niveau universel, l'unité de la chrétienté. La modestie du ton de Jean Paul II, se présentant comme *« le serviteur des serviteurs de Dieu »*, est ici très neuve.**

« QU'ILS SOIENT UN » : l'exhortation du Christ résonne, pour le pape, comme un ordre. L'œcuménisme, c'est-à-dire l'effort de rapprochement entre les confessions chrétiennes séparées, n'est pas une matière à option, soumise aux caprices d'une époque, mais une obligation divine. La division des Eglises reste un scandale pour une humanité elle-même *« déchirée »* et un contre-témoignage ruineux pour l'évangélisation. Jean Paul II renouvelle donc le caractère *« irréversible »* de l'engagement pris par l'Eglise catholique au concile Vatican II en faveur du « mouvement » œcuménique.

Sa première partie est d'ailleurs consacrée à un commentaire actualisé de documents conciliaires (la Constitution sur l'Eglise, la déclaration sur la liberté religieuse, le décret sur l'œcuménisme), qui mettaient fin à des siècles d'ignorance et de rejet, après le schisme du XI[e] entre Rome et Constantinople ou la Réforme du XVI[e]. Jean Paul II va plus loin et définit une sorte d'« éthique » du dialogue, qui passe par l'examen de conscience, par la purification de la mémoire, par le pardon des fautes mutuelles, par la prière et la conversion du cœur, par l'*« esprit de charité et d'humilité »*.

*« Le mouvement vers l'unité des chrétiens n'est pas qu'un appendice quelconque qui s'ajoute à l'activité traditionnelle de l'Eglise*, résume le pape. *Au contraire, il est partie intégrante de sa vie et de son action. »* Pas à n'importe quelle condition. La passion de l'unité interdit toute forme de *« réductionnisme doctrinal ou de concordisme facile »*. On ne fait pas avancer le dialogue, écrit l'encyclique, en écartant les points qui gênent ou en taillant dans le vif du *« dépôt de la foi »*, c'est-à-dire du noyau dur de la Tradition. Toutefois, Jean Paul II crée un climat propice à de nouvelles avancées.

Il reprend à son compte – fait sans précédent dans une encyclique – l'une des avancées du Concile, à savoir que tout, dans la *foi chrétienne*, n'est pas à mettre sur le même plan et qu'il existe une *« hiérarchie »* des vérités. De même, affirme-t-il, la formulation de la doctrine ne doit-elle plus être uniforme. Il rappelle l'exemple des *missionnaires Cyrille et Méthode*, qui ont joué un rôle civilisateur pour les populations slaves, grâce à la traduction de l'Evangile dans leurs langues locales. Une manière de dire que le temps est fini où Rome demandait aux autres Eglises de recopier, purement et simplement, les formulations catholiques.

Dans une deuxième partie, l'encyclique passe en revue les progrès réalisés : dans le vocabulaire, dans les luttes communes des Eglises pour la liberté, la justice et la paix, dans les traductions œcuméniques de la Bible, dont le pape rappelle l'influence qu'elle a eue dans les divisions chrétiennes en *Occident. Il* s'arrête notamment sur les progrès réalisés dans le dialogue entre Eglises catholique, orthodoxes et protestantes.

● **Eglises orthodoxes.** Le christianisme doit respirer avec ses *« deux poumons »*, l'Orient et l'Occident. On retrouve là l'un des thèmes favoris de Jean Paul II, premier pape slave de l'histoire, qui a placé sa mission sous le signe de la réconciliation entre les deux grandes parties du monde chrétien. Il consacre donc une large place au dialogue entre les deux *« Eglises sœurs »* – catholique et orthodoxe –, ouvert dans les années 60 par les rencontres historiques de *Jérusalem et d'Istanbul entre Paul VI* et le patriarche Athénagoras, et par la levée des excommunications réciproques juste après Vatican II. Après avoir rencontré, à Istanbul en 1979 et à Rome en 1987, le défunt patriarche Dimitrios, Jean Paul II s'apprête à recevoir, le 29 juin, son successeur, le patriarche Bartholomée.

Reconnaissant pleinement le modèle ecclésial de l'orthodoxie, le pape répète qu'une *« légitime diversité »* ne fait jamais obstacle à l'unité. Depuis le Concile, trois accords théologiques ont été obtenus à l'initiative de la commission internationale orthodoxes-catholiques sur l'eucharistie, sur la succession *apostolique et sur le sacerdoce.* Aussi, outre le ministère du pape (dans sa forme actuelle) et le souvenir des persécutions passées, seuls demeurent des conflits de frontière et de juridiction. La question de l'*« uniatisme »* – du nom donné par les orthodoxes à la politique de soutien du Vatican aux catholiques de rite oriental dans les territoires orthodoxes de l'Est, du Sud de l'Europe ou du Proche-Orient – est devenue le prétexte à des querelles séculaires qui ont ressurgi après la chute du communisme. En Ukraine, en Roumanie, en Russie, catholiques orientaux « uniates » et orthodoxes se sont disputés le contrôle de lieux de culte, dont les premiers avaient été *dépossédés par les régimes staliniens*. Pour déminer ces conflits, un accord a été trouvé, en 1993, à Balamand (Liban), dont le pape reconnaît qu'il a *« apaisé les esprits »*.

Jean Paul II se félicite encore des accords intervenus entre l'Eglise romaine et les vieilles Eglises copte (en Egypte et en Ethiopie), arménienne, syriaque, également appelées « orthodoxes », mais qui avaient rompu avec le reste de la chrétienté dès le V[e] siècle, au cours du concile de Chalcédoine (d'où leur nom d'Eglises pré-chalcédoniennes). Signé entre le pape et le patriarche de l'Eglise assyrienne (*qui s'étendit jusqu'en Inde du sud*, et même en Chine), le dernier de ces accords christologiques remonte à novembre 1994.

● **Eglises protestantes.** L'état d'avancement du dialogue avec les Eglises de la Réforme est plus sobrement évoqué. En termes très positifs, le pape souligne pourtant le travail de pionnier mené par le Conseil œcuménique des Eglises (COE) de Genève, *créé en 1948 et* auquel l'Eglise catholique a toujours refusé de participer (sauf au sein du département théologique Foi et constitution). De même, pour la première fois dans un document signé par un pape, sont reconnues l'existence du « Groupe mixte de travail » commun au COE et à l'Eglise catholique, et surtout du document commun Baptême, Eucharistie et Ministère (BEM), dit document de Lima, adopté en 1982. *« On a esquissé des perspectives inespérées de solution,* écrit-il, *et en même temps, on a compris la nécessité de traiter certains points de manière plus approfondie. »*

Alors, si tant de progrès ont été réalisés, à quand l'unité réelle, interroge le pape dans la troisième et dernière partie de son encyclique ? Une *« étape »* a été franchie, assure t-il, *« prometteuse et positive »*. Il faut maintenant *« passer à une unité visible, nécessaire et suffisante, qui s'inscrive dans la réalité concrète, afin que les Eglises réalisent véritablement le signe de la pleine communion »*. Il énumère les cinq chapitres qui font encore l'objet de divergences : l'Ecriture et la tradition ; l'eucharistie ; l'ordination aux ministères ; le magistère de l'Eglise ; le rôle de Marie. Il met en garde contre le *« faux irénisme »* ou, au contraire, contre la *« tiédeur »* de l'engagement pour l'unité, l'*« opposition préconçue »*, le *« pessimisme »*.

### LE « MINISTÈRE UNIVERSEL »

Et il conclut sur l'un des obstacles – la papauté romaine – ressenti comme majeur par des Eglises non catholiques, *« dont la mémoire est marquée par certains souvenirs douloureux »*. Comme l'avait déjà fait Paul VI, Jean Paul II demande pardon *« pour tout ce dont nous sommes responsables »*. Il reconnaît sa *« responsabilité particulière »* dans le mouvement œcuménique, quand il entend *« la requête qui* [lui] *est adressée de trouver une forme d'exercice de la primauté ouverte à une situation nouvelle, mais sans renoncement aucun à l'essentiel de sa mission »*.

Aussi se réjouit-il de voir les questions – historiquement si controversées – du « ministère universel » pour la chrétienté et de la *« primauté »* de l'évêque de Rome au centre des débats théologiques (au département Foi et Constitution de Genève, avec les anglicans, avec les luthériens, et prochainement avec les orthodoxes). Et il ajoute même une proposition qui eût été, il n'y a pas si longtemps, inimaginable sous la plume d'un pape : *« C'est une tâche immense que nous ne pouvons refuser et que je ne puis mener à bien tout seul. La communion réelle, même imparfaite, qui existe entre nous tous, ne pourrait-elle pas inciter les responsables ecclésiaux et leurs théologiens à instaurer avec moi, sur ce sujet, un dialogue fraternel et patient dans lequel nous pourrions nous écouter au-delà des polémiques stériles »* ? La balle est dans l'autre camp.

***Henri Tincq***

★ **La nouvelle encyclique de Jean Paul II est publiée au Centurion (présentation de Bruno Chenu et Michel Kubler), accompagnée de la récente lettre apostolique sur *l'Orient chrétien* (256 p. 30 F), ainsi qu'au Cerf, avec une présentation du Père Bernard Dupuy (128 p. 28 F).**

### *Les grandes fractures du monde chrétien*

● **451** : au concile de Chalcédoine (en Asie Mineure), les Eglises d'Alexandrie (les coptes d'Egypte et d'Ethiopie), de Syrie et d'Arménie rompent avec Constantinople, au nom du *« monophysisme »* (nature divine unique du Christ).

● **1054** : rupture entre Rome et Constantinople. Le cardinal Humbert, légat du pape, dépose à Sainte-Sophie une bulle excommuniant Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, pour des raisons politiques et théologiques (la querelle du *Filioque*).

● **1517** : Martin Luther publie ses thèses contre le pape. C'est le point de départ de la Réforme.

● **1531** : le roi d'Angleterre Henri VIII crée sa propre Eglise (anglicanisme), à la suite du refus du pape d'annuler son premier *mariage*.

## Une papauté redevenue plus modeste

**LES LECTEURS** non catholiques de cette douzième encyclique de Jean Paul II seront surpris par le ton de la conviction personnelle avec lequel le pape – usant fréquemment du « moi, je... » – traite d'un sujet œcuménique dont ils avaient le sentiment, à tort ou à raison, qu'il n'était pas l'une de ses *priorités*. Aux réaffirmations fortes, autoritaires, solitaires du magistère romain, s'ajoutaient le conflit avec les anglicans sur l'ordination des femmes et les crispations entre catholiques et orthodoxes, ressurgies à l'est et au sud de l'Europe après la chute du communisme et l'éclatement de conflits ethniques et confessionnels. Les philippiques grecques contre le Vatican ou l'interminable conflit d'Irlande renforçaient le camp des sceptiques.

ANALYSE

Une sorte de résignation à un *« hiver œcuménique »* qui promettait d'être long contrastait ainsi avec les emballements des années 60 et 70, celles des retrouvailles, des premiers grands *dialogues théologiques, des coups de cœur et* de l'*« œcuménisme fusionnel »* (Jean Baubérot). Mais c'était oublier que le mouvement œcuménique a toujours marché à deux vitesses, celle des responsables d'Eglises et des théologiens avançant en éclaireurs ; celle de communautés à la base, plus réticentes ou plus impatientes. Pour la première fois, un pape empoigne tout le travail *réalisé au sommet*, le *qualifie de « patrimoine commun »* et fait de sa *« réception »* la plus large une absolue priorité.

Sans doute se réfugie-t-il trop sur les hauteurs. Dans une encyclique qui, à bien des égards et quoiqu'il s'en défende, paraîtra un peu irénique, il ne fait pratiquement pas allusion aux désaccords avec les anglicans sur les ministères ou aux conflits de juridiction avec les Eglises orthodoxes, qui, à Moscou, Athènes ou Bucarest, accusent de prosélytisme toute communauté non orthodoxe ou bloquent même tout projet de visite du pape.

Mais la renonciation au monopole romain de la Vérité, le refus de l'uniformité dans le langage de la foi sont des terrains sur lesquels Jean Paul II ne s'était jamais aussi nettement engagé, *rompant à nouveau* avec la *minorité* conservatrice (ou ce qu'il en reste) qui, au concile Vatican II, n'avait pas voté les trois textes sur la liberté religieuse, l'Eglise et l'œcuménisme, qui font pivoter aujourd'hui l'engagement *« irréversible »* de Rome dans le mouvement œcuménique.

Et surtout, pour la première fois, un pape accepte que la primauté universelle de l'évêque de Rome devienne objet de débat théologique. Jamais la question du *« ministère de Pierre »* n'avait été abordée, dans une encyclique, avec un tel souci d'humilité, ni son exercice réduit à des dimensions aussi modestes (*« unité »*, *« miséricorde »*). Loin des affirmations unilatérales du premier concile du Vatican (1870) sur l'infaillibilité pontificale et de sa propre pratique de centralisation romaine, Jean Paul II se dit lui-même prêt à un effort de *« conversion »*. Comme s'il voulait gommer les aspérités, corriger son image, peaufiner l'héritage, avant de convoquer tous les chrétiens dans l'unité, après un millénaire de déchirements, au rendez-vous du 2 000[e] anniversaire de la naissance de leur fondateur.

***H. T.***

# L'opposition conservatrice remporte une importante victoire électorale au Mexique

**MEXICO**
*de notre correspondant*

Les résultats contrastés de deux élections régionales, organisées dimanche 28 mai, ont mis fin au suspense longuement entretenu par la classe politique mexicaine, qui avait fait de ces consultations un enjeu de la démocratisation du système politique. Les électeurs ont apparemment tranché de manière « équitable » et le président Ernesto Zedillo, arrivé au pouvoir en décembre 1994 après s'être engagé à imposer un véritable Etat de droit dans son pays, s'est aussitôt félicité de cette *« preuve de civisme et de pluralité »* : l'Etat du Guanajuato pour les conservateurs du Parti d'action nationale (PAN) et celui du Yucatan pour le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir).

A l'annonce de ces résultats, les réactions violentes que les deux principaux partis avaient évoquées en cas de fraude électorale ou de victoire « négociée » avec le pouvoir central ont été évitées. Pour le candidat du PAN au poste de gouverneur du Guanajuato, Vicente Fox, il était hors de question de perdre cet Etat du centre du pays, qu'il a finalement remporté avec 58,4 % des suffrages exprimés. Le candidat du PRI, Ignacio Vasquez, n'a obtenu que 32,53 % des voix, le plus bas score jamais enregistré par le parti au pouvoir, dans un quelconque scrutin national ou local.

### LES DÉBOIRES DU PRI

A plus de mille kilomètres de là, à l'extrême Sud-Est, le candidat du PRI pour le Yucatan, Victor Cervera, avait menacé de *« prendre la rue »* si les résultats ne lui étaient pas favorables. Il a obtenu 49,4 % des voix, contre 44 % à son principal adversaire du PAN, Luis Correa. Il n'a cependant pas réussi à empêcher la victoire des conservateurs à la mairie de Merida, capitale de l'Etat, et leur forte progression au Parlement local (douze députés sur vingt-cinq).

Les états-majors du PAN et du PRI ne sont pas pour autant satisfaits. Pour la formation au pouvoir depuis 1929, la défaite au poste de gouverneur de Leon, capitale de l'Etat du Guanajuato, et la perte de plusieurs municipalités dans le Yucatan constituent un échec de plus dans une longue série de graves déboires : assassinats, notamment, de son candidat à la présidence de la République, Luis Donaldo Colosio, en mars 1994, et, en septembre, de José-Francisco Ruiz, secrétaire général du parti ; soulèvement au Chiapas ; divisions internes et crise économique.

Pour le PAN, le principal enjeu des élections de dimanche se trouvait au Yucatan, où le président de ce parti, Carlos Castillo, originaire de cet Etat, a dénoncé les *« nombreuses irrégularités, en particulier l'achat de votes dans les zones rurales »*. *« La victoire du PRI est immorale et inadmissible : nous ne tolérerons pas la reconnaissance d'un seul vote frauduleux »*, a-t-il ajouté.

Le PAN contrôle désormais quatre Etats sur trente et un, à savoir ceux de Basse-Californie, Chihuahua et Jalisco (perdu par le PRI aux élections du 12 février 1995) et celui de Guanajuato, qui était déjà dirigé par un « paniste » non élu, à la suite d'un accord conclu avec le pouvoir central pour résoudre les problèmes provoqués par les élections frauduleuses de 1991.

### STRATÉGIE DE CONQUÊTE

A la différence du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), qui dénonce les règles électorales *« injustes »* imposées par le PRI – le PRD a obtenu moins de 7 % des suffrages dimanche –, le PAN a adopté une stratégie de conquête progressive du pouvoir à l'intérieur du système. Cela lui a permis de consolider sa position lors des élections générales d'août 1994 et d'obtenir le portefeuille de la justice dans le gouvernement de M. Zedillo. Avec 119 députés et 25 sénateurs, il est désormais sans conteste le principal parti d'opposition et peut espérer, selon M. Castillo, remporter la prochaine élection présidentielle en l'an 2000.

***Bertrand de la Grange***

# La Havane libère six prisonniers politiques

**LA CHRONIQUE** de la libération annoncée de six prisonniers politiques s'est terminée, lundi 29 mai, avec la confirmation officielle à La Havane que les formalités d'élargissement de ces personnes étaient *« en cours »*. Six jours plus tôt, la fondation France-Libertés, présidée par Danielle Mitterrand, avait assuré que le président cubain Fidel Castro *« venait de lui annoncer la libération »* de ces prisonniers, dont les plus connus sont le journaliste et poète Yndamiro Restano, condamné en mai 1992 à dix ans de prison pour *« rébellion »* après avoir fondé un mouvement politique illégal Harmonie, et Sebastian Arcos, du Comité cubain pour les droits de l'homme (tout aussi illégal), qui purgeait depuis octobre 1992 une peine de quatre ans et huit mois pour *« propagande ennemie »*.

Une mission d'étude sur les droits de l'homme avait été autorisée à se rendre début mai à La Havane, à l'issue du voyage du président Castro à Paris, en mars. Composée du vice-président de France-Libertés, de membres de la Fédération internationale des droits de l'homme, de Médecins du monde et de l'organisme américain Human Rights Watch, cette mission avait demandé la libération urgente de MM. Restano et Arcos pour raisons humanitaires et celle, pour raisons médicales, d'Agustin Fugueredo, Pedro Castillo et Omar del Pozo. Les autorités cubaines n'ont pas voulu libérer ce dernier (tout en précisant qu'il était soigné), mais ont accepté d'élargir deux autres prisonniers, Ismael Sambra et Luis Gonzalez. La mission avait pu s'entretenir avec vingt-quatre prisonniers politiques, sans être autorisée à visiter les cellules de ces prisons.

Selon diverses sources, les autorités cubaines ont tenté, sans succès, de convaincre MM. Restano et Arcos d'accepter l'idée d'un exil en France, avant de les libérer. Ces pressions avaient été efficaces dans le cas d'autres dissidents, comme la poétesse Maria Cruz Varela, expulsée aux Etats-Unis, ou Rodolfo Gonzalez, exilé en Espagne depuis février.

***M. J.***



هكذا من الأصل



# De violentes émeutes contre le régime ont fait des dizaines de victimes en Irak

## Le ministre de l'intérieur, responsable de la répression, a été limogé

**Le gouvernorat d'Anbar, situé à l'ouest de Bagdad, a été, à la mi-mai, le théâtre de violentes émeutes antigouvernementales que le ministre de l'intérieur, demi-frère du président Saddam Hussein, a férocement réprimées avant d'être limogé. Ces affrontements sont les plus durs auxquels ait eu à faire face le régime depuis ceux qui avaient eu lieu, en mars 1991, au nord dans le Kurdistan, et au sud dans la région à majorité chiite.**

UNE TRENTAINE de personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées au cours de violentes émeutes qui ont eu lieu à la mi-mai dans le gouvernorat d'Anbar, à l'ouest de Bagdad, ont indiqué des voyageurs en provenance d'Irak. *« Trente personnes, en majorité de la famille Doulaïmi, ont été tuées et des centaines de personnes, dont des fonctionnaires, ont été blessées »*, ont précisé ces personnes dignes de foi, qui ont affirmé détenir leurs informations d'habitants d'Anbar.

*Les émeutes, selon ces sources,* ont éclaté le 17 mai dans la ville de Ramadi, chef-lieu du gouvernorat, avant de s'étendre à plusieurs autres localités. Elles ont été provoquées par la restitution par les autorités irakiennes à sa famille du corps du général de l'armée de l'air Mohammad Mazloum El Doulaïmi, arrêté, fin 1994, pour *« complicité dans une tentative de coup d'Etat »*.

La réaction des membres de la puissante tribu sunnite Doulaïmi a été extrêmement violente à la vue du corps mutilé par la torture de leur parent : ils ont alors incendié des immeubles officiels, ont indiqué, lundi 29 mai, des diplomates arabes interrogés depuis Amman en Jordanie. Le ministre de l'intérieur, Watban Ibrahim El Hassan, demi-frère du président Saddam Hussein, s'est rendu sur les lieux à la tête d'un *important contingent* de troupes d'élite. Il a refusé tout dialogue avec les dignitaires de la tribu, qu'il a insultés avant d'engager la répression contre la population. Conduite avec des chars et des hélicoptères, cette opération s'est soldée par un grand nombre de victimes, ont ajouté ces sources.

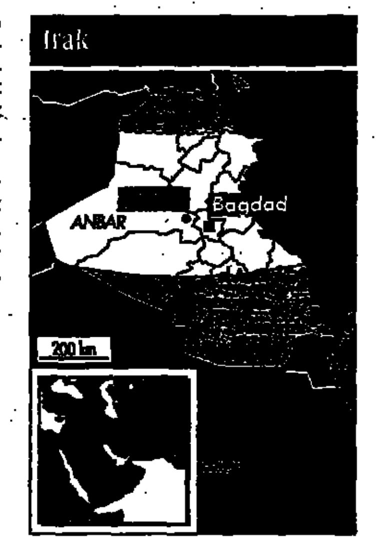
### UNE TRIBU FIDÈLE

*Devant la détérioration de la situation* qui a transformé en ennemi du régime les membres de cette puissante tribu qui lui est habituellement fidèle, le président a limogé son demi-frère pour tenter de les apaiser, ont indiqué ces sources diplomatiques. *L'agence officielle* de presse INA avait annoncé, le 22 mai, la nomination de Mohmmad Zamman Abdel Razzak au poste de ministre de l'intérieur, en remplacement de Watban Ibrahim El Hassan, nommé conseiller du chef de l'Etat avec rang de ministre.

C'est la première fois depuis les insurrections de mars 1991, dans la foulée de la défaite irakienne dans la guerre du Golfe, que des émeutes éclatent dans un gouvernorat généralement fidèle au chef de l'Etat. Ces soulèvements avaient alors eu pour théâtre, pendant plusieurs semaines, le Kurdistan au nord du pays, et la région à majorité chiite au sud. Le pouvoir *y avait rétabli* son autorité au prix d'une sanglante répression. Pour protéger ces populations, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France avaient interdit le survol de ces zones par l'aviation irakienne. L'opposition largement rassemblée au sein du Congrès national irakien (CNI) a annoncé plusieurs tentatives de coup d'Etat *contre le régime de Saddam* Hussein et fait état de violentes répressions avec usage d'armes chimiques, en particulier contre les chiites. Ceux-ci constituent, selon les estimations, entre 45 % et 60 % des dix-huit millions d'Irakiens, et la majorité vivent dans la zone des marais comprise dans le grand triangle que forment les villes de Bassorah, d'El-Amarah et de Nassiriyah.

*En novembre 1994, le CNI avait* annoncé l'arrestation de plus de mille personnes dans diverses régions, parmi lesquelles des officiers. Pour sa part, la presse occidentale a révélé plusieurs tentatives de coup d'Etat, attribuées *pour la plupart à des militaires* ou à de proches collaborateurs du chef de l'Etat.

Depuis la guerre du Golfe, plusieurs ambassadeurs, anciens ministres et hauts dignitaires du régime ont fait défection et rejoint *avec éclat les rangs de l'opposition.* Des rumeurs ont fait état d'un attentat contre Oudaï, fils aîné de Saddam Hussein, qui, se sentant aussi menacé que son père, aurait multiplié les subterfuges pour se protéger. – *(AFP.)*




# La Knesset a rejeté une motion de censure qui dénonçait le gel des saisies de terres à Jérusalem-Est

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

La Knesset a rejeté, lundi 29 mai, une motion de censure présentée par le Likoud, principale formation de la droite nationaliste, contre la suspension des saisies de terres à Jérusalem-Est. Le vote a été acquis à une confortable majorité : 54 voix contre 42 et aucune abstention. Les partis qui représentent la population arabe ont fait cause commune avec la coalition gouvernementale, dirigée par Itzhak Rabin. Avant le débat, le premier ministre avait déclaré : *« Il n'y aura pas deux Jérusalem. Quiconque cherche à diviser la ville n'y réussira pas. »*

Comme chaque année depuis 1967, Israël avait fêté, dimanche 28 mai, la « réunification » de Jérusalem. Le lendemain, la Knesset avait dédié l'essentiel de ses travaux à la *« capitale éternelle d'Israël »* et, à cette occasion, des appels au *« renforcement de la présence juive »* dans la Ville sainte avaient été lancés.

Fait exceptionnel, comme pour rattraper le faux pas politique commis, ces dernières semaines, à propos de l'annonce puis du retrait de nouvelles confiscations de terres arabes à l'est de la ville, M. Rabin avait invité le maire (Likoud) de la cité, Ehoud Olmert, ténor de l'opposition de droite, à participer au conseil des ministres. Celui-ci en avait profité pour demander qu'Israël n'attende pas mai 1996, date-butoir prévue par les accords d'Oslo, pour commencer à négocier avec l'OLP le statut final de la Ville sainte : *« Nous devons profiter de notre avantage actuel sur le terrain,* a-t-il dit, *pour boucler le dossier de notre capitale éternelle une fois pour toutes. »*

M. Rabin, qui avait exceptionnellement autorisé, dimanche, la radio nationale à brancher ses micros dans la salle du conseil des ministres, avait rejeté cet appel et fait, en direct, la déclaration suivante : *« Nous sommes les maîtres, nous sommes le pouvoir dans la Jérusalem unifiée (...). Mais, en tant qu'Etat juif, nous devons être tolérants, nous devons donner leurs droits civiques à tous les habitants de Jérusalem unifiée. »*

Détenteurs d'une carte d'identité israélienne, à défaut de la citoyenneté que la plupart refuseraient si on la leur offrait, les 160 000 Palestiniens qui habitent encore la partie orientale de la ville, où près de 170 000 Israéliens se sont installés depuis 1967, ne bénéficient pas, il s'en faut, de la même qualité de services publics que les juifs. A l'est, le réseau d'égouts date d'avant 1948, l'éclairage public est rare, le téléphone encore plus et il n'y a quasiment pas de distribution postale. *« Le gouvernement,* n'en a pas moins insisté M. Rabin, *agira pour renforcer le statut de Jérusalem réunifiée et combattra toute tentative de remettre ce statut en cause. »*

*Patrice Claude*

# La Syrie se félicite d'un engagement plus net des Etats-Unis dans ses négociations avec Israël

**DAMAS**
*de notre envoyée spéciale*

La prudence est de rigueur à Damas après la reprise annoncée des négociations syro-israélienne entre experts militaires. Prudence qui n'empêche pas une certaine satisfaction, liée de toute évidence au *renouvellement des garanties américaines* qui serviront de base à ces discussions. *« La Syrie voulait éviter de faire preuve de précipitation dans la réunion des experts militaires,* a affirmé, lundi 29 mai, à Beyrouth, où il s'est entretenu avec le président Elias Hraoui, le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk Charah, *car sans un accord sur les principes de base, des obstacles et des divergences importantes seraient apparus. »*

Après un net durcissement israélien apparu, en avril, lors du voyage de Dennis Ross, coordinateur spécial américain du processus de paix, et des difficiles entretiens de M. Charah en mai, à Washington, il semble en effet que les Etats-Unis aient redéfini très clairement le cadre des négociations. Devant l'alignement de plus en plus net de l'administration Clinton sur les positions israéliennes, la Syrie avait l'impression que les négociations *sortaient du cadre défini, en octobre 1991,* lors de la conférence de Madrid, à savoir l'échange des territoires contre la paix et l'application des résolutions de l'ONU. Elle voulait donc que les Etats-Unis redessinent le cadre politique de ces discusssions.

*« Les négociations peuvent reprendre car les experts militaires ont dorénavant un cadre politique pour discuter »*, affirme un responsable syrien, ce qui sous-entend que, d'une manière ou d'une autre, Israël, directement ou par l'intermédiaire des Etats-Unis, a reconfirmé *son intention, en fin de négociation,* de se retirer complètement du plateau du Golan, c'est-à-dire, aux yeux de Damas, de revenir aux frontières du 4 juin 1967, en échange d'une normalisation totale avec la Syrie.

### RÉÉQUILIBRAGE

S'agissant des arrangements de sécurité – un des aspects de la négociation –, rien de substantiel, laisse-t-on entendre, n'a vraiment changé mais, a précisé M. Charah, *« l'accord prévoit des arrangements de sécurité symétriques et égaux ».* En réalité, le principe, affirmé à plusieurs reprises et notamment lors de sa visite, le 27 octobre 1994, à Damas par le président Bill Clinton, de la nécessité que la sécurité de l'un ne se fasse pas aux dépens de celle de l'autre a été réaffirmé. A partir de là, l'épineuse question de la symétrie géographique des zones démilitarisées peut se négocier. La *Syrie pourrait, par exemple,* accepter une certaine distorsion géographique, à condition que celle-ci soit compensée, dans le plan de sécurité global, par des moyens ou garanties supplémentaires à définir.

Une chose est sûre et va dans le sens réclamé par Damas : depuis la conférence de Madrid, le déblocage *des discussions signifie* un plus grand engagement américain à la fois dans la négociation et peut-être dans la définition des garanties. Davantage peut-être – à ce stade – qu'un réel déblocage syro-israélien, la reprise du dialogue *semble due à un rééquilibrage* en faveur de la Syrie de la position américaine. Sur les quatre points des arrangements de sécurité – démilitarisation, stations d'alertes avancées, échanges de données militaires et redéploiement des *troupes – déjà discutés en détail,* en mars, entre le président syrien Hafez El Assad et le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, des progrès ont déjà été faits, mais tout, dit-on, peut être remis en question en fonction des autres volets de la négociation.

M. Ross qui devrait, lors de sa visite, prévue la semaine prochaine, faire des navettes entre Damas et Jérusalem, cherchera sans doute à *préciser encore tout ce qui peut* l'être avant les négociations entre experts militaires, fin juin, à Washington. Celles-ci, qui pourraient durer de deux à trois mois, ne devraient pas immédiatement engager les deux chefs d'état-major. M. Christopher, qui emboîtera le pas à M. Ross, cherchera sans doute à donner une nouvelle impulsion au processus de paix tant l'administration Clinton est impatiente *d'inscrire à son actif* un succès diplomatique.

Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, et le président Clinton ont *en vue, chacun et à peu près au* même moment, une échéance électorale pour laquelle ils ont besoin de marquer des points. Cette situation permet, d'une certaine manière, à la Syrie de voir venir même si l'on calcule, à Damas, les éventuelles *difficultés qui* pourraient surgir d'une victoire du Likoud en Israël et des républicains aux Etats-Unis. Quoi qu'il en soit, les négociations seront d'autant plus longues et ardues que Damas n'entend rien signer avant que tout soit réglé *dans les moindres détails.*

*Françoise Chipaux*

■ **Israël prépare une loi pour un référendum** *sur le Golan. Le* ministre israélien de la justice, David Libaï, a chargé un groupe de juristes de préparer un projet de loi en vue d'un référendum sur l'avenir du plateau du Golan, annexé en 1981, a-t-on appris, mardi 30 *mai, de source officielle.* L'adjoint du conseiller juridique du gouvernement, Schlomo Guberman, a été nommé à la tête de cette équipe d'experts dont les travaux devront être approuvés par la commission ministérielle des lois avant d'être soumis au Parlement. Le premier ministre s'est de nouveau engagé, lundi 29 mai, à soumettre à l'approbation de ses concitoyens un projet de traité de *paix avec la Syrie et de ne procé*der à aucun retrait du Golan avant un accord global. – *(AFP.)*

# L'ex-gouvernement du Rwanda préparerait une contre-attaque

**LES RESPONSABLES DU GÉNOCIDE RWANDAIS** se prépareraient à lancer une offensive au *Rwanda avec l'aide de la France, du Zaïre et de* l'Afrique du Sud, selon un rapport publié, lundi 29 mai à Washington, par l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch. Etabli au terme d'une enquête de quatre mois sur le terrain, le rapport précise que l'ancien gouvernement et l'ex-armée ont remis sur pied leurs infrastructures militaires et créé une force d'intervention de 50 000 hommes dans une dizaine de camps de réfugiés, essentiellement situés dans l'est du Zaïre. L'ONG américaine estime que les forces françaises continuent d'entraîner en République Centrafricaine des responsables de l'ancienne armée rwandaise et leur procurent des armes par le biais d'intermédiaires. – *(AFP, Reuter.)*

# Une pénurie de papier empêche la parution des journaux algériens

**DEPUIS MARDI 30 MAI,** la parution de la plupart des journaux algériens est suspendue en raison d'une pénurie de papier. Deux imprimeries contrôlées par l'Etat impriment les journaux et se chargent de les approvisionner en papier. L'une des usines est en rupture de stock depuis samedi, ce qui a déjà empêché la parution de sept quotidiens. L'autre imprimerie connaît le même sort. Les deux quotidiens gouvernementaux *El Moudjahid* et *El Chaab devraient toutefois continuer leur parution et tous les journaux de*vraient être de nouveau en kiosques samedi 3 juin. Réunis, lundi à Paris, sous l'égide de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, plusieurs éditeurs algériens se sont plaints des contraintes économiques que faisait peser sur leurs entreprises le gouvernement, qui contrôle impression et publicité.

### EUROPE

■ **ALLEMAGNE : l'ancien ministre de l'économie Jürgen Möllemann** a décidé, lundi 29 mai, de se porter candidat à la présidence du Parti libéral (FDP) au prochain congrès du parti en juin. A la suite d'une série de déroutes électorales, l'actuel président du FDP, le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, a annoncé il y a dix jours qu'il ne se représenterait plus. La direction a alors annoncé son soutien à la candidature de l'actuel vice-*président du parti, Wolfgang Gerhardt.* – *(AFP.)*

■ **L'Union chrétienne-démocrate (CDU)** du chancelier Helmut Kohl entend interdire d'ici à l'an 2000 tous les véhicules sans pot catalytique, a indiqué le secrétaire général du parti, Peter Hintze, lundi 29 mai à Bonn. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'Union européenne a décidé, lundi 29 mai, de maintenir le** gel de l'accord intérimaire avec la Russie, tout en constatant que des progrès ont été accomplis par Moscou à propos du conflit en Tchétchénie. La *signature de l'accord commercial entre l'UE et la Russie est bloquée depuis* plusieurs mois par les Quinze en raison de la guerre en Tchetchénie. Celui-ci permettrait la mise en œuvre du volet commercial de l'accord de partenariat signé entre l'Union et le président russe Boris Eltsine en juin 1994, lors du sommet européen de Corfou (Grèce). – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : une tentative des forces russes de s'emparer de Ser**jen-Iourt, un bastion des indépendantistes tchétchènes dans le sud-est du pays, a été repoussée dimanche 28 mai. Le village, une position-clé sur la route qui mène au quartier général des forces tchétchènes de Vedeno, ré*siste aux assauts des Russes depuis deux mois. Presque entièrement détruit,* Serjen-Iourt était de nouveau la cible, lundi, de multiples raids de l'aviation russe. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : le procès de 72 anciens policiers de souche albanaise du Kosovo,** accusés de menées sécessionnistes, s'est ouvert, lundi 29 mai, à Pristina, chef-lieu de cette province du sud de la Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais. Plus de 200 Albanais de souche ont été arrêtés pour les mêmes motifs *depuis la fin de 1994. Seize d'entre eux ont été condamnés,* fin avril, à des peines de un à six ans de prison. – *(AFP.)*

### AFRIQUE

**SÉNÉGAL : les corps trouvés dans les tombes** près du village d'Efok, en Casamance, ne sont pas ceux des quatre Français portés disparus depuis près de deux mois. Les tombes avaient été découvertes à partir de témoi*gnages de Casamançais qui avaient permis de retrouver, à 200 mètres d'un* camp de militaires sénégalais, le véhicule utilisé par les touristes français. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : des réservistes de l'armée** seront rappelés sous les drapeaux, à partir du jeudi 1er juin, pour participer à la sécurité de l'élection présidentielle prévue avant la fin de l'année, a annoncé, lundi, un décret présidentiel publié au *Journal officiel.* Le conseil des ministres a adopté, la semaine dernière, un avant-projet de révision électorale et la présidence d'Etat a invité plusieurs partis à des *« rencontres bilatérales »* pour discuter de cette élection. – *(AFP.)*

### ASIE

■ **INDE : le gouvernement a décidé, lundi 29 mai, de prolonger de six** mois le mandat d'administration directe qu'il exerce sur l'Etat du Cachemire et qui vient à échéance le 17 juillet. Cette décision fait suite à un avertissement de la commission électorale estimant irréaliste le projet initial de New Delhi d'organiser avant cette date butoir des élections dans cet Etat déchiré par une insurrection séparatiste musulmane. Selon le quotidien *Times of India,* le scrutin pourrait avoir lieu à l'automne. – *(AFP.)*

■ **Le chef d'un parti extrémiste hindou** qui dirige l'Etat du Maharashtra depuis le mois de mars a avoué son admiration pour Hitler, a rapporté, lundi 29 mai, la presse indienne. Bal Thackeray, chef du Shiv Shena, a estimé que l'Inde avait *« besoin d'un Hitler agressif ». « Hitler était déterminé à éradiquer la corruption d'Allemagne,* a-t-il ajouté. *Il a vécu pour cet idéal. »* – *(AFP.)*

# Les désordres monétaires bloquent l'Europe verte

**BRUXELLES.** Constatant leur incapacité de parvenir à un accord, les ministres de l'agriculture des Quinze sont convenus, lundi à Bruxelles, de renvoyer à leur prochain conseil les décisions à prendre pour remédier aux distorsions monétaires qui ont faussé ces dernières semaines les mécanismes de l'Europe verte. *La* réévaluation des taux verts des monnaies européennes (taux de conversion en monnaies nationales des montants des primes et aides exprimés en écus) a été suspendue. La présidence française, exercée pour la première fois par le nouveau ministre Philippe Vasseur, a proposé de convoquer le prochain conseil dès le 19 juin pour forcer la décision. – *(AFP.)*

■ ***UNION EUROPÉENNE/JAPON : dans une déclaration publiée lundi*** à Bruxelles, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'UE a exigé la levée d'une série d'obstacles qui *« entravent les exportations au Japon tout comme le développement des investissements ».* Les Quinze ont cependant rappelé leur attachement au règlement des différends commerciaux dans le cadre de l'OMC et condamné les mesures unilatérales américaines contre les importations de voitures de luxe japonaises. Une rencontre au sommet entre l'Europe et le Japon doit avoir lieu le 19 juin à Paris. – *(AFP.)*

■ **JAPON : le chômage a atteint en avril 3,2 %** de la population active japonaise, un niveau qu'il n'avait jamais atteint depuis l'établissement de statistiques sur le sujet, en 1953, a indiqué, mardi 30 mai, l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. Par ailleurs, les ventes au détail ont *diminué de 1,7 % en avril par rapport au même mois de 1994. C'est le cin*quième mois consécutif de baisse. – *(AFP.)*

*(Publicité)*

# La FHF

à

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame le Ministre de la Santé et de l'Assurance Maladie,

La protection sociale et le système de santé ont été au cœur de la campagne présidentielle.
L'hôpital apparaît dans ce cadre comme un enjeu majeur.
L'heure des promesses est révolue.
Il est temps d'agir !

## FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

**Vous vous êtes engagés à :**

**1** Réformer et harmoniser le financement des établissements de santé sur la base de contrats d'objectifs

**La Fédération Hospitalière de France propose :**

- la mise en œuvre, par établissement, et par service, de budgets par objectifs négociés, dont l'expérimentation, depuis deux ans, a démontré la fiabilité et la possibilité de généralisation à l'ensemble des établissements de soins.
Ses modalités, immédiatement applicables, permettent :
  - . de lier l'allocation de ressources à l'évolution réelle de l'activité médicale ;
  - . de réduire, sur des bases objectives, les inégalités de moyens entre établissements ;
  - . de promouvoir une politique d'intéressement, condition essentielle de toute participation.

Seule une démarche contractuelle de ce type permettra de concilier l'amélioration de la qualité des soins avec la nécessaire maîtrise des dépenses de santé.

**2** Tenir compte des revendications du personnel non-médical, dans un objectif de meilleure responsabilisation et motivation

**La Fédération Hospitalière de France propose :**

- de restaurer le sentiment d'identité des professionnels hospitaliers.
- de valoriser les perspectives de carrières des personnels hospitaliers, notamment par la validation des acquis professionnels ;
- de développer la formation continue dans une optique d'adaptation à l'emploi et de promotion professionnelle ;
- d'améliorer les conditions de travail en garantissant des effectifs adaptés à la charge de travail et en favorisant une gestion participative.




**6** Concilier planification sanitaire et sociale et aménagement du territoire en concertation avec les professionnels de santé et les élus locaux

**La Fédération Hospitalière de France propose :**

- la constitution de réseaux coordonnés de soins, fondés sur la complémentarité des équipements et la coopération des structures, publiques et privées, dans le respect de l'autonomie juridique des établissements, seule voie possible de restructuration, pour garantir une juste prise en charge des besoins de la population et la sécurité des malade.

**3** Améliorer le fonctionnement médical de l'hôpital

**La Fédération Hospitalière de France propose :**

- de remédicaliser les Hôpitaux Généraux en particulier ;
- de rendre plus attractifs les emplois hospitaliers par une revalorisation des statuts, notamment par une amélioration de la rémunération en début de carrière, afin de garantir une meilleure permanence des soins ;
- de renforcer la coopération entre médecine hospitalière et médecine libérale, en particulier :
  - . en promouvant « l'Hôpital Local - Hôpital du praticien » y compris en milieu urbain,
  - . en développant la participation des médecins libéraux aux urgences hospitalières,
  - . en favorisant le suivi des malades hospitalisés par leur médecin traitant, notamment par la restauration de l'honoraire d'assistance opératoire.

**4** Garantir la qualité des prestations aux usagers

**La Fédération Hospitalière de France propose :**

- de renforcer l'évaluation de la qualité des soins ;
  - . en développant des indicateurs médicalisés,
  - . en adoptant des Références Médicales Hospitalières,
  - . en contractualisant les objectifs de qualité ;
- le vote d'une loi d'indemnisation de l'aléa thérapeutique.

**5** Assurer la prise en charge de la dépendance du 4ème âge

**La Fédération Hospitalière de France propose :**

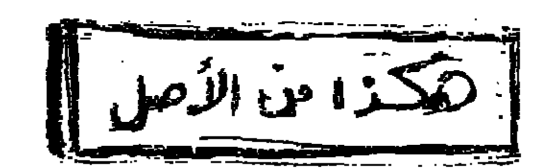
- pour les personnes âgées, la création d'une allocation dépendance compensant la perte d'autonomie et garantissant l'égalité d'accès aux soins afin d'éviter une nouvelle exclusion.

De telles réformes sont possibles.
Elles sont nécessaires à l'indispensable modernisation du Service Public Hospitalier.
Au prix d'une réelle volonté politique, elles peuvent être rapidement mises en œuvre.

**Ces réformes répondent aux attentes des professionnels de santé et des usagers**

---

La Fédération Hospitalière de France, créée en 1924, regroupe les conseils d'administration des 2300 établissements sanitaires et sociaux publics de France. Ses missions sont de représenter, défendre et promouvoir le Service Public Hospitalier.






**OBJECTIFS** Alain Juppé a achevé, lundi 29 mai, sa concertation avec les partenaires sociaux en recevant le patronat qui, en contrepartie de baisses de charges, s'est déclaré prêt à s'engager davantage en faveur de l'emploi. Jean Gandois, président du CNPF, a estimé que l'objectif du premier ministre de créer un million d'emplois en trois ans est *« ambitieux mais pas impossible »*. Le président de l'Union des artisans a parlé de 300 000 emplois ● CETTE OUVERTURE du CNPF sur des objectifs chiffrés est une rupture avec sa pratique de 1986 à 1995, quand il refusait *de s'engager sur l'emploi* au nom des entreprises. En 1984, M. Gattaz avait proposé 471 000 emplois à contraintes sociales allégées ● M. JUPPÉ a précisé que l'allocation *dépendance, mise en place à l'automne* pour environ 500 000 personnes âgées, pourrait prendre la forme d'un *« chèque autonomie »*

# Le patronat se déclare prêt à s'engager sur des créations d'emplois

## Le CNPF, la CGPME et les artisans acceptent le « donnant-donnant » d'Alain Juppé, envisageant des objectifs chiffrés d'embauches en échange d'allègements de charges

*SUR LES MARCHES* de l'hôtel Matignon, les patrons ont exprimé, *lundi 29 mai* à l'issue de leurs entretiens avec Alain Juppé, une satisfaction qui a été d'autant plus grande que la taille des entreprises qu'ils représentaient était petite. Ce sont aussi les plus « petits » qui sont allés le plus loin dans leurs promesses de coopération dans la lutte contre le chômage.

La semaine précédente, les syndicats avaient demandé au premier ministre de ne pas faire de cadeaux aux chefs d'entreprise sans contrepartie *et sans garantie*. Reprenant la balle au bond le 28 mai sur TF 1, *M. Juppé s'était déclaré prêt à aller*, pour les baisses de charges, au-delà du contrat initiative-emploi (CIE) pour les chômeurs longue durée et du contrat d'accès à l'emploi (CAE) pour les jeunes, pour lesquels des abattements de charges sont prévus, à condition que les patrons fassent des gestes pour l'emploi. *« Donnant-donnant »*, leur avait-il lancé.

Dans un ballet bien réglé, les patrons ont donc accepté le marché du premier ministre, mais avec des nuances de style. Faisant état d'un *« large accord »* avec les projets gouvernementaux, le président du CNPF, Jean Gandois, a déclaré : *« Nous sommes prêts à nous mobiliser dans les domaines qui concernent les jeunes, les chômeurs de longue durée, et d'une manière générale dans tout ce qui peut créer de nouveaux emplois. »* Certes, l'emploi *« ne se décrète pas »*, mais *« le patronat peut prendre des engagements d'objectifs avec un suivi de ces objectifs »*. M. Gandois préfère le terme d'*« objectifs »* à celui d'engagements. *« Nous allons les proposer au gouvernement*, a-t-il poursuivi, *et ils seront chiffrés, parce que des objectifs qui ne sont pas chiffrés ne sont pas des objectifs. »* Interrogé sur celui de M. Juppé de créer un million d'emplois en trois ans, il l'a jugé *« ambitieux, mais pas impossible »*.

Avec Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), l'enthousiasme est monté d'un cran, M. Juppé ayant accepté un plan pour les PME avant la fin de l'année. *« Nous sommes d'accord sur l'expression un petit peu désobligeante du premier ministre sur le « donnant-donnant »*, a-t-il affirmé. *Quand il y a mise en œuvre de l'argent public, il est normal que les patrons s'engagent. »* M. Rebuffel a donc promis que les CIE ne se traduiraient pas par un remplacement des salariés en place par des chômeurs moins coûteux, mais il n'a pas voulu donner d'objectifs chiffrés d'embauche dans les PME : *« Ce serait démagogique. »*

### BAISSES SIMPLES ET CIBLÉES

La gratitude à l'égard du premier ministre de Daniel Giron, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), qui représente les entreprises employant moins de quinze salariés, n'était pas moins perceptible. Il a été touché par la priorité donnée par M. Juppé à la défense de la toute petite entreprise, par sa promesse de la protéger des distorsions de concurrence : *« Si les mesures spécifiques demandées par nos métiers sont honorées, nous pourrions répondre par la prise en charge de 300 000 emplois. »* Selon Robert Buguet, représentant les artisans du bâtiment, le premier ministre a pris *« un engagement pour le logement, car il est conscient qu'il faut un nouveau plan en la matière »* qui aille plus loin que les 20 000 logements annoncés pour les plus démunis.

Si leurs engagements ont été plus ou moins précis, les patrons campent avec une belle unanimité à propos des salaires sur une position dont ils ne démordront pas : d'accord pour une augmentation du SMIC à hauteur de 3,9 %, d'accord pour promettre de créer des emplois, mais il n'est pas question d'alourdir la masse salariale. Le premier ministre est donc invité à abaisser les charges sur les plus bas salaires (1,2 ou 1,4 fois le SMIC, a dit M. Rebuffel) pour compenser l'inévitable renchérissement du coût salarial global, dont M. Gandois a pris la peine de rappeler qu'il était *« un obstacle à l'emploi dans ce pays »*.

Au moins dans la forme, Matignon semble satisfait de cette prise de contact avec les partenaires sociaux. C'est l'impression que M. Juppé a donné, lundi après-midi, en faisant un rapide bilan et en réaffirmant que les allègements de charges seraient intégrés dans le collectif budgétaire à la fin juin, si les contreparties en termes d'emploi ont *« pris tournure »* d'ici là. *« C'est la discussion qui s'engage dans les quinze jours qui viennent qui permettra de répondre aux questions que l'on se pose »*, a insisté M. Juppé à destination des patrons.

*Le chef du gouvernement* a souligné que les allègements de *charges seraient simples et ciblés*. La simplicité résiderait dans l'absence de formulaires supplémentaires pour assurer le contrôle des engagements pris – le suivi pourrait se faire par l'intermédiaire des déclarations trimestrielles d'effectifs – et le ciblage se ferait *« en faveur des emplois peu qualifiés »* que l'on trouve en grand nombre dans les *« PME »*. Pendant la campagne, Jacques Chirac n'a eu de cesse de dénoncer *« l'impôt formulaire »* qui, selon lui, accable les patrons de PME. Ainsi, M. Juppé envisage *« un système d'engagement mutuel avec des rendez-vous d'évaluation permettant de s'assurer que les objectifs* [de créations d'emplois] *seront bien atteints »*.

Une des difficultés, pour les experts du premier ministre, va être de déterminer le seuil d'effectifs à partir duquel les mesures d'allègements de charges pourraient intervenir. Si, dans l'architecture chiraquienne, les grandes unités de production traditionnelles ne sont *pas les cibles privilégiées des différentes formes d'aide à l'emploi*, il reste que le *« maçon »* de Matignon va devoir fixer précisément la taille des entreprises concernées par le traitement économique du chômage et qui feront donc l'objet, *a posteriori*, de mesures de contrôle. Cela ne sera pas l'exercice le moins délicat.

***Olivier Biffaud et Alain Faujas***

# Un calendrier serré jusqu'à l'automne

LES ACTEURS SOCIAUX d'un côté, le gouvernement de l'autre se sont fixé sur l'emploi, d'ici à la fin de l'*été*, un calendrier plutôt chargé. Le 14 juin, le CNPF et les confédérations CFDT, CGT, FO, CFTC et CFE-CGC se rencontreront pour la seconde fois au sommet, pour établir un bilan de mi-parcours sur les négociations organisées depuis la réunion du 28 février. Les conclusions des groupes de travail sur les jeunes et l'articulation entre *les différents* niveaux de négociations (*interprofessionnel, branche ou entreprise*) seront rendues publiques. Ils poursuivront aussi la négociation sur l'emploi qui piétine et ne traite, pour le moment, que des heures supplémentaires et de l'organisation du temps de travail. Logiquement, deux nouveaux thèmes devraient surgir au cours des discussions : les *« objectifs chiffrés en termes de créations d'emplois »* auxquels Jean Gandois s'est engagé au nom du CNPF, et la définition des contours du contrat d'accès à l'emploi (CAE), qui va venir en relais des formations en alternance.

### LE RELÈVEMENT DU SMIC

*Le gouvernement* a annoncé qu'il présenterait, après les élections municipales, son collectif budgétaire qui précisera le financement du contrat initiative-emploi (CIE) et du CAE. Ces deux nouvelles formules – le CIE concerne les 1,2 million de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE et le CAE est destiné à 691 000 jeunes chômeurs – seront soumises au Parlement, courant juillet. Le CIE prévoit une exonération totale des charges patronales et une prime de 2 000 francs pour l'embauche d'un chômeur de longue durée. La rémunération du CAE ne sera pas inférieure au SMIC.

Lors de la commission nationale de la négociation collective, fin juin, les partenaires sociaux discuteront de la revalorisation du SMIC au 1er juillet, qui sera, selon M. Juppé, *« d'un pourcentage significatif qui pourrait aller jusqu'au double de l'obligation légale »*. On indique à Matignon que ce relèvement du salaire minimum devrait osciller entre 3,5 % et 4 %, Marc Blondel, secrétaire général de FO, ayant assuré qu'il serait *« de 4 % »*. Les retraités du régime général auront aussi droit à un *« ajustement »* au 1er juillet, dont le montant n'a pas encore été fixé.

***A. B.-M.***

# La mobilisation à géométrie variable du CNPF

EN UN DEMI-SIÈCLE d'histoire, le CNPF a adopté une attitude à géométrie variable sur les engagements qu'il était prêt à souscrire en faveur de l'emploi, en échange d'allègements de charges. Un débat qui a révélé la capacité – ou la volonté – du président du CNPF de jouer son rôle de *« patron des patrons »*, en s'engageant au nom des entreprises sur un domaine relevant aussi directement de leurs compétences, ou au contraire de n'être que leur porte-parole et de rester sur l'Aventin, en rappelant, comme François Perigot, que le président du patronat *« n'est pas propriétaire des entreprises françaises »*.

*Président de 1972 à 1981*, François Ceyrac a recouru aux deux registres. *En mai 1977*, il n'hésitait pas à admonester les employeurs en termes rudes : *« L'expansion ne suffit pas, à elle seule, à vaincre le chômage. Il y faut encore des actions volontaristes de la part des chefs d'entreprise, qui n'embauchent pas autant qu'ils le pourraient. »* Au même moment, le CNPF s'engageait totalement dans les pactes pour l'emploi des jeunes qui, lancés par Raymond Barre de 1977 à 1980, puis adaptés par les socialistes, visaient à insérer des jeunes en entreprise sous forme de stages de formation pouvant déboucher sur un emploi. Le patronat reprenait ou dépassait les objectifs chiffrés du gouvernement, en mobilisant au maximum ses relais locaux. Le *12 mai 1977*, par exemple, le CNPF se donnait l'objectif de créer 300 000 *postes de travail avant* le 31 décembre pour les jeunes. Et le 31 janvier 1978, triomphant, il annonçait 501 000 postes (dont 225 000 embauches), les trois pactes suivants ayant ensuite donné des résultats moins flatteurs.

### LE PARI DES « ENCAS »

Le 3 juillet 1984, Yvon Gattaz qui, élu président du CNPF en décembre 1981, voulait incarner le *« parti des entreprises »*, avait défrayé la chronique en proposant la création, sur dix-huit mois, de 471 000 « emplois nouveaux à contraintes allégées » (Encas), 367 000 résultant de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. La proposition, fondée sur l'exonération de contraintes sociales, tenait du pari mais le sondage d'une société d'études en avait solennisé les engagements. Même s'il y vit une réussite de sa démonstration, le retour d'une croissance créatrice d'emplois de 1987 à 1990 évita à M. Gattaz de compter les emplois directement issus de la suppression de l'autorisation de licenciement. Pour faire oublier la mauvaise image de ce pari sur les vertus de la flexibilité, le CNPF abandonna les engagements chiffrés.

C'est de ce refus qu'est né le grand malentendu entre Edouard Balladur et le CNPF. En avril 1993, M. Perigot, alors président, se déclare disposé à *« tout faire pour éviter les licenciements »* et invite les entreprises à *« être à l'affût de toute possibilité d'embauche »*. Mais il rejette tout *« donnant-donnant »* : *« Ce que je n'accepterai pas, c'est si on me dit : si on baisse les cotisations familiales, est-ce que vous recrutez 400 000 personnes ? »* M. Perigot donne un objectif chiffré – 200 000 – à sa campagne *« cap sur l'avenir »* pour l'apprentissage et la formation en alternance des jeunes mais juge *« impensable et impossible »* de s'engager au nom des entreprises sur les effectifs. *« J'ai refusé*, explique-t-il le 13 juillet 1994 au *Monde*, *de passer avec le gouvernement et l'opinion le contrat* « on baisse les charges, on embauche », *car ce n'est qu'une conséquence indirecte. Lorsque l'activité économique repartira, les embauches reviendront. »*

Avant d'être élu président du CNPF, le 13 décembre 1994, Jean Gandois avait déjà rompu, au nom de *« l'entreprise citoyenne »*, avec cette attitude jugée frileuse : *« Dans un système d'économie de marché, l'emploi ne se décrète pas. Si on prend des mesures pour diminuer le coût salarial de certaines catégories d'entreprise, c'est qu'on en escompte un effet de levier favorisant l'initiative des entreprises pour l'emploi. Le patronat ne peut pas contester une certaine réversibilité d'une méthode qui n'aurait pas fait ses preuves. »* L'*« obligation morale de résultats »* dont parlait alors M. Gandois, qui refuse pourtant d'être *« le patron des patrons »*, ouvrait déjà la voie à des engagements sur l'emploi pour les entreprises, voire à des objectifs chiffrés en échange d'une baisse des charges.

***Michel Noblecourt***

# Le gouvernement prépare un « chèque-autonomie » pour les personnes âgées dépendantes

LE PREMIER MINISTRE a précisé, dimanche 28 mai sur TF 1, que l'allocation pour les personnes âgées dépendantes, qui sera mise en place *« dès l'automne »*, pourrait prendre la forme d'un *« chèque-autonomie »*, qui permettrait à environ 500 000 personnes âgées de payer les services d'*« une aide à domicile, une aide ménagère, une aide médicale »*. *« On ferait d'une pierre deux coups : humaniser la situation des personnes âgées et vraisemblablement créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois »*, a souligné Alain Juppé. Cette réforme sera menée *par Colette Codaccioni, ministre* de la solidarité entre les générations, qui va consulter syndicats, associations et présidents de conseils généraux.

Ces dernières années, tous les rapports (Braun, Boulard, Schopflin) ont conclu que la situation actuelle ne pouvait plus durer. Alors que l'on compte environ 550 000 personnes âgées qui devraient bénéficier d'une prestation dépendance, 180 000 seulement perçoivent l'allocation compensatrice versée par les départements pour l'emploi d'une tierce personne (2 400 francs par mois en moyenne). Actuellement, l'attribution de l'allocation est d'autant plus sélective qu'elle pèse de plus en plus lourd dans le budget social des départements. Au total, les conseils généraux consacrent plus de 11 milliards de francs à l'aide sociale aux personnes âgées, et ce budget est *en croissance* très rapide. Avec le vieillissement de la population, la France comptera six millions de plus de soixante-quinze ans en 2020. De plus, certains départements refusent l'allocation compensatrice aux personnes hébergées en institution, au mépris de la loi de 1975. Le Conseil d'Etat a condamné le conseil général de l'Yonne à la verser à une pensionnaire d'une maison de retraite (*Le Monde* du 8 mai 1995). Or, M. Chirac s'est engagé à ce que la nouvelle allocation soit versée indistinctement aux personnes vivant à domicile ou en institution.

Sur la question cruciale du financement, *M. Juppé a précisé que les* sommes qui compléteront les budgets actuels des départements et des caisses d'assurance-vieillesse *« reposeront sur la communauté nationale tout entière »*. La réforme devrait être financée par l'impôt. Mais les retraités seront-ils exonérés d'un effort supplémentaire sous la forme d'un relèvement de leur cotisation maladie, envisagé par Mme Veil, alors qu'ils participent quatre fois moins que les actifs au financement de l'assurance-maladie et seront les premiers bénéficiaires de cette allocation ? *Leurs* associations y sont prêtes si la réforme ne pèse pas uniquement sur les personnes âgées. Des questions demeurent : que deviendra l'expérimentation menée dans douze départements (prestation de 4 300 francs au maximum) ? Qui – conseils généraux, Sécurité sociale ou Etat – gérera le dispositif et combien générera-t-il d'emplois ?

*S'appuyant* probablement sur une estimation de l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (Odas), M. Juppé a avancé le chiffre de 50 000. Le gouvernement s'oriente vers une formule où la prestation serait le plus souvent versée en nature, obligeant ses bénéficiaires à recourir à des aides à domicile. *L'allocation* compensatrice actuelle est parfois détournée de son objectif initial, certains départements n'assurant pas de véritable contrôle de son utilisation. *« La solvabilisation n'est pas tout »*, nuance Jean-Louis Sanchez, délégué général de l'Odas. *« L'enquête approfondie que nous avons menée auprès de 3 000 foyers montre que la qualité du service est essentielle. Si on l'obtient, on devrait aller bien au-delà de 50 000 emplois créés. »*

***Jean-Michel Bezat***

### *Vingt ans de polémique en Allemagne*

**La polémique a duré près de vingt ans, mais les Allemands ont fini par créer une allocation-dépendance obligatoire. L'accord passé en mars 1994 entre les sociaux-démocrates (SPD) et le parti du chancelier Helmut Kohl, la CDU, prévoit que cette prestation est financée par la suppression d'un jour férié et un prélèvement de 1 % sur les salaires (à partir du 1er janvier 1995).**

**Les quelque 90 milliards de francs ainsi collectés couvrent les dépenses de soins des 1,6 million de personnes âgées dépendantes. Le coût moyen, pour chaque salarié, est d'environ 500 marks par an (environ 1 700 francs). L'allocation varie entre 2 250 francs et 12 000 francs par mois (dans les cas exceptionnels) et doit favoriser le maintien à domicile de ses bénéficiaires. Les entreprises ne financent pas le dispositif, ce qui n'a pas empêché le patronat d'être très critique et de se prononcer pour une assurance volontaire et privée.**

# L'attentat en Corse-du-Sud serait un règlement de comptes entre nationalistes

## La famille de la victime refuse que certaines organisations, qualifiées de « collectifs porteurs de mort », soient présentes aux obsèques

**AJACCIO**
*de notre correspondant*

*Il ne fait aucun doute pour les* enquêteurs que l'attentat qui a coûté la vie à Stéphane Gallo, trente ans, lundi matin 29 mai à Ajaccio (*Le Monde* du 30 mai), visait essentiellement François Santoni, trente-cinq ans, l'un des dirigeants les plus en vue d'A Cuncolta Naziunalista, mouvement proche du FLNC-« canal historique ». François Santoni figure en deuxième position sur la liste des candicats d'A Cuncolta aux élections municipales d'Ajaccio.

Selon les policiers, Stéphane Gallo – candidat sur la même liste – était, avec Jules Massa, l'un de ceux qui assuraient la protection de François Santoni. Stéphane Gallo avait été interpellé en mars 1994 avec le commando arrêté en flagrant délit à Sperone, près de Bonifacio, incarcéré à Paris et remis en liberté en décembre. Quant à Jules Massa, il avait été arrêté le 19 mai pour port d'arme de première catégorie et condamné à six mois de prison dont quatre avec sursis.

Au lendemain de son interpellation, le FLNC-« canal historique » avait mitraillé la préfecture de police et un fourgon de CRS. L'organisation clandestine avait affirmé que le quadrillage policier d'Ajaccio avait pour objectif *« une répression antinationaliste sournoise »*. Elle répondait à la décision, annoncée par le préfet délégué à la sécurité, Jean-Pierre Lacave, d'entamer *« une guerre sans merci en vue de neutraliser le maximum d'armes détenues illégalement »*. Les autorités estiment en effet que l'importance de la criminalité est due, pour une très large part, à la fréquence du port d'armes. Huit dirigeants ou militants nationalistes ont été visés depuis le début de 1994, dont six ont été mortellement blessés. L'embuscade au cours de laquelle François Santoni a été touché à la main avait été dressée à mi-chemin entre Ajaccio et Mezzavia, sur la route de Calvi. Stéphane Gallo pilotait la moto, sur le tansad de laquelle avait pris place François Santoni. Les obsèques de Stéphane Gallo auront lieu mercredi après-midi à Ajaccio.

Un communiqué de la famille publié mardi *« demande que lors de l'hommage qui sera rendu à Stéphane ne soient présents que ses véritables amis »* et indique que *« cette précision exclut tous ceux qui, depuis des mois, déversent des torrents de boue et de haine sur la lutte de Stéphane, en particulier les responsables du MPA, de l'ANC, de l'UPC* [Union du peuple corse] *et autres collectifs porteurs de mort »*.

**Paul Silvani**

# Aux frontières de la délinquance

**BASTIA**
*de notre correspondant*

Les policiers qui enquêtent sur l'attentat de lundi en Corse-du-Sud semblent s'intéresser plus particulièrement à l'hypothèse d'un règlement de comptes lié à la dégradation des relations entre militants concurrents de la mouvance nationaliste clandestine insulaire. Selon certains observateurs, les victimes de la fusillade de Mezzavia pourraient avoir été placés – directement ou non – au centre d'une lutte d'influences entre organisations clandestines désireuses de contrôler certaines opérations immobilières touristiques et même certains établissements de nuit, voire d'y dénoncer certains trafics de drogue.

ANALYSE

Si elle est difficile à démontrer, cette stratégie « affairiste » se développe depuis plusieurs mois en Corse-du-Sud, à l'instigation, notamment, selon certaines accusations, du FLNC-Canal-habituel, proche du Mouvement pour l'autodétermination (MPA). La récente accession à la présidence de la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud de Gilbert Casanova, militant du MPA, a incité le FLNC-Canal-historique à réagir en tentant d'occuper le terrain dans des secteurs où son concurrent du Canal-habituel semblait bien implanté.

Les anathèmes, accusations et menaces directes par voie de conférences de presse ont produit un double effet : elles ont crispé davantage encore les tensions entre militants nationalistes ; elles ont aussi accentué la surenchère autour des contacts « discrets » que le précédent gouvernement entretenait, par l'intermédiaire de Charles Pasqua, avec chacune des organisations clandestines, afin de parvenir à désarmer les clandestins, tout en orientant vers le terrain de la légalité leurs activités.

L'échec de cette stratégie montre qu'aujourd'hui un peu plus qu'hier, la revendication nationaliste quitte le terrain politique pour s'installer aux frontières de la délinquance. Le racket sur l'immobilier touristique, les luttes d'influence sur le monde des boîtes de nuit semblent quelquefois l'emporter sur l'idéal de la revendication identitaire.

**Michel Codaccioni**



# Jean-François Mancel prépare les assises du RPR à l'automne

## Le nouveau secrétaire général compose son équipe avec Alain Juppé

**Secrétaire général du RPR depuis le 24 mai, Jean-François Mancel devait remettre, mardi 30 mai, à Alain Juppé ses propositions pour la direction du mouvement. Celle-ci devrait être désignée avant la fin de la semaine par le président par intérim du RPR. La nouvelle équipe aura pour tâche de préparer les assises d'automne.**

**LE NOUVEAU** secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, député et président du conseil général de l'Oise, sait par avance ce qui l'attend. D'abord chargé de mission, puis délégué national, enfin secrétaire général adjoint, il est au cœur de l'appareil du RPR depuis 1979, c'est-à-dire qu'il a accompli l'essentiel de sa carrière dans un parti d'opposition. *Le voici aux prises avec « les inconvénients éventuels d'un parti majoritaire, dont le président-fondateur est à l'Elysée et le président en titre à l'hôtel Matignon »*.

M. Mancel croit, comme le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, l'avait dit, le 28 mai, à « L'heure de vérité », sur France 2, que *« le temps des godillots est terminé »*.

**TRAVAUX PRATIQUES**

*« Les mentalités ont évolué*, précise-t-il, *même s'il n'y a rien de désobligeant à soutenir des hommes et une politique auxquels nous croyons. Il y a même quelque chose d'enthousiasmant à pouvoir passer, enfin, aux travaux pratiques. »* M. Mancel assigne deux tâches primordiales au mouvement néogaulliste : expliquer la politique du gouvernement et être à l'écoute des Français. Pour l'heure, le nouveau secrétaire général s'emploie surtout à reconstituer une équipe de direction, au sein du RPR, avec quelques-uns des principaux soutiens de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, ceux du moins qui, comme lui, n'ont pas trouvé place au gouvernement : les députés Pierre Bédier (Yvelines), Philippe Briand (Indre-et-Loire), Frédéric de Saint-Sernin (Dordogne). Il lui revient de soumettre ses propositions au président par intérim du RPR, Alain Juppé, qui procédera aux nominations.

Le député de l'Oise distingue, aussi, deux échéances pour l'avenir. La première concerne la préparation des prochaines assises du mouvement, prévues à l'automne, préparation qui s'achèvera, sur le plan local, dès la mi-juillet par l'élection des secrétaires de circonscription.

Le second rendez-vous est celui des élections cantonales, régionales et, surtout, législatives de 1998, pour lesquelles M. Mancel souhaite engager *« un travail de fond dans la formation des candidats »*.

Enfin, l'ancien délégué général chargé de la décentralisation et des élus locaux a repris *in extremis* le dossier des prochaines élections municipales. Au dernier « pointage », la majorité se présentera unie dans deux cent quarante-huit villes de plus de trente mille habitants. *Les têtes de liste reviendront* au RPR dans cent vingt-quatre cas, à l'UDF dans cent onze autres et à treize « divers droite ».

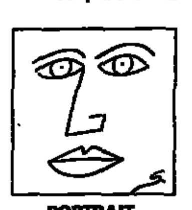
**DOUZE « PRIMAIRES »**

Il subsiste douze « primaires » : Béziers (Hérault), Boulogne-Billancourt, Courbevoie, Meudon (Hauts-de-Seine), Cannes et Grasse (Alpes-Maritimes), Forbach (Moselle), Grenoble (Isère), Hyères (Var), Lisieux (Calvados), Narbonne (Aude) et Sartrouville (Yvelines). Aucune investiture ne devrait être accordée dans cinq villes : Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Valenciennes (Nord), Chaumont (Yonne), Vierzon (Cher) et Meaux (Seine-et-Marne). Une quinzaine d'autres, parmi lesquelles Auxerre (Yonne), Mulhouse (Haut-Rhin), Guéret (Creuse), Antibes (Alpes-Maritimes), Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), Romorantin (Loir-et-Cher), font encore l'objet d'ultimes négociations.

**J.-L. S.**

# *Vingt-neuf ans de gaullisme*

**TOUT PETIT,** Jean-François Mancel plongeait le doigt dans les pots de confiture, mais c'était pour apprécier la consistance de la colle de tapissier conservée dans ces bocaux et avec laquelle, à la nuit tombée, les Mancel père et fils iraient coller des affiches dans quelques coins de l'Oise. L'histoire est complaisamment rapportée par le service de presse du conseil général de ce département (*Le Monde* du 24 mai) afin d'illustrer l'évocation d'une enfance gaulliste au tout début de la Ve République.



PORTRAIT

*Nommé secrétaire général du* RPR, le 24 mai, par Alain Juppé, président par intérim du mouvement néogaulliste, Jean-François Mancel a véritablement pris possession des lieux, lundi 29 mai, au quatrième étage de l'immeuble de la rue de Lille. Dans l'ancien bureau du premier ministre, les étagères venaient d'être vidées, et Jacques Chirac a pris le temps de s'informer par téléphone de la naissance, quelques heures plus tôt, de sa nouvelle filleule, le sixième enfant de M. Mancel.

Des cinq secrétaires généraux adjoints qui entouraient M. Juppé, le député de l'Oise est le seul à n'être pas entré au gouvernement. *« Dès lors que Jean-Louis Debré était nommé au ministère de l'intérieur*, dit-il, *j'étais sans doute celui qui avait le profil le plus adapté pour participer à l'animation du mouvement. J'y ai accompli toutes les fonctions. »*

**« BRUTALITÉ »**

Peu connu du grand public, M. Mancel a en effet, à l'âge de quarante-sept ans, vingt-neuf ans d'activité politique derrière lui. Militant de l'UDR dans la circonscription de Marcel Dassault, il participe, le 30 mai 1968, à la grande manifestation de soutien au général de Gaulle sur les Champs-Elysées. En 1971, il devient adjoint au maire de Beauvais, puis, en 1978, il remporte une « primaire » face au secrétaire d'Etat à l'action sociale du gouvernement de Raymond Barre, René Lenoir – l'inventeur, en quelque sorte, du concept d'exclusion – et est élu député de l'Oise au second tour.

C'est de cette époque que date sa fidélité à M. Chirac. Auparavant, M. Mancel avait fait campagne, lors de l'élection présidentielle de 1974, pour Jacques Chaban-Delmas. Après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing et la prise de contrôle de l'UDR par M. Chirac, M. Mancel avait témoigné, dans une lettre au *Monde* (10 janvier 1975), du *« désarroi »* de cette *« armée de militants, qui s'était lancée dans l'action avec une foi égale à celle des grands combats pour le général de Gaulle* [et qui] *se trouve soudain dupée, trahie, vaincue »*. Dénonçant la *« brutalité »* de M. Chirac, il affirmait : *« L'allégeance à un homme n'est plus possible (...). C'est négliger l'essentiel que de croire que l'avenir du gaullisme se situe dans la découverte d'un nouvel homme providentiel. Il n'y en eut qu'un seul, et il est mort. »*

Elu conseiller général du canton de Noailles en 1979, M. Mancel fait son entrée à la direction du RPR en même temps que Jacques Godfrain, Michel Noir et Philippe Séguin. Dès lors, ce « politique professionnel », en détachement de la fonction publique quasiment depuis sa sortie de l'ENA en 1977 (promotion André Malraux), ne quittera plus ni l'Oise, dont il préside le conseil général depuis 1985, ni la rue de Lille.

**Jean-Louis Saux**

# L'UDF à la recherche du plus petit dénominateur commun pour la présidence de son groupe à l'Assemblée nationale

**LE GROUPE UDF** de l'Assemblée nationale devait élire, mardi 30 mai, le successeur de Charles Millon à sa présidence. Privé de ses principaux dirigeants, nommés ministres ou en attente de réélection, selon qu'ils furent chiraquiens ou balladuriens, le groupe UDF a dû rapidement convenir qu'aucun de ses membres ne s'imposait pour occuper cette fonction. Il s'est donc résolu à organiser une savante procédure de compétition interne.

Résultat : les députés sont appelés à *choisir entre dix candidats*. Huit appartiennent au Parti républicain, qui, en tant que force la plus nombreuse, revendique le droit de conserver la présidence. Jacques Blanc (Lozère), président du comité des régions de l'Union européenne, est le dernier à s'être déclaré. Il a rejoint René Beaumont (Saône-et-Loire), soutenu par l'appareil du PR, qui a mené auprès de ses collègues une campagne aussi active que Gilles de Robien (Somme), vice-président de l'Assemblée nationale, ou Claude Malhuret (Allier). François-Michel Gonnot (Oise), président de la commission de la production, a pour lui d'être regardé d'un œil bienveillant par les centristes, seconde force dans le groupe, qui ne présentent pas de candidat. Jean-François Mattéi (Bouches-du-Rhône) est soutenu par l'Amicale pour le renouveau de l'UDF, animée par des giscardiens du groupe.

Il a été rejoint dans la course par un autre député des Bouches-du-Rhône, Guy Teissier, tandis qu'Hervé Novelli (Indre-et-Loire), coordinateur des députés PR, semble trop marqué par sa proximité avec Alain Madelin pour être accepté par les autres composantes de l'UDF. Les deux derniers candidats sont André Santini (Hauts-de-Seine) et Pierre Albertini (Seine-Maritime), proche d'Hervé de Charette.

**CANDIDATURE « TERNE »**

En 1989, la désignation de Charles Millon à la tête du groupe UDF avait été le *révélateur de la* permanence du pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing au sein de la confédération libérale. L'ancien président de la République était alors parvenu à liguer une majorité de députés contre la candidature de François Léotard. Alors que les centristes, qui avaient constitué leur propre groupe de 1988 à 1993, ont réintégré la famille UDF, celle-ci est aujourd'hui dépourvue de la moindre direction.

Les députés PR, divisés entre les partisans de M. Madelin, aujourd'hui premier des ministres UDF, et de M. Léotard, replié sur Fréjus après avoir soutenu jusqu'au bout M. Balladur, éprouvent des difficultés à s'entendre. Les centristes et les petites *formations* (Parti radical, PSD, Clubs Perspectives et Réalités, Adhérents directs) ne peuvent se poser qu'en arbitres et les derniers giscardiens, égayés dans ces différentes composantes, ne comptent plus assez pour espérer peser. Compte tenu des blocages et des animosités, la prime risque d'aller à la candidature la moins ambitieuse, la plus *« terne »* comme le souhaitent certains centristes. La désignation du plus petit dénominateur commun pour la présidence du groupe UDF risque donc d'être un nouveau signe du déclin d'une confédération de plus en plus réduite à un simple cartel électoral.

**Cécile Chambraud et Gilles Paris**

هكذا عن الأصل

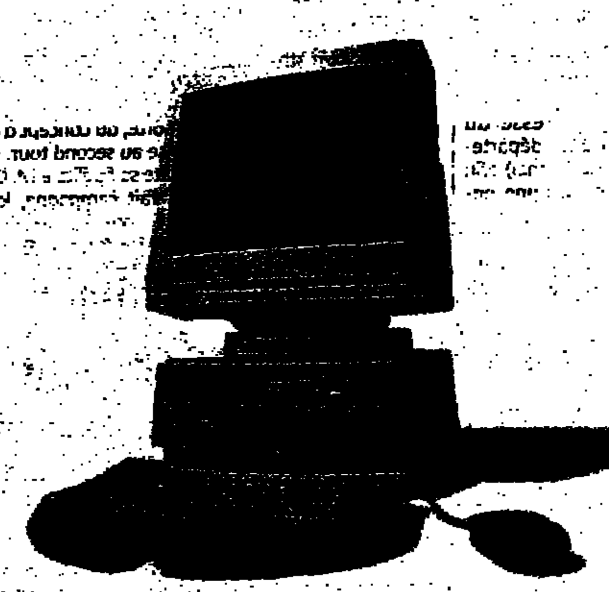


# INTERDICTION

1 D' ACHETER APPLE AILLEURS QUE CHEZ IC, PREMIER DISTRIBUTEUR APPLE EN EUROPE : CE SERAIT PLUS CHER.

2 DE VOUS PASSER DE LA MAINTENANCE, DES CONSEILS ET DES SERVICES D'UN SPECIALISTE : CE SERAIT TRES BETE.

3 D'ATTENDRE LE 20 JUIN POUR PROFITER DE CES OFFRES EXCEPTIONNELLES : CE SERAIT TROP TARD.

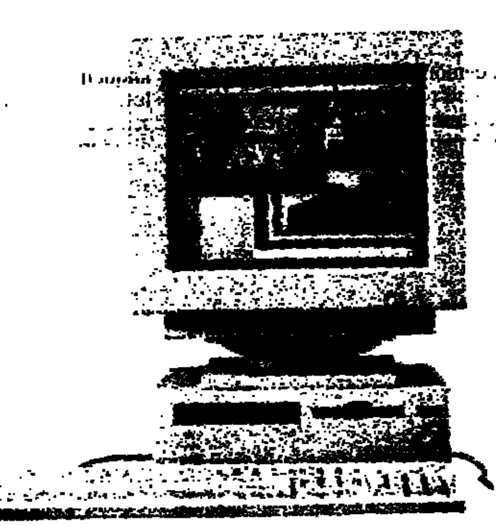


**PowerMacintosh 7 100/80.** 8/350 Mo.
Moniteur 17" Multifréquence Apple. Clavier Apple Design.
**19 990 Fht.** 23 708 Fttc.

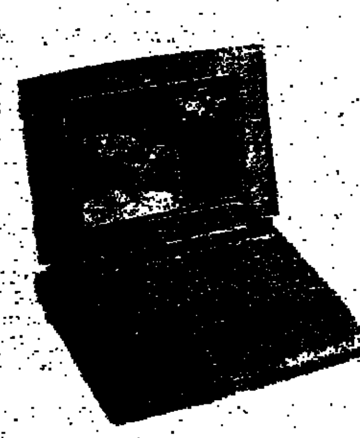


Mac et PC

**Macintosh Performa 630.**
12/500 Mo/CD/DOS. Moniteur 15" multifréquence Apple.
Clavier Apple Design. **12 639 Fht.** 14 990 Fttc.

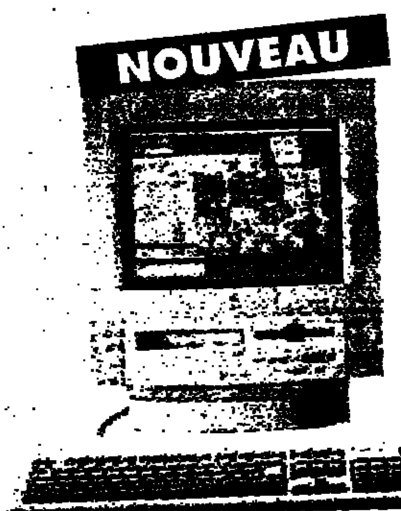


**Macintosh LC 630.** 8/350 Mo/CD.
Moniteur couleur 14" Performa Plus. Clavier Apple Design.
+ Claris Works 2.1. **9 266 Fht.** 10 990 Fttc.

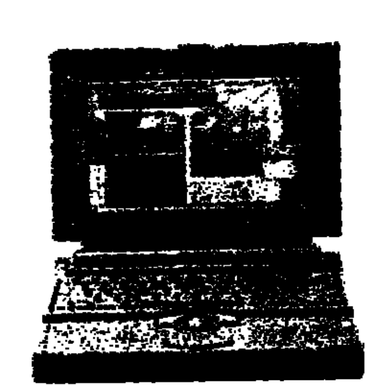


**Powerbook 520.** 4/240 Mo.
Evolutif PowerMac + Sac Apple.
**10 590 Fht.** 12 560 Fttc.
Version couleur :
**13 990 Fht.** 16 592 Fttc.

NOUVEAU



**Macintosh Performa 5200/75MHz.**
8/500 Mo. Moniteur 15" Microphone et haut-parleurs intégrés.
CD-ROM quadruple vitesse + Claris Works.
**10 953 Fht.** 12 990 Fttc.



**Powerbook 150.** 4/250 Mo.
+ Sac Apple.
**6 315 Fht.** 7 490 Fttc.

WELLDONE

***Avec la carte IC Pluriel, payez en 10 fois.*** ***Exemple : pour 10 000 F payez 10 fois 1 000 F après un apport personnel de 689,25 F *.***

IC BEAUBOURG *OUVERT LE SAMEDI* 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS (1) 44 78 26 26 • IC MICRO VALLEY 83/85 RUE DE JAVEL 75015 PARIS (1) 40 58 00 58 • IC VENDÔME 21 PLACE VENDÔME 75001 PARIS (1) 42 86 90 90 • IC LAFAYETTE 100 RUE LAFAYETTE 75010 PARIS (1) 45 23 34 84 • IC NEUILLY *OUVERT LE SAMEDI* 48 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY (1) 46 37 17 17 • IC MARSEILLE 94 AVENUE DU PRADO 91 37 25 03 • IC AIX EN PROVENCE 33 BD DE LA REPUBLIQUE 42 38 28 08 • IC AVIGNON 12 BD RASPAIL 90 82 22 22 • IC MONTPELLIER ANTIGONE 450 RUE LEON BLUM 67 15 94 94 • IC TOULOUSE 25 RUE OZENNE 61 25 62 32 • IC NANTES 3 ALLÉE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 40 47 08 62 • IC RENNES 11 PLACE DE BRETAGNE 99 67 21 00 • IC LYON 47 COURS DE LA LIBERTÉ 78 62 38 38 • IC ESCOM METZ 44 RUE HAUTE SEILLE 87 74 28 34 • IC ESCOM COLMAR 4a RUE GOLBERY 89 24 55 77 • IC ESCOM STRASBOURG 12 RUE DE LA 1re ARMEE 88 21 27 00




IC

LES MEILLEURES MARQUES ONT UN SPECIALISTE

* Après acceptation du dossier par Franfinance. Coût total du crédit 10 689,25 F, soit un TEG de 15,84% au 31 mai 95. Unités centrales, disques durs, mémoires, écrans et claviers sont garantis d'origine Apple. Photos non contractuelles. Offres valables jusqu'au 19 juin et dans la limite des stocks disponibles.

# Le maire de Marseille prépare sa sortie de la scène politique

## M. Vigouroux paye son exercice solitaire du pouvoir

**Robert Vigouroux, sénateur (Rassemblement démocratique et européen) et maire de Marseille, a annoncé, lundi 29 mai, qu'il ne sera candidat à sa propre succession que s'il ressent un *« appel »* de la population lors du rassemblement prévu le 31 mai. Cette déclaration a créé la stupéfaction dans les rangs de ses partisans. Elle a, souvent, été interprétée comme le signe précurseur d'un renoncement de M. Vigouroux, politiquement isolé.**

MARSEILLE
*de notre correspondant régional*

Ultime coup de poker ou préliminaire à un départ honorable ? Fidèle, jusqu'au bout, à sa réputation de « sphinx », habitué à déguiser sa pensée, M. Vigouroux a soigneusement entretenu l'ambiguïté sur ses intentions. Au cours d'une conférence de presse, le maire de Marseille a d'abord résumé neuf années de *« fonctions de gestionnaire et d'orienteur (...) qui sont celles*, a-t-il affirmé, *d'un maire situé hors des contraintes des appareils politiques et ne pensant qu'à la politique de la ville ». « Ce qui*, a-t-il ajouté, *m'a naturellement valu l'opposition de l'ensemble des partis politiques. »* Se déclarant *« fier de son bilan »* et, en particulier, *« du rééquilibrage des finances de la ville »*, il s'en est pris aux médias, *« eux-mêmes politisés »*, avant de constater qu'un *« véritable front démocratique, un partenariat n'ont pas été possibles »*. Son propos a alors pris une tournure ambiguë. *« Je sais*, a-t-il déclaré, *écouter le bon sens. Je dis affectueusement à mes amis que la vie n'est pas dans la déception. Le bon sens est celui des Marseillaises et des Marseillais : celui que j'écouterai. Je présenterai des listes si je ressens un appel. Le 31 mai, au Palais des sports, la population pourra s'exprimer par le nombre de personnes venues me soutenir. »*

Les plus optimistes de ses partisans ont conclu que le maire de Marseille avait réellement l'intention de démontrer qu'il bénéficiait d'un soutien populaire et qu'il voulait créer une sorte d'électrochoc dans la population. Mais les propos de M. Vigouroux ont été interprétés, le plus souvent, comme les prémices d'un départ prémédité dans un climat de ferveur et de fidélité. *« S'il avait, réellement, voulu faire un test et peser sur l'opinion*, commentait avec amertume l'un de ses colistiers, *il aurait dû donner rendez-vous à ses supporteurs au Stade-Vélodrome... En réalité, il coule et veut nous entraîner avec lui dans le naufrage. »*

Cette réflexion est inspirée par le mutisme complet que le maire de Marseille a observé, jusqu'ici, sur la composition de ses listes. Aucun des élus sortants, même ceux qui sont ses plus proches, n'a, il est vrai, été fixé sur son sort. Voici une semaine, le Groupe d'action économique et sociale (GAES), le mieux organisé et le plus influent de la majorité municipale, a soumis à M. Vigouroux un projet d'alliance, demeuré sans réponse. Aussitôt après les déclarations du maire, le sénateur (Rassemblement démocratique et européen) Jacques RoccaSerra, chef de file du GAES, a annoncé que son groupe présenterait ses propres listes de *« rassemblement »* dans tous les secteurs municipaux. M. Vigouroux n'a pu, en fait, que prendre acte de l'inanité de tous ses efforts pour sortir de son isolement.

**BILAN HONORABLE**

En septembre 1994, il avait lancé un appel à un *« partenariat politique »* n'excluant que les extrémismes, c'est-à-dire le Front national, et le *« populisme »* de Bernard Tapie. La menace de la candidature de l'ancien président de l'Olympique de Marseille (OM) aurait pu être le ciment de ce partenariat, auquel le leader de la droite marseillaise, Jean-Claude Gaudin, avait, un instant, paru souscrire. Mais l'élimination de M. Tapie avait rendu ce projet sans intérêt. D'autant plus que les sondages montraient que la droite n'aurait tiré aucun bénéfice d'une telle alliance. Le maire de Marseille avait alors caressé l'espoir d'un « ticket » – envisagé par M. Pasqua – avec le jeune député et patron du RPR marseillais, Renaud Muselier.

Cet espoir avait à nouveau buté sur la faiblesse persistante de l'audience du maire de Marseille. Celui-ci avait, finalement, joué son va-tout, le 27 février, en se ralliant à la candidature de M. Balladur. Avec, pour seul résultat, de se couper définitivement du Parti socialiste tout en s'exposant aux sarcasmes de M. Gaudin... Peu à peu, ses colistiers les plus importants l'avaient quitté. Le dernier sondage, réalisé par l'IFOP pour le compte de *L'Express*, France 3 et France Inter – qui sera rendu public mercredi 31 mai –, permet de mesurer la perte de confiance vertigineuse des électeurs marseillais à l'égard de leur maire, crédité de 8 % des intentions de vote. En 1989, les listes de M. Vigouroux avaient triomphé dans les huit secteurs de Marseille, avec près de 48 % des suffrages, et avaient raflé 80 sièges sur 101. M. Vigouroux, qui peut se prévaloir, pourtant, d'un bilan honorable, a chèrement payé son enfermement politique et sa détestable attitude de maire mandarin.

Son renoncement, s'il était confirmé, ne changera pas fondamentalement les données du scrutin. Des études très fines ont montré que son électorat se partageait à peu près en deux parts égales, entre la gauche et la droite. Mais il devrait constituer un handicap supplémentaire pour Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, chef de file de la « Nouvelle Alliance pour Marseille ».

*Guy Porte*

# M. Jospin redevient un dirigeant en campagne

## L'ancien candidat du PS prend sa part du combat en commençant par le Nord

LILLE
*de notre correspondant*

Lionel Jospin a enfilé de nouveau, lundi 29 mai, dans le Nord, les gants du dirigeant en campagne. Au terme d'une journée qui l'aura conduit sur le terrain, à Maubeuge et à Tourcoing, il a renoué avec les meetings, dans la soirée, devant cinq cents personnes réunies, à Roubaix, autour de la liste que conduisent l'ancien député socialiste, Bernard Carton, et la présidente du conseil régional, Marie-Christine Blandin (Verts). *« Ce que vous n'avez pas obtenu pour la France*, leur a lancé l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle, *il vous faut le réussir à Roubaix ! »* A Roubaix, précisément, qui, *« garde le cœur à gauche »*, M. Jospin a obtenu près de 57 % des voix, au soir du second tour, le 7 mai.

> « Ce que vous n'avez pas obtenu pour la France, il vous faut le réussir à Roubaix ! »

Pour autant, l'ancien ministre de l'éducation nationale se défend de vouloir jouer les prolongations. Il invite les militants à ne pas cultiver ce qui ne serait que *« nostalgie »* : *« Il ne s'agit plus de décider des grandes orientations du pays. Ces questions ont été tranchées, au moins pour le moment. Nous avons un nouveau président, un nouveau gouvernement »*. Même si *« nous ne voulons pas oublier le souvenir* [de la campagne présidentielle], *même si elle est la base du socle sur lequel nous reconstruirons l'avenir »*, a-t-il martelé, il faut considérer que *« l'important, aujourd'hui, ce sont les municipales »*.

M. Jospin reconnaît, pourtant, qu'il peut être difficile de remobiliser pour ces nouvelles élections, en raison, notamment, du report du scrutin au mois de juin. *« Volonté délibérée*, dénonce-t-il, *de la part de la droite, qui espérait empocher des dizaines et des dizaines de villes dans la foulée d'une victoire massive à la présidentielle. Mais cette opération politique ne fonctionnera pas, car les 47 % de voix que j'ai obtenus en faisant campagne en votre nom ont, en quelque sorte, neutralisé l'effet de la victoire de M. Chirac. »*

Celui qui, hier encore, concourait sous les couleurs de la gauche pour l'Elysée, ne veut pas aller, dans les villes et les villages, apporter des solutions toutes faites. Il ne veut pas, non plus, faire de procès d'intention à un gouvernement à peine mis en place. Mais il s'attarde sur ce qui, à ses yeux, différencie, dans les villes, une *« gestion de gauche »* d'une *« gestion de droite »* : une *« approche plus sociale »*, une *« conception de la ville plus harmonieuse, plus équilibrée »*, un attachement à la vie associative et le souci de la sécurité, *« partie intégrante de la liberté et des droits de la personne »*.

Le seul enjeu de politique nationale que M. Jospin veut bien accorder à ces échéances électorales est le suivant : *« Eviter que ne s'accroisse la concentration politique des pouvoirs au profit d'une majorité et même, d'un seul parti politique »*.

*Jean-René Lore*

### CLÉS

### *512 851 futurs conseillers municipaux*

A l'occasion des élections municipales des 11 et 18 juin, l'Insee a publié, mardi 30 mai, un certain nombre de données chiffrées sur la structure communale française.

● **Traditions.** Les électeurs de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (DOM) seront appelés à élire exactement 36 673 maires et 512 851 conseillers municipaux. Compte tenu des « traditions historiques », le nombre des communes varie selon les départements. Ce sont les départements du Nord et de l'Est, ainsi que ceux de Normandie, qui comptent le plus grand nombre de communes. A l'opposé, les départements d'Ile-de-France ou le Territoire-de-Belfort ont une plus faible étendue, donc moins de communes. Celles des départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou d'outre-mer ont des territoires beaucoup plus vastes et sont, par conséquent, proportionnellement moins nombreuses.

● **Campagnes.** L'Insee rappelle que les petites communes bénéficient d'une meilleure représentation : *« 72 % des conseillers municipaux représentent 21 % de la population française. A l'opposé, les trente-six communes de plus de cent mille habitants regroupent 15 % de la population et seulement 0,4 % des conseillers municipaux ». « Ce constraste se retrouve plus généralement entre villes et campagnes*, continue l'Insee. *Lors du recensement de 1990, 5 300 communes classées urbaines représentaient les trois quarts de la population française : lors des élections municipales, elles n'éliront qu'un quart des conseillers municipaux. »*

● **Divorces.** Les experts de l'Insee observent encore que, depuis 1977, le nombre de conseillers municipaux a augmenté, non seulement à cause de la croissance démographique du pays, mais, aussi, à cause du *« divorce d'un certain nombre de communes qui avaient fusionné »*.

# Préfet en congé et poète

SAINT-BRIEUC
*de notre correspondant*

Comme le sous-préfet d'Alphonse Daudet, Alain Jézéquel fait des vers. Plutôt bien tournés, puisque l'un de ses recueils, intitulé *Poèmes du Trégor et d'ailleurs* (1978), a été distingué par un prix de l'Académie française. L'ouvrage, en son temps, avait retenu l'attention de René Pleven qui, dans *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord*, saluait *« des vers tantôt tendres et tantôt graves, qui chantent la vie et le printemps »*.


CARTE POSTALE

S'il a l'âme d'un poète, le préfet Jézéquel a aussi le caractère bien trempé et une solidité professionnelle qui lui a donné l'occasion d'occuper quelques postes « exposés », à la sous-préfecture de Bayonne ou à la préfecture de police de Lyon. Son tempérament lui avait valu, en 1989, alors, qu'il était préfet des Deux-Sèvres, quelques accrochages avec l'impétueuse Ségolène Royal, jeune député (PS) qui, selon lui, *« avait une conception différente de la séparation des pouvoirs »*. Le conflit s'était achevé par la mise « hors cadre » du préfet à la veille de Noël.

C'est le sens de l'honneur qui, par ailleurs, mena le préfet Jézéquel à attaquer en justice (il a gagné son procès) l'académicien Jean Dutourd. Celui-ci avait laissé entendre dans l'un de ses articles que le préfet faisait régner à Lyon, en 1986, un *« ordre jézéquélien »*, le traitant encore de préfet *« collaborateur »*. Une telle attaque était insupportable pour ce fils d'un invalide de guerre et frère de deux victimes des camps de la déportation.

Aujourd'hui, c'est par *« fidélité »* pour sa famille et son père Yves, qui fut président de la délégation de Lézardrieux entre 1942 et 1944, puis conseiller général et sénateur (1948-1959) des Côtes-du-Nord, qu'Alain Jézéquel, cinquante-neuf ans, préfet en congé spécial, s'apprête à conduire la liste de l'« Union pour le renouveau de Lézardrieux », commune de mille sept cents habitants face à l'île de Bréhat.

*Patrick Le Nen*

# La droite et la gauche sont divisées à Châtellerault

## Edith Cresson brigue un troisième mandat de maire

POITIERS
*de notre correspondant*

A Châtellerault, où Lionel Jospin s'était imposé, le 7 mai, avec 51,21 % des voix, alors que la Vienne donnait une courte majorité à Jacques Chirac (50,28 %), règnent les divisions internes. A gauche, Roland Gaillon, l'actuel adjoint à la culture, a lancé, très tôt, le signal de la « sécession » dans l'équipe sortante. Cet ancien militant socialiste, *« cet ami de vingt ans »* d'Edith Cresson, part en campagne sous la bannière d'une « Alternative démocratique à gauche ». Mission : *« Inciter*, dit-il, *M*me *Cresson et ses soutiens à un dialogue plus constructif avec ceux qui ont une autre conception de la gauche. »*

**« AVANÇONS ENSEMBLE »**

La section socialiste châtelleraudaise voit dans son initiative tous les symptômes d'une *« ambition personnelle déçue »*. Le gros des troupes socialistes, radicales et communistes s'aligne derrière Mme Cresson, soixante et un ans, candidate à un troisième mandat à la tête d'une liste baptisée « Avançons ensemble ». L'équipe, en délicatesse avec les Verts de la ville, se caractérise par l'entrée de vingt-deux nouveaux noms sur trente-neuf (vingt-six hommes et treize femmes). *« Dans tous les secteurs d'activité, les choses ont beaucoup bougé, mais la grande signature de ce mandat est l'arrivée de plusieurs établissements de formation supérieure dans notre ville de sous-préfecture »*, constate Robert Château (PCF), premier adjoint sortant. Ce dernier cédera ce poste, apparemment sans état d'âme, en cas de victoire, à Joël Tondusson, ex-patron du SOC, le club de football phare de la cité.

La droite locale se révèle une nouvelle fois impuissante à gommer ses rancœurs. Elle se retrouve seulement pour insinuer en douce qu'Edith Cresson *« laisserait tomber Châtellerault en cours de mandat pour se consacrer à ses seules fonctions de commissaire européen »* (hypothèse que l'ancien premier ministre dément farouchement). Pour le reste, Jean-Pierre Abelin, quarante-quatre ans, député (UDF-CDS) et vice-président du conseil général, affecte de déplorer l'absence d'accord alors qu'il proposait au RPR *« une place correspondant au rapport de forces apparu lors des trois derniers scrutins locaux »*.

**LE PRÉCÉDENT DE 1993**

Philippe Rabit (RPR), chiraquien âgé de quarante et un ans, crie au *« diktat »* et feint de s'indigner. *« Tout se passe*, dit-il, *comme si Jean-Pierre Abelin voulait réduire le RPR à l'état de vassal, à qui le seigneur consentirait épisodiquement quelques strapontins. »* Les deux hommes conduiront donc chacun leur liste. Ce n'est pas la première fois que l'union est en échec : lors des élections législatives de 1993, M. Abelin, protégé par René Monory, l'avait déjà emporté sur M. Rabit au terme d'une « primaire ». L'épisode a laissé des cicatrices.

*Alain Blanchard*

# Un intergroupe parlementaire pour défendre les services publics

**SIX PARLEMENTAIRES** – les sénateurs Gérard Delfau (PS, Hérault), Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) et Jacques Oudin (RPR, Vendée), les députés Jean-Claude Lenoir (UDF, Orne) et Émile Zuccarelli (Haute-Corse, République et Liberté) ainsi que Philippe Herzog, député communiste au Parlement européen – ont annoncé, lundi 29 mai, la création d'un intergroupe destiné à soutenir le gouvernement pour une meilleure prise en compte par l'Union européenne, de l'avenir des *« services d'intérêt général »* en Europe. Ces parlementaires craignent que les services et entreprises publics ne soient menacés par la mise en œuvre des directives européennes sur la libre concurrence.

Evoquant, lundi les prochaines réunions ministérielles de Bruxelles, Alain Juppé a d'ailleurs pris la défense des *« services publics à la française »*, caractérisés, selon lui, par les principes *« d'égalité, de qualité et de continuité »*, la continuité impliquant *« la protection des statuts des personnels »*.

### DÉPÊCHES

■ ***EMPLOI*** **: la CFTC ne s'associera** pas à la journée d'action organisée, mercredi 14 juin, par la CFDT, à laquelle se sont joints la CGT et l'Union nationale de syndicats autonomes. La confédération chrétienne, qui a enregistré, lundi 29 mai, *« avec intérêt »* les dernières déclarations de MM. Juppé et Jean Gandois, président du CNPF, estime qu'il faut *« donner toutes ses chances »* à la séance de négociations patronat-syndicats sur l'emploi, prévue le même jour, et ne pas *« mélanger les genres »*.

■ **FONCTION PUBLIQUE : Jean Puech, ministre de la fonction publique,** devait rencontrer, mardi 30 juin, l'Union générale des fédérations de fonctionnaires UGFF-CGT, la Fédération CFTC des syndicats de fonctionnaires et l'Union fédérale des cadres des fonctions publiques CFE-CGC. Il devrait prendre contact, mercredi 31 mai, avec l'Union des fédérations CFDT, puis, jeudi 1er juin, avec l'Union des fédérations de fonctionnaires UNSA, et, la semaine suivante, avec Force ouvrière.

■ **INÉLIGIBILITÉ : la faillite personnelle de Claude Larroche,** conseiller général (UDF) de Lot-et-Garonne, a été confirmée en appel, lundi 29 mai, par la cour d'appel d'Agen. Prononcée le 14 novembre 1994 par le tribunal de commerce de Villeneuve-sur-Lot, pour une période de dix ans, la faillite personnelle de M. Larroche, ex-PDG des conserveries Larroche SA, et ancien maire de Villeneuve-sur-Lot, entraîne *« l'incapacité d'exercer une fonction élective publique »*.

# Le budget de Haute-Normandie présenté par le préfet

**JEAN-PAUL PROUST, PRÉFET DE RÉGION,** a présenté, lundi 29 mai, le budget de la région pour 1995, dont l'élaboration était devenue de sa responsabilité après le rejet, à deux reprises, par le conseil régional, du projet présenté par son président, Antoine Rufenacht (RPR). Ce budget d'un montant de 2,9 milliards de francs est *« immédiatement exécutoire »*, a précisé le préfet. M. Proust n'a pas suivi toutes les recommandations de la chambre régionale des comptes, en autorisant, notamment, l'engagement de 1,3 milliard de francs d'actions nouvelles. Les taux d'imposition 1995 ont été maintenus au niveau de 1994.

هكذا في الأصل



**SANTÉ** Plusieurs organisations du secteur de la santé dénoncent une prochaine *« épidémie »* de cancers imputables à l'exposition, durant les années 60 et 70, à l'amiante. Elles assurent que l'on pourrait compter 100 000 à 150 000 décès en France dans les vingt prochaines années. ● AU-DELÀ de la querelle de chiffres sur le nombre de décès consécutifs à une exposition à l'amiante, la progression des cas de cancer du péritoine ou de la plèvre est incontestable. ● ISOLANT thermique très efficace, l'amiante a été très largement utilisée dans l'industrie du bâtiment avant d'être sévèrement réglementée et, dans certains pays, totalement bannie. ● LES ASSOCIATIONS exigent des pouvoirs publics un recensement général des bâtiments concernés et l'interdiction de l'amiante, produite encore en France dans une demi-douzaine d'usines.

# Le nombre de cancers dus à l'amiante menace de se multiplier

## Plusieurs associations et spécialistes estiment que l'exposition à cet isolant, interdit dans plusieurs pays européens, pourrait provoquer plus de cent mille décès dans les vingt prochaines années

CENT MILLE à cent cinquante mille personnes pourraient mourir en France au cours des vingt prochaines années des suites d'un cancer provoqué par une exposition à l'amiante pendant les années 60 et 70. C'est du moins ce que craignent un certain nombre d'organisations comme la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath), la Mutualité française, la Ligue contre le cancer et l'Association pour l'étude des risques du travail (Alert), qui devaient réunir, mardi 30 mai, à Paris, une conférence de presse. *« On peut s'attendre à une véritable épidémie,* précise Marcel Royez, secrétaire général de la Fnath. *Les décès dus aux différents cancers contractés à cause de l'amiante sont en progression constante et, s'ils suivent la courbe actuelle, on atteindra un pic de 8 000 à 10 000 morts par an entre 2015 et 2020. »* Soit autant que les accidents mortels de la route.

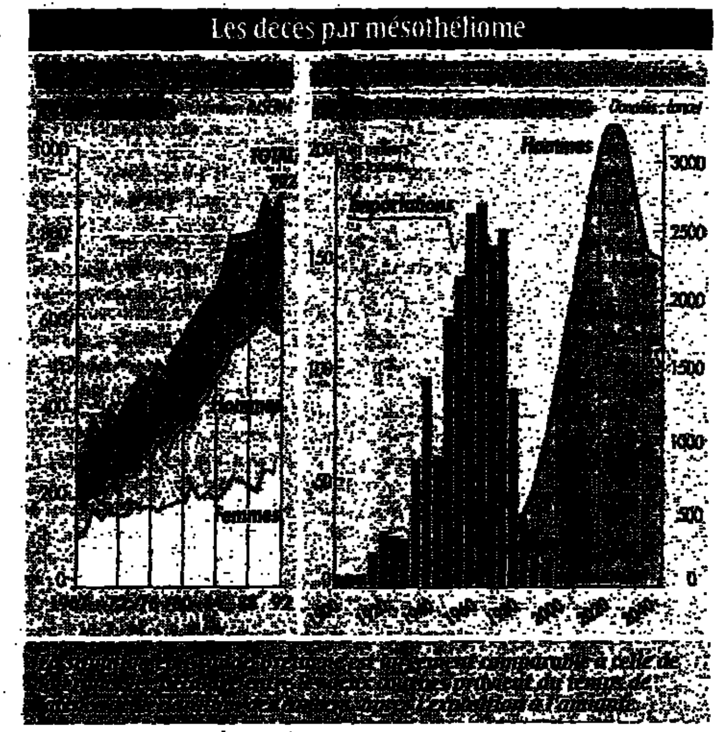
Cette estimation est identique à celle qui vient d'être publiée dans le journal médical anglais *The Lancet* par l'épidémiologiste Julian Peto. Elle repose sur le travail de recherche mené depuis plus de vingt ans par une équipe d'experts indépendants regroupés dans Alert, un groupe comprenant des toxicologues, des épidémiologistes, des cancérologues et des médecins du travail, qui, depuis l'affaire de Jussieu et l'occupation de l'usine Amisol à Clermont-Ferrand au milieu des années 70, traquent l'amiante sous toutes ses formes.

Tout repose sur l'établissement des certificats de décès par les médecins. L'Inserm les recense, année après année, catégorie par catégorie : la rubrique 163 concerne *« la tumeur primaire maligne de la plèvre »* et indique, pour 1992, un chiffre de 902 décès en France, soit trois fois plus qu'en 1960. Ce type de cancer, avec celui du péritoine dont les chiffres sont plus modestes – 150 environ –, est connu sous le nom de mésothéliome. Extrêmement rare avant la dissémination de l'amiante, mortel la plupart du temps, il peut être considéré comme spécifiquement lié à l'exposition à l'amiante. *« Toutes les enquêtes disponibles dans le monde montrent que, dans 70 % à 95 % des cas, l'exposition à l'amiante est le facteur déterminant du mésothéliome »,* estime le toxicologue Henri Pézerat, qui avance le chiffre de 1 000 décès annuels aujourd'hui en France. Un chiffre qui *« ne peut pas manquer d'impressionner »,* indique-t-on au ministère de la santé. Un chiffre que conteste cependant le professeur Jean Bignon, du Comité permanent amiante (CPA) – une structure mise en place en 1982 par les industriels de l'amiante et à laquelle les pouvoirs publics participent –, qui considère que *« 30 % des mésothéliomes échappent à l'amiante ».*

Quelle que soit l'hypothèse retenue et la part faite aux sous-estimations ou aux surestimations, cette querelle de chiffres ne saurait masquer l'incontestable progression de ce cancer, dont la particularité réside dans un temps de latence extrêmement long : le mésothéliome se déclare trente à cinquante ans après une première exposition. L'usage de l'amiante comme isolant thermique s'est largement répandu à partir des années 60 avant d'être sévèrement réglementé, principalement sous l'influence de la Communauté européenne (fixation de valeurs limites en 1977, interdiction des amphiboles – la variété d'amiante la plus dangereuse – en juillet 1994). C'est donc à partir de maintenant, jusqu'à un « pic » atteint vers 2015 ou 2020, que les cancers vont se déclarer.

*L'épidémie risque d'être d'autant* plus forte que l'amiante est susceptible de déclencher également des cancers du poumon. Selon Julian Peto, *« les cancers du poumon dans les populations exposées à l'amiante sont en très net excès par rapport aux cas en milieu non exposé ».* Selon un rapport américain, on estime le nombre de cas en excès de l'ordre du double de celui des cas de mésothéliome. Soit 1 500 à 2 000 cancers mortels supplémentaires sur la base des chiffres de 1992.

On parvient ainsi aujourd'hui en France, selon les calculs de l'Alert, à un total de l'ordre de 3 000 cancers mortels provoqués par l'amiante. Un chiffre considérable, qu'aucune statistique officielle ne confirme : seule une soixantaine de mésothéliomes sont reconnus comme maladie professionnelle, sans doute à cause de la difficulté, trente à cinquante ans après, à *« apporter la preuve »* d'une exposition à l'amiante. Si certains, comme le professeur Bignon ou son collègue de l'université de Bordeaux, le professeur Brochard, voient dans cette évaluation *« une exagération »,* chacun, en revanche, s'accorde sur la tendance à la hausse. Ces deux spécialistes ont d'ailleurs récemmment demandé aux pouvoirs publics de former un groupe de travail sur l'amiante, qui devrait se mettre en place prochainement sous l'égide de l'Inserm. A la direction générale de la santé (DGS), où on chiffre prudemment les cas de mésothéliomes *« entre 500 et 1 000 », « personne ne conteste la tendance ni la logique de la prévision. » « Il est certain que l'on va observer une augmentation notable des cas »,* reconnaît le sous-directeur de la veille sanitaire. Quant à Sophie Vaitat, du comité permanent amiante, plaidant pour un usage maîtrisé de l'amiante et refusant *« toute psychose »,* elle exprime ses *« très grandes craintes de voir apparaître des pathologies chez les ouvriers du bâtiment soumis à des pics d'exposition lors des opérations de flocage ou d'entretien ».*




### La réglementation en Europe

**Sept pays européens ont procédé à l'interdiction totale de l'amiante : l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Suisse, le Danemark, la Suède et la Norvège. Des inventaires de tous les bâtiments susceptibles de contenir de l'amiante sont entrepris en Belgique, en Allemagne, en Suisse, dans les pays d'Europe du Nord et aux Etats-Unis. En Suisse, ce recensement a fait apparaître 4 000 édifices floqués à l'amiante. En Belgique, l'inventaire implique l'inspection complète et détaillée de tous les locaux, y compris les gaines techniques et les faux plafonds.**

UN RECENSEMENT GÉNÉRAL

Selon le rythme de progression actuel des cancers dus à l'amiante (un triplement en trente ans), on aboutit à une courbe de développement qui, compte tenu des délais de latence, s'orienterait vers un nouveau triplement et culminerait, avant 2020, à un chiffre frisant les 10 000 décès annuels en France. *« Il est tout à fait raisonnable de parler d'une épidémie »,* conclut Henri Pézerat.

Parmi les personnes à risque, on compte non seulement les travailleurs de l'amiante, mais aussi les personnes vivant dans l'environnement des usines productrices. Il faut ajouter les ouvriers qui ont procédé au flocage à l'amiante des structures métalliques des bâtiments, procédé très répandu, de la fin des années 50 jusqu'à son interdiction en 1978 ; les ouvriers d'entretien – électriciens, câbleurs, plombiers – qui continuent de travailler à la maintenance d'édifices dont on ignore souvent s'ils contiennent de l'amiante ou de la laine de verre ; et les personnes qui vivent dans des immeubles floqués – *6 000 à 12 000 selon Alert – et qui,* selon la DGS, ne courent pas de danger sauf en cas de pic d'exposition sporadique accidentel.

Afin de limiter l'ampleur de l'épidémie, les associations exigent des pouvoirs publics qu'ils sortent de leurs atermoiements et qu'ils bannissent définitivement l'amiante en France. Car, contrairement à d'autres pays européens, on compte encore une demi-douzaine d'usines d'amiante sur le territoire français (Saint-Gobain est le troisième producteur mondial). Une autre mesure consisterait à entreprendre d'urgence un recensement général des immeubles floqués à l'amiante. Des halles de Rungis à l'aérogare de Bastia, du centre de tri Saint-Lazare au lycée d'Haumont, du CHU de Clermont-Ferrand à la tour GAN de la Défense, la liste est longue des bâtiments à risque. Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'essentiel de la contamination peut désormais s'opérer à partir de « l'amiante en place ». *Il faut donc recenser pour agir au cas par cas. « Prévention élémentaire »,* considère Alert, *« indispensable »,* estime le professeur Bignon, *« raisonnable »,* pense le CPA. Seul le ministère de la santé juge cet inventaire *« impossible »* dans la mesure où ses conditions de réalisation (absence d'archives des entreprises du bâtiment) sont difficiles. Pourquoi ce qui est possible dans plusieurs pays étrangers *(lire ci-contre)* ne le serait-il pas en France ?

***Jean-Paul Besset***

### Un matériau naturel

● **Propriétés.** L'amiante est un matériau naturel dont l'une des caractéristiques est de posséder d'excellentes propriétés de résistance au feu. La variété dominante, la moins dangereuse, est le chrysolite. Les autres variétés sont des amphiboles (crocidolite et amosite) interdites depuis 1994 en France.

● **Industrie.** L'industrie transformatrice comprend deux secteurs d'activité. Le premier concerne l'amiante-ciment, utilisée dans le bâtiment et les tuyaux. Le second est l'amiante manufacturée, utilisée comme isolant thermique dans des usines fabriquant du papier-carton, des joints, des garnitures, des freins ou des vêtements.

# Le combat obstiné des victimes

*« J'AI LE MORAL. Je voudrais bien faire mentir les statistiques. »* Jean Dalla Torre n'est pas un fataliste. Il y a tout juste un an, il a appris qu'il développait un mésothéliome pleural, la forme la plus aigüe des affections liées à l'exposition à l'amiante. Les calcifications détectées par les radiographies ne laissaient aucun doute sur l'origine de la fatigue générale et des essoufflements qui avaient fini par l'alerter.

Cet ancien assureur, aujourd'hui âgé de soixante-trois ans, a d'abord cru *« à une erreur de diagnostic ».* Il lui a en effet fallu se pencher sur son passé professionnel, pour découvrir qu'il y a plus de trente ans il avait effectivement été en contact avec la fibre nocive. *« A l'époque, j'étais électricien dans une société spécialisée dans la maintenance. Lorsqu'il fallait passer des câbles dans des gaines, on perçait sans hésiter, on respirait la poussière d'amiante à plein nez. »* Il n'était pas encore question de risque lié à l'amiante, les affections mettant parfois plusieurs décennies à se déclarer. Depuis un an, après des traitements à l'interféron alpha, Jean Dalla Torre s'épuise à reconstituer un puzzle complexe pour obtenir la reconnaissance de sa maladie professionnelle. Il lui faut fournir des fiches de paie, des certificats de travail vieux de près de quarante ans et apporter la preuve qu'il a bien été exposé à l'amiante entre 1958 et 1962. Or la société qui l'employait a disparu en 1971. *« Par hasard »,* il est entré en contact avec deux de ses anciens collègues, qui ont pu apporter leur témoignage. Mais la navette entre les diverses caisses d'assurance-maladie s'éternise...

Le cas de Jean Dalla Torre n'est pas isolé. Pendant des années, électriciens, chauffagistes, couvreurs ont percé des tuyaux floqués à l'amiante, découpé des plaques de fibro-ciment et manipulé de l'amiante sans prendre les précautions les plus élémentaires. *« Dans le passé, par négligence, par manque d'information, et parfois pour travailler plus vite »,* des imprudences ont pu être commises, déplore Pierre Marcadier, responsable de la téléphonie à l'université de Jussieu, à Paris.

C'est que Jussieu a été dès les années 70 à la pointe de la prévention envers l'exposition à l'amiante, dont regorgent encore aujourd'hui les bâtiments universitaires. Ce sont même les « matheux » qui ont alerté les ouvrières de l'entreprise clermontoise Amisol. Après son dépôt de bilan, en décembre 1974, cette usine de tissage et de production d'amiante a été occupée jusqu'en 1981. *D'abord pour empêcher son démantèlement,* se souvient Josette Roudaire, qui y a travaillé pendant huit ans. *« Puis on a compté les morts. »* Sur les 271 employés présents dans l'entreprise à sa fermeture, douze devaient décéder des suites de l'exposition à l'amiante en quelques mois, selon la CGT (*Le Monde* daté 29 et 30 mai 1977).

PRÉCAUTIONS TARDIVES

Plus de vingt ans après, Josette Roudaire a créé le collectif *« Amiante prévenir et réparer ».* L'ancienne ouvrière continue de réclamer la mise en place d'un suivi médical des salariés, dont plusieurs dizaines auraient disparu, ainsi qu'un recensement des sites. Comme d'autres ouvriers des chantiers navals, comme les surveillants de Fleury-Mérogis, dont quelque 30 000 mètres carrés restent floqués à l'amiante, elle dénonce la passivité des autorités sanitaires. *« les médecins nous ont laissé crever,* affirme-t-elle. *Jamais ils ne nous ont averti du danger. »*

Aujourd'hui, dans les entreprises qui utilisent l'amiante, les mesures préventives sont rigoureuses : les combinaisons de travail sont nettoyées sur place, pour éviter que les fibres ne contaminent les proches des ouvriers (plusieurs cas de maladie « passive » ont été recensés) et l'on tente de bannir le tabagisme, qui multiplie les risques d'affection. Mais ces précautions sont sans doute fort tardives.

L'hôpital de Denain (Nord) accueille ainsi chaque année, depuis cinq ans, une trentaine de patients atteints de mésothéliome. Ils viennent en majorité de l'usine Eternit toute proche, des centrales EDF, souvent calorifugées à l'amiante, ou encore ont travaillé dans le bâtiment, note Jean-Pierre Grignet.

Pour le patron du service de pneumologie, il est cependant difficile de déceler une « épidémie » parmi ces catégories socio-professionnelles. *« Les 1 000 morts par mésothéliome déclarés chaque année ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Il y a en réalité deux fois plus de victimes,* estime-t-il. *Mais l'iceberg est en train de s'effriter à la base : depuis vingt ans, la production d'amiante est très encadrée et son utilisation contrôlée. »*

La solution ultime reste l'arrêt complet de l'utilisation de l'amiante. *« Il faudrait pour cela que les pouvoirs publics s'affranchissent de certains lobbies »,* estime Jean Dalla Torre, qui espère bien qu'ils prendront la mesure du problème et renonceront à la *« politique de l'autruche ».*

***Hervé Morin***

# Une enquête est ouverte après les révélations d'« Infomatin » sur les logements à Paris

## Le maire de Paris et celui du douzième arrondissement portent plainte contre X pour escroquerie

**La publication par le quotidien *InfoMatin*, dans son édition du 29 mai, d'une enquête sur les attributions de logements à Paris a provoqué une vive émotion à l'Hôtel de Ville. Cette affaire intervient au début de la campagne électorale pour les municipales alors même que des négociations étaient en cours pour savoir qui, du député RPR, Jean de Gaulle, ou du conseiller CDS, Paul Pernin, conduira la liste de la majorité dans cette circonscription.**

L'HÔTEL DE VILLE n'a pas tardé à réagir à l'enquête d'*Infomatin*. Dès lundi 29 mai, M. Pernin et M. Tibéri, maire de Paris, ont immédiatement fait savoir qu'ils portaient plainte contre X pour escroquerie. De son côté, le procureur de la République, Bruno Cotte, a confié une enquête préliminaire à la sous-direction des affaires financières de la préfecture de police. Eric Decouty, journaliste à *Infomatin*, racontait comment, en dissimulant sa qualité professionnelle, il avait obtenu en une semaine dans le douzième arrondissement, un appartement de type PLI (prêt locatif intermédiaire) appartenant à la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), moyennant un pot-de-vin de 30 000 F.

L'histoire démarre le 27 avril. Un *« ami d'ami »* met en relation le journaliste avec une jeune femme, secrétaire indépendante. Elle lui servira d'intermédiaire pour rencontrer Patrice Cayeux, militant RPR, *« l'homme de l'ombre de Henri Pozza, adjoint au maire du douzième arrondissement chargé du logement »*. Une démarche auprès du bureau du logement de la mairie du douzième, lui permet de déposer une demande officielle, d'obtenir un numéro de dossier et de figurer très normalement sur les listes de candidats au logement. Rendez-vous est pris, ensuite avec Patrice Cayeux. *« Vous amènerez votre numéro de dossier et 30 000 francs en liquide »*, le prévient la jeune femme.

La rencontre avec Patrice Cayeux est enregistrée par le journaliste. *« Si vous avez votre numéro de dossier HLM et tout ce qu'il faut avec vous,* lui explique le militant RPR, *je prends tout ça et je file aussitôt à la maire du douzième »*. Et il ajoute : *« Vous recevrez une lettre vous indiquant de vous présenter à la RIVP dans le treizième arrondissement. La semaine prochaine, vous pouvez déménager »*.

Patrice Cayeux précise encore qu'il ne peut *« faire quelque chose »* que dans le douzième arrondissement, car, précise-t-il, *« le système fonctionne par arrondissement »*. Il explique aussi à son « client » le système de *« quotas »* qui régirait l'attribution des logements de ce type : sur vingt logements construits, explique t-il, *« il y en a cinq pour la mairie de Paris, donc Chirac directement, cinq pour la mairie d'arrondissement, cinq pour la Préfecture de Police, cinq pour l'Etat. Celui que vous avez est sur le quota de la mairie du douzième »*.

En échange de l'argent remis, *Patrice Cayeux lui signe un reçu*, reproduit en fac-simile par le quotidien, puis part *« à la mairie »* après quelques considérations échangées sur l'élection présidentielle, déclarant notamment : *« Chirac sera élu et franchement j'en suis très heureux. Ça fait vingt-deux ans que j'attends ça et on va gagner. »* Le 16 mai, une lettre, datée du 12, est adressée au journaliste par *Paul Pernin*, maire du douzième. Ce dernier l'informe qu'il figure « sur la *liste des bénéficiaires (...)pour l'affectation d'un logement de type F4 »* à l'adresse indiquée par Patrice Cayeux.

Ainsi relatée, cette affaire et les conclusions du quotidien parisien provoquent un certain scepticisme parmi les professionnels de l'immobilier. Ils font remarquer que Patrice Cayeux est pour le moins un curieux personnage acceptant de toucher un dessous de table et, naïvement, en délivrant reçu à son corrupteur. Ils notent, en outre, que l'appartement promis n'était *nullement un logement social* avec PLA, mais un logement dit intermédiaire, bénéficiant d'un PLI, et dont le loyer, fixé uniformément pour tout Paris, est de 55 francs le mètre carré. En y ajoutant les charges et le parking, ce quatre pièces aurait couté à son locataire, s'il l'avait occupé, près de six mille francs par mois.

*Selon ces professionnels, on* trouve à ces tarifs-là dans les agences immobilières parisiennes des appartements offrant, en surface et en situation, des avantages similaires. Selon cette thèse, il s'agirait donc bien d'une escroquerie pure et simple. Cela d'autant plus que les mille logements PLI construits chaque année à Paris ne sont pas tous pris d'assaut. Certains, situés dans des quartiers peu avenants ou jugés dangereux, trouvent difficilement preneurs. Les sociétés d'économie mixte qui les ont construits sont obligées de passer parfois par des agents immobiliers pour les placer.

> « En cherchant bien, un corrupteur trouve toujours, s'il s'en donne la peine, quelqu'un à corrompre. La justice dira jusqu'où la corruption a pénétré et punira les coupables »

Paul Pernin, maire du douzième arrondissement, assure en tout cas que le nommé Patrice Cayeux n'est ni un élu, ni un fonctionnaire, ni même un familier de la mairie du douzième. *« C'est Henri Pozza, conseiller d'arrondissement et adjoint chargé du logement, qui reçoit les dossiers de candidature aux PLI,* explique-t-il, *et qui me fait signer les lettres d'affectation. Ayant confiance en lui, je les paraphe les yeux fermés. Elu parisien depuis un quart de siècle, je n'ai jamais eu la moindre affaire de ce genre. »*

Selon le processus ordinaire, les dossiers de demande sont envoyés au gestionnaire des immeubles sociaux. En l'occurrence, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP). Celle-ci vérifie que le candidat a des ressources ne dépassant pas le plafond fixé par la loi, mais qu'il pourra consacrer un tiers de ses revenus au loyer. Elle tâche de *déterminer s'il sera* un locataire ponctuel et un voisin convenable. Alors, et alors seulement, elle l'accepte.

Commentaire général des responsables de la Ville et de la RIVP : *« Toute cette affaire n'est pas très sérieuse et ressemble à un coup journalistique. En définitive, elle ne prouve pas grand chose, sinon qu'en cherchant bien, un corrupteur trouve toujours, s'il s'en donne la peine, quelqu'un à corrompre. La justice dira jusqu'où la corruption a pénétré et punira les coupables »*. Interrogé par *Infomatin* dans son édition du 30 mai, Jean Tibéri parle d'« *« une escroquerie révoltante que naturellement nous n'avons jamais cautionnée »*.

L'opposition, évidemment, ne l'entend pas du tout de cette oreille. Puisque la campagne est ouverte, Bertrand Delanoë, chef de file des socialistes parisiens, tire la leçon politique de l'affaire qui succède à la mise en examen de Georges Pérol et de François Ciolina, ex-dirigeants de l'OPAC de Paris. Il fait également référence au fait que, contrairement à ce qui leur avait été promis, les membres du conseil d'administration de l'OPAC n'ont pas eu communication, *sinon de manière orale et fort* rapide, du rapport qui été rédigé sur le fonctionnement de la commission des attributions de logements sociaux.

*« Ou bien Jean Tibéri, maire et président de l'Office des HLM de la capitale, ignorait tout de ces pratiques mafieuses,* affirme M. Delanoë dans un communiqué daté du lundi 29 mai, *et je doute de sa capacité à contrôler ses collaborateurs. Ou bien, comme tout le monde à Paris, il soupçonnait de tels agissements, et il aurait dû faire toute la lumière en procédant aux audits que j'ai proposés dès le mois de décembre 1994. Dans les deux cas, sa capacité à diriger Paris est en cause »*. Le chef de l'opposition municipale n'en reste pas là. Il ajoute : *« Une opération mains propres est devenue aujourd'hui indispensable pour l'ensemble des affaires touchant à la mairie de Paris »*. De son côté, Jean-Marie Le Pen demande : *« Ou va l'argent de la corruption ? »* tandis que les Verts *suggèrent que l'enquête soit* menée sur l'ensemble des arrondissements et pas seulement dans le douzième.

*Marc Ambroise-Rendu*

## Le débat sur la déontologie journalistique

Pour mener son enquête, le journaliste d'*InfoMatin*, Eric Decouty, n'a pas indiqué sa profession. Il s'est présenté comme *« commerçant, travaillant dans les vêtements »*. Dans un article intitulé « A nos lecteurs », qui accompagnait l'enquête publiée lundi 29 mai, le quotidien précise que l'auteur n'a pas caché son véritable nom et a fourni son numéro de téléphone et son adresse personnels. *« Sans cet artifice, il aurait été incapable de dénouer les fils d'un système illégal »*, fait remarquer *InfoMatin*.

Cette pratique est-elle en contradiction avec la déontologie professionnelle ? La Charte des devoirs professionnels des journalistes français, adoptée en 1918 et *révisée en janvier 1938* par le Syndicat national des journalistes français (SNJ, autonome) ainsi que par d'autres syndicats de journalistes, indique qu'*« un journaliste digne de ce nom s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque »*.

**PAS DE TEXTE LÉGAL**

Les journalistes se réfèrent aussi à la Déclaration européenne des devoirs et des droits des journalistes (Munich, 1971) qui stipule qu'*« un journaliste ne doit pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations »*, mais précise que *« l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes procède du droit du public à connaître les faits et les opinions »*. Ces deux textes n'engagent que leurs signataires, en l'occurrence les syndicats qui continuent de se battre, en vain le plus souvent, pour qu'ils figurent en préambule des conventions collectives. En France, il n'existe pas de texte légal ou contractuel fixant les usages et les devoirs applicables à l'ensemble des journalistes.

*InfoMatin* est une des rares entreprises de presse à avoir adopté, fin 1994, un « code déontologique » inspiré des deux textes de 1918 et 1971. L'article 6 de ce code précise que *« le journaliste d'*Info-Matin *ne se lance pas dans des manœuvres illégales ou déloyales pour obtenir des informations et des documents, mais le journal ne s'interdit pas de publier de telles informations ou documents jusque-là tenus secrets, si l'intérêt d'un libre débat l'exige et si la véracité des informations et des documents a été dûment vérifiée »*.

## Les décisions d'attribution des logements dépendent des mairies d'arrondissement

A CÔTÉ de l'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC), qui dispose d'un parc de 92 000 logements et en attribue 4 500 par an, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), fondée en 1923, est une société d'économie mixte qui gère 30 000 logements situés à Paris et *dans les départements de la couronne*. Il s'agit, pour l'essentiel de logements sociaux de type HLM, PLA (prês locatifs aidés) ou de logements anciens réhabilités. S'y ajoutent 1 500 logements de type *PLI* (prêts locatifs intermédiaires) destinés à des personnes ou des familles disposant de revenus moyens.

L'appartement que le journaliste d'*InfoMatin* affirme avoir *« décroché »* en une semaine, moyennant le versement d'un pot-de-vin de 30 000 francs, était un appartement de ce type situé dans le douzième arrondissement parisien.

Les PLI sont attribués sous condition de ressources fixées par décret : par exemple, 169 665 francs annuels pour un célibataire, 233 964 francs pour un couple disposant de deux salaires, 301 045 francs pour un couple avec un enfant.

D'une manière générale, nous a expliqué Philippe Robert, directeur de l'agence sud de la RIVP, qui gère le parc des douzième et treizième arrondissements de Paris, et du Val-de-Marne (environ 10 000 logements), la régie n'intervient qu'en bout de course dans l'attribution des logements.

Les mairies d'arrondissement *ont leur propres commissions* d'attribution qui effectuent le tri des dossiers et désignent un seul candidat qu'elles soumettent à la RIVP par le biais de la direction de la construction et du logement de *la Ville* qui centralise les propositions.

**VÉRIFIER LA SOLVABILITÉ**

Pour les logements sociaux de type HLM ou PLA, la régie dispose de sa propre commission d'attribution, composée pour moitié de membres de la régie et, pour l'autre moitié, de représentants des services de la mairie d'arrondissement concernée. Cette commission *« vérifie la solvabilité du candidat retenu et veille à ce que ses revenus ne dépassent pas le plafond autorisé »*. *« Notre commission se réunit chaque semaine pour attribuer cinq à dix logements, mais un seul candidat nous est proposé à chaque fois »*, précise M. Robert.

Pour les logements moins « sociaux » de type PLI – le loyer du F4 attribué au journaliste est de 5 135 francs hors charges –, le mode d'affectation semble s'effectuer totalement en amont, dans les mairies, la commission d'attribution de la RIVP ne fonctionnant pas dans ce cas.

Ses services entérinent, de fait, *les décisions d'attribution que lui* soumet la direction de la construction et du logement. Le responsable de l'agence sud de la RIVP, M. Robert, précise n'avoir *« jamais reçu de courrier désignant comme candidat »* le journaliste d'*InfoMatin*. *« Depuis sa mise en exploitation début mai,* poursuit-il, *l'appartement de la rue de la Durance est en attente d'un locataire. »*

Dans le courrier reproduit par le quotidien, adressé au journaliste par Paul Pernin, maire du douzième arrondissement, celui-ci l'informait qu'il figurait *« sur la liste des bénéficiaires »* qu'il allait adresser *« aux instances compétentes pour l'affectation d'un logement de type F4 »*. L'avis des *« instances compétentes »*, à savoir la RIVP – alors non informées du choix de ce candidat si l'on en croit M. Robert – n'était donc qu'une simple formalité...

*Christine Garin*

# Le faux distributeur de billets des vrais escrocs

## Le tribunal de Paris jugeait les trois inventeurs d'une technique de vol originale et inédite

ANDRÉ S'EN SOUVIENT encore. Devant la douzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, il raconte comment ses ennuis ont commencé. Comme d'habitude, il avait glissé sa carte dans la fente du distributeur automatique de billets avant de composer son code secret. Mais, quand il a appuyé sur la touche de validation, l'appareil a englouti sa carte sans lui donner d'argent.

Pendant qu'il s'éloignait en pestant contre l'injuste tyrannie de l'informatique bancaire, deux hommes se sont approchés du distributeur. Ils ont enlevé un faux clavier placé au-dessus du vrai : le carter en aluminium brossé, identique au décor du distributeur, ne recouvrait qu'une simple... calculette, affichant encore le code composé. A côté, une fausse touche de validation était reliée à la vraie touche d'annulation qui provoquait l'éjection de la carte. Celle-ci était cependant maintenue invisible par un boîtier placé sur la fente et présentant le même aspect que le véritable dispositif d'introduction. Après avoir noté le code et retiré la carte, les deux hommes replaçaient leur dispositif et s'éloignaient en attendant la prochaine victime.

*« Le lendemain matin, vers 7 h 30, j'ai reçu un coup de téléphone du Groupement Carte bleue,* explique André. *C'était pour me dire qu'on allait me faire une nouvelle carte. C'était très gentil ! »* Ce suprême raffinement, qui n'est apparu qu'à l'audience, permettait aux escrocs d'utiliser la carte le plus longtemps possible. Dans leurs agences, les titulaires de cartes volées ont été plutôt mal reçus. Leurs protestations devant les débits importants, qui les plaçaient parfois à découvert, n'ont pas convaincu les banquiers soupçonneux. *« Ils ont été humiliés et accusés d'être eux-mêmes des voleurs »*, admet le substitut, tout en ajoutant : *« Mais il faut comprendre les banques... »*

Personne n'avait remarqué le maquillage sauf... un aveugle. *« J'ai senti que ce n'était pas le même distributeur,* dit-il. *Mais je me suis dit qu'ils avaient changé de modèle. »* Le 28 juillet 1993, un client trouve lui aussi que le clavier est bizarre. *« Il était assez proéminent, il s'est décroché facilement. Quand j'ai cassé le truc, j'ai vu deux personnes sortir d'une cabine téléphonique. Le lendemain, je suis allé porter le clavier à la banque. »*

**PLAIDER L'INDULGENCE**

L'incident semble avoir effrayé les escrocs car les vols, qui duraient depuis quatre mois, ont cessé. L'utilisation des cent dix-sept cartes volées aurait entraîné un préjudice évalué par le Groupement Carte bleue à 656 481 francs. Arrêtés dans des conditions confuses, qui évoquent plutôt une dénonciation, les trois prévenus avaient déjà été condamnés pour des escroqueries diverses. Henri Trommetter, âgé de quarante-six ans, le concepteur, et Jimmy Menacer, âgé de trente-quatre ans, reconnaissent les faits, mais Thierry Perrault de Jotemps, âgé de trente-six ans, nie toute participation. Jimmy Menacer se plaint du système qui plafonne les retraits à 3 000 francs par semaine : *« Ça ne faisait pas grand-chose, vous savez. »* Le président Francis Bruty est dubitatif : les achats de quelques objets de luxe et les notes de restaurant atteignent un montant qu'il soupçonne d'être sous-évalué.

*« On n'a aucune explication sur l'utilisation de cet argent »*, remarque Mᵉ Michel Beaussier, conseil du GIE Carte bleue. La défense est réduite à plaider l'indulgence, après le réquisitoire de Mᵐᵉ Thérèse Gregogna, qui demande cinq ans de prison contre Henri Trommetter, quatre ans contre Jimmy Menacer et trois ans contre Thierry Perrault. Mais le magistrat ajoute : *« La prison ? Je suis assez inquiète. Le projet a été imaginé en prison. On parle beaucoup d'informatique en prison. »*

Le jugement a été mis en délibéré.

*Maurice Peyrot*

# « Indignation et solidarité » après les incidents de Belleville

**PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES SE SONT RASSEMBLÉES**, lundi 29 mai, à l'appel du Mouvement contre le racisme et *pour l'amitié entre les peuples* (MRAP), à l'angle du boulevard de Belleville et de la rue Ramponneau, dans le 20ᵉ arrondissement parisien, où des affrontements avaient opposé, vendredi 26 mai, policiers et habitants après un contrôle de police (*Le Monde* daté 28-29 mai). Si les associations locales, craignant des incidents et redoutant une récupération politique, n'avaient pas voulu se joindre aux organisateurs, de nombreux riverains étaient venus témoigner.

*« Rien ne peut justifier que des policiers agressent sauvagement des personnes pour un contrôle d'identité »*, a déclaré Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP. Il a réclamé que *« les conclusions de l'IGS sur cette affaire soient remises rapidement et que des sanctions soient prises contre les auteurs de cette agression raciste »*. L'enquête pourrait cependant durer encore plusieurs jours. L'Inspection générale des services – la « police des polices » – n'aurait recueilli qu'une quinzaine de témoignages, certains confirmant la réalité des insultes, d'autres affirmant le contraire. Elle dispose également d'un film vidéo d'une quarantaine de minutes tourné par un commerçant, qu'elle devrait visionner très rapidement.

**DÉPÊCHES**

■ **AGRESSION DANS LE RER : quatre des sept jeunes** placés en garde à vue à la suite de l'agression d'un agent de la RATP (*Le Monde* du 30 mai) samedi à Torcy (Seine-et-Marne) ont été déférés au parquet de Meaux, lundi 30 mai, puis mis en examen pour dégradations volontaires en réunion, violences en réunion sur citoyen chargé de mission de service public et, pour l'un d'entre eux, pour tentative d'homicide volontaire. Les quatre jeunes gens, dont deux mineurs, ont été écroués. Christophe Melon, âgé de vingt-sept ans, membre du groupe de protection et de sécurité des réseaux de la RATP, qui a été violemment attaqué à coups de bâton par une bande de jeunes dans la gare RER de Torcy, se trouvait toujours, lundi, dans un état jugé *« critique »*.

■ **PROXÉNÉTISME : Marie Antonello, une ancienne prostituée** qui s'était portée partie civile au procès de son ex-souteneur et lui réclamait la restitution de 600 000 francs, a obtenu, lundi 29 mai, partiellement gain de cause, en se voyant octroyer par le tribunal correctionnel de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) 200 000 francs de dommages et intérêts. Lounes Bouhi, son ex-souteneur, a été condamné à quatre ans de prison ferme. Mᵉ Vergès, son avocat, avait plaidé la *« restitution »* totale de l'argent gagné par Marie Antonello, pendant neuf mois, derrière une vitrine d'Anvers, en Belgique.

■ **BACCALAURÉAT : toutes les calculatrices de poche,** y compris à infrarouge, sont autorisées lors des épreuves du baccalauréat, à condition de ne pas utiliser la fonction leur permettant de communiquer entre elles, ni d'imprimantes, précise une note de la direction des lycées et collèges adressée aux centres d'examen. Depuis 1986, l'utilisation des calculatrices au baccalauréat est réglementée : elles sont autorisées mais doivent comporter l'indication du nom et du numéro du candidat.

# Les « pogs » partent à la conquête des cours de récréation

**Apparues dans les années 30, ces rondelles plastifiées font oublier à certains enfants les jeux électroniques. Un nouveau venu dans les écoles qui a déclenché une guerre commerciale très vive**

**Les *pogs*, sortes de jetons qui permettent de pratiquer un jeu d'adresse et peuvent être collectionnés, rencontrent un vif succès auprès des enfants. Simple et répondant à des règles qui peuvent être modifiées au gré des joueurs, cet amusement est très prisé chez les 6-12 ans qui engendrent directement un chiffre d'affaires évalué à quelque 10 milliards de francs par an. Du coup, la bataille est rude sur ce *« marché de l'argent de poche »* dominé par les images Panini qui, fortes d'une notoriété considérable chez les enfants, vendent chaque année quelque 700 millions d'images adhésives en France. Ces rondelles de carton – dont le coût de fabrication ne dépasse pas 30 centimes pièce – représentent en outre un support publicitaire prometteur. Alors que les jeux électroniques ne rencontrent plus un succès aussi marqué chez les plus jeunes, l'engouement en faveur du *pog* – né à Hawaï il y a une soixantaine d'années – amorce peut-être, chez les enfants, un retour d'activités ludiques fondées sur la sociabilité.**

RÈGLE DU JEU : empiler, côté face, des *pogs*, sortes de jetons en carton plastifié. Les joueurs lancent tour à tour sur ce tas un autre jeton, plus épais, et empochent les *pogs* qui seront retombés côté pile, où figure une illustration qui pourra être collectionnée et, donc, échangée.

Trop simple, trop répétitif ? Les 6-12 ans ne sont pas de cet avis. Visiblement, ce jeu ouvre des perspectives insoupçonnées à leur imaginaire. A tel point que, depuis le 3 mai, la société Avimage, détentrice en exclusivité de la licence permettant d'utiliser l'appellation *« pog »*, fait un malheur. Elle a commercialisé en France 2,5 millions de pochettes vendues 8 francs pièce et contenant cinq rondelles de carton. La concurrence n'a pas perdu de temps : les *wackers*, les *caps*, les *claps*, les *vlans* et autres *taps* tentent eux aussi de séduire les écoliers avec des pièces de même dimension (41 millimètres de diamètre).

Si le petit commerce des cours de récré intéresse autant d'entreprises, c'est que le *pog* – apparu dans les années 30 à Hawaï – semble promis à un brillant avenir. Importé des Etats-Unis où un milliard d'unités auraient été diffusées ces derniers mois, il a pris pied au Canada, en Australie, en Grande-Bretagne et en Israël. En France, c'est une petite révolution : le quasi-monopole détenu par les images Panini est directement menacé. Et ce n'est pas tout : le *pog* donne des idées aux publicitaires, toujours prêts à s'intéresser aux enfants pour mieux toucher les adultes. Les premières séries sont consacrées à des héros de bandes dessinées américaines, de *« japoniaiseries »* ou de séries télévisées françaises, mais la communication commerciale va bientôt faire son apparition. Du pain bénit pour les firmes de produits alimentaires grand public, les chaînes de restauration rapide ou les compagnies pétrolières qui cherchent toutes à fidéliser le consommateur avec des *« primes directes »* (points-cadeaux, vignettes, etc.).

*« Les perspectives sont considérables. Nous vendrons au moins soixante millions de pochettes cette année »*, assure Alain Savino, l'un des dirigeants d'Avimage. Cette société qui n'en est pas à son coup d'essai – c'est elle qui, en 1990, lança les « Crados », une collection de personnages plus répugnants les uns que les autres qui déclencha une controverse – fait flèche de tout bois en organisant des tournois et en distribuant des échantillons dans les écoles.

**« CASINO »**

Selon Jean-Yves Le Bigot, président et fondateur de l'Institut de l'enfance, *il ne fait pas de doute que* le *pog* est davantage qu'un simple phénomène de mode. *« Depuis un certain nombre d'années, il n'y avait plus grand-chose de nouveau dans les cours de récré : billes pour les garçons, élastique pour les filles »*, souligne ce spécialiste du marketing appliqué aux enfants. Celui-ci évalue à 10 milliards de francs environ le pouvoir d'achat direct (une notion plus large que celle d'« argent de poche »...) des quelque 5,5 millions de 8-12 ans, soit quelque 1 800 francs par an et par tête blonde. *« Le pin's avait rencontré un gros succès mais ce n'était pas un objet spécifiquement enfantin. Cette fois, le succès des* pogs *semble avéré : les enfants y trouvent un support capable de développer la notion d'échange et donc d'aller vers l'autre. Personnellement, je trouve que c'est une très bonne chose »*, estime Jean-Yves Le Bigot, non sans rappeler que le marché du jouet, y compris électronique, se porte plutôt mal.

Les promoteurs du *pog* sont, évidemment, intarissables sur le sujet. L'esprit du jeu, soulignent-ils, suggère que les participants inventent eux-mêmes leurs propres règles, notamment sur la façon de renverser les *pogs*. *« Ce casino de cour d'école,* assure Alain Savino, *révèle les économes et les flambeurs. Il implique même une forme d'égalité car tout dépend de l'adresse : il y a ceux qui en achètent et ceux qui en gagnent. Le* pog *permet aussi de véhiculer des messages éducatifs, civiques »*, insiste M. Savino, qui travaille avec des partenaires publics à une série consacrée *« à la citoyenneté »*. Persuadé que *« la publicité va s'emparer de ce vecteur de mode »*, Ian Travaillé, de l'agence de communication Magnitude, s'enthousiasme : *« C'est un jeu convivial, une activité collective qui offre une vraie alternative aux jeux vidéo individuels et schizophrènes. »*

Les retombées commerciales escomptées sont telles qu'une véritable guerre des *pogs* s'est déjà engagée. Sur ses sachets vendus chez les buralistes, les marchands de journaux, les boulangeries, les grandes surfaces et les magasins de jouets, Avimage fait systématiquement mention d'une Fédération mondiale de *pogs* et, de manière insistante, incite les jeunes acheteurs à *se « méfier des faux »*. Très sourcilleux sur ce plan, M. Savino n'a pas du tout apprécié d'apprendre que la société MQS avait déposé le nom de marque *« Poggie Pog »*. Des poursuites judiciaires sont évoquées. *« Ne tuons pas la poule aux œufs d'or. Il y a de la place pour tout le monde sur ce marché. D'ailleurs, nous ne sommes pas concurrents »*, répond Patrick Dufresne, directeur commercial de MQS, qui propose ses *« Poggie Pogs »* auprès de firmes désireuses, par ce biais, de rentrer dans l'univers quotidien du grand public. M. Dufresne, qui affirme avoir déjà engrangé plusieurs millions de commandes, compte réaliser 20 à 30 millions de francs de chiffre d'affaires dès cette année. En commercialisant notamment des rondelles « odorantes et grattables »...

Vendu près de 1 franc l'unité pour un coût de fabrication compris entre 5 et 30 centimes, le *pog* s'inscrit-il dans le glorieux sillage des billes, des osselets, des autocollants, des porte-clés et, plus récemment, des pin's ? *« Il exprime un univers que se sont construit les enfants. C'est pourquoi il durera »*, soutient sans hésitation M. Savino. *« Le succès est très rapide mais il n'atteindra jamais l'ampleur des pin's*, tempère M. Dufresne. *A mon avis, le phénomène* pog *s'éteindra vers octobre-novembre 1996. »* Qui prend les paris ?

*Jean-Michel Normand*

## Des racines hawaïennes

**Le *pog* vient de Hawaï. Dans les années 30, les enfants de l'île commencèrent à jouer avec les capsules qu'ils trouvaient sur le goulot des bouteilles de lait ou de jus de fruit. Sur ces dernières étalent inscrites les trois lettres P, O, G – pour papaye, orange ou goyave – qui sont à l'origine de cette appellation.**

**Cet amusement sans règle du jeu très précise n'a pas quitté sa terre d'attache avant le début des années 90. Désormais, *pog* est une marque déposée qui alimente aussi la publicité. Aux Etats-Unis, des concessionnaires automobiles, des agences de voyages et les fast-foods ont choisi ce support pour réaliser des campagnes de promotion.**

# L'image Panini championne de l'argent de poche

MALHEUREUX les plus de trente-cinq ans, qui n'ont connu que les images d'animaux sagement glissées dans les tablettes de chocolat ! Leurs cadets, eux, ont accédé au monde merveilleux et autocollant de l'image Panini, dont la seule évocation fait resurgir l'enfance.

Près de sept cents millions de ces petites images adhésives de 6 centimètres sur 5 à l'effigie des héros des enfants, empaquetées par pochette de six, se vendent chaque année en France au prix de 2 francs. La monnaie des courses trouve là un recyclage immédiat... Bénéficiant d'un taux de notoriété qui avoisine les 95 % chez les quatre à quatorze ans, les images Panini se collectionnent – les enfants les collent sur des albums thématiques d'une quarantaine de pages, vendus 6 francs – ou servent à jouer à la « tapette » dans les cours de récréation, un passe-temps qui consiste à taper fortement du plat de la main sur un petit tas d'images empilées. Celle qui se retourne est à vous.

**MODES SUCCESSIVES**

L'invention du concept, simple mais efficace, revient à un marchand de journaux italien qui avait pris l'habitude de découper des images de footballeurs dans les illustrés pour faire plaisir aux enfants du quartier. Devant l'afflux de demandes, ce visionnaire eut l'idée de passer un contrat avec la Fédération italienne de football. Il créa en 1961 la société Panini, qui connut un essor rapide. Rachetée récemment par Marvel, le géant américain de la bande dessinée, Panini écoule ses *stickers* dans quelque cinquante-huit pays, mais sa filiale française obtient, juste après l'Italie, les plus beaux résultats en Europe.

Curieusement, la petite image résiste depuis plus de trente ans aux modes successives des cours de récré. *« C'est un produit très riche, qui fait appel aux notions de collection, de découverte, puisqu'on ne sait jamais quelles images on va trouver dans une pochette, et d'échange, de sociabilité : dès qu'on achète plusieurs pochettes, on a des doubles que l'on troque*, analyse Alain Guerrini, PDG de France-Images Panini. *Les nouveaux parents apprécient : ils ont été collectionneurs, cela leur rappelle leur jeunesse. De plus, c'est un loisir calme. »*

Les thèmes collent au plus près aux engouements cinématographiques et surtout télévisuels des enfants. Cette année, *Le Roi Lion* l'a emporté haut la main, avec quarante-cinq millions de pochettes écoulées en huit mois, devant le football, le basket américain, *Les 101 Dalmatiens, Blanche-Neige*... Valeurs sûres, les images de football ont dû faire une concession à la modernité : elles ont été agrandies pour que les enfants voient le joueur en pied, dans le feu de l'action. Le tennis, en revanche, n'a jamais pris. *« Il n'est pas encore très diffusé chez les enfants des milieux populaires ou des classes moyennes, qui constituent le gros de nos acheteurs »*, commente André Denéchère, directeur général.

Le choix des collections relève de la haute stratégie. *« Il faut savoir accrocher les bonnes licences. Un stress permanent. Nous avons développé un système d'information international avec des veilles aux Etats-Unis et en Asie du Sud-Est, puisque ce qui plaît là-bas arrive en France. Le risque, c'est qu'on achète les droits de dessins animés un an avant leur programmation à la télé, sans même savoir quelle chaîne les diffusera... »*

Le colleur type a huit ou neuf ans, se recrute davantage du côté des garçons que des filles, *« parce qu'il est difficile de trouver des thématiques qui plaisent à ces dernières. Les dessins animés japonais, par exemple, sont plutôt conçus pour les garçons. »* Il se fournit chez le marchand de journaux, le boulanger, et de plus en plus en grande surface, où les invendus sont écoulés à moindre prix. Mais dès l'entrée au collège il cachera ses albums de peur d'être moqué. Comme l'âge moyen des clients a tendance à baisser – *« les enfants sont mûrs plus tôt »* –, Panini veille depuis peu à diversifier son offre en direction des onze à quatorze ans. Dernière nouveauté : l'image cartonnée non adhésive, sur des thèmes sportifs, à ranger dans un classeur.

L'aventure du *pog* est elle aussi tentante. Pourtant, avant de se lancer, les tenants de l'image qui résiste au temps veulent être sûrs de la réussite de la capsule en carton. Au risque de laisser des concurrents prendre pied sur leur pré-carré, les cours de récré.

*Pascale Krémer*

# Islam, version turque

**La Turquie est le théâtre d'une montée de l'islamisme qui s'est concrétisée par la victoire, il y a un an, d'un parti religieux aux élections municipales. Le phénomène a provoqué des frictions dans ce pays, pionnier de la laïcité dans le monde musulman**

TENDREMENT enlacés par la taille, deux couples déambulent dans l'une des rues les plus « branchées » du centre-ville. C'est le soir, rue Istiklal (Indépendance), et personne ne prête la moindre attention aux quatre jeunes gens. La scène serait d'une gentille banalité si elle n'était située au cœur d'Istanbul, immense métropole gérée par un parti musulman, et si, surtout, les deux jeunes filles n'arboraient le foulard islamique, l'imperméable et la jupe extra-longue. Elle est, en fait, révélatrice du caractère particulier de la montée de l'islamisme en Turquie.

Ce phénomène a donné naissance à un ardent débat – minijupe ou tchador, démocratie ou charia (loi islamique) – entre les défenseurs de la laïcité et les islamistes, ou, selon les propos de la sociologue Nilüfer Göle, entre deux formes de « *fondamentalisme* », le fondamentalisme kémaliste et l'intégrisme religieux. Ces divergences, latentes depuis des années, ont resurgi au grand jour, avec une acuité nouvelle, depuis l'arrivée – en mars 1994 – à la tête des municipalités de près d'une quinzaine de grandes villes, dont Istanbul et Ankara, de maires appartenant au Parti de la prospérité (Refah, islamique). L'enjeu du débat, affirme-t-on dans le camp des laïques, porte sur l'avenir de la Turquie et de son système politique.

Pour l'heure, la vraie lutte, les véritables polémiques sont concentrées sur le mode de vie, sur le concept de moralité, sur le contrôle de l'espace public, sur les arts et la culture. En première ligne du combat, on retrouve souvent les femmes laïques – figures de proue de la modernité héritée du fondateur de la République turque, Mustafa Kemal Atatürk. Cette fois-ci, les intellectuels kémalistes, rarement mobilisés, ont fait front... pour défendre le droit de boire leur bière aux terrasses du quartier historique de Beyoglu, que la mairie d'Istanbul menaçait de fermer.

D'autres controverses ont suivi et ont touché la capitale, Ankara, dont le maire, également islamique, a fait enlever des statues jugées trop « *obscènes* » à ses yeux pour orner des lieux publics. Faut-il privilégier la musique classique (Mozart ou Chopin) et les grands du théâtre européen (Molière ou Shakespeare), expression d'une culture importée, au détriment des arts locaux ? Le maire d'Istanbul ne cache pas sa préférence pour l'histoire et la culture de son pays. Ainsi l'anniversaire de la conquête de Constantinople par les Ottomans, en 1453, a-t-il été célébré l'an dernier en grande pompe sur le Bosphore, avec une ampleur sans précédent.

« La modernisation a également pénétré l'islamisme, qui peut être considéré comme le produit d'une certaine réussite de la démocratie. »

LES défenseurs de la laïcité perçoivent leur mission comme une lutte contre l'obscurantisme religieux. La question se pose, dès lors, de savoir pourquoi près de 20 % des électeurs turcs, issus du système kémaliste – donc laïc –, ont choisi, malgré l'influence grandissante dans leur vie quotidienne de la technologie occidentale, de voter pour un parti qui représente justement aux yeux de leurs opposants ce retour à l'« *obscurantisme* ». La politique sociale extrêmement active des municipalités islamiques ne fournit qu'une réponse très partielle à cette question.

Avec sa longue barbe, Ali Nabi Koçak, le maire de la banlieue stambouliote de Sultanbeyli, pourrait passer pour la caricature de cette « *menace islamiste* » dont il est question. Décrit parfois dans la presse comme un « *maire modèle* » pour le succès de sa politique municipale, il a été récompensé de ses efforts, puisque, porté à la tête de cette mairie périphérique avec 38 % des voix en 1989, il a été réélu par 60 % de ses administrés. Dans les rues défoncées – poussiéreuses en été, boueuses en hiver – de cette banlieue désolée où les logements illégaux et mal bâtis poussent comme des champignons, la majorité des habitants se déclarent satisfaits des services des autorités locales, qui distribuent des vivres aux indigents, vendent du pain à prix réduit et rejettent impitoyablement les employés accusés de corruption. Dans les quartiers déshérités, le Refah se substitue fréquemment à la gauche, se donnant le rôle de principal opposant à l'establishment et de porte-drapeau de l'honnêteté. « *Lorsqu'un homme est croyant, il est honnête* », affirme ainsi Ali Nabi Koçak.

Allant à contre-courant de nombre d'islamistes à travers le monde, M. Koçak assure que « *l'islam et la politique sont deux choses différentes qu'il ne faut pas mélanger* ». Le Parti de la prospérité, explique-t-il, doit bon nombre de votes à cette image d'intégrité dont il avait fait le thème central de sa campagne électorale. Reste que, en dépit d'un scandale retentissant sur le détournement de fonds destinés à la Bosnie, le Refah n'a pas encore été démytifié aux yeux de nombreux électeurs, déçus, en revanche, par les partis du centre.

L'action du parti islamique ne se limite pas à l'aide sociale. Regroupées au sein d'une commission féminine, des jeunes femmes dynamiques et souvent très indépendantes – contrairement à l'image traditionnelle des femmes islamiques – forment en quelque sorte les troupes de choc du Refah sur l'ensemble du territoire national.

Dans la seule province d'Istanbul, 246 000 membres de cette commission, organisés dans 605 quartiers, ont contacté 2,5 millions de femmes durant l'année 1994, lors notamment de 13 343 visites à domicile, 22 032 réunions autour d'une tasse de café, séminaires éducatifs, conférences et même défilés de mode. Par le biais de ces femmes qui n'hésitent pas à faire du porte-à-porte, le Refah veut « *être présent dans la vie des gens, se réjouir avec eux lors de mariages, se lamenter lors de décès* », explique Sibel Eraslan, avocate de vingt-huit ans, qui dirigeait cette section féminine à Istanbul.

Contrairement à des préjugés largement répandus dans les milieux laïcs, la montée du courant islamique en Turquie n'est pas uniquement l'expression « *d'une frustration sociale ou d'une ascension bloquée* », si l'on en juge par le nombre d'ingénieurs, de commerçants et d'industriels dans les rangs du Refah. Ainsi, la sociologue Nilüfer Göle estime que « *la modernisation a également pénétré l'islamisme, qui peut être considéré comme le produit d'une certaine réussite de la démocratie* ». « *Les musulmans turcs utilisent la démocratie à leur profit, ce qui les transforme, alors que l'on croit trop souvent qu'un processus inverse est engagé* », ajoute-t-elle, rappelant que le Refah existe, comme parti légal, depuis les années 70, qu'il est doté de structures « *plus démocratiques* » que bien d'autres formations politiques turques et qu'il a déjà participé, à deux reprises, à des coalitions gouvernementales. « *Le parti musulman joue avec la démocratie, pas contre elle* », assure Mme Göle. Elle relève notamment « *l'ouverture au dialogue avec les intellectuels laïques* » manifestée par le Refah, dont, dit-elle, « *les élites ont été formées à la modération* ».

Nilüfer Göle, à qui ses prises de position ont valu pas mal de critiques de la part d'intellectuels laïques, qui l'accusent de « *complaisance* », reconnaît toutefois que l'organisation de l'espace de vie que les musulmans activistes voudraient voir adopter par l'ensemble de la population (port du foulard, interdiction de l'alcool, etc.) représente la limite de leur « *démocratisme* ». Elle veut quand même espérer que le Refah se contentera, en fin de compte, d'être un parti « *musulman-démocrate* », du type des partis chrétiens-démocrates d'Europe occidentale.

Mais cette orientation n'est pas acquise, car le groupe des partisans de l'islam en Turquie est loin d'être monolithique. Ainsi, les jeunes islamistes – souvent très militants – qui servent de « vitrine » à l'islam en marche en Turquie représentent un « *islam importé, qui a des adeptes peu nombreux, mais qui forme une minorité agissante* », explique une femme professeur de sciences politiques désireuse de conserver l'anonymat. Cet islam « *anti-impérialiste, anti-occidental* » a toutefois « *peu de prise sur le musulman turc moyen, qui prie à la mosquée le vendredi et va danser avec sa petite amie le soir* », dit-elle.

Ce sont cependant ces militants – et certains groupes armés, tels l'IBDA-C (Front des combattants du Grand Orient islamique), qui a revendiqué plusieurs attentats meurtriers – qui ont cristallisé les craintes des tenants de la laïcité, et notamment de la minorité alévie, une secte musulmane d'origine chiite qui compte entre 15 et 20 millions d'adeptes en Turquie ; ce sont d'ardents défenseurs de la laïcité du système politique et d'une vision très humaniste de la religion. Les alévis, rejetés par l'orthodoxie sunnite pour, entre autres, leurs rites informels auxquels participent hommes et femmes mélangés, sont préoccupés par la montée d'un islam rigide. Ce rejet a débouché sur de très graves tensions. Celles-ci, exacerbées par le massacre de Sivas (Anatolie centrale), en 1993, au cours duquel 37 intellectuels et artistes alévis avaient trouvé la mort dans un incendie allumé par une foule d'islamistes, expliquent la violence des réactions de la population alévie du quartier stambouliote de Gazi à la suite d'une nouvelle attaque dirigée contre leur communauté, le 12 mars dernier.

« Si l'obscurantisme arrive au pouvoir, c'est la fin de la République. La Turquie est en danger. »

Les émeutes déclenchées par cet incident meurtrier et réprimées avec une extrême brutalité par la police (16 morts chez les manifestants) ont mené la Turquie au point d'ébullition pendant trois jours. Heureusement, « *la provocation a raté ; les alévis n'ont pas tourné leur colère contre leurs voisins sunnites, mais contre l'Etat* », explique le journaliste Rûsen Cakir.

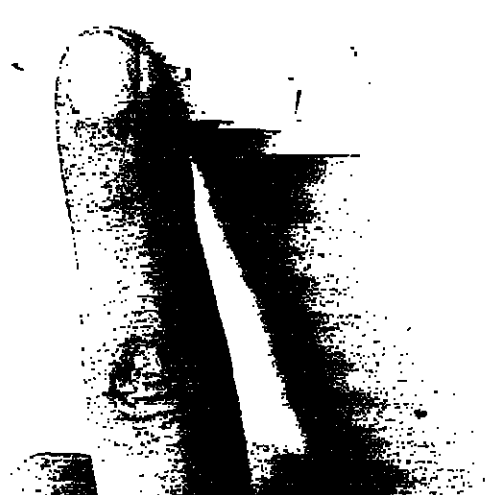
Les alévis – qui se targuent d'être les descendants des tribus turques venues d'Asie centrale – se plaignent de la discrimination pratiquée par l'Etat à leur égard, mais sont divisés sur la façon de remédier à cette situation. Les uns, comme l'avocat Izzetin Dogan, suggèrent que la direction des affaires religieuses – le département qui gère les mosquées et les imams – répartisse équitablement les fonds publics entre les diverses confessions en Turquie, y compris les minorités chrétienne et juive, et ne les réserve plus aux seuls sunnites. D'autres estiment que la religion n'est pas une affaire d'Etat et réclament la fermeture pure et simple de cette direction. Ainsi le chercheur et écrivain alévi Lütfi Kaleli estime-t-il que l'Etat, par son action, alimente l'intégrisme en finançant la construction de mosquées et en réglant les salaires des imams, considérés comme des fonctionnaires. « *Si l'obscurantisme arrive au pouvoir, c'est la fin de la République. Nous devons lire les événements de Gazi dans ce contexte. La Turquie est en danger* », affirme-t-il. Une partie des intellectuels alévis rejette, en outre, les propositions tendant à faire enseigner leur religion dans les écoles, car « *la version enseignée serait un alévisme d'Etat* », qui ternirait « *la beauté de ce que nous avons vécu pendant mille ans* ».

L'Etat devrait-il renoncer totalement au contrôle des pratiques religieuses, au risque de voir se créer une structure parallèle ? La question demeure ouverte. Il est évident que les hommes politiques, quelles que soient leurs convictions, doivent aujourd'hui composer avec les musulmans pieux, qui forment une partie non négligeable de l'électorat. « *L'Etat est en train de s'islamiser pour contrer le Refah* », juge une universitaire. « *Les politiciens vont jusqu'à prendre le thé avec des dignitaires religieux* », notamment avec les représentants de certaines confréries, dans l'espoir d'éviter que « *le Refah ne détienne un monopole religieux et que le parti ne soit identifié à l'islam* ».

QUELLE est la véritable influence musulmane au sein de l'Etat et que peut-on craindre d'une arrivée des islamiques au pouvoir ? Les avis divergent une fois de plus. Les uns affirment que les islamistes, une fois élus démocratiquement, en profiteront pour imposer la loi islamique et qu'une intervention de l'armée, qui se considère comme la gardienne de la laïcité kémaliste, serait, dès lors, justifiée – un scénario « à l'algérienne ». Et il y a ceux, plus pragmatiques, qui rappellent que le régime actuel, si rigide et si bien enraciné qu'il peut bloquer la moindre réforme démocratique susceptible de diluer les principes kémalistes, ne pourrait pas être facilement renversé. Compte tenu du morcellement du champ politique, le Refah, qui « *peut tout au plus compter sur 30 % de l'électorat* », de l'avis d'un professeur de sciences politiques d'Istanbul, ne disposerait pas d'une majorité suffisante à l'Assemblée nationale pour réunir les 300 voix – les deux tiers des députés – nécessaires à une modification de la Constitution.

Face aux fanatiques de la laïcité, dont l'intransigeance risque de radicaliser les musulmans, les modérés préfèrent rechercher le compromis. Le pis, insistent ces derniers, serait de « *diaboliser* » le Refah ; une telle réaction aurait pour effet immédiat de l'exclure du jeu politique ; ce serait ouvrir la porte aux aventures extrémistes. Ce qui ne les empêche pas de redouter les risques de « *grignotage* » de leur espace de vie par les défenseurs d'un islam pur et dur.

*Yves Heller et Nicole Pope*



# Pour une éthique globale des médias

*par Bernard Spitz*

LA montée de la revendication éthique en France touche plus directement les médias d'information, en raison de leur rôle crucial dans le fonctionnement d'une démocratie moderne. Mais une véritable éthique des médias, pour être globale, devrait prendre en compte les quatre côtés du *« carré magique »* de l'espace médiatique : le divertissement, l'information, la technologie et la propriété capitalistique.

Les médias ont des fonctions diverses qui varient selon les supports et les titres : celle d'informer ou d'éduquer y côtoie celle de distraire, cette dernière n'étant pas la moins importante, ni par son poids économique, ni par le temps qu'y consacrent les consommateurs d'image, de papier et de son.

L'exigence éthique en matière éditoriale s'exerce de façon spécifique sur l'oeuvre audiovisuelle. Il importe d'abord de respecter le droit moral des créateurs et l'unité des œuvres, d'où notamment l'instauration du régime des coupures publicitaires. Il s'agit ensuite de veiller à leur contenu dans une optique de protection des publics fragiles, enfants ou minorités religieuses notamment. C'est le but des cahiers des charges et surtout du CSA, dont le rôle régulateur devrait contribuer à amener les opérateurs à plus de responsabilité morale. Enfin, il faut assurer un environnement économique permettant un flux de créations originales nous dégageant de l'emprise américaine et contribuant à une réelle dynamique culturelle. C'est tout l'enjeu de la directive audiovisuelle européenne.

Reste le débat, spécifique à la télévision, sur *« l'éthique du service public »*. Dans un marché télévisuel qui sera de plus en plus axé sur la demande payante de services, les chaînes publiques n'auront d'autre légitimité que celle d'une politique d'offre à la fois rationalisée pour tenir compte de la contrainte budgétaire, et solidement campée sur ses valeurs spécifiques. Tout l'enjeu de l'équilibre consistant à la fois à renforcer la sécurité du financement des chaînes publiques et à maintenir une part des recettes publicitaires est là : leur permettre, sans tomber dans une dérive élitiste, d'offrir une solution de substitution à toutes les surenchères mercantiles ou racoleuses qui pourraient affecter le PAF.

Le rôle des médias d'information en démocratie peut se résumer ainsi : d'une part, faciliter l'exercice par les citoyens de choix raisonnés et critiques, grâce à une information loyale, objective et complète ; d'autre part, permettre la confrontation des opinions. Pour y veiller, l'Etat intervient à deux niveaux : sur le plan législatif, à l'abri de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, qui a érigé le pluralisme au sommet de la hiérarchie des principes républicains ; et, sur le plan judiciaire, pour garantir les droits du citoyen tout à la fois acteur et consommateur de démocratie à travers les médias. Mais ces instruments ne peuvent suffire à répondre à la demande nouvelle d'éthique.

Il importe en premier lieu de faire évoluer tout notre système juridique de l'audiovisuel dans le sens de la régulation, par opposition au choix de la surréglementation. Seule une autorité administrative à même de fonctionner, selon le principe de régulation, sous le contrôle du juge répond à cette exigence. Mais la décision de janvier 1989 du Conseil constitutionnel, qui interdit au législateur *de doter une telle autorité* – et donc notamment au CSA – d'un pouvoir réglementaire autonome, s'y oppose juridiquement. La solution la plus rationnelle consisterait donc à prévoir une modification de l'article 21 de la Constitution, pour y préciser que *« les autorités administratives indépendantes créées par la loi exercent le pouvoir réglementaire dans les conditions qu'elle détermine »*. Une telle réforme permettrait ainsi de doter l'autorité de régulation de l'assise juridique nécessaire pour qu'elle joue complètement son rôle.

> Notre cadre juridique est entièrement conçu sur un modèle hertzien qui va perdre sa pertinence avec le développement de la télévision numérique

Il importe en second lieu d'apaiser les rapports entre le pouvoir judiciaire et la presse. Les conséquences de leur rivalité mimétique sont bien connues : médiatisation excessive de la justice, viol du secret de l'instruction, formation d'un préjugement par l'opinion au détriment de la présomption d'innocence. Le cadre législatif national, même s'il doit être simplifié et plus efficient, ne pourra tout combler. Il faut y ajouter la prise de conscience des responsabilités particulières qui incombent à chacun et le besoin d'une forme de contrôle pour assurer leur respect.

Or ce type de contrôle, prévu – à défaut d'être toujours efficace – dans l'organisation judiciaire, n'existe pas pour les médias. La profession journalistique frémit en effet – non sans raisons – à la simple évocation de toute forme de *« police médiatique »*. Dans cette situation, c'est le citoyen qui trinque : son droit de réponse ne permet pas de rectifier les dommages subis, pas plus que les indemnisations des tribunaux ne règlent le prix du préjudice.

*Cela risque de susciter, si l'on n'y prend garde, des réactions impromptues du législateur, comme l'ont montré l'amendement Marsaud ou les récentes propositions sénatoriales.* Voire d'inciter les tribunaux à des revirements de jurisprudence, comme en témoigne la récente condamnation en cassation du *Canard enchaîné*. L'enjeu est pourtant considérable, tant sur le plan juridique que démocratique. Certes, il importe que le regard critique de la presse s'exerce aussi sur elle-même et il revient aux professionnels de ce secteur de s'organiser en ce sens. Une telle fonction de vigilance pourrait être remplie par la voie éprouvée de *l'ombudsman*, ou – pourquoi pas ? – placée sous la responsabilité d'une instance, dont les membres seraient élus par les journalistes ou leurs représentants.

En revanche, chacun comprendra qu'on ne peut, au nom du principe de la présomption d'innocence, en venir à pénaliser l'information réelle au profit de la rumeur dénuée de tout fondement ; et que tout ce qui ressemblerait à une limitation du pouvoir d'informer pourrait être considéré comme une régression de notre *société en matière de libertés publiques.*

D'une façon générale, il appartient au législateur d'anticiper les évolutions pour mieux les guider, plutôt que de les poursuivre dans des combats réglementaires d'arrière-garde. Cet impératif s'impose d'autant plus dans l'accélération technologique actuelle que celle-ci est porteuse du danger d'une transformation de notre univers civique. L'ère de la démocratie directe annoncée par Ross Perot, outre sa dimension orwellienne, a en effet comme conséquence de pousser à l'extrême les caractéristiques structurelles des médias : accélérer les événements, réchauffer l'actualité, se précipiter au cours de la mêlée. Toutes choses contraires au fonctionnement démocratique, qui cherche à conserver une distance critique, à prendre le temps de l'écoute et de la délibération, et à appliquer des *solutions à froid. Les interfaces* virtuelles permettent en outre toutes les formes de manipulation des images, et ce de façon quasi indécelable. Mieux que les montages de films *« orientés »*, la numérisation et les trucages à la palette graphique auront raison de saint Thomas : il ne faudra plus croire ce que l'on voit.

Une réflexion permettant de tirer les conséquences juridiques de la convergence des techniques de l'audiovisuel, de l'informatique et des télécommunications est donc nécessaire. D'abord parce que notre cadre juridique est entièrement conçu sur un modèle hertzien qui va perdre sa pertinence avec le développement de la télévision numérique, l'essor du câble et du satellite. Ensuite parce que la protection des libertés publiques doit intégrer la dimension du multimédia et la diffusion des systèmes numériques, notamment en matière de surveillance.

Un dernier aspect de l'éthique des médias concerne la propriété capitalistique des supports. De ce point de vue, la France se trouve dans une situation unique au monde. Ailleurs, les grandes entreprises de communication sont *avant tout des groupes où les médias* – déclinés sur tous supports et dans tous les genres – restent le coeur de l'activité. Il en va ainsi de Bertelsmann à Sony, de Time Warner à Murdoch, etc. En France, au contraire, les plus grandes entreprises du secteur sont généralement adossées à des groupes industriels présentant deux caractéristiques : d'une part, les médias ne sont pas leur activité centrale ; d'autre part, des relations étroites les lient à l'Etat et aux collectivités locales.

Certes, l'autorité éditoriale de l'actionnaire, surtout si le tour de table est dispersé, n'est pas une fatalité ; et c'est aussi l'annonceur qui peut être tenté d'exercer son influence grâce au poids économique que lui confère son apport au chiffre d'affaires d'un média (pour l'écrit et pour l'audiovisuel). Reste que nos entreprises de communication doivent être protégées d'un risque que Guizot résumait déjà devant la Chambre des députés en 1819 en ces termes : *« Il ne convient pas que ces organes publics soient pris et placés dans la région inférieure des opinions et des intérêts qu'ils expriment. »* Leur horizon doit au contraire être celui du rayonnement national et international ; ce qui suppose une mobilisation en termes d'investissement, d'exportation de notre savoir-faire et d'alliances industrielles. Bref, s'il y a bien une stratégie d'influence à mener, les différents supports devront en être les bénéficiaires et non les instruments.

C'est bien en faisant évoluer le droit et la pratique quotidienne de la communication dans le sens d'un respect éthique assuré et assumé dans toutes ses dimensions qu'on perpétuera *le « quatrième pouvoir »* au sens qu'en donnait, dès 1791, *La Bouche de fer*, le journal du Club des Cordeliers : *« Le pouvoir de surveillance et d'opinion, qui est le quatrième pouvoir censorial dont on ne parle point, appartient à tous les individus. C'est le pouvoir qui constitue la souveraineté nationale. »*

> C'est en faisant évoluer le droit et la pratique quotidienne de la communication qu'on perpétuera, pour le meilleur, le « quatrième pouvoir »

***Bernard Spitz*** *est chargé de mission auprès du président de Canal Plus.*

# Les autres dépôts

*par Jean-Jacques Dupeyroux*

UN débile mental assassine un jeune Marocain en le jetant dans la Seine. Indignation générale dans la classe politique : comment de telles abominations sont-elles possibles dans *« la France des droits de l'homme »* ? Si l'affaire n'était si dramatique, ce délire dans l'hypocrisie pourrait susciter une franche hilarité. Qu'ont fait ces bons apôtres face au scandale du fameux *« dépôt »*, en plein Paris, métro Cité ? Ils ne savaient pas ? Allons donc ! Cela faisait des années qu'on leur répétait que dans le sous-sol du Palais de justice on traite des hommes de la façon la plus inhumaine.

Le premier rapport du Comité européen de prévention contre la torture date de 1991 et il n'y allait pas de main morte ! En dépit de toutes les précautions prises, le grand public a fini par savoir : matraquages, viols, suicides. Mais n'allez pas confondre ! Les skinheads sont des nazis, alors que nos politiciens, eux, sont *tous « des gens honorables »*, comme il est dit dans Jules César. Et soyez-en assuré : aucun ne répondra de ces abominations devant la justice de la République.

Un juge courageux – enfin – a fini par réagir vertement. Qu'à cela ne tienne, a répondu l'ancien ministre de l'intérieur, M. Pasqua, excédé : si le sort de ces étrangers vous préoccupe tellement, Dieu sait pourquoi, eh bien, on les mettra ailleurs !

Cette péripétie appelle deux séries d'observations.

1. Elle a été ressentie et présentée comme une victoire – après des années – par tous ceux pour qui les mots *« droits de l'homme »* ont encore quelque signification. Peut-être conviendrait-il de modérer cet optimisme. Les intéressés seront regroupés dans un autre cadre de rétention : comment y seront-ils traités ? Si ce doit être de la même façon qu'au dépôt, le progrès sera nul. Or, à moins que le nouveau ministre de l'intérieur ne fasse preuve d'un plus grand courage que ses divers prédécesseurs, il y a de grandes chances pour que le nouveau lieu de rétention reste interdit d'accès : propriété privée du ministère de l'intérieur, passez votre chemin ! C'est justement ce verrouillage absolu qui n'est pas tolérable. Pour d'évidentes raisons.

Ajoutons que « le » dépôt n'était nullement le seul centre de rétention d'étrangers. Qui se soucie, par *exemple, de celui de* Bobigny ? Tant que l'accès en sera strictement interdit à ceux qui ont pour mission d'informer les Français, il sera aisé de présumer que cette interdiction n'est pas sans cause...

> La fermeture du centre parisien de rétention des étrangers n'est qu'une mince et tardive victoire : *quid* de la « souricière » et du « dépôt des déférés » ?

2. Un juge a donc sauvé un peu de notre honneur perdu, bafoué par divers ministres de l'intérieur successifs, de gauche comme de droite. Cet éloge de la magistrature doit cependant s'accompagner de réserves. N'oublions pas que le rapport 1991 du Comité européen pour la prévention de la torture ne visait pas seulement le centre de rétention des étrangers, enclave dans le dépôt, mais le dépôt tout entier. Si le centre de rétention est aujourd'hui fermé, subsistent toujours, dans le même sous-sol, ces lieux immémoriaux *que sont « la souricière »* et le dépôt proprement dit.

La *« souricière »* est un ensemble de cellules individuelles destinées aux personnes incarcérées dans divers établissements pénitentiaires de la région parisienne et transférées au Palais de justice pour y répondre à une convocation de leur juge d'instruction ou du tribunal appelé à statuer sur leur cas. Séjour à la fois inévitable et très provisoire, dont il n'y aurait pas grand-chose à dire sinon ceci : le transfert a généralement lieu très tôt, le matin même si la comparution est prévue pour la fin de l'après-midi ; or, en dépit de l'extrême gravité que présente toujours cette comparution pour les intéressés, on se soucie fort peu d'assurer leur alimentation.

Reste le dépôt proprement dit, pour les « déférés », personnes non incarcérées mais envoyées au dépôt par des services de police pour être présentées ou à un juge d'instruction ou faire l'objet d'une comparution immédiate (*procédure des « flagrants délits »*). Elles peuvent y passer une nuit, cas le plus fréquent ; parfois deux, dans des cellules partagées par *trois occupants. On notera* alors les conditions dans lesquelles se déroule cette détention de gens présumés innocents. Pas de savon, de brosse à dents, ni de papier hygiénique. Pas de matelas dans le cas le plus général, ni de draps bien sûr, mais des planches de bois.

Dans leur réponse au Comité européen, les autorités françaises répliquent que des paillasses pourraient être utilisées pour obstruer les WC « à la turque » des cellules.

Enfin, ceux qui ne disposent pas de quelque argent – et ils sont légion – devront se contenter généralement, pour la journée, d'un morceau de pain, d'un oeuf dur et d'un petit morceau de fromage. C'est tout.

Ainsi vont être présentés à *leurs juges des gens non lavés*, non rasés, privés de sommeil, hébétés de fatigue, assommés de toutes les façon. Problème plus grave, à certains égards, que celui soulevé par les conditions de rétention des étrangers dans le même dépôt : le sort futur de ces derniers, en effet, est déjà arrêté alors que les « déférés » doivent affronter les juges qui vont décider du leur.

Aucun professeur digne de ce nom n'accepterait d'interroger des étudiants dans ces conditions : *quelle valeur pourrait-on* prêter à de telles épreuves ? Alors, on s'étonne un peu qu'aucun juge ne se soit encore rebellé. Et l'on ne peut se défendre d'un certain soupçon : les magistrats ne trouveraient-ils pas leur avantage *dans une mise en condition* préalable à même d'inférioriser lourdement leurs « clients » ?

La France a voulu en remontrer au monde entier en célébrant à grand fracas le bicentenaire des droits de l'homme. Mme Thatcher observa, de façon très britannique, que ces bruyantes gesticulations avaient peut-être manqué de modestie. Peut-être aussi de pudeur ?

***Jean-Jacques Dupeyroux****, agrégé des facultés de droit, est directeur de la revue* Droit social.

## COURRIER

### QUELLE PAIX EN PALESTINE ?

La presse occidentale a trouvé la formule pour stigmatiser les extrémistes palestiniens : *« Les assassins de la paix »*. C'est un peu sommaire. De quelle paix s'agit-il ? D'une paix de justice instaurant en Palestine, *dans le cadre territorial qui lui a été* reconnu par la communauté internationale en 1949, un Etat souverain et indépendant ? Ou bien d'une paix de servitude concédée à une *« entité politique »* amputée, au profit des implantations civiles et militaires israéliennes, de vastes districts – et à qui M. Rabin refuse déjà la dignité étatique ? Si une paix digne de ce nom venait, à prévaloir, il n'est pas interdit de penser que les extrémistes du Hamas et du Djihad, qui s'accrochent au rêve de la destruction d'Israël, faute d'autre *solution, finiraient par s'y rallier.*

J. de la Ferriere (Paris)

Le Monde



# L'étrange allié russe

QUE faire avec la Russie ? Mais que faire sans elle ? Le drame bosniaque oblige une nouvelle fois les Occidentaux à se poser ces deux questions sans réponse et à en venir, presque, à regretter le temps béni de la guerre froide où les bons étaient les bons et les méchants... les méchants.

Se demander quelles relations on peut établir aujourd'hui avec Moscou, c'est, d'abord, s'interroger sur un pays qui, depuis maintenant six mois, écrase le peuple tchétchène avec toute la puissance de son armée. C'est aussi se poser la question d'un Etat à la dérive, aux mains des mafias, qui a été, jusqu'à maintenant, incapable de jeter les bases d'une société civile suffisamment attrayante pour faire regretter l'ordre totalitaire des communistes. C'est, enfin, réfléchir sur les conséquences, pour le reste du monde, de ce « nouveau désordre russe », en ce qui concerne tant l'écologie que la criminalité ou l'économie. En faisant assaut de civilités auprès de Boris Eltsine pour lui demander de les aider dans leur périlleuse négociation avec les Serbes, les Occidentaux ne se résignent-ils pas à être doublement otages : des milices serbes de M. Karadzic et des maîtres du Kremlin ?

Mais peut-on ignorer un pays qui reste toujours le plus étendu du monde, encore un des mieux armés et qui compte toujours des « alliés » fidèles ? L'acceptation, lundi, par Moscou de prendre sa place dans le « partenariat pour la paix » proposé par l'Otan pourrait permettre d'esquisser une nouvelle architecture des relations entre la Russie et l'Occident. L'Ouest doit toutefois savoir qu'il faudra payer le prix fort : en plus des 6 milliards de dollars déjà prêtés à la Russie par le FMI, il faudra aussi vraisemblablement renégocier les accords sur la réduction des armements conventionnels, qui gênent précisément tant les militaires russes dans le Caucase.

Toute tentative d'intégrer Moscou dans le jeu diplomatique est donc dangereuse à partir du moment où elle n'est qu'une fin en soi, un exorcisme permettant aux Occidentaux de continuer à biaiser et à la Russie de tirer les dividendes de ses invitations aux différents clubs sans jamais payer un quelconque droit d'entrée ni se croire obligée de respecter les règles en vigueur. Le temps est donc venu pour les Européens de faire savoir qu'ils ont, eux aussi, des intérêts vitaux qu'il s'agit de prendre en compte.

Les Russes peuvent certainement apporter leur contribution à la mise en place d'une architecture de paix en Europe. Comme ils doivent pouvoir compter sur le concours de l'Occident pour les aider à gagner toutes leurs batailles. A condition qu'ils luttent contre la misère et non contre les Tchétchènes, contre la corruption et non contre la presse indépendante, contre l'économie mafieuse et non contre les quelques entrepreneurs libres. A ce moment-là seulement Moscou pourra légitimement revendiquer le rôle d'arbitre.

# Le bon plaisir du maire

UNE nouvelle affaire des HLM de Paris ? L'enquête d'*InfoMatin*, racontant par le menu comment une commission de 30 000 francs versée à un fidèle militant RPR ayant ses entrées à la mairie du douzième arrondissement a permis en quelques jours d'obtenir un appartement de la ville, vient encore une fois relancer les interrogations sur le système du logement social à Paris. En portant plainte contre X... pour escroquerie, le maire de Paris, Jean Tiberi, ne conteste pas le fond, pas plus qu'il ne met en cause le fait que le journaliste, auteur de l'enquête, a dissimulé sa qualité professionnelle pour mettre au jour ces prébendes. Car le débat déontologique sur les conditions de cette enquête, pour aussi intéressant qu'il soit, a vite été balayé. Problème récurrent, où les accusations de clientélisme le disputent aux soupçons de corruption, le logement occupe depuis des années une bonne place dans les conversations des Parisiens comme de ces banlieusards contraints à quitter la capitale pour trouver un toit moins cher.

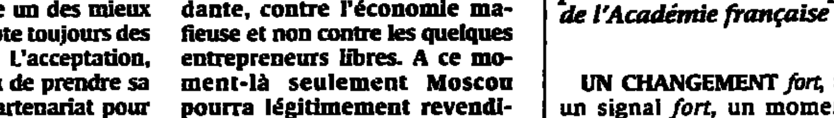
En gérant plus de 150 000 logements sociaux, l'Hôtel de Ville, par son office HLM et ses régies immobilières, contrôle plus de 10 % du parc d'appartements parisien. Peu de communes en France disposent d'un levier aussi puissant. Jean Tiberi peut à juste titre remarquer que l'affaire révélée par *InfoMatin* ne concerne pas une HLM proprement dite, mais un logement intermédiaire, propriété de la RIVP, société d'économie mixte contrôlée par la mairie. Ces logements PLI ont des loyers compris entre les prix du marché libre et ceux des HLM. 55 francs le mètre carré pour un appartement neuf quand le tarif du marché libre tourne aux environs de 100 francs : le PLI demeure une excellente affaire.

En développant depuis quelques années ce type de logement, la ville disait vouloir répondre aux besoins de classes moyennes, menacées de disparition à Paris. Elle s'est par la même occasion affranchie des contraintes d'attribution – pourtant très théoriques – qui concernent les seuls logements HLM. Ne répondant pas aux mêmes règles, ces logements intermédiaires sont distribués dans le secret de l'Hôtel de Ville ou des mairies d'arrondissement. A défaut de toute transparence, et de tout contre-pouvoir, le système des faveurs semble constituer le principe directeur, permettant aux élus de choyer leur clientèle électorale.

Après de nombreuses mises en cause de l'OPAC, l'office HLM de la ville surnommé l'*« Opaque »* par l'opposition, son président, Jean Tiberi, voit un deuxième front s'ouvrir. L'an dernier, la chambre régionale des comptes épinglait déjà la RIVP pour avoir attribué des logements à des ménages dont les revenus dépassaient très largement les plafonds de ressources définis. Mais cette affaire, comme les méthodes inhabituelles qu'a dû utiliser le journaliste d'*InfoMatin* pour révéler les faits, dévoile ce qui est peut être la vraie particularité du système laissé par M. Chirac à l'Hôtel de Ville : le bon plaisir du maire comme principe de gestion.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication : Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

## Fleur bleue *par Ronald Searle*





# Fort et clair

*par Bertrand Poirot-Delpech*
*de l'Académie française*

UN CHANGEMENT *fort*, une attente *forte*, un signal *fort*, un moment *fort*... Prêtez l'oreille : l'adjectif *fort* est en train d'envahir la parole publique. La privée va suivre. La mode nouvelle se répand au détriment du mot *clair*, sans s'y substituer. On entend encore beaucoup : soyons *clairs*, il faut être tout à fait *clair*, j'ai *clairement* indiqué.

La signification de ces nouveaux automatismes s'affaiblit à mesure qu'on en abuse. Un enjeu ne peut plus être que *majeur* ou *fondamental*, sous peine de paraître accessoire, insignifiant. L'atténuation est encore plus nette avec les superlatifs passe-partout qui se succèdent par usure. En quelques semaines, critiques, promoteurs et amateurs de produits culturels ont changé de manie exclamative. De *su-perbes* qu'ils étaient jusqu'à l'hiver dernier, livres, écrivains, comédiens, rôles, partitions, tableaux, sont devenus *ma-gni-fi-ques*. Tout est dans le détachement extasié des syllabes ; une affaire de son, plus que de sens.

La fortune des termes nouveaux tient à un plaisir physique du gosier, à l'illusion d'utiliser un code restreint, si galvaudé soit-il, et d'appartenir ainsi à l'élite discourante. La contagion fulgurante qui s'ensuit dans les conversations tient au niagara de langue orale dont nous submergent les ondes, et dont la lecture, proportionnellement en déclin, ne nous protège plus.

L'origine de ces adjectifs passe-partout est plus difficile à cerner que les mécanismes de leur succès. L'apparition de *fort* est contemporaine de la campagne présidentielle. On ne saurait dire si le mot a été élu d'instinct par des orateurs qui le trouvaient flatteur et entraînant, ou s'il a été soufflé par des manipulateurs patentés. Il semblerait que le candidat gagnant l'ait employé le premier et le plus souvent, sans doute pour sa connotation d'énergie. Il l'accompagnait d'ailleurs d'appels au *redressement*, à un Etat *vigoureux*, par opposition aux méthodes douces recommandées, pour son malheur, par un des postulants évincés.

Le résultat a prouvé que l'électorat, majoritairement féminin, n'était pas insensible à une promesse générale de fermeté, la France en crise se montrant volontiers *poignarde*, au sens où Maurras l'entendait et le souhaitait : partisan d'un pouvoir à *poigne*. Mais le candidat de gauche et ses porte-parole ont aussi abusé de *fort*, dans des expressions comme « attente *forte* ». De proche en proche, commentateurs et citoyens n'ont plus que ce mot à la bouche, comme on fredonne malgré soi le « tube de l'été».

Cette marque d'inquiétude devant la faiblesse des remèdes politiques se double d'un autre signe des temps : la primauté de la communication par rapport à l'action. Dès son apparition, *fort* a moins servi à qualifier des réalités ou des décisions que des intentions ou des annonces. Le contenu des actes compte moins que leur accueil, où sondeurs et publicitaires voient une réalité au moins égale à celle des faits. L'expression « envoyer un message *fort* » – aux Français comme aux Serbes – confirme, avec l'omniprésence des décideurs sur les ondes, le glissement du travail politique vers la représentation, la captation des opinions, le théâtre d'ombres.

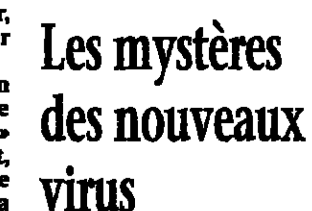
Il n'est pas indifférent que la mode de *fort* succède ou s'ajoute à celle de *clair*. Il se pourrait que leur association provienne tout bêtement de l'expression des radio-téléphonistes : « Je te reçois *fort et clair*. » Ainsi serait vérifié que la qualité du message prime celle de l'action rapportée. Le mot est ravalé au rôle obsessionnel, incantatoire, qu'il joue dans la logique de la chanson ou de la publicité.

Tout récemment, la conjonction de *fort* et de *lisible*, dans l'expression « envoyer aux Français un message *fort* et *lisible* » tendrait à confirmer que les réactions à un événement passent bien avant cet événement même, que le faire-savoir l'a emporté définitivement sur le savoir-faire. Le vocabulaire émotionnel de la persuasion commerciale se substitue aux raisonnements sur quoi reposait la conscience d'un pays. Définir une mesure comme *significative*, c'est-à-dire par l'effet qu'on en attend, dispense désormais de la chiffrer. Si les administrés ne se laissent pas *vendre* une décision, le dirigeant n'incrimine plus cette décision mais *un déficit d'explication, un manque d'information, une erreur de ciblage*...

Cette fois, c'est certain, et peut-être irréversible, le monde de la « communication » n'ayant pas son pareil pour se décréter *dans le vent* et *clef de l'avenir* : le marché de la politique ne se distingue plus de celui de la lessive qui mousse sans mousser tout en moussant. L'ensevelissement des faits sous leur reflet suppose le même endormissement des esprits que la vente de savon. Les électeurs se *travaillent* comme des *créneaux*, les suffrages *s'arrachent* comme des *marchés*, le tout au nom d'une *modernité* réputée aussi incontournable que les idéologies d'hier.

En ce sens, 1995 aura marqué un tournant dans la formation de l'esprit public et le fonctionnement de la démocratie. Un *temps fort*, c'est le cas de le dire !

# Les mystères des nouveaux virus



*Suite de la première page*

On parvient même aujourd'hui, comme dans le cas de l'hépatite C, à « voir » le patrimoine génétique viral (et donc à mettre à point des techniques de dépistage) sans pour autant avoir réussi à photographier ou à cultiver l'agent pathogène correspondant.

Au total, on compte aujourd'hui une soixantaine d'espèces dangereuses pour l'homme réunies dans une vingtaine de familles virales à ADN ou à ARN. Ainsi les « nouveaux » virus ne correspondent-ils, bien souvent, qu'à de nouvelles techniques d'isolement et à la démonstration des liens existant entre ces structures et des maladies d'origine inconnue. Pour autant, on ne saurait nier l'existence de nouvelles affections virales émergentes. Il s'agit du sida, bien évidemment, mais aussi de fièvres hémorragiques (celles d'Ebola, de Marburg, de la vallée du Rist) ou encore celles dues aux hantavirus.

On sait que les facteurs qui expliquent l'apparition des maladies infectieuses émergentes peuvent varier : transformation sociale, évolution de l'environnement et des pratiques médicales, nouvelles méthodes de traitement et de conditionnement des denrées alimentaires, etc.

*« Dans le cas de maladies dues à la diffusion brutale d'un virus jusqu'alors inconnu ou inactif, on retrouve presque toujours un déséquilibre écologique, l'homme modifiant l'environnement et pénétrant de diverse manière dans un « réservoir animal » où le virus vivait en équilibre avec son hôte*, explique le professeur Alain Goudeau de l'Institut de virologie de Tours. *Ensuite, peuvent jouer les caractéristiques virales propres, comme dans le cas d'Ebola où la maladie est hautement meurtrière, ou encore les dynamiques de population humaine, comme dans le cas du sida et de la transmission sexuelle. Mais de nombreux éléments laissent penser qu'à l'exception de la grippe il n'y a pas d'émergence brutale* ex nihilo *de nouveaux virus. »*

## Pour l'heure, seule la variole a été éradiquée

Outre les mesures préventives qu'elles devraient conduire à prendre, ces données imposent, à l'évidence, la mise au point d'un système adapté de surveillance et de vigilance à l'échelon international, comme Charles Nicolle le demandait il y a plus d'un demi-siècle, mais qui n'est toujours pas opérationnel. Un tel système, que l'Organisation mondiale de la santé se devrait de mettre en place et de coordonner, apparaît d'autant plus nécessaire que l'intensification des voyages internationaux augmente aujourd'hui, de manière considérable, les risques de transmission des nouveaux germes, en quelques heures ou en quelques jours, d'un continent à un autre.

Plus généralement, ces nouvelles pathologies soulèvent la question fondamentale du « pourquoi » des virus. Ces entités, totalement différentes des parasites ou des bactéries, ne peuvent exister et se multiplier qu'au sein des cellules vivantes. Ils apparaissent comme des fragments d'information génétique (d'ADN ou d'ARN), issus d'une cellule vivante dont ils ne peuvent rester longtemps éloignés. C'est d'ailleurs pourquoi les pathologies qu'ils engendrent répondent difficilement à des traitements médicamenteux. Selon certains virologistes, ils pourraient même, au-delà des maladies qu'ils provoquent, être indispensables à la vie en permettant l'échange d'informations génétiques entre les êtres.

Pour l'heure, l'humanité n'a réussi à éradiquer qu'un seul virus, celui de la variole, qui a, en effet, disparu. Les multiples campagnes de vaccination lancées contre la rougeole, l'hépatite B ou la poliomyélite n'ont fait, en définitive, que modifier les frontières et les équilibres entre ces agents microscopiques et l'espèce humaine. Autrement dit, dans cette bataille, les menaces et les enjeux sont d'ordre planétaire.

**Jean-Yves Nau**

## PRÉCISION

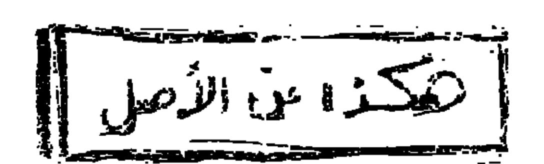
### HANS-MAGNUS ENZENSBERGER

Pour compléter le portrait de Hans-Magnus Enzensberger, « L'Européen volant » (*Le Monde* du 16 mai), signalons les parutions récentes des traductions de plusieurs ouvrages qui témoignent bien de la diversité des intérêts et des dons de l'auteur :

– *L'Europe en ruines. Témoignages oculaires 1944-1948*, présentés par H. M. Enzensberger. Essais de Stig Dagerman, Alfred Döblin, Janet Flanner, Max Frisch, Martha Gellhorn, Norman Lewis, Edmund Wilson. Solin/Actes Sud, 374 p., 178 F.

– *La Grande Migration* suivi de *Vues sur la guerre civile*, deux essais traduits de l'allemand par Bernard Lortholary. Gallimard, coll. « L'Infini », 150 p., 86 F.

– *Requiem pour une femme romantique. Les amours tourmentées d'Augusta Bussmann et de Clemens Brentano*, roman traduit de l'allemand par Cornélius Heim. Gallimard, 256 p., 120 F.


هكذا عن الأصل






Tou
le
ciné

## NOMINATIONS

### SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

**Clara Lejeune-Gaymard** a été nommée directeur du cabinet de Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations.

[Né le 27 janvier 1960, Clara Lejeune-Gaymard, ancienne élève de l'ENA, est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Elle a été conseiller commercial, adjoint au chef du poste d'expansion économique au Caire (1991-1993). Elle était, depuis, chef du bureau Amérique du Nord et Europe occidentale à la direction des relations économiques extérieures du ministère de l'économie.]

### SANTÉ PUBLIQUE ET ASSURANCE-MALADIE

**Christian Béchon** a été nommé directeur du cabinet d'Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie.

[Né le 9 décembre 1959, Christian Béchon est diplômé de l'Ecole centrale et de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a commencé sa carrière comme ingénieur au Crédit d'équipement des PME (1983-1985) avant d'entrer à l'ENA (1986-1988). Conseiller référendaire à la Cour des comptes, il a été secrétaire général de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (1992), puis a été nommé directeur-adjoint du cabinet d'André Rossinot, ministre de la fonction publique (1994). Depuis quelques semaines, il était secrétaire général du Centre national d'études spatiales (CNES).]

### INDUSTRIE

**Elisabeth Bukspan**, inspecteur général des finances, a été nommée directeur du cabinet d'Yves Galland, ministre de l'industrie.

[Née le 14 septembre 1948 à Paris, Elisabeth Bukspan est diplômée de l'IEP de Paris, de HEC-JF, licenciée en littérature et civilisation anglaises et ancienne élève de l'ENA. Inspecteur des finances en 1975, elle est chargée de mission à la direction des relations économiques extérieures (DREE) avant de devenir conseiller technique de Michel Jobert au ministère du commerce extérieur, de 1981 à 1983. Après une année auprès d'Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, elle prend les fonctions de directeur général de l'Agence pour la coopération technique, industrielle, économique (ACTIM) en 1984, puis intègre Thomson Finance en 1987. En 1991, elle entre chez Total comme directeur des accords industriels. En 1993, elle en devient directeur des affaires extérieures.]

### ENVIRONNEMENT

**François-Roger Cazala** a été nommé directeur de cabinet de Corinne Lepage, ministre de l'environnement.

[Né le 13 juillet 1957 à Châteauroux (Indre), François-Roger Cazala est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Membre de la Cour des comptes, il a été conseiller technique auprès du ministre de la fonction publique, Hervé de Charette, de 1986 à 1988, puis chargé de la sous-direction de l'environnement au Quai d'Orsay avant d'être conseiller à l'ambassade de France à Bonn.]

### JEUNESSE ET SPORTS

**François Werner** a été nommé directeur du cabinet de Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports.

[Né le 3 mars 1963 à Nancy, titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, François Werner a intégré l'inspection des finances à sa sortie de l'ENA. D'abord secrétaire général adjoint de Tracfin, l'organisme du ministère des finances chargé de la lutte contre la corruption et contre le blanchiment de l'argent, il est entré en avril 1993 au cabinet de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement.]

### FONCTION PUBLIQUE

**Jérôme Gallot** a été nommé directeur de cabinet de Jean Puech, ministre de la fonction publique.

[Né le 25 octobre 1959 à Paris, Jérôme Gallot est entré à la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA en 1985. Il a été rapporteur du groupe de travail sur la filière portuaire française (1986), puis du Conseil des impôts (1987-1988). Après avoir effectué sa mobilité au secrétariat général pour les questions de coopération économique européenne, il est devenu chef de bureau (chargé de l'intérieur, des DOM-TOM et des collectivités locales) à la direction du budget. Nommé directeur adjoint du cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, en avril 1993, il a ensuite pris la direction du cabinet de José Rossi, en charge de ce même ministère, en octobre 1994.]

### CIMADE

**Jean-Pierre Weben** a été élu président de la Cimade (service oecuménique d'entraide) en remplacement du pasteur Jacques Maury, dont le mandat arrivait à expiration.

[Né le 28 juin 1931 à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), Jean-Pierre Weben est diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lille. Il fait toute sa carrière chez Pechiney-Saint-Gobain, devenu ensuite Rhône-Poulenc, dont il dirige la filiale mexicaine après 1968. Entre 1975 et 1979, il exerce les fonctions de secrétaire administratif du PS chargé de l'organisation du parti. Il travaille ensuite comme responsable du secrétariat politique de Michel Rocard. M. Weben s'intéresse au tiers-monde en dirigeant l'Agence de coopération et d'aménagement entre 1982 et 1984 puis retourne chez Rhône-Poulenc comme responsable des ressources humaines. L'alternance de 1986 l'amène à quitter la chimie pour renouer avec ses racines protestantes. Il suit une formation de théologie et, devenu pasteur, anime, depuis 1990, des formations théologiques pour adultes au sein de l'Eglise réformée de France. Depuis neuf mois, il a entrepris, avec son épouse, un tour de France à pied.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 29-mardi 30 mai 1995 est publié :

● **Conseils économiques et sociaux** : un décret prorogeant d'une durée de trois mois le mandat des membres des conseils économiques et sociaux régionaux.

## DISPARITIONS

# Jean Cahen-Salvador

## Un grand « patron » de l'aéronautique

JEAN CAHEN-SALVADOR, ancien industriel de l'aéronautique et ancien conseiller d'Etat, est décédé à Paris le 25 avril à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Né le 25 décembre 1908 à Paris, Jean Cahen-Salvador entre au Conseil d'Etat en 1933. Après avoir appartenu à plusieurs cabinets ministériels sous la IIIe République, il est maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1942. Après la fin de la seconde guerre mondiale, il sert successivement à l'ONU, à l'Unesco, au Conseil économique et social, puis à l'OTAN. Nommé conseiller d'Etat en 1956, il dirige le cabinet de Robert Buron, ministre des travaux publics, des transports et du tourisme avant d'être porté, à partir de 1961, à la présidence de Nord-Aviation, une société aéronautique nationale qui fusionnera plus tard avec d'autres pour donner naissance à ce qui est aujourd'hui le groupe Aérospatiale. Il fera construire le Nord-262 et lancera le programme de l'Airbus. Jean Cahen-Salvador jouera, à ce titre, un rôle important au sein de l'organisation patronale de la construction aéronautique et spatiale.

En 1967, il réintègre le Conseil d'Etat. Il est alors appelé à la présidence du Centre national d'exploitation des océans (Cnexo), puis de la Compagnie française de télévision. En 1970, il est président des Chantiers de l'Atlantique, puis de l'Association scientifique et technique pour l'exploitation des océans (Asteo). Il réintègre en 1975 le Conseil d'Etat, qu'il quittera en 1981 pour prendre sa retraite. Durant cette période, il anime de nombreuses commissions (sur la rénovation de l'Académie des sciences, le transport aérien, les infractions fiscales ou les émissions de télévision). Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Jean Cahen-Salvador était commandeur de la Légion d'honneur.

*J. I.*

■ **MARGARET CHASE SMITH**, première Américaine candidate à l'élection présidentielle en 1964, est décédée, le 29 mai, à son domicile du Maine, des suites d'une congestion cérébrale. Elle était âgée de quatre-vingt-dix-sept ans. Membre du Parti républicain, elle avait été élue quatre fois à la Chambre des représentants entre 1941 et 1949 avant de devenir la première femme sénateur, mandat qu'elle détint jusqu'en 1972, où elle dut s'incliner devant le candidat démocrate William Hathaway. Fille de sénateur, elle avait assisté son mari, Clyde Smith, dont elle avait repris le flambeau dans sa circonscription du Maine en 1940, et s'était engagée dans la course à la Maison Blanche en 1964, avant de devenir, en 1967, membre de la commission des forces armées du Sénat. Dans les années 50, Margaret Smith s'était prononcée contre la chasse aux sorcières lancée par le sénateur Joseph McCarthy, prenant à contre-pied les thèses de son parti.

## AU CARNET DU MONDE

### Naissances

**Valérie JOUBERT,**
**Pascal POLITANSKI**
et leur fils **Louis**

ont accueilli avec joie

**Aimé,**

né le 27 avril 1995 au 1, rue du Jeu-de-Paume, à Strasbourg. Merci à Elisabeth Tiel, sage-femme, et à Maud Berger.

### Anniversaire de naissance

Joyeux anniversaire,

**Rose-Marie.**

De la part de
Benjamin, Edith, Jean-Michel.

### Mariages

– Les familles
**JADAUD et BOYADJIAN**
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

**Claire et Olivier,**

qui sera célébré civilement le samedi 3 juin 1995 et religieusement le samedi 17 juin 1995.

**Béatrice JUNG**
et
**Laurent FRIEDMANN**

sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu, dans l'intimité, le 26 mai 1995, à Pujaut (Gard).

### Décès

– Le conseil d'administration, le directeur, le personnel, les enseignants, les étudiants de l'institut national de podologie, ont la tristesse d'annoncer le décès du

**docteur Hughes ARDOUIN,**

survenu le 22 mai 1995, après trente-sept années d'enseignement.

Institut national de podologie,
7, rue du Marché-Saint-Honoré,
75001 Paris.

– Au nom de tous les siens, le sénateur *Pierre Biarnès* a la tristesse de faire part du décès de sa mère,

**Marie-Rose BIARNÈS,**

passée à l'Orient éternel le 27 mai 1995, dans sa quatre-vingt-seizième année.

*Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! Espérons !*

Palais du Luxembourg,
75291 Paris Cedex 06.



– Robert Abraham,
son fils,
Linda Abraham,
sa belle-fille,
Karen, Muriel et Danielle,
ses petites-filles,
Sa famille, ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Mme Bella ABRAHAM,**
née Benadava,

survenu le 25 mai 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 29 mai. A sa mémoire sera associée celle de son époux,

**M. Gaby ABRAHAM,**

décédé le 25 octobre 1990.

Dons pour la lutte contre le cancer.

– Carqueiranne.

**M. Pierre BUISSON,**
chevalier de la Légion d'honneur,
lieutenant honoraire 39-45,
croix de guerre avec palme,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance,
ancien responsable national
des éclaireurs de France,
ancien conseiller municipal
et premier adjoint à la commune
de Carqueiranne (de 1971 à 1983),

s'est éteint en ce 25 mai 1995, dans sa 83e année, entouré de sa famille :
Mme Rose Buisson,
Marie-Claude Buisson
et Thierry Claude,
Rachel et Théo,
Jacky Peche,
Parents et alliés.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 30 mai 1995 à 9 h 45, en l'église de Carqueiranne, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Seigneur a accueilli dans sa paix et la Joie éternelle, le 24 mai 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année,

**Paul BULLIER,**
*docteur vétérinaire,*
professeur honoraire au Muséum
national d'histoire naturelle,
attaché honoraire à l'Office
international des épizooties.

De la part de :

Mme Paul Bullier,
née Marie-Rose Watin,
*son épouse,*
Benoît et Brigitte Bullier,
Antoine et Françoise Bullier,
Laure et Pierre Ract
ses enfants,
*Alexandre et Aurore, Nathanaël,*
Théodore et Églantine,
ses petits-enfants,
Et des familles Bullier et Watin.

*La cérémonie religieuse a eu lieu le* vendredi 26 mai dans l'intimité.

8, rue Michel-Chasles,
Paris-12e.

– Le directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux,
Ses collègues et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Pierre LETAMENDIA,**
maître de conférences
de science politique à l'Institut
d'études politiques de Bordeaux.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi *1er juin*, à *14 h 30*, en la *chapelle* Saint-Jacques de Pessac (Gironde).



– Saint-Etienne, Abbeville, Marseille.

On nous prie d'annoncer le décès survenu le 31 mai 1995 de

**Monsieur Marcel DEBIOL.**

De la part
De son épouse,
De ses enfants et petits-enfants.

– L'INSERM U13, l'IMEA, le CAES de l'INSERM, le CSCRI Ile-de-France Nord-Ouest, la direction générale de l'INSERM, le CHU Bichat-Claude-Bernard, tiennent à associer leur profonde tristesse à celle de la famille du

**docteur Claude GAUDEBOUT,**
directeur de recherche à l'INSERM,

décédé le 22 mai 1995, et à assurer cette dernière de toute leur sympathie.

– Jean-Luc Laigle,
Christian et Martine Derambure,
Michel Laigle,
André et Florence Dujardin,
ses enfants,
Nicolas, Thibault et Guillaume Dujardin,
ses petits-enfants,
Denis et Françoise Boucher,
leurs enfants et petits-enfants,
ses neveu, nièce, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
Les familles Laigle, Dumont et Roquet,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Mme Pierre LAIGLE,**
née Lucienne Roger,

survenu à Paris, le 28 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er juin à 9 heures, en l'église *Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot* à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Poussin,
75016 Paris.

– Julian Meijer,
Igor Meijer,
Nicole Savigny,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jan MEIJER,**
artiste peintre,

survenu le 27 mai à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques civiles auront lieu le 2 juin 1995, à 12 heures, au cimetière de Dieudonné (Oise).

– Bernard et Christiane Menasseyre,
Frédéric, Anne-Sophie et Laurence,
Denys Menasseyre,
Blaise,
Michèle David,
Ainsi que les familles Boisson, Dubois, Nachin, Genet, David et Vidal,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 mai 1995, à La Seyne-sur-Mer, dans sa quatre-vingt-septième année, de

**M. Robert MENASSEYRE,**
docteur en droit,
*chevalier de la Légion d'honneur,*
officier des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 31 mai, à 15 heures, en *l'église Notre-Dame-des-Champs*, à Paris-6e. Elle sera suivie de l'inhumation, au cimetière de Viarmes (Val-d'Oise), vers 17 heures.

10, rue de Maubeuge, 75009 Paris.
21, rue Jean-Zay, 75014 Paris.
Villa Les Câlines,
79, rue Léon-Mary,
83500 La Seyne-sur-Mer.

– Mme Claude Moreau-Néret,
Karine Moreau-Néret,
M. Pierre Gendrot,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fils, frère et ami,

**Stéphane MOREAU-NÉRET,**

après un long combat contre le sida.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mardi 30 mai, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle.

Envoyez vos dons au Fonds sida, Solidarité logement de la Fondation de France.

**Mme CLAUDE MORHANGE-BÉGUÉ,**

est morte le lundi 29 mai.

De la part de :

Vanessa Bégué et Frédéric Krivine
Chica,
Mme Raïa Lautman-Frenkel.

On se réunira au cimetière parisien de Saint-Ouen, le jeudi 1er juin à 11 heures.

43, rue de Trévise,
75009 Paris.

– Tours.

*Mme Suzanne Roussel,*
son épouse,
Le docteur et Mme Jacques Roussel,
M. et Mme Michel Roussel,
M. et Mme Jean-Pierre Roussel,
M. et Mme Christian Roussel,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Serge ROUSSEL,**
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

*La cérémonie religieuse sera célébrée* le mercredi 31 mai 1995 à 14 h 30 en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc à Tours, suivie de l'inhumation au cimetière de Tours sud.

La famille remercie toutes les personnes qui y assisteront ou s'uniront d'intention.

### Remerciements

– Colette Verlhac,
*Ses enfants et ses petits-enfants,*
remercient profondément ceux qui ont pris part à leur douleur et ont exprimé leur attachement à la mémoire de

**Jean VERLHAC.**

### Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu, aimé et estimé

**Jean GATTÉGNO**

sont priés d'assister à la messe qui sera célébrée pour le premier anniversaire de sa mort le 7 juin 1995, à 18 heures, en l'église Saint-Merri, 7, rue Saint-Merri, Paris-4e.

### Souvenirs

– Il y a deux ans, le 22 mai 1993, disparaissait tragiquement

**Robert-José POMPER,**
professeur de danse, chorégraphe.

Sa famille commémorera son souvenir le 31 mai 1995, à 13 heures, au cimetière parisien de Pantin avenue des Erables, division 34, et convie ceux qui l'ont connu et aimé à se joindre à elle.

Réunion entrée principale à 12 h 45.

### Anniversaires

– Le 30 mai 1994 disparaissait

**Jean-Claude ZIRAH**

Nous pensons à lui.

### Communications diverses

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, jeudi 1er juin 1995, à 20 h 30 : « Enzo Traverso débat avec H. Minczélès, auteur de *Histoire générale du Bund* (Ed. Austral). »

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

هكذا من الأصل

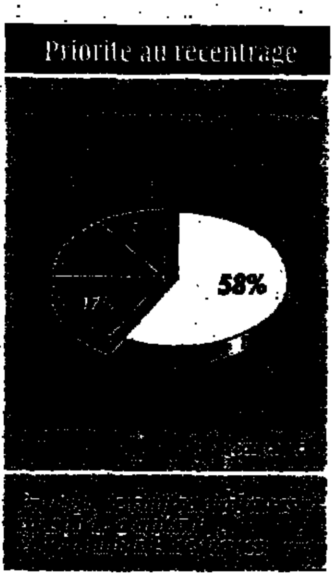


**STRATÉGIE** Passée au secteur privé depuis janvier 1994, Elf, première entreprise industrielle française et septième groupe pétrolier mondial, a du mal à s'adapter à la logique financière de Philippe Jaffré, son président depuis 1993. Objectif de ce dernier : parvenir à des taux de rentabilité comparables à ceux des majors mondiales de la profession. ● LA PRIORITÉ donnée au redressement financier fait passer au second rang des préoccupations autrefois prioritaires dans la politique énergétique nationale. ● A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui doit se tenir le mercredi 31 mai, des actionnaires vont s'élever contre une disposition qui confère un pouvoir particulier au président dans l'exercice des droits de vote. ● LE MÊME JOUR, Total tiendra également son assemblée générale. Les salariés des deux groupes doivent manifester contre les restructurations.

# Le secteur pétrolier français est troublé par sa nouvelle logique financière

## Le mercredi 31 mai, jour où se tiennent les assemblées générales d'Elf et de Total, les salariés de chacun des deux groupes doivent manifester contre les suppressions d'emplois

PARMI LES CHANGEMENTS introduits par Philippe Jaffré depuis son arrivée à la tête de la première entreprise industrielle française (208 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994) et septième pétrolier mondial, le port obligatoire du badge au siège de la société suscite des réactions épidermiques. *« Cette décision irrite le personnel, car elle a été décidée d'un coup d'en haut »*, explique un délégué syndical. *« Elle symbolise tout un état d'esprit de reprise en main. »* Aussi mineure soit-elle, l'anecdote illustre le changement profond en train de s'opérer dans l'entreprise qui vit mal sa privatisation et sa cure d'austérité.




Parachuté chez Elf en août 1993 par le premier ministre Edouard Balladur, Philippe Jaffré, alors directeur général de la Caisse centrale du Crédit agricole, avait pour mission de préparer la privatisation de l'entreprise. Cette tâche fut menée avec succès en janvier 1994 avec l'arrivée de trois millions d'actionnaires. La participation de l'Etat tombait alors à 13 % avant d'être encore réduite à 10 % aujourd'hui, dans l'attente de nouvelles cessions. Dans le même temps, le nouveau patron, inquiet de la situation financière dégradée laissée par son prédecesseur Loïk Le Floch-Prigent, décidait de changer totalement le cap. Il stoppait la politique d'expansion et de diversification menée pendant cinq ans pour imposer une cure d'amaigrissement et d'austérité avec deux impératifs : le recentrage sur les métiers d'origine et le désendettement (fin 1993, la dette financière à court terme et à long terme dépassait 72 milliards de francs). L'objectif affiché est de retrouver d'ici à cinq ans une rentabilité comparable à celles des « majors » pétroliers les plus performants. Tout, depuis, est reconsidéré avec cet impératif. Devenu privé, l'objectif d'Elf est de satisfaire ses actionnaires. Côté recentrage, le groupe engage très rapidement une politique de cession de participations non stratégiques.

Un an après ce premier électrochoc, une deuxième secousse a été provoquée au mois de janvier 1995 avec la publication d'une perte de 5,4 milliards de francs pour l'exercice 1994. Du jamais vu dans le groupe qui avait affiché des gains de 1,1 milliard de francs en 1993, 6,2 milliards en 1992 et 9,8 milliards en 1991. Même si cette situation est due essentiellement à un nouveau traitement comptable, elle comprend d'importantes provisions pour restructuration dans les métiers pétroliers. Alors que la chimie (Elf Atochem) est sortie du rouge en profitant de l'embellie cyclique et que, dans la pharmacie, Sanofi absorbe l'américain Sterling, c'est maintenant le cœur du groupe qui est entré dans la tourmente. La faiblesse des cours du baril, qui pénalise l'exploration, et le laminage des marges dans le raffinage n'ont fait qu'accélérer la nécessité d'engager une réorganisation des métiers pétroliers.

*« La méthode est à la hussarde »*, déplorent les syndicats qui reprochent le caractère tranchant des décisions. C'est le financier qui est dénoncé par l'ensemble des syndicats quand Philippe Jaffré justifie sa politique sur une rentabilité des actifs d'au moins 10 % l'an. Dans le même registre, la CFDT s'inquiète car le paiement du dividende aux actionnaires est devenu *« primordial »*. Il pousse les dirigeants à *« verser une somme supérieure aux résultats nets du groupe en puisant dans les réserves »*, affirme le syndicat. *« Que sont devenues les valeurs d'entreprise chargées d'assurer l'indépendance pétrolière ? »*, s'inquiète-t-il, alors que d'autres centrales déplorent la privatisation. Claude Henry, coordinateur CFTC, a ainsi écrit aux candidats à l'élection présidentielle pour demander *« un contrat de programme entre l'entreprise et les pouvoirs publics et en y associant les organisations syndicales, fixant les objectifs industriels du groupe »*. Mais, privatisée, l'entreprise n'a plus aucune raison de faire appel ainsi à l'Etat.

Direction collégiale et stratégie industrielle sont deux des réponses qu'apporte le président d'Elf pour atténuer ces critiques. Tous les mardis matin, il réunit autour de lui les quatre membres de son comité de direction pour faire le point sur les différentes activités. Le cap affiché est clair depuis longtemps dans la chimie, la beauté et la santé, et s'est précisé récemment pour les autres secteurs. Le groupe entend se développer, en amont, dans le gaz, s'installer sur le marché asiatique et ajouter un troisième pôle d'exploration à ceux de la mer du Nord et de l'Afrique. Si la déception a été forte en Russie, le groupe s'intéresse particulièrement à l'Irak. Elf est, avec Total, l'une des quelques compagnies à avoir des négociations très avancées dans ce pays. Le pétrolier s'intéresserait aussi à Oman et au Qatar pour leurs gisements de gaz, dans une région où son concurrent Total est bien implanté.

De là à évoquer un rapprochement et une fusion entre les deux compagnies françaises pour rationaliser les efforts, la tentation est grande. Cette hypothèse est à nouveau évoquée par certains. Elle est rejetée catégoriquement chez Elf. Le mariage donnerait naissance à un géant pétrolier sur le papier mais engendrerait d'importantes difficultés, en France plus qu'à l'étranger. La fusion des deux sièges, des deux cultures, la rationalisation des activités à tous les niveaux, entraînant des fermetures de raffineries et de stations-service, impliqueraient la suppression de quelque 10 000 emplois, précisent aussi bien la direction que les syndicats.

La rumeur de fusion ne viserait en fait que les dirigeants. Pour les uns, cette manœuvre permettrait aux pouvoirs publics d'évincer le trop balladurien Philippe Jaffré de chez Elf. Pour d'autres, elle permettrait à Serge Tchuruk, président de Total, de mieux négocier un éventuel départ vers Alcatel-Alsthom. En réalité, l'Etat ne peut plus, en théorie, intervenir à sa guise tant chez Elf que chez Total, toutes deux privées. La France a toutes les chances de conserver deux entreprises pétrolières privées aux ambitions entièrement internationales.

*Dominique Gallois*

### Contestation des droits de vote

**L'assemblée générale d'Elf du 31 mai aura à se prononcer sur une résolution aménageant les modalités d'exercice des droits de vote. Aucun actionnaire ne pourra représenter plus de 20 % des voix avec les procurations dont il disposera, à l'exception du président. *« Cette limitation ne concerne pas le président de l'assemblée émettant un vote en conséquence des procurations retournées à la société sans indication de mandataires »*, indique la huitième résolution. Celle-ci est vivement contestée par des actionnaires, notamment par Claude Bertrand, président du plan d'épargne groupe (PEG) qui rassemble une partie des actions des salariés (0,3 % sur les 4,33 %).**

**S'élevant contre cette pratique digne d'une *« monarchie absolue »*, qui renforce les pouvoirs du président, M. Bertrand devrait rallier à son point de vue des fonds de pension américains, favorables au principe « une action, un vote ».**

# Malaises sociaux dans les deux compagnies françaises

HASARD DES CALENDRIERS, les deux compagnies pétrolières françaises tiennent leur assemblée générale annuelle le même jour, mercredi 31 mai, Total, le matin, et Elf l'après-midi. Coïncidence des plans de restructurations, les intersyndicales des deux groupes (CFDT, CFTC, CFE/CGC, et FO) organisent une journée d'action durant laquelle elles comptent informer directement les actionnaires de leurs problèmes.

Pour les salariés d'Elf, il s'agit de s'élever contre *« la scission d'Elf Aquitaine Production (EAP) en deux entités distinctes et contre l'externalisation d'activités aboutissant à l'éclatement de l'amont pétrolier du groupe »*. Un millier de salariés du Sud-Ouest (Pau et Lacq) doivent rejoindre Paris. Le personnel du siège sera également en grève pour la défense de l'emploi dans les directions centrales du groupe et à Elf-Antar France, la filiale qui gère le réseau de distribution. De source syndicale, le plan social dans le groupe concernerait 700 suppressions d'emplois en 1995.

**SOUS-TRAITANCE**

L'effervescence dans le groupe remonte au début du printemps, avec l'annonce de la réorganisation du réseau comprenant la fermeture de 123 stations-service, le transfert vers des filiales de 118 stations, 160 mises sous surveillance et la suppression d'une cinquantaine de postes tant en région qu'au siège. Un premier mouvement réunissait 1 500 personnes à la tour Elf le 12 avril. Après la distribution, c'est au tour de la production d'être réorganisée, alors que certaines activités, notamment l'informatique, seront sous-traitées.

Les revendications chez Total portent sur les 300 suppressions d'emplois annoncées en avril, représentant 10 % des effectifs du siège, *« la dégradation des conditions de travail et la remise en cause des statuts du personnel »*. Des manifestants, venus de différentes régions de France, des directions régionales et des trois raffineries, s'associeront au mouvement.

Pour la première fois de son histoire, le siège se mettra en grève, pour réagir contre ce projet de réductions d'effectifs. Cette mesure, qui se fera par le biais de départs en préretraite progressive à cinquante-cinq ans non compensés par des embauches, et par le développement du temps partiel, est très mal acceptée par les salariés. Une pétition demandant l'annulation du plan a ainsi recueilli près de 1 500 signatures représentant près de la moitié du personnel travaillant à la Défense.

*« Nous craignons que cette mesure ne soit suivie par d'autres sur les différents sites »*, affirment les syndicats, qui mettent en avant les 3,7 milliards de bénéfices dégagés par l'entreprise en 1994 pour contester le plan. *« Nous rappelons que le groupe Total a des ressources pour satisfaire les besoins sociaux des salariés et jouer son rôle d'entreprise citoyenne, notamment en faveur de l'emploi et des garanties sociales dans le pays »*, stipule la motion adressée à la direction. Une lettre ouverte des salariés de Total sera remise aux actionnaires lors de l'assemblée générale, qui permettra aussi à Serge Tchuruk, président du groupe, de faire un point définitif sur son éventuel départ chez Alcatel-Alsthom.

*D. G.*

# La société de services informatiques GSI intéresse les américains ATT et IBM

DEUX GÉANTS américains s'intéressent de très près à la société de services informatiques GSI. ATT, le groupe de télécommunications, et IBM, son compatriote, premier fabricant mondial d'ordinateurs, ont très sérieusement approché les dirigeants de GSI avec, l'un comme l'autre, une offre de rachat concurrente.

Il y a un peu plus d'un mois (*Le Monde* du 20 avril), la banque française Paribas avait fait une entrée remarquée dans le capital de la SSII, acquérant de manière inopinée une participation de 6 %, au grand agacement du patron de la société de services, Jacques Raiman. A cette occasion, l'établissement de la rue d'Antin précisait qu'il n'avait pas vocation à rester durablement dans GSI.

La structure juridique du groupe – une société en commandite par actions, GSI Participations, contrôle depuis juin 1993 la société de services informatiques GSI – interdit toute acquisition hostile. Reste qu'avec ses 6 % du capital, le groupe Paribas, s'il est séduit par les deux propositions d'outre-Atlantique, peut exercer des pressions « amicales », sur un management de GSI qui jusqu'à présent s'est toujours opposé à toutes les suggestions de vente.

GSI est aujourd'hui vulnérable. Le groupe doit annoncer mardi 30 mai des mesures de redéploiement en confirmant pour l'exercice 1994 ses premières pertes, à hauteur de 90 millions de francs. Ce résultat n'est pas catastrophique : la plupart des sociétés du secteur, confrontées à un changement radical de la demande, ont subi des déficits au cours des trois dernières années. En outre, la perte nette est imputable à des charges à caractère exceptionnel (des indemnités de départ de certains salariés). Mais le recul des performances est constant depuis 1991 et GSI manque de souffle.

Le management, soudé depuis la création de la société en 1971, a perdu de sa cohésion. En avril dernier, le président de GSI, Jacques Bentz, démissionnait de ses fonctions. Au début de l'année, cinq membres de la direction avaient été débarqués. Tout comme M. Bentz, ils s'étaient opposés à Jacques Raiman sur la question de l'entrée de partenaires extérieurs dans le capital du groupe. M. Raiman estime que GSI peut se développer seul. Les autres jugent qu'*« au-delà du pur sentimental »*, GSI doit s'adosser à des partenaires puissants.

Puissants ? IBM, qui a toujours été intéressé par GSI – il avait étudié le dossier de très près il y a trois ans avant de jeter son dévolu sur Axone –, ou ATT le sont incontestablement. Le groupe informatique a fait de son développement dans les services une priorité stratégique. ATT, après avoir repris il y a quelques années le constructeur d'ordinateurs NCR, cherche lui aussi de quoi renforcer ses compétences logicielles. Par ailleurs, le géant américain, comme l'a montré sa candidature sur Bull, est en quête d'une tête de pont en France lui permettant de postuler à une licence d'opérateur de télécommunications.

*Caroline Monnot*

# Lazard et l'italien Generali vont rapprocher leurs activités d'assurances en France

## La banque d'affaires devrait renforcer sa présence dans le capital de l'assureur

**LES COTATIONS** des compagnies d'assurances La France SA et La France IARD, deux filiales de Lazard, et de La Concorde, du groupe italien Generali, ont été suspendues lundi 29 mai à la Bourse de Paris. Des conseils d'administration de ces trois sociétés vont se tenir jeudi 1er juin. Ils devraient entériner un rapprochement, maintes fois annoncé par les analystes, entre les activités d'assurances en France de Lazard et des Generali, le premier assureur italien. En contrepartie, Lazard pourrait renforcer une présence déjà significative au sein du capital des Generali. L'opération, qui n'a pas encore été dévoilée officiellement, a été saluée par la Bourse puisque le holding de tête de La France, Eurafrance, dont les cotations n'étaient pas suspendues, a gagné, lundi, 5,70 %.

La France Vie et La France IARD, qui réalisent un peu moins de 6 milliards de francs de primes annuelles, devraient apporter leur activité à *Generali France via* sa plus importante filiale La Concorde, qui pèse 12 milliards de francs de chiffre d'affaires. La rémunération des apports de Lazard pourrait se faire directement sous forme de titres Generali ou plutôt en augmentant la participation de 43,5 % de La France SA dans le holding luxembourgeois Euralux, qui possède 4,77 % des Generali. Le rapprochement va permettre aux Generali d'accroître leurs parts de marché et de rationaliser progressivement une nébuleuse *qui regroupe en France sept sociétés* dont : La Lutèce, L'Equité, la Compagnie continentale d'assurances, Northern Star Insurance, la Fédération continentale, Europe Assistance et L'Européenne de protection juridique.

En toile de fond de cette opération, qui n'a pu être montée qu'avec l'accord de Mediobanca (qui possède 6 % des Generali), se profile la succession annoncée comme prochaine du président des Generali, Eugenio Coppola di Canzano. Parmi les successeurs possibles, le nom d'Antoine Bernheim, associé-gérant de Lazard et vice-président des Generali à Trieste, revient fréquemment.

# Le Sénat dénonce les dysfonctionnements des codevi et relance l'idée d'une baisse de leurs taux

## MM. Marini et Loridant veulent en élargir l'utilisation à toutes les PME

**Les codevi, qui permettent de drainer les liquidités des particuliers pour financer les PME, sont dans le collimateur des sénateurs. Ils ne permettent pas de financer les entreprises ayant des difficultés d'accès au crédit, les banques étant libres d'accorder ou non ces crédits à taux réduit. Les sénateurs veulent transformer les codevi en machines de financement de toutes les PME performantes.**

**DANS UN RAPPORT** d'information de la commission des finances du Sénat qui devait être rendu public mardi 30 mai, les sénateurs Paul Loridant (apparenté socialiste, Essonne) et Philippe Marini (RPR, Oise) dénoncent les dérives des comptes pour le développement industriel (codevi), créés en 1983 pour faciliter les financement des PME industrielles.

Le principe du codevi est simple : *les épargnants ouvrent un compte* dans leur établissement financier, où ils peuvent déposer jusqu'à 30 000 francs rémunérés à 4,5 % en franchise d'impôt. Les fonds collectés, qui atteignaient fin mars 1995, 168,5 milliards de francs, permettent aux banques de consentir des prêts bonifiés aux PME, baptisés prêts bancaires aux PME (PBE), à des taux inférieurs au plafond de 8,25 %.

Les codevi, qui coûtent 1 milliard de francs par an à l'Etat, ne remplissent plus leur mission. « *Les codevi ont de plus en plus été utilisés par les banques pour bonifier les crédits qu'elles consentaient à leurs clients, alors qu'ils sont faits pour pallier les difficultés d'accès au crédit des PME* », regrette Philippe Marini. Le groupe de travail a recensé des banquiers qui finançaient illégalement sur fonds codevi des collectivités publiques, des établissements hospitaliers, des holdings de reprise d'entreprise ou encore des filiales de grands groupes. Ce produit devient un outil de marketing pour prospecter de nouveaux clients. Une entreprise prospère, fabricante de câblage électrique, a souvent reçu des *propositions spontanées pour bénéficier de* prêts Codevi. En revanche, certaines PME n'y ont pas accès. « *Tout était contre nous*, explique un chef d'entreprise. *Nous travaillons dans le textile, secteur jugé suspect par les banquiers, et nous voulions construire des murs. Dès que l'on prononce le mot « immobilier » dans une banque, on est sûr d'échouer. Nous avons dû recourir à des prêts classiques, beaucoup plus onéreux. Les banquiers, de plus, nous ont demandé de multiples sûretés.* »

Cette dérive provient, selon les sénateurs, du fait que le taux des codevi est resté inchangé depuis 1986, à 4,5 %. Lorsque les taux d'intérêt à court terme augmentent, les particuliers placent leurs liquidités en sicav monétaires, plus rémunératrices. La collecte de fonds codevi diminue alors que les entreprises recherchent des prêts à taux bonifiés. Face à cette pénurie, les banques allouent leurs ressources codevi à leurs meilleurs clients. *Une attitude logique*, puisque c'est la banque qui supporte le risque de défaillance du client.

**GUERRE DES PRIX**

En 1993, la tendance s'inverse : la baisse des taux conjuguée avec la taxation des plus-values sur sicav monétaires et l'augmentation du plafond des codevi de 20 000 à 30 000 francs fait bondir l'encours collecté de 110 milliards de francs fin 1993 à 156 milliards de francs fin 1994. Durant cette période, les entreprises, frappées par la récession, n'empruntent plus. Elles reconstituent leurs fonds propres et leur trésorerie, notamment grâce au remboursement du décalage d'un mois de la TVA décidée en 1993. Pour écouler leur codevi, les banques se lancent dans une guerre des prix. Au lieu d'octroyer leurs prêts au taux plafond de 8,25 %, elles le font plutôt au taux de 7,5 %, sous la pression, il est vrai, des pouvoirs pulics.

Pour mieux équilibrer offre et demande de financements, les sénateurs proposent de faire fluctuer le taux de rémunération des codevi avec ceux du marché. Mais la baisse de la rémunération des codevi, qui entraînerait celle du livret A est un tabou politique. Les sénateurs proposent que le conseil de la politique monétaire rende un avis semestriel *public sur le niveau auquel devraient* s'établir les taux administrés. Le gouvernement serait alors incité à faire des choix économiquement pertinents.

Les sénateurs, qui demandent un renforcement des contrôles et des sanctions sur l'usage des codevi, veulent simplifier leur réglementation très tatillonne, pour les transformer en machine de financement des PME performantes. Désormais, n'importe quelle entreprise, industrielle ou de services, pourrait recevoir des PBE, pourvu qu'elle réalise un chiffre d'affaires consolidé inférieur à *500 millions de francs. Tous* les types de financement (crédit long terme, découvert, crédit-bail...) seraient autorisés. Cette réforme, qui aiderait les PME les plus riches, ne résoudrait pas les difficultés d'accès au crédit des PME les plus fragiles. A cet effet, les sénateurs veulent, entre autres, allouer une partie des fonds à la Sofaris, qui assure les financements à risque des PME.

*Arnaud Leparmentier*



# Crédit lyonnais : Karel Van Miert attend la position du gouvernement

**LE COMMISSAIRE EUROPÉEN** à la concurrence Karel Van Miert espère boucler le dossier Crédit lyonnais « *avant les grandes vacances* », mais il « *attend de connaître la position du nouveau gouvernement* » français, a-t-il indiqué lundi 29 mai à Paris. « *Je n'ignore pas que certains membres actuels du gouvernement français ont critiqué le plan* » mis au point par le gouvernement Balladur, a déclaré M. Van Miert. Le commissaire européen a ajouté qu'il attendait désormais de connaître l'« *exacte position* » du ministre de l'économie Alain Madelin. « *Nous ne savons pas si le plan va être poursuivi* » comme le souhaitait le ministre précédent Edmond Alphandéry. Il s'est demandé si le nouveau gouvernement n'allait pas être « *plus strict* », hypothèse à laquelle la Commission ne serait pas hostile. Rappelant que le dossier est en cours de traitement par la Commission européenne, M. Van Miert a indiqué que celle-ci travaillait sur l'ampleur de l'aide de l'Etat et sur les compensations accordées aux concurrents de la banque publique.

# Air France conclut une alliance commerciale avec Japan Airlines

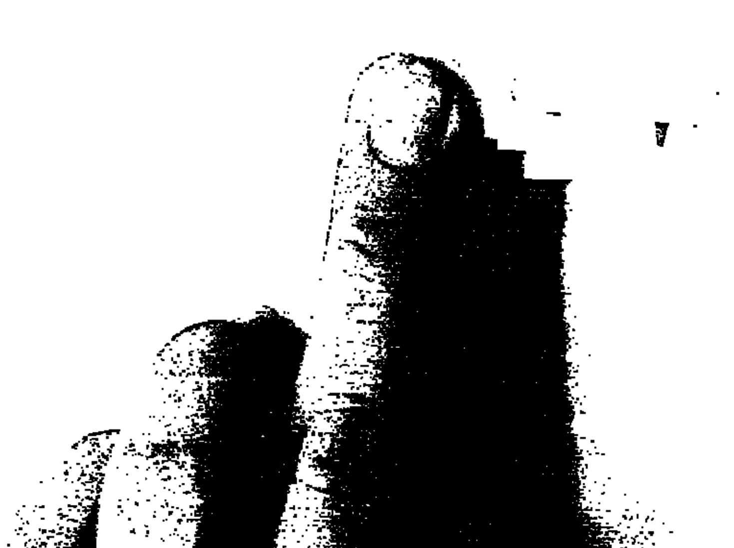
■ **AIR FRANCE** va signer un accord avec Japan Airlines, jeudi 1er juin, a révélé dans ses éditions du 30 mai le quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun*. L'accord sera paraphé par le président d'Air France, Christian Blanc, et celui du conseil d'administration de JAL, Susumu Yamaji. L'accord porte sur quatre domaines, selon nos informations. Premièrement, les programmes de fidélisation des deux compagnies vont être harmonisés. Deuxièmement, les correspondances entre les deux compagnies à Paris et Tokyo seront facilitées, grâce à une réorganisation aéroportuaire. Ainsi, Japan Airlines va déménager de Roissy 1 à Roissy 2 et, de son côté, Air France le fera de Narita 1 à Narita 2. Enfin, Les ventes effectuées par le réseau commercial de Japan Airlines au profit d'Air France seront développées et vice versa. Enfin, les deux compagnies vont effectuer conjointement quatre vols de transport de fret par semaine.

■ **BULL : le constructeur informatique doit reprendre un plan social à zéro par décision de justice.** Un jugement en référé vient d'ordonner au constructeur informatique public Bull de reprendre à zéro un plan social prévoyant la suppression de 945 postes « *équivalents temps plein* » (ETP) dans ses entités françaises en 1995. Selon le texte de ce jugement prononcé le 29 mai par le tribunal de grande instance de Versailles, il a été enjoint à Bull de revoir sa copie en soumettant aux élus « *un plan social conforme à la loi du 27 janvier 1993* » comportant les descriptions des « *mesures susceptibles de faciliter le reclassement des salariés* ». Le détail des mesures envisagées pour réduire de 945 ETP l'effectif métropolitain – 9 432 ETP sur 9 923 salariés fin mars – avait été soumis au comité central d'entreprise de Bull SA le jeudi 4 mai.

■ **COGEDIM : un plan de recapitalisation de la filiale de promotion immobilière du groupe Paribas** a été arrêté lundi 29 mai par son directoire et prévoit de restaurer une situation nette de 457 millions de francs (*actuellement négative de 567 millions de francs*) après un coup d'accordéon sur le capital qui s'élèvera à 512 millions de francs, a annoncé la société. Paribas assurera la bonne fin de l'opération de recapitalisation, qui doit être approuvée par une assemblée générale mixte, le 30 juin prochain.

■ **FONDS DE PENSION : le tribunal de grande instance de Paris**, statuant en référé, a suspendu temporairement l'accord du 2 février créant un fonds de pension pour les salariés de l'assurance, dans l'attente d'une nouvelle réunion de signature de cet accord d'ici un mois. La CGT, FO et la CGC avaient attaqué en référé cet accord, arguant que sa signature n'avait pas été faite dans les règles.

■ **BRED : Michel de Mourgues a été élu lundi 29 mai à la présidence** de la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED) en remplacement de Jean Desvergnes, qui avait atteint la limite d'âge. M. de Mourgues, directeur général des études législatives du CNPF, est administrateur de la BRED depuis 1988. François-Xavier de Fournas a été, quant à lui, confirmé dans ses fonctions de directeur général de la BRED.



**■ LE TAUX DE RENDEMENT** de l'emprunt d'Etat japonais à dix ans de référence est tombé mardi 30 mai à son plus bas niveau depuis huit ans. Il s'est établi à 2,88 %.

**■ LA BOURSE DE MEXICO** a clôturé lundi 29 mai en hausse de 0,52 %, après trois séances de baisse consécutive. Le peso était inchangé à 6,16 pour un dollar.

**■ LE FRANC** a ouvert mardi matin en légère baisse face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,5350 pour un mark lors des premières transactions entre banques.

**■ L'OR** a ouvert en légère hausse mardi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 386,70 dollars, contre 386,55 dollars la veille en clôture.

**■ LA BOURSE DE TOKYO** a clôturé en hausse mardi. L'indice Nikkei a progressé de 1,21 %, soutenu par des facteurs techniques et des opérations d'arbitrage sur les marchés à terme.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK → DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

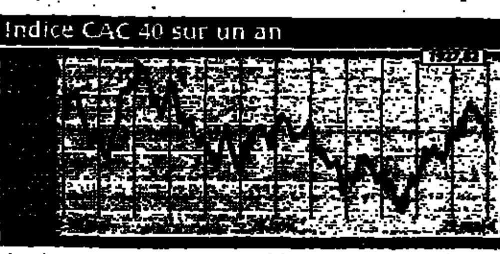
## Paris en hausse

La Bourse de Paris restait bien orientée mardi 30 mai en fin de matinée. A midi, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,5 % et s'établissait à 1937,81 points. Il avait ouvert sur un gain de 0,28 %.

Les actions françaises étaient soutenues par la détente des taux d'intérêt à long terme en Europe. Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – était en hausse de 38 centièmes, à 115,92. Les marchés obligataires européens ont notamment bénéficié des déclarations de plusieurs membres de la Bundesbank qui ont évoqué la possibilité d'une nouvelle détente des taux d'intérêt en Allemagne.

Sur le marché des changes, le franc était en léger recul face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,53 francs pour 1 deutschemark. Le dollar s'inscrivait pour sa part en légère hausse, à 1,3880 mark, 83,10 yens et 4,90 francs. Les investisseurs étrangers continuent à se tenir éloignés du marché français. Ils attendent pour revenir la présentation du collectif budgétaire à la fin du mois de juin.

La matinée a été animée par la suspension de cotation de Total. Le président de la compagnie pétrolière, Serge Tchuruk, pourrait être nommé à la tête du groupe Alcatel-Alsthom. A la suite de cette information, le titre Alcatel-Alsthom a progressé de 4,2 %.

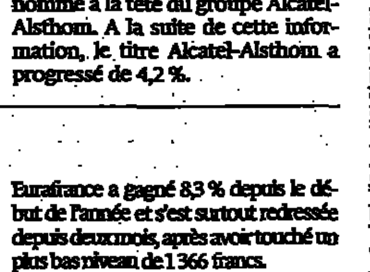




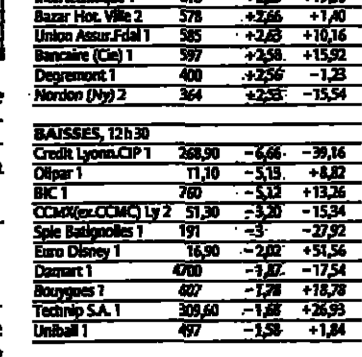


## Eurafrance, valeur du jour

**LE HOLDING EURAFRANCE** du groupe Lazard figurait parmi les plus fortes hausses de la séance du lundi 29 mai à la Bourse de Paris. Le titre a gagné 5,7 %, à 1 690 francs, sur le marché à règlement mensuel pour se retrouver à son plus haut niveau de l'année. La valeur s'est subitement appréciée à la suite de la suspension de cotation de ses filiales La France SA et La France IARD, qui serait le prélude à un rapprochement entre les activités d'assurances du groupe Lazard et celles de la compagnie italienne Generali *(voir page 20)*. L'action Eurafrance a gagné 8,3 % depuis le début de l'année et s'est surtout redressée depuis deux mois, après avoir touché un plus bas niveau de 1 366 francs.

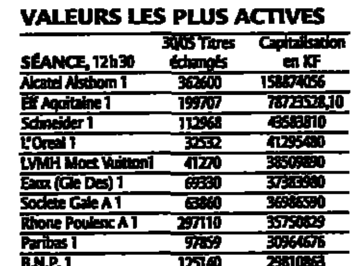



### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



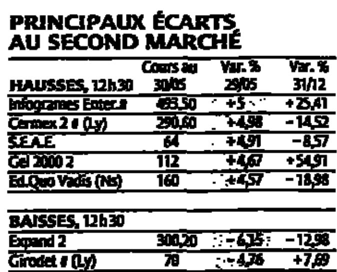
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 30/05 | Var. % 29/05 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| DMC (Dollfus Mi)1 | 294 | +4,07 | −3,09 |
| Alcatel Alsthom 1 | 439,20 | +3,95 | −3,68 |
| Immob.Phenix 1 | 66 | +3,77 | +30,69 |
| Alcatel Cable 1 | 359,20 | +3,07 | −18,21 |
| Intertechnique 1 | 618 | +2,83 | +19,30 |
| Bazar Hot. Ville 2 | 578 | +2,66 | +1,40 |
| Union Assur.Fdal 1 | 585 | +2,63 | +10,16 |
| Bancaire (Cie) 1 | 597 | +2,58 | +15,92 |
| Degremont 1 | 400 | +2,56 | −1,23 |
| Nordon (Ny) 2 | 364 | +2,53 | −15,54 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 268,90 | −6,66 | −39,16 |
| Olipar 1 | 11,10 | −5,13 | +8,82 |
| BIC 1 | 760 | −5,12 | +13,26 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 51,30 | −3,20 | −15,34 |
| Spie Batignolles 1 | 191 | −3 | −27,92 |
| Euro Disney 1 | 16,90 | −2,02 | +51,56 |
| Damart 1 | 4700 | −1,87 | −17,54 |
| Bouygues 1 | 407 | −1,78 | +18,78 |
| Technip S.A. 1 | 309,60 | −1,68 | +26,93 |
| Uniball 1 | 497 | −1,58 | +1,84 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES



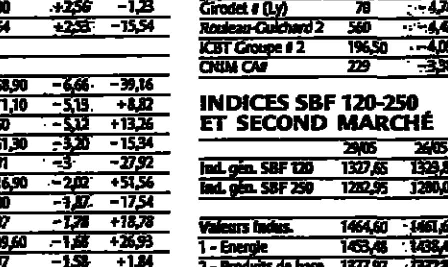
| SÉANCE, 12h30 | 30/05 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom 1 | 362600 | 158874056 |
| Elf Aquitaine 1 | 199707 | 78723528,10 |
| Schneider 1 | 112968 | 43583810 |
| L'Oreal 1 | 32532 | 41295480 |
| LVMH Moet Vuitton1 | 41270 | 38509890 |
| Eaux (Gle Des) 1 | 69330 | 37383980 |
| Societe Gale A 1 | 63860 | 36986590 |
| Rhone Poulenc A 1 | 297110 | 35750829 |
| Paribas 1 | 97859 | 30964676 |
| B.N.P. 1 | 125140 | 29810863 |

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

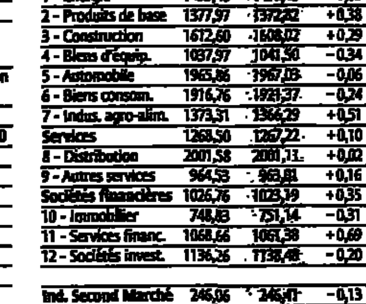


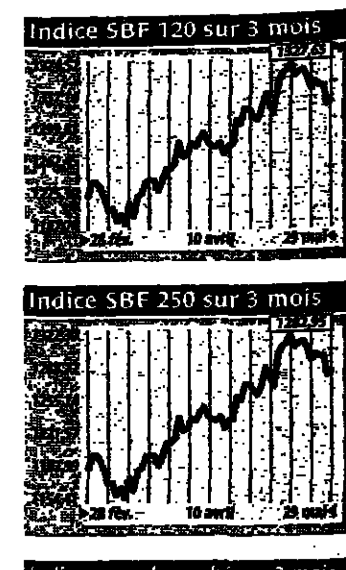
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 30/05 | Var. % 29/05 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Infogrames Enter.# | 493,50 | +5 | +25,41 |
| Cermex 2 # (Ly) | 290,60 | +4,98 | −14,52 |
| S.E.A.E. | 64 | +4,91 | −8,57 |
| Gel 2000 2 | 112 | +4,67 | +54,91 |
| Ed.Quo Vadis (Ns) | 160 | +4,57 | −18,98 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Expand 2 | 300,20 | −6,15 | −12,98 |
| Girodet # (Ly) | 78 | −4,76 | +7,69 |
| Rouleau-Guichard 2 | 560 | −4,43 | +23,34 |
| ICBT Groupe # 2 | 196,50 | −4,09 | +10,39 |
| CNIM CA# | 229 | −3,98 | −12,26 |

### INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ



| | 29/05 | 26/05 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1327,65 | 1323,80 | +0,29 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1282,95 | 1280,06 | +0,23 |
| Valeurs Indus. | 1464,60 | 1461,61 | +0,21 |
| 1 - Energie | 1453,48 | 1438,40 | +1,05 |
| 2 - Produits de base | 1377,97 | 1372,82 | +0,38 |
| 3 - Construction | 1612,60 | 1608,02 | +0,29 |
| 4 - Biens d'équip. | 1037,97 | 1041,50 | −0,34 |
| 5 - Automobile | 1965,86 | 1967,03 | −0,06 |
| 6 - Biens consom. | 1916,76 | 1921,37 | −0,24 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1373,31 | 1366,29 | +0,51 |
| Services | 1268,50 | 1267,22 | +0,10 |
| 8 - Distribution | 2001,58 | 2001,11 | +0,02 |
| 9 - Autres services | 964,53 | 963,81 | +0,16 |
| Sociétés financières | 1026,76 | 1023,19 | +0,35 |
| 10 - Immobilier | 748,83 | 751,14 | −0,31 |
| 11 - Services financ. | 1068,66 | 1061,38 | +0,69 |
| 12 - Sociétés invest. | 1136,26 | 1138,48 | −0,20 |
| Ind. Second Marché | 246,06 | 246,41 | −0,13 |





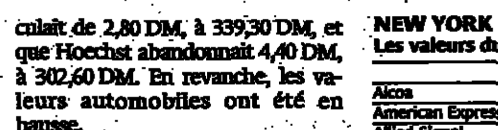

## Tokyo se reprend

**LA BOURSE DE TOKYO** a fini mardi 30 mai en hausse de 1,21 %. L'indice Nikkei a gagné 188,94 points à 15 762,97 points, dans un volume d'environ 180 millions de titres (175 millions lundi). *« La hausse est essentiellement due aux arbitrages. Si vous regardez les valeurs de près, les échanges ont été quasiment inexistants »*, a déclaré un boursier, qui a précisé que les investisseurs manquaient d'enthousiasme.

Alors que les places de Londres et de New York étaient fermées lundi 29 mai, la Bourse de Francfort a perdu du terrain, l'indice DAX abandonnant 0,50 % à la clôture, à 2 067,41 points, dans de faibles volumes. Les trois grands de la chimie ont suivi la tendance à la baisse. BASF a perdu 2,40 DM, à 299,80 DM, tandis que Bayer reculait de 2,80 DM, à 339,30 DM, et que Hoechst abandonnait 4,40 DM, à 302,60 DM. En revanche, les valeurs automobiles ont été en hausse.

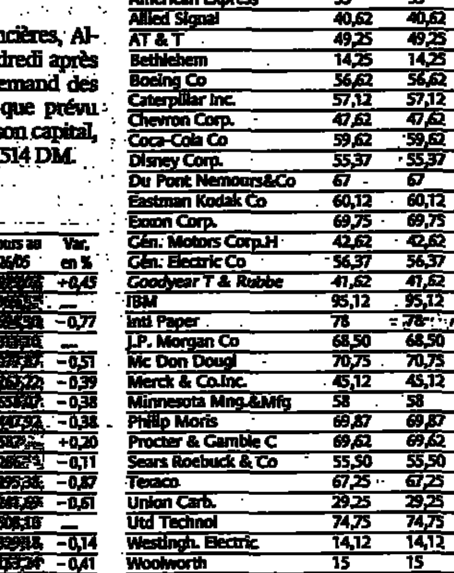
Parmi les valeurs financières, Allianz, qui a annoncé vendredi après la clôture du marché allemand des résultats 1994 meilleurs que prévu et une augmentation de son capital, a abandonné 66 DM, à 2 514 DM.

### INDICES MONDIAUX



| | Cours au 29/05 | Cours au 26/05 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris/CAC 40 | 1927,82 | [illegible] | +0,45 |
| New-York/DJ indus. | 4369 | [illegible] | — |
| Tokyo/Nikkei | 15574 | [illegible] | −0,77 |
| Londres/FT100 | 3311,10 | [illegible] | — |
| Francfort/Dax 30 | 2067,41 | [illegible] | −0,51 |
| Frankfort/Commer. | 764,26 | [illegible] | −0,39 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1651,83 | [illegible] | −0,38 |
| Bruxelles/Général | 1442,46 | [illegible] | −0,38 |
| Milan/MIB 30 | 14616 | [illegible] | +0,20 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 285,70 | [illegible] | −0,11 |
| Madrid/Ibex 35 | 292,82 | [illegible] | −0,87 |
| Stockholm/Affarsal | 1234,11 | [illegible] | −0,61 |
| Londres FT30 | 2508,10 | [illegible] | — |
| Hong Kong/Hang S. | 9316,17 | [illegible] | −0,14 |
| Singapour/Strait t | 2154,40 | [illegible] | −0,41 |

### NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

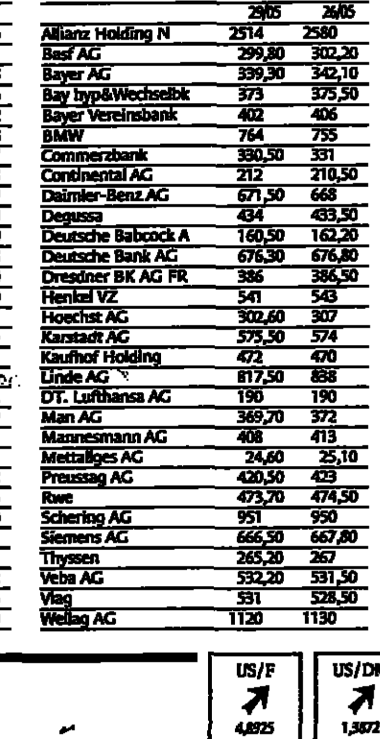


| | 29/05 | 26/05 |
|---|---|---|
| Alcoa | 46,62 | 46,62 |
| American Express | 35 | 35 |
| Allied Signal | 40,62 | 40,62 |
| AT & T | 49,25 | 49,25 |
| Bethlehem | 14,25 | 14,25 |
| Boeing Co | 56,62 | 56,62 |
| Caterpillar Inc. | 57,12 | 57,12 |
| Chevron Corp. | 47,62 | 47,62 |
| Coca-Cola Co | 59,62 | 59,62 |
| Disney Corp. | 55,37 | 55,37 |
| Du Pont Nemours&Co | 67 | 67 |
| Eastman Kodak Co | 60,12 | 60,12 |
| Exxon Corp. | 69,75 | 69,75 |
| Gén. Motors Corp.H | 42,62 | 42,62 |
| Gén. Electric Co | 56,37 | 56,37 |
| Goodyear T & Rubbe | 41,62 | 41,62 |
| IBM | 95,12 | 95,12 |
| Intl Paper | 78 | 78 |
| J.P. Morgan Co | 68,50 | 68,50 |
| Mc Don Dougl | 70,75 | 70,75 |
| Merck & Co.Inc. | 45,12 | 45,12 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 58 | 58 |
| Philip Moris | 69,87 | 69,87 |
| Procter & Gamble C | 69,62 | 69,62 |
| Sears Roebuck & Co | 55,50 | 55,50 |
| Texaco | 67,25 | 67,25 |
| Union Carb. | 29,25 | 29,25 |
| Utd Technol | 74,75 | 74,75 |
| Westingh. Electric | 14,12 | 14,12 |
| Woolworth | 15 | 15 |

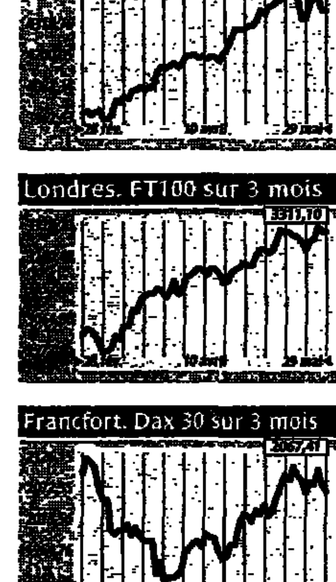
### LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

| | 29/05 | 26/05 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,25 | 5,26 |
| Barclays Bank | 6,72 | 6,71 |
| B.A.T. industries | 4,89 | 4,88 |
| British Aerospace | 5,26 | 5,26 |
| British Airways | 4,13 | 4,12 |
| British Gas | 2,98 | 2,98 |
| British Petroleum | 4,46 | 4,47 |
| British Telecom | 3,98 | 3,98 |
| B.T.R. | 3,38 | 3,39 |
| Cadbury Schweppes | 4,71 | 4,70 |
| Eurotunnel | 1,92 | 1,90 |
| Glaxo | 7,29 | 7,28 |
| Grand Metropolitan | 3,91 | 3,90 |
| Guinness | 4,82 | 4,80 |
| Hanson Plc | 2,40 | 2,41 |
| Great Ic | 5,98 | 5,95 |
| H.S.B.C. | 7,92 | 7,92 |
| Imperial Chemical | 7,87 | 7,86 |
| Lloyds Bank | 6,62 | 6,62 |
| Marks and Spencer | 4,18 | 4,19 |
| National Westminst | 5,43 | 5,41 |
| Peninsular Orienta | 6,13 | 6,11 |
| Reuters | 4,72 | 4,72 |
| Saatchi and Saatch | 1,05 | 1,04 |
| Shell Transport | 7,71 | 7,70 |
| Smithkline Beecham | 5,01 | 5 |
| Tate and Lyle | 4,48 | 4,48 |
| Univeler Ltd | 12,22 | 12,22 |
| Wellcome | 10,68 | 10,58 |
| Zeneca | 9,31 | 9,30 |

### FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



| | 29/05 | 26/05 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2514 | 2580 |
| Basf AG | 299,80 | 302,20 |
| Bayer AG | 339,30 | 342,10 |
| Bay hyp&Wechselbk | 373 | 375,50 |
| Bayer Vereinsbank | 402 | 406 |
| BMW | 764 | 755 |
| Commerzbank | 330,50 | 331 |
| Continental AG | 212 | 210,50 |
| Daimler-Benz AG | 671,50 | 668 |
| Degussa | 434 | 433,50 |
| Deutsche Babcock A | 160,50 | 162,20 |
| Deutsche Bank AG | 676,30 | 676,80 |
| Dresdner BK AG FR | 386 | 386,50 |
| Henkel VZ | 541 | 543 |
| Hoechst AG | 302,60 | 307 |
| Karstadt AG | 575,50 | 574 |
| Kaufhof Holding | 472 | 470 |
| Linde AG | 817,50 | 838 |
| DT. Lufthansa AG | 190 | 190 |
| Man AG | 369,70 | 372 |
| Mannesmann AG | 408 | 413 |
| Mettallges AG | 24,60 | 25,10 |
| Preussag AG | 420,50 | 423 |
| Rwe | 473,70 | 474,50 |
| Schering AG | 951 | 950 |
| Siemens AG | 666,50 | 667,80 |
| Thyssen | 265,20 | 267 |
| Veba AG | 532,20 | 531,50 |
| Viag | 531 | 528,50 |
| Wellag AG | 1120 | 1130 |




# LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

## Légère hausse du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL** du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère hausse *mardi matin 30 mai. L'échéance juin* progressait de 14 centièmes, à 115,68, après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,46 %, soit un écart de 0,80 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Il y a quinze jours, cet écart s'établissait à 0,60 %. Les investisseurs internationaux se tiennent toujours à l'écart du marché obligataire français dans l'attente de la présentation du collectif budgétaire. Les taux d'intérêt à court terme demeurent sous tension, le franc ne parvenant pas à confirmer son redressement face au deutschemark. Les taux à trois mois étaient en légère hausse mardi matin, à 7,43 %. Le taux de l'argent au jour le jour restait stable, à 7,56 %.



### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 29/05 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 7,75 | [illegible] | 7,95 | [illegible] |
| Allemagne | 4,44 | [illegible] | 7,28 | [illegible] |
| Grande-Bretagne | 5,75 | [illegible] | 8,86 | [illegible] |
| Italie | 7,87 | [illegible] | 12,6 | [illegible] |
| Japon | 2,20 | 2,96 | 4,75 | [illegible] |
| États-Unis | 5,94 | [illegible] | 6,73 | [illegible] |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 29/05 | Taux au 26/05 | Indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 6,87 | [illegible] | 103,24 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 7,06 | [illegible] | 104,06 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 7,37 | [illegible] | 105,71 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 7,56 | [illegible] | 105,03 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 7,93 | [illegible] | 107,43 |
| Obligations françaises | 7,66 | [illegible] | 105,09 |
| Fonds d'État à TME | −0,89 | [illegible] | 100,71 |
| Fonds d'État à TRE | −0,46 | [illegible] | 99,76 |
| Obligat. franç. à TME | −0,58 | [illegible] | 99,93 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,10 | [illegible] | 100,49 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

| | Achat 29/05 | Vente 29/05 | Achat 26/05 | Vente 26/05 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 7,62 | — | [illegible] | — |
| 1 mois | 7,60 | 7,80 | [illegible] | 7,81 |
| 3 mois | 7,12 | 7,62 | 7,06 | 7,56 |
| 6 mois | [illegible] | 7,18 | 6,62 | 7,12 |
| 1 an | [illegible] | 6,87 | 6,31 | 6,81 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 7,78 | — | 7,70 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 7,58 | — | 7,50 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 7,18 | — | 7,12 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 6,93 | — | 6,88 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 6,78 | — | 6,76 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 6,25 | — | 6,26 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 6,31 | — | 6,31 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 6,49 | — | 6,48 | — |

### MATIF

| Échéances 29/05 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 95 | 24538 | 115,72 | 115,72 | 115,44 | 115,54 |
| Sept. 95 | 1555 | 115,30 | 115,34 | 115,10 | 115,16 |
| Déc. 95 | 2 | 115,08 | 115,08 | 115,08 | 114,94 |
| Mars 96 | — | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 95 | 7962 | 92,63 | 92,67 | 92,53 | 92,55 |
| Sept. 95 | 7097 | 93,63 | 93,65 | 93,45 | 93,46 |
| Déc. 95 | 1935 | 93,92 | 93,95 | 93,82 | 93,84 |
| Mars 96 | 841 | 93,91 | 93,93 | 93,88 | 93,89 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 95 | 213 | 85,78 | 85,80 | 85,68 | 85,66 |
| Sept. 95 | — | [illegible] | — | [illegible] | 85,50 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 29/05 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Mai 95 | 15931 | [illegible] | 1928 | [illegible] | 1928 |
| Juin 95 | 9826 | 1903,50 | 1912,50 | 1903,50 | 1912,50 |
| Juillet 95 | 5 | 1906 | 1910 | 1906 | 1914 |
| Sept. 95 | 312 | 1930,50 | 1932 | 1930,50 | 1935 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 4,8925 | US/DM ↗ 1,3872 | US/¥ ↗ 83,0000 | DM/F ↘ 3,5262 | £/F ↘ 7,8205

## Stabilité du dollar

**LE DOLLAR S'INSCRIVAIT** mardi matin 30 mai à 1,3854 mark, 83,10 yens et 4,90 francs lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il était stable par rapport à ses cours de clôture de la veille. Le billet vert n'a guère réagi aux déclarations d'Edgar Meister, membre du conseil de la Bundesbank, qui s'est félicité de la baisse de l'inflation et de l'évolution très favorable de la masse monétaire en Allemagne. Il a également observé que la réappréciation du mark pourrait pénaliser la croissance allemande en 1996. Ces propos semblent ouvrir la voie à une nouvelle détente des taux de la Bundesbank. Le franc cédait du terrain mardi matin face à la monnaie allemande et s'échangeait à 3,5350 pour un deutschemark. Il était pénalisé par la mauvaise tenue du marché obligataire français.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



| DEVISES | cours BDF 29/05 | % 26/05 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 352,6200 | −0,21 | 340 | 364 |
| Ecu | 6,4995 | +0,02 | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 4,8925 | +0,11 | 4,6000 | 5,2000 |
| Belgique (100 F) | 17,1575 | −0,23 | 16,6000 | 17,7000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 315 | −0,21 | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 2,9755 | +0,22 | 2,7500 | 3,2500 |
| Danemark (100 krd) | 90,2700 | −0,15 | 85 | 95 |
| Irlande (1 iep) | 8,0105 | −0,44 | 7,7000 | 8,4500 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,8205 | −0,45 | 7,4500 | 8,3000 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1740 | [illegible] | 2 | 2,5000 |
| Suède (100 krs) | 67,2600 | +0,03 | 62 | 72 |
| Suisse (100 F) | 427,2200 | −0,12 | 414 | 438 |
| Norvège (100 k) | 79,1200 | −0,16 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 50,1490 | −0,22 | 48,8000 | 51,8000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0590 | −0,10 | 3,8000 | 4,4000 |
| Portugal (100 esc. | 3,3450 | −0,45 | 3 | 3,7000 |
| Canada 1 dollar ca | 3,5772 | +0,39 | 3,3000 | 3,9000 |
| Japon (100 yens) | 5,8875 | +0,29 | 5,6500 | 6 |
| Finlande (mark) | 114,6100 | −0,45 | 110 | 121 |

| PARITÉS DU DOLLAR | 30/05 | 29/05 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,3872 | 1,3750 | +0,88 |
| TOKYO : USD/Yens | 83 | 82,6500 | +0,42 |

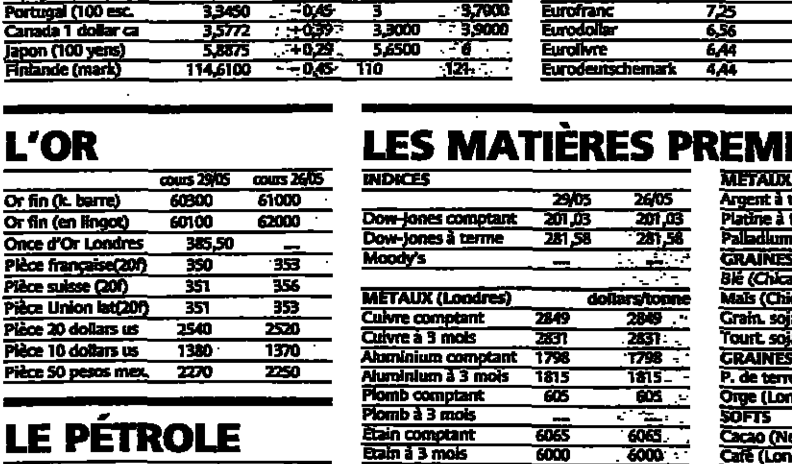
### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar États-Unis | 4,9140 | 4,9160 | 5,1341 | 5,1346 |
| Yen (100) | 5,8228 | 5,8322 | 5,8756 | 5,8829 |
| Deutschemark | 3,5325 | 3,5340 | 3,5580 | 3,5587 |
| Franc Suisse | 4,2655 | 4,2711 | 4,2660 | 4,2682 |
| Lire ital. (1000) | 2,9980 | 3,0008 | 3,0119 | 3,0133 |
| Livre sterling | 7,8963 | 7,9025 | 8,0657 | 8,0716 |
| Peseta (100) | 4,0671 | 4,0706 | 3,3777 | 3,3808 |
| Franc Belge | 17,178 | 17,192 | 17,295 | 17,308 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 7,25 | 6,81 | 6,37 |
| Eurodollar | 6,56 | 6,06 | 6,06 |
| Eurolivre | 6,44 | 6,62 | 7,25 |
| Eurodeutschemark | 4,44 | 4,50 | 4,62 |

# L'OR



| | cours 29/05 | cours 26/05 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 60300 | 61000 |
| Or fin (en lingot) | 60100 | 62000 |
| Once d'Or Londres | 385,50 | — |
| Pièce française(20f) | 350 | 353 |
| Pièce suisse (20f) | 351 | 356 |
| Pièce Union lat(20f) | 351 | 353 |
| Pièce 20 dollars us | 2540 | 2520 |
| Pièce 10 dollars us | 1380 | 1370 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2270 | 2250 |

# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 29/05 | cours 26/05 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 18,90 | 18,90 |
| WTI (New York) | 17,01 | 17,01 |
| Crude Oil (New York) | 20,30 | 20,30 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 29/05 | 26/05 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 201,03 | 201,03 |
| Dow-Jones à terme | 281,58 | 281,58 |
| Moody's | — | [illegible] |

| MÉTAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2849 | 2849 |
| Cuivre à 3 mois | 2831 | 2831 |
| Aluminium comptant | 1798 | 1798 |
| Aluminium à 3 mois | 1815 | 1815 |
| Plomb comptant | 605 | 605 |
| Plomb à 3 mois | — | [illegible] |
| Etain comptant | 6065 | 6065 |
| Etain à 3 mois | 6000 | 6000 |
| Zinc comptant | 1043 | 1043 |
| Zinc à 3 mois | 1067 | 1067 |
| Nickel comptant | 7535 | 7535 |
| Nickel à 3 mois | 7535 | 7535 |

| MÉTAUX (New-York) | | cents/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,73 | 4,73 |
| Platine à terme | 0,80 | 0,80 |
| Palladium | 168,25 | 167 |
| **GRAINES, DENRÉES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 1,24 | 1,24 |
| Maïs (Chicago) | 2,41 | 2,41 |
| Grain. soja (Chicago) | 169,50 | 170,60 |
| Tourt. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 335,10 | 281,80 |
| Orge (Londres) | 108 | 107 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1345 | 1345 |
| Café (Londres) | 3079 | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | — | [illegible] |
| **OLÉAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 1,10 | 1,10 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,02 | 1,02 |

# RÈGLEMENT MENSUEL

**MARDI 30 MAI**

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
**Cours relevés à 12h30**

CAC 40 ↗ PARIS
**+0,50 %**
CAC 40 : 1937,44

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7430 | 7430 | — | 153,58 |
| B.N.P. (T.P) | 1000 | 991 | - 0,90 | 49,25 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 900 | 880 | - 2,22 | 50,35 |
| Renault (T.P.) | 1948 | 1935 | - 0,66 | 92,85 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2035 | 2035 | — | 101,52 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1180 | 1180 | — | 79,01 |
| Thomson S.A (T.P) | 1089 | 1075 | - 1,28 | 46,89 |
| Accor 1 | 624 | 623 | - 0,16 | 18 |
| Air Liquide 1 | 771 | 779 | + 1,04 | 14 |
| Alcatel Alsthom 1 | 422,50 | 439,20 | + 3,95 | 15 |
| Alcatel Cable 1 | 348,50 | 359,20 | + 3,07 | 10 |
| Alspi 1 | 350 | 351 | + 0,29 | 14 |
| AGF-Ass.Gen.France | 175 | 174 | - 0,57 | 12 |
| Axa 1 | 266 | 266,80 | + 0,30 | 5,50 |
| Bail Invest. 1 | 881 | 882 | + 0,11 | 70,10 |
| Bancaire (Cie) 1 | 582 | 597 | + 2,58 | 10 |
| Bque Colbert C2# | 78 | 77,05 | - 1,21 | 18 |
| Bazar Hot. Ville 2 | 563 | 578 | + 2,66 | 16 |
| Bertrand Faure 1 | 212,10 | 212 | - 0,05 | 3,50 |
| BIC 1 | 801 | 760 | - 5,12 | 6 |
| BIS 1 | 390 | 398 | + 2,05 | 4 |
| B.N.P. 1 | 236 | 239,50 | + 1,48 | 3 |
| Bollore Techno.1 | 476,30 | 477,50 | + 0,25 | 22 |
| Bongrain 1 | 2740 | 2740 | — | 61 |
| Bouygues 1 | 618 | 607 | - 1,78 | 5 |
| Canal + 1 | 682 | 682 | — | 25 |
| Cap Gemini Sogeti1 | 177,50 | 176,50 | - 0,56 | 7 |
| Carnaudmetalbox 1 | 217,50 | 217,40 | - 0,05 | 4 |
| Carrefour 1 | 2450 | 2445 | - 0,20 | 26 |
| Casino Guichard 1 | 155 | 154,90 | - 0,06 | 5 |
| Casino Guich.ADP 1 | 125 | 125,20 | + 0,16 | 5,25 |
| Castorama Dl (Li)1 | 798 | 798 | — | 9,40 |
| C.C.F. 1 | 226 | 227,50 | + 0,66 | 4,50 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 53 | 51,30 | - 3,20 | 2,40 |
| Cegid (Ly) 1 | 446 | 449 | + 0,67 | 26 |
| CEP Communication1 | 500 | 502 | + 0,40 | 7,50 |
| Cerus Europ.Reun 1 | 85,75 | 85,70 | - 0,05 | 10 |
| Cetelem 1 | 1197 | 1179 | - 1,50 | 10 |
| CGIP 1 | 1202 | 1208 | + 0,50 | 34 |
| Chargeurs 1 | 1056 | 1056 | — | 14 |
| Christian Dior 1 | 464,50 | 468 | + 0,75 | 5 |
| Ciments Fr.Priv.B1 | 246 | 246 | — | 17,50 |
| Clarins 1 | 460 | 459 | - 0,22 | 6,60 |
| Club Mediterranee1 | 518 | 518 | — | 7 |
| Coflexip | 270 | 276,10 | + 2,26 | — |
| Colas 1 | 970 | 972 | + 0,21 | 22 |
| Comptoir Entrep. 1 | 19,15 | 18,90 | - 1,31 | 7,50 |
| Comptoir Moder. 1 | 1497 | 1497 | — | 20 |
| CPR 1 | 353 | 350 | - 0,85 | 20 |
| Cred.Fon.France 1 | 612 | 622 | + 1,63 | 28 |
| Credit Local Fce 1 | 436 | 439,50 | + 0,80 | 11 |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 288,10 | 268,90 | - 6,66 | 10 |
| Credit National 1 | 409 | 409 | — | 12 |
| CS(ex.CSEE)1 | 335 | 340 | + 1,49 | 3 |
| Damart 1 | 4790 | 4700 | - 1,87 | 60 |
| Danone 1 | 802 | 799 | - 0,37 | 16 |
| Dassault-Aviation1 | 441 | 452 | + 2,49 | 7 |
| Dassault Electro 1 | 326,50 | 322 | - 1,38 | 4,80 |
| De Dietrich 1 | 2659 | 2650 | - 0,34 | 49 |
| Degremont 1 | 390 | 400 | + 2,56 | 6,50 |
| Dev.R.N-P.Cal#Li 2 | 74,80 | 74,05 | - 1 | — |
| DMC (Dollfus Mi)1 | 282,50 | 294 | + 4,07 | 4 |
| Docks France 1 | 786 | 788 | + 0,25 | 11 |
| Dynaction 1 | 137,50 | 138,50 | + 0,73 | 3 |
| Eaux (Gle Des) 1 | 534 | 540 | + 1,12 | 11 |
| Ecco 1 | 700 | 698 | - 0,28 | 10 |
| Eiffage 1 | 955 | 965 | + 1,05 | 15,30 |
| Elf Aquitaine 1 | 393,10 | 394 | + 0,22 | 13 |
| Eridania Beghin 1 | 759 | 750 | - 1,19 | 30 |
| Essilor Intl 1 | 885 | 885 | — | 10 |
| Essilor Intl ADP 1 | 607 | 600 | - 1,15 | 10,80 |
| Esso 1 | 587 | 580 | - 1,19 | 22 |
| Eurafrance 1 | 1690 | 1680 | - 0,59 | 48 |
| Euro Disney 1 | 17,25 | 16,90 | - 2,02 | 0,68 |
| Euro RSCG W.W 1 | 512 | 509 | - 0,58 | 10,75 |
| Europe 1- 1 | 1280 | 1290 | + 0,78 | 19 |
| Eurotunnel 1 | 15,25 | 15,25 | — | — |
| Filipacchi Medias1 | 750 | 745 | - 0,67 | 12 |
| Finextel 1 | 80,20 | 79,95 | - 0,31 | 7,80 |
| Fives-Lille 1 | 510 | 507 | - 0,59 | 11 |
| Fromageries Bel 1 | 4347 | 4340 | - 0,16 | 35 |
| Galeries Lafayet.1 | 1989 | 1989 | — | 11 |
| GAN 1 | 178 | 178 | — | 4 |
| Gascogne (B) 1 | 527 | 530 | + 0,56 | 7 |
| Gaz et Eaux 1 | 1980 | 1974 | - 0,30 | 55 |
| Geophysique 1 | 364 | 364 | — | 8 |
| G.F.C. 1 | 397 | 396,80 | - 0,05 | 18,50 |
| Groupe Andre S.A.1 | 478 | 479 | + 0,20 | 9 |
| Groupe De La Cite1 | 856 | 860 | + 0,46 | 17 |
| GTM-Entrepose 1 | 440 | 441 | + 0,23 | 7,50 |
| Guilbert 1 | 494 | 489 | - 1,01 | 10 |
| Guyenne Gascogne 1 | 1381 | 1405 | + 1,74 | 24 |
| Havas 1 | 409,50 | 411 | + 0,36 | 8 |
| I.D.I.A 1 | 135,90 | 135 | - 0,66 | 5 |
| Imetal 1 | 565 | 562 | - 0,53 | 10,50 |
| Immeubl.France 2 | 355 | 357 | + 0,56 | 15 |
| Immob.Phenix 1 | 63,60 | 66 | + 3,77 | 2 |
| Ingenico 1 | 86 | 86,25 | + 0,29 | 1 |
| Interbail 1 | 364,90 | 365 | + 0,02 | 36 |
| Intertechnique 1 | 601 | 618 | + 2,83 | 23,50 |
| Jean Lefebvre 1 | 376 | 379 | + 0,79 | 25 |
| Klepierre 1 | 609 | 605 | - 0,66 | 27,75 |
| Labinal 1 | 823 | 825 | + 0,24 | 10 |
| Lafarge 1 | 400,90 | 405,30 | + 1,09 | 9 |
| Lagardere (MMB) 1 | 112,60 | 113,50 | + 0,79 | 2,50 |
| Lapeyre 1 | 346 | 342,50 | - 1,01 | 4,10 |
| Lebon 2 | 246,10 | — | — | 7 |
| Legrand 1 | 7510 | 7470 | - 0,53 | 29 |
| Legrand ADP 1 | 4810 | 4850 | + 0,83 | 46,40 |
| Legris indust. 1 | 390 | 389,90 | - 0,02 | 8 |
| Locindus 1 | 857 | 862 | + 0,58 | 70,50 |
| L'Oreal 1 | 1275 | 1274 | - 0,08 | 10,80 |
| LVMH Moet Vuitton1 | 931 | 933 | + 0,21 | 5 |
| Lyonnaise Eaux 1 | 514 | 514 | — | 11 |
| Marine Wendel 1 | 409 | 407 | - 0,48 | 14,70 |
| Matra-Hachette 1 | 108,60 | 109 | + 0,37 | 2,50 |
| Metaleurop 1 | 66,50 | 67 | + 0,75 | 4 |
| Metrologie Inter.1 | 31 | 30,55 | - 1,45 | — |
| Michelin 1 | 228,20 | 229,10 | + 0,39 | 1,50 |
| Moulinex 1 | 122,80 | 124 | + 0,97 | 4 |
| Navigation Mixte 1 | 975 | 976 | + 0,10 | 40 |
| Nord-Est 1 | 137,10 | 136,80 | - 0,22 | 5,20 |
| Nordon (Ny) 2 | 355 | 364 | + 2,53 | — |
| NRJ # 1 | 410,60 | 410 | - 0,15 | 5,40 |
| Olipar 1 | 11,70 | 11,10 | - 5,13 | — |
| Paribas 1 | 315,90 | 318,70 | + 0,88 | 12 |
| Pechiney CIP 1 | 315 | 316 | + 0,31 | 9,50 |
| Pechiney Intl 1 | 130 | 131 | + 0,76 | 5 |
| Pernod-Ricard 1 | 334,90 | 330 | - 1,46 | 4,25 |
| Peugeot 1 | 740 | 743 | + 0,41 | 10 |
| Pinault-Prin.Red.1 | 1084 | 1088 | + 0,36 | 21,20 |
| Plastic-Omn.(Ly) 1 | 537 | 537 | — | 6,50 |
| Poliet 1 | 476 | 476 | — | 6 |
| Primagaz 1 | 889 | 884 | - 0,56 | 16,30 |
| Promodes 1 | 1119 | 1133 | + 1,25 | 8,50 |
| Publicis 1 | 425 | 425 | — | 4 |
| Radiotechnique 1 | 510 | 511 | + 0,20 | 10 |
| Remy Cointreau 1 | 164,80 | 163,50 | - 0,78 | 4,60 |
| Renault 1 | 165,10 | 166,10 | + 0,61 | — |
| Rexel 1 | 821 | 817 | - 0,48 | 10 |
| Rhone Poulenc A 1 | 120,40 | 120,90 | + 0,42 | 2,40 |
| Rochette (La) 1 | 52,80 | 52,10 | - 1,33 | 1,20 |
| Roussel Uclaf 1 | 715 | 711 | - 0,55 | 14,50 |
| Rue Imperiale(Ly)1 | 3860 | 3855 | - 0,13 | 95 |
| Sade (Ny) 1 | 187,50 | 187,60 | + 0,05 | 12 |
| Sagem 1 | 2741 | 2742 | + 0,04 | 20,50 |
| Saint-Gobain 1 | 620 | 622 | + 0,32 | 14,50 |
| Saint-Louis 1 | 1530 | 1522 | - 0,52 | 35 |
| Salomon (Ly) 1 | 2150 | 2159 | + 0,42 | 20 |
| Salvepar (Ny) 2 | 429 | — | — | 17 |
| Sanofi 1 | 288,10 | 289 | + 0,31 | 24 |
| Sat 2 | 2055 | 2074 | + 0,92 | 25 |
| Saupiquet (Ns) 1 | 1195 | 1215 | + 1,67 | 15 |
| Schneider 1 | 383,50 | 386 | + 0,65 | 7 |
| SCOR S.A 1 | 120 | 120 | — | 1,50 |
| S.E.B.1 | 560 | 559 | - 0,17 | 9,20 |
| Sefimeg 1 | 336,10 | 340 | + 1,16 | 19 |
| SEITA 1 | 150,30 | 150 | - 0,20 | — |
| Selectibanque 1 | 165 | 165 | — | 13,18 |
| SFIM 2 | 935 | — | — | 25 |
| SGE 1 | 184,50 | 184,60 | + 0,05 | 5 |
| Sidel 1 | 1461 | 1477 | + 1,10 | 9 |
| Simco 1 | 466 | 470 | + 0,86 | 20,76 |
| S.I.T.A 1 | 720 | 718 | - 0,27 | 7,50 |
| Skis Rossignol 1 | 1250 | 1241 | - 0,72 | 22 |
| Sligos 1 | 457 | 461,80 | + 1,05 | 9 |
| Societe Gale A 1 | 578 | 582 | + 0,69 | 16 |
| Sodexho 1 | 975 | 979 | + 0,41 | 22 |
| Sommer-Allibert 1 | 1905 | 1900 | - 0,26 | 33 |
| Sophia 1 | 461 | 456 | - 1,08 | 34,46 |
| Sovac 1 | 406 | 405,30 | - 0,17 | 14 |
| Spie Batignolles 1 | 196,90 | 191 | - 3 | 17 |
| Spir Communic. 1 | 443 | 436 | - 1,58 | 18 |
| Strafor Facom 1 | 645 | 645 | — | 23 |
| Suez 1 | 252,60 | 252,10 | - 0,20 | 8,20 |
| Synthelabo 1 | 260 | 265 | + 1,92 | 3,24 |
| Technip S.A. 1 | 314,90 | 309,60 | - 1,68 | — |
| Thomson-CSF 1 | 132,70 | 133,30 | + 0,45 | 6 |
| Total 1 | 303,40 | 299,50 | - 1,29 | 7,50 |
| UAP 1 | 139,60 | 142,90 | + 2,36 | 3 |
| UFB Locabail 1 | 390 | 394 | + 1,03 | 10 |
| UGC DA (M) 1 | 175 | 175 | — | 3,54 |
| Ugine S.A 1 | 356 | 352 | - 1,12 | 8 |
| UIC 1 | 95,50 | 95 | - 0,52 | 25 |
| UIF 1 | 478 | 478 | — | 22 |
| UIS 2 | 202 | 200 | - 0,99 | 73,40 |
| Unibail 1 | 505 | 497 | - 1,58 | 26 |
| Union Assur.Fdal 1 | 570 | 585 | + 2,63 | 10 |
| Valeo 1 | 273 | 275,50 | + 0,92 | 1,60 |
| Vallourec 1 | 250,10 | 249,10 | - 0,39 | 6,30 |
| Via Banque 1 | 308 | 309 | + 0,32 | 12 |
| Worms & Cie 1 | 256 | 257 | + 0,39 | 7,50 |
| Z Gr.Zannier #Ly 1 | 106 | 106,90 | + 0,85 | 9 |
| Zodiac 1 | 600 | 592 | - 1,33 | 32 |
| Elf Gabon 1 | 959 | 950 | - 0,93 | 56 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Holding 1 | 180,10 | 180,10 | — | 4,04 |
| American Express 1 | 171,20 | 171,10 | - 0,05 | 0,97 |
| Anglo American 1 | 265,90 | 263 | - 1,09 | 1,43 |
| Amgold 1 | 410 | — | — | 10,22 |
| Arjo Wiggins App.1 | 21,40 | 21,05 | - 1,63 | 0,35 |
| A.T.T. 1 | 245 | 243 | - 0,81 | 1,36 |
| Banco Santander 1 | 190 | — | — | 2,42 |
| Barrick Gold 1 | 122,50 | 124,10 | + 1,30 | 0,20 |
| B.A.S.F. 1 | 1058 | 1057 | - 0,09 | 25,88 |
| Bayer 1 | 1222 | 1207 | - 1,22 | 33,92 |
| Blenheim Group 1 | 20 | 20,20 | + 1 | 0,29 |
| Buffelsfontein 1 | 31,50 | 30,70 | - 2,53 | 1,79 |
| Chase Manhattan 1 | 224,50 | 225,10 | + 0,26 | 1,92 |
| Cordiant PLC 1 | 8,15 | 8,30 | + 1,84 | — |
| Daimler Benz 1 | 2321 | 2435 | + 4,91 | 28,53 |
| De Beers 1 | 125,60 | 125,10 | - 0,39 | 0,39 |
| Deutsche Bank 1 | 2390 | 2405 | + 0,62 | 50,31 |
| Dresdner Bank 1 | 1349 | 1375 | + 1,92 | 35,12 |
| Driefontein 1 | 68,60 | 68 | - 0,87 | 1,25 |
| Du Pont Nemours 1 | 326,10 | 325,50 | - 0,18 | 2,14 |
| Eastman Kodak 1 | 292,80 | — | — | 1,66 |
| East Rand 1 | 4,69 | 4,68 | - 0,21 | 0,10 |
| Echo Bay Mines 1 | 46,50 | 45,35 | - 2,47 | 0,15 |
| Electrolux 1 | 235 | 231 | - 1,70 | 5,92 |
| Ericsson 1 | 367,40 | 361,10 | - 1,71 | 2,65 |
| Exxon Corp. 1 | 349 | 342 | - 2 | 3,09 |
| Ford Motor 1 | 132 | 138,70 | + 5,07 | 1,27 |
| Freegold 1 | 53,70 | 53 | - 1,30 | 1,57 |
| Gencor Limited 1 | 15,75 | — | — | 0,07 |
| General Electric 1 | 273,40 | 273,70 | + 0,10 | 1,69 |
| General Motors 1 | 226 | 225,90 | - 0,04 | 1,24 |
| Generale Belgique1 | 352 | — | — | 14,65 |
| Grd Metropolitan 1 | 30,50 | 30,50 | — | 0,70 |
| Guinness Plc 1 | 38 | 38 | — | 0,79 |
| Hanson Plc 1 | 19,70 | 19,20 | - 2,53 | 0,23 |
| Harmony Gold 1 | 38,90 | 38 | - 2,31 | 0,33 |
| Hewlett-Packard 1 | 331,90 | 328 | - 1,17 | 1,24 |
| Hitachi 1 | 49,85 | 48,30 | - 3,10 | 0,25 |
| Hoechst 1 | 1065 | — | — | 25,80 |
| I.B.M 1 | 472 | 470,20 | - 0,38 | 1,04 |
| I.C.I 1 | 63,40 | 63,25 | - 0,25 | 1,54 |
| I.T.T. 1 | 532 | 538 | + 1,12 | 2,12 |
| Ito Yokado 1 | 255 | 256,30 | + 0,47 | 0,92 |
| Matsushita 1 | 76,10 | 77 | + 1,18 | 0,25 |
| Mc Donald's 1 | 180,10 | 178,60 | - 0,83 | 0,25 |
| Merck and Co 1 | 217,85 | 221,90 | + 1,38 | 1,22 |
| Minnesota Mining 1 | 288,80 | — | — | 2,01 |
| Mitsubishi Corp. 1 | 58,65 | — | — | 0,19 |
| Mobil Corporat. 1 | 518 | 480,20 | - 7,29 | 3,85 |
| Morgan J.P. 1 | 343,50 | 338 | - 1,60 | 3,05 |
| Nestle SA Nom.1 | 5000 | 5030 | + 0,60 | 65,03 |
| Nippon MeatPacker1 | 71,40 | — | — | 0,73 |
| Norsk Hydro 1 | 201,10 | 200,60 | - 0,24 | 2,82 |
| Petrofina 1 | 1475 | 1492 | + 1,15 | 40,82 |
| Philip Morris 1 | 338 | 339,50 | + 0,44 | 3,43 |
| Philips N.V 1 | 196,50 | 198 | + 0,76 | 2,95 |
| Placer Dome Inc 1 | 122,50 | 124 | + 1,22 | 0,28 |
| Procter Gamble 1 | 330,10 | 338,10 | + 2,42 | 1,50 |
| Quilmes 1 | 246,10 | 245 | - 0,44 | 7,15 |
| Randfontein 1 | 27,70 | 27,65 | - 0,18 | 1,18 |
| Rhone Poul.Rorer 1 | 203 | 203,50 | + 0,24 | 1,25 |
| Royal Dutch 1 | 613 | 617 | + 0,65 | 11,35 |
| R T Z 1 | 64,25 | 64,30 | + 0,07 | 0,54 |
| Sega Enterprises 1 | 185 | 195,20 | + 5,51 | 1,08 |
| Saint-Helena 1 | 45,80 | — | — | 2,19 |
| Schlumberger 1 | 311,40 | 312,10 | + 0,22 | 1,47 |
| SGS Thomson Micro. | 185 | 184,80 | - 0,10 | — |
| Shell Transport 1 | 59,90 | — | — | 1,28 |
| Siemens 1 | 2347 | 2372 | + 1,06 | 53,72 |
| Sony Corporation 1 | 238,50 | 240 | + 0,62 | 1,17 |
| Sumitomo Bank 1 | 103,90 | — | — | 0,20 |
| T.D.K 1 | 220 | 222,70 | + 1,22 | 1,17 |
| Telefonica 1 | 65,50 | 65,50 | — | 0,50 |
| Toshiba 1 | 31,45 | 31,45 | — | 0,23 |
| Unilever 1 | 617 | 619 | + 0,32 | 11,11 |
| Unit.Technologie 1 | 364,30 | 365,30 | + 0,27 | 2,14 |
| Vaal Reefs 1 | 313,40 | 310,20 | - 1,02 | 6,30 |
| Volkswagen A.G 1 | 1380 | — | — | 5,11 |
| Volvo (act.B) 1 | 89 | 88,10 | - 1,01 | 1,55 |
| Western Deep 1 | 154 | 153,80 | - 0,12 | 2,70 |
| Yamanouchi 1 | 108,50 | 111,10 | + 2,39 | 0,58 |
| Zambia Copper 1 | 3,45 | 3,38 | - 2,02 | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation.
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

# COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

**MARDI 30 MAI**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 108,25 | 5,104 |
| CEPME 5,5% 88-97CA | 103 | 7,755 ↓ |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 106,58 | 7,003 o |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | 8,408 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 112,10 | 3,030 |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 106,15 | 2,568 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 108,20 | 6,827 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,40 | 5,893 o |
| CFF 10,25%90-01CB# | 113,20 | 2,128 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 106,84 | 0,049 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 104,97 | 2,910 |
| CNA 9% 4/92 CB | 109 | 0,639 |
| CRH 8,6%92/93/94CB | 105,01 | 7,893 o |
| CRH 8,5% 87-88 CA# | 104,55 | 1,997 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 105,40 | 2,450 |
| EDF 8,6% 92 CA# | 106,59 | 1,196 |
| Em.Etat10,26%86 CA | — | 2,215 ↓ |
| Emp.Etat 6%7,93 CA | 98,60 | 5,227 |
| Finansder 9%91CB# | 109,05 | 4,562 d |
| Finansd.8,6%92 CA# | 105,67 | 2,898 |
| Floral9,75% 90 CA# | 109,13 | 8,281 |
| OAT 9,8% 1/96 CA# | 101,70 | 3,222 d |
| OAT 8,50% 6/97 CA# | 103,43 | 7,895 ↓ |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 106,90 | 4,557 |
| OAT 88-98 TME CA | 100,55 | 2,473 o |
| OAT 9/1998 TRA | 97,50 | 4,408 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 107,28 | 8,823 o |
| OAT TMB 01/99 CA | 99,50 | 2,403 o |
| OAT 8,125% 99 CA# | 104,35 | 0,111 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | — | 1,463 o |
| OAT 85/00 TRA CA | 101,90 | 5,356 ↑ |
| OAT 10% 5/2000 CA# | 112,11 | 0,082 d |
| OAT 01 TME CA | 99,85 | 2,473 o |
| OAT 8,5% 11/02 CA# | 106,90 | 4,332 d |
| OAT 8,50% 2019 CA# | 105,80 | 5,053 o |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 106,25 | 0,813 o |
| PTT 11,2%85-95 CB# | 102,27 | 5,137 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 104 | 2,821 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 867 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel 2 | 422 | 425 |
| Bains C.Monaco 2 | 680 | 662 |
| B.N.P.Intercont.2 | 280 | 274 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) 2 | 14,85 | 14,80 |
| Cambodge ◆ | 780 | 780 |
| Carbone Lorraine 2 | 599 | 599 |
| CBC 1 | 261 | 258 |
| Centenaire Blanzy | 300 | 301 |
| Ceragen Holding ◆ | 30 | 30 |
| Champex (Ny) ◆ | 15,20 | 19,95 o |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 329 | 329 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 2561 | 2561 |
| Cpt Lyon Alem.2 | 415 | 398 |
| Concorde-Ass Risq2 ◆ | 705 | 705 |
| Gpe Valfond ex.CMP ◆ | 14,85 | 14,85 |
| Credit Gen.Ind. ◆ | 24,30 | 24,30 |
| Darblay ◆ | 425 | 425 |
| Didot Bottin | 610 | 615 |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 2723 | 2723 |
| Ecia 1 | 769 | 750 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 4250 | 4250 |
| Eridania Beghin CI | 745 | 750 |
| Fidel(exImmofice)2 | 97,50 | 97 |
| Finalens ◆ | 350 | 350 |
| F.I.P.P. ◆ | 94,50 | 94,50 |
| Fonciere (Cie) ◆ | 565 | 565 |
| Fonciere Euris | 187,10 | 187,10 |
| Foncina # | 457,90 | 457,90 |
| France I.A.R.D. ◆ | 553 | 553 |
| France S.A 1 ◆ | 778 | 778 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gaumont 1 | 282 | 281,90 |
| Genefim ◆ | 175 | 175 |
| Gevelot | 1354 | 1354 |
| G.T.I (Transport)2 | 440 | 450,50 |
| Immobail 2 | 299 | 299,50 |
| Immobanque 2 | 854 | 845 |
| Im.Marseillaise 2 | 5150 | 5170 |
| Invest.(Ste Cle.) | 1390 | 1390 |
| Lille Bonnieres ◆ | 1801 | 1801 |
| Locafinanciere ◆ | 450 | 450 |
| Louvre 1 | 210 | 209,90 |
| Lucia ◆ | 75 | 75 |
| Machines Bull ◆ | 22,10 | 22,10 |
| Monoprix | 156 | 156 |
| Metal Deploye | 450 | 451 |
| Mors 2 # | 15,90 | 15,70 |
| Navigation (Nle) ◆ | 74 | 74 |
| Origny-Desvroise | 1550 | 1550 |
| Paluel-Marmont ◆ | 350 | 350 |
| Pap.Clairefont(Ny) ◆ | 926 | 926 |
| Parfinance 2 ◆ | 178 | 178 |
| Paris Orleans ◆ | 232,20 | 232,20 |
| Piper Heidsieck ◆ | 945 | 945 |
| Porcher | 179,90 | 179,90 |
| Promodes (CI) ◆ | 862 | 862 |
| PSB Industries 2Ly | 403,90 | 403,90 |
| Rochefortaise Com | 167 | 168 |
| Rosario 2 | 207 | 207 |
| Rougier # | 767 | 769 |
| S.A.F.I.C.Alcan | 286 | 285,10 |
| Saga | 300 | 290 |
| Salins du Midi 2 | 352,20 | 360 |
| Savoisience M. ◆ | 149,90 | 149,90 |
| Silic 2 | 740 | 729 |
| S.I.P.H. | 180 | 175,20 |
| Sofal ◆ | 250 | 250 |
| Soffo ◆ | 395 | 395 |
| Sofitam act.a reg. ◆ | 70,30 | 70,30 |
| Sofragi ◆ | 3660 | 3660 |
| Soudure Autogene ◆ | 915 | 915 |
| Sovabail | 410 | 410 |
| Taittinger 1 | 2300 | 2221 |
| Tour Eiffel ◆ | 300 | 300 |
| Elyo 2 ◆ | 248 | 248 |
| Vicat 2 | 550 | 570 |
| Virax ◆ | 128 | 128 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 1332 | 1294 |
| Commerzbank AG | 1082 | 1080 |
| Fiat Ord | 19,75 | 19,70 |
| Gevaert | 262,10 | 262,10 |
| Gold Fields South | 135 | 135 |
| Kubota Corp | 34,35 | 34,35 |
| Montedison act.ep. | 4,80 | 7,282 d |
| Olympus Optical | 45 | 43 |
| Ottomane(cie Fin.) | 192 | 192 |
| Robeco | 322,20 | 322,30 |
| Rodamco N.V. | 153,10 | 150,10 |
| Rolinco | 332,60 | 334,70 |
| Solvay SA | 2652 | 2760 |
| Wagons Lit | 1650 | 1680 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

**MARDI 30 MAI**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 70 | 70 |
| AFE 2 # | 485 | 480 |
| Aigle 2 # | 273,80 | 275 |
| Alain Manoukl(Ly)2# | 93 | 90 |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 125 | 125 |
| Altran Techno 1 # | 585 | 575 |
| Arnault Associes ◆ | 450 | 450 |
| Axime (ex.Segin) | 248 | 248 |
| B.A.C. ◆ | 23,70 | 28,70 |
| Bque Picardie (Li) | 606 | 620 |
| Bque Sofirec (M) ◆ | 450 | 450 |
| Bque Tarneaud(B)# | 204 | 204,50 |
| Bque Vernes | 645 | 645 |
| Beneteau # | 390 | 386 |
| B I M P | 81,50 | 81,50 |
| Boiron (Ly) 1 # | 464 | 473 |
| Boisset (Ly)# | 261,30 | 261,40 |
| Brioche Pasq.(Ns)1 | 568 | 568 |
| But S.A. 1 | 1035 | 1038 |
| Cardif SA 1 | 654 | 647 |
| CDA-Cie des Alpes2 | 147,80 | 148 |
| C.E.E 2# | 519 | 529 |
| CEGEP # | 157,10 | 157,10 |
| Cermex 2 # (Ly) | 276,80 | 290,60 |
| CFPI | 249,90 | 247 |
| Change Bourse (M) | 240 | 235,10 |
| Christ.Dalloz 2 # | 886 | 898 |
| Cipe France Ly 2 # | 745 | 741 |
| CNIM CA# | 237 | 229 |
| Codetour | 304,10 | 304,10 |
| Comp.Euro.Tele-CET ◆ | 198 | 198 |
| Conflandey S.A. | 320 | 320 |
| C.A. de la Brie 2 | 360 | 360 |
| C.A.Gironde (B) | 442,50 | 441,50 |
| C.A.Haute Normand | 398 | 397 |
| C.A.Ille & Vilaine | 328 | 328 |
| C.A.Indre et Loire | 303,50 | 303,50 |
| C.A. Paris IDF 1 | 789 | 789 |
| C.A.de l'Isere Ly# | 364,90 | 369 |
| C.A.Loire Atl.(Ns) | 355 | 360 |
| C.A.Loire/H.Loire# ◆ | 795 | 795 |
| C.A.du Loiret CCI# | 465 | 469 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 344 | 344 |
| C.A.du Nord (Li) | 435 | 430 |
| C.A. Oise CCI ◆ | 246,10 | 246,10 |
| C.A.Pas de Calais | 410 | 433 |
| C.A. Somme CCI 2 | 236 | 235 |
| C.A.Toulouse (B) | 347 | 345 |
| CFJPE(exGAN part)#2 | 82 | 80 |
| Chaine et Trame # | 259 | 255 |
| C.A. Midi CCI#(Ly) | 218 | 217 |
| Credit de l'Est ◆ | 426 | 426 |
| Creeks | 105 | 105 |
| Dapta-Mallinjoud 2 | 146,50 | 145 |
| Darnal Expansion#2 | 58,05 | 58,50 |
| Dauphin OTA | 265 | 260 |
| Delta Prot.# C2 Ly | 306 | 306 |
| Desquenne Giral | 148 | 151 |
| Devanlay 2 | 820 | 830 |
| Deveaux(Ly) | 583 | 587 |
| Devernois (Ly) | 492,10 | 492,60 |
| Ducros Serv.Rapide | 75 | 75 |
| Ecco Trav. Tempo 1 | 355 | 358,90 |
| Elysee Inv. 1 | 35,10 | 35,10 |
| Emin-Leydier# (Ly) | 645 | 647 |
| Eramet 1 | 340 | 340 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 263 | 260 |
| Europ Propulsion 2 | 310 | 315 |
| Expand 2 | 319,90 | 300,20 |
| Factorem | 480 | 495,50 |
| Faiveley #2 | 288 | 284 |
| Finabail 2 | 123,50 | 124,50 |
| Finacor 2 | 143 | 144 |
| Fininfo | 445 | 455 |
| Fructivie 1 | 600 | 599 |
| Gautier France 2# | 321,30 | 321 |
| Gel 2000 2 | 107 | 112 |
| GFI Industries # | 390 | 390 |
| Girodet # (Ly) | 73,50 | 70 |
| GLM S.A. | 384 | 384 |
| Grandoptic.Photo # | 420 | 420 |
| Gpe Guillin # Ly | 154 | 155 |
| Kindy # | 171,50 | 170 |
| Guerbet 2 | 326 | 326 |
| Hermes internat.1# | 680 | 680 |
| Hurel Dubois | 378 | 370 |
| ICBT Groupe # 2 | 204,90 | 196,50 |
| I.C.C. 2 | 200 | 200 |
| Idianova | 57,20 | 57,25 |
| Immob.Hotel 2 # | 95 | 94,80 |
| Installux (Ly)2 | 540 | 540 |
| Int. Computer # | 141 | 141 |
| Invest.Paris 1 | 147,10 | 151 |
| IPBM 2 ◆ | 60 | 60 |
| J.Clairbois(Ly) | 180 | 180 |
| Lambert-Riviere ◆ | 402 | 402 |
| M6-Metropole TV 2 | 345 | 347 |
| Manitou 2# | 510 | 500 |
| Manutan | 488 | 487 |
| Marie Brizard 2 | 1076 | 1119 |
| Maxi-Livres/Profr. | 454 | 456 |
| Mecadyne | 173 | 173 |
| Mecelec 2 (Ly) ◆ | 121 | 121 |
| MGI Coutier 2# | 469 | 466 |
| Michel Thierry# 2 | 739 | 745 |
| Monneret Jouet # | 93 | 93 |
| Naf-Naf 1# | 101,60 | 103 |
| Norbert Dentres2# ■ | 446,50 | 443,50 |
| N.S.C Schlum.2 Ny | 928 | 931 |
| OGF Omn Gest.Fin.1 ◆ | 799 | 799 |
| Onet ◆ | 828 | 828 |
| Paul Predault # ◆ | 182 | 182 |
| P.C.W. 2 | 51 | 49,85 |
| Petit Boy # | 107 | 107 |
| Pier Import ◆ | 94,95 | 94,95 |
| Pochet 2 | 1180 | 1180 |
| Poujoulat Ets (Ns) ◆ | 212 | 212 |
| Radiall 2# | 377 | 390 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 152 | 152 |
| Reydel Indust.Li 2 | 1075 | 1078 |
| Robertet # | 1150 | 1149 |
| Rouleau-Guichard 2 | 586 | 560 |
| Securidev 2 # | 145 | 150 |
| Sediver 2 # | 205 | 206,50 |
| Seribo 2 | 338,10 | 350 |
| Siparex (Ly) # | 88 | 87 |
| Smoby (Ly) 2 | 550 | 551 |
| Sofco (Ly) | 139,90 | 140 |
| Sofibus ◆ | 408 | 408 |
| Sogepag 2 # | 143 | 143 |
| Sogeparc (Fin) 1 | 638 | 641 |
| Sopra 2 | 318 | 319 |
| Steph.Kelian # | 95 | 94,50 |
| Sylea 2 | 508 | 515 |
| Teisseire-France | 240 | 280 |
| TF1-1 | 461,20 | 462,30 |
| Thermador Hold(Ly) | 464,50 | 463 |
| Trouvay Cauvin 2# | 119,50 | 117 |
| Unilog 2 | 330 | 325 |
| Union Fin.France 1 | 475 | 475 |
| Via Credit(Banque) ◆ | 227 | 227 |
| Viel et Cie # | 158 | 159 |
| Vilmorin et Cie#2 | 359,90 | 359,80 |
| Virbac | 585 | 585 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 29 mai

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actimonétaire C | 35139,28 | 35139,28 |
| Actimonétaire D | 31522,02 | 31522,02 |
| Agipi Ambition (Axa) | 109,89 | 104,66 |
| Amplia ◇ | 110173,29 | 110173,29 |
| Amplitude Monde D | 674,16 | 654,52 |
| Antigone Trésorerie | 810700 | 810700 |
| Arbitr. Court Terme | 8963,07 | 8963,07 |
| Asie 2000 | 645,54 | 626,74 |
| Associa Première | 35829,54 | 35829,54 |
| Associc | 1111 | 1111 |
| Atout Amérique | 106,76 | 104,16 |
| Atout Asie | 92,14 | 89,89 |
| Atout Futur C | 544,93 | 531,64 |
| Atout Futur D | 529,91 | 516,99 |
| Avrecic | 1370,67 | 1330,75 |
| Avenir Alizes | 1852,26 | 1815,94 |
| Axa Valeurs PEP | 149,13 | 144,79 |
| Cadence 1 | 1046,03 | 1035,67 |
| Cadence 2 | 1034,70 | 1024,46 |
| Cadence 3 | 1040,60 | 1030,30 |
| Capimonétaire | 7645,18 | 7637,54 |
| Capioblig | 7735,24 | 7658,65 |
| Capiacic | 1593,49 | 1569,94 |
| Cicamonde | 1157,78 | 1124,06 |
| Coeds | 1632,04 | 1601,61 |
| Comptavalor | 2170,17 | 2166,92 |
| Crédit Mutuel Capital | 1543,54 | 1513,27 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 808,73 | 808,73 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Cap | 94,73 | 92,19 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Dis | 91,72 | 89,27 |
| Créd.Mut.Ep.J | 21358,14 | 21358,14 |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | 206,94 | 201,40 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1050,97 | 1022,84 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1093,75 | 1064,48 |
| Dieze | 1636,66 | 1606,14 |
| Ecocic | 1198,44 | 1163,53 |
| Ecupar | 122,72 | 119,15 |
| Ecur. Actions futur | 192,25 | 186,65 |
| Ecur. Distrimonétaire | 10325,06 | 10325,06 |
| Ecur. Expansion | 301439,19 | 300238,24 |
| Ecur. Géovaleurs | 2705,75 | 2626,94 |
| Ecur. Investissement | 160,57 | 155,89 |
| Ecur. Monepremière | 10397,86 | 10397,86 |
| Elanciel D | 122,26 | 118,70 |
| Elicash ◇ | 873029,43 | 873029,43 |
| Emergence Poste D | 97,50 | 94,66 |
| Eparcic | 4496,62 | 4496,62 |
| Eparcourt-Sicav | 190,24 | 189,77 |
| Epargne-Unie | 1424,24 | 1389,50 |
| Eufi Cash capi ◆ | 9623,78 | 9623,78 |
| Eurco Solidarité | 1211,26 | 1199,27 |
| Eurocic Leaders | 1273,41 | 1236,32 |
| Eurodyn | 1445,90 | 1410,63 |
| Fonsicav | 18039,27 | 18003,26 |
| France Garantie ◆ | 270,33 | 269,79 |
| France Obligations | 451,62 | 447,15 |
| Francic ◆ | 514,04 | 499,07 |
| Francic Pierre | 116,92 | 113,51 |
| Francic-Regions | 1434,71 | 1392,92 |
| Gestilion | 18425,08 | 18425,08 |
| HLM Monétaire | 17315,41 | 17315,41 |
| Indicia ◆ | 1124,35 | 1096,72 |
| Intensys D | 105,99 | 105,73 |
| Interoblig | 5749,30 | 5692,38 |
| Intersélection Fce | 536,27 | 525,75 |
| Japacic | 172,14 | 167,13 |
| Jeunepargne | 347,86 | 342,72 |
| Latitude C | 2757,87 | 2753,24 |
| Lion 20000 | 15967,79 | 15967,79 |
| Lion Association | 10987,38 | 10987,38 |
| Lion Institution | 38170,18 | 38074,99 |
| Lionplus | 1247,47 | 1223,01 |
| Lion Trésor | 2171,04 | 2149,54 |
| Livret Bourse Inv. | 591,70 | 574,47 |
| Livret Portefeuil. | 767,75 | 745,39 |
| Méditerranée | 219,51 | 213,12 |
| Mensuel CIC | 10128,65 | 10028,37 |
| Moneden | 84868,19 | 84868,19 |
| Moné-Dis ◇ | 10324,54 | 10324,54 |
| Mone.J. ◇ | 11054,31 | 11054,31 |
| Monévalor | 50977,87 | 50977,87 |
| Mutualité dépôts | 16918,78 | 16885,01 |
| Natio Court Terme | 13036 | 13036 |
| Natio Court Terme2 | 354237 | 354237 |
| Natio Epargne | 21020,69 | 20812,56 |
| Natio Ep. Capital | 13839,15 | 13702,13 |
| Natio Ep. Croissance | 1957,89 | 1919,50 |
| Natio Ep. Obligations | 202,39 | 198,42 |
| Natio Epargne Retraite | 133,37 | 130,75 |
| Natio Epargne Trésor | 9705,46 | 9686,09 |
| Natio Epargne Valeur | 480,28 | 470,86 |
| Natio France Index | 1028,80 | 1008,63 |
| Natio Immobilier | 1219,56 | 1195,65 |
| Natio Inter | 1719,92 | 1686,20 |
| Natio Monétaire | 5113,59 | 5108,48 |
| Natio Opportunités | 144,40 | 141,57 |
| Natio Patrimoine | 1393,63 | 1366,30 |
| Natio Perspectives | 1177,69 | 1154,60 |
| Natio Placements | 72878,72 | 72828,72 |
| Natio Revenus | 1032,20 | 1021,98 |
| Natio Sécurité | 11670,71 | 11670,71 |
| Natio Valeurs | 921,98 | 903,90 |
| Nord Sud Dévelop. ◆ | 1938,23 | 1934,36 |
| Oblicic-Mondial | 3067,80 | 3022,46 |
| Oblicic-Régions ◆ | 1126,45 | 1109,80 |
| Oblifutur | 3501,85 | 3436,56 |
| Oblig. ttes caté. | 213,28 | 210,13 |
| Oblilion | 1706,11 | 1689,22 |
| Oblisécurité Sicav | 5351,85 | 5351,85 |
| Oblitys D | 526,22 | 518,44 |
| Oraction | 1446,81 | 1411,52 |
| Pervalor | 607,64 | 595,79 |
| Plénitude D | 147,89 | 143,58 |
| Poste Croissance C | 3355,72 | 3352,97 |
| Poste Gestion C | 40984,87 | 40984,87 |
| Première Oblig. C | 12113,82 | 12113,82 |
| Première Oblig. D | 10538,37 | 10533,10 |
| Proficius | 976,52 | 958,31 |
| Rentacic | 162,17 | 159,77 |
| Revenus Trimestr. | 5190,80 | 5139,41 |
| Revenu-Vert | 1148,29 | 1126,88 |
| St-Honoré Pacifique | 687,64 | 656,46 |
| St-Honoré Réal. | 18486,73 | 18413,88 |
| Sécuricic | 2124,65 | 2124,65 |
| Sécuritaux | 1706,92 | 1706,92 |
| Sensivalor | 32842,42 | 32842,42 |
| SEVEA ◆ | 104,74 | 102,19 |
| SFI-CNP Assur | 718,82 | 697,88 |
| S.G. France opport. C | 1484,42 | 1455,31 |
| S.G. France opport. D | 1450 | 1421,57 |
| S.G. Monde opport. C | 965,80 | 946,86 |
| S.G. Monde opport. D | 965,80 | 946,86 |
| Sicav Associations | 2256,84 | 2256,84 |
| Sicav 5.000 | 490,72 | 481,10 |
| S.I. Est | 1125,95 | 1091,21 |
| Silvafrance | 790,78 | 775,22 |
| Silvam | 418,92 | 410,71 |
| Silvarente | 225,69 | 221,26 |
| Silvinter | 510,55 | 500,54 |
| Sogenfrance C | 1338,29 | 1312,05 |
| Sogenfrance D | 1250,97 | 1226,44 |
| Sogépargne | 310,29 | 307,22 |
| Sogevar | 1122,16 | 1100,16 |
| Soginter | 1588,36 | 1557,22 |
| Solstice D | 2305,19 | 2299,74 |
| State Street Act. Eur ◆ | 12442,84 | 12139,36 |
| State Street Act. France ◆ | 11502,85 | 11222,29 |
| State Street Act. Japon ◆ | 1350,41 | 1317,47 |
| State Street Act. Monde ◆ | 957,80 | 934,44 |
| State Street Activ Asie ◆ | 1387,72 | 1340,33 |
| State Street Alloc.Franc. ◆ | 1041,79 | 1031,48 |
| State Street Amér.Latine ◆ | 644,39 | 622,38 |
| State Street Emer. Mts ◆ | 1418,81 | 1370,36 |
| State Street États-Unis ◆ | 1250,51 | 1220,01 |
| State Street OAT Plus ◆ | 13219,96 | 13089,07 |
| State Str. Oblig. Monde ◆ | 1011,82 | 1001,80 |
| State Street Spinnaker2 ◆ | 1225,87 | 1195,97 |
| State Street Trésorerie ◆ | 12771,23 | 12771,23 |
| Stratégie Actions | 941,23 | 906,03 |
| Stratégie Rendement | 1668,65 | 1616,13 |
| Synthesis | 13905,62 | 13632,96 |
| Thésora C | 822,40 | 814,26 |
| Thésora D | 781,69 | 773,95 |
| Trésor Plus | 1615,95 | 1599,95 |
| Trésor Trimestriel | 1011,07 | 1001,06 |
| Trésoricic | 162643,57 | 162643,57 |
| Trilion | 5178,07 | 5111,62 |
| Uni-Associations ◇ | 121,52 | 121,52 |
| Uni-Foncier | 1255,73 | 1225,10 |
| Unifrance | 603,49 | 588,77 |
| Uni-Garantie C | 1507 | 1478,98 |
| Uni-Garantie D | 1308,13 | 1283,74 |
| Uni Régions | 1442,92 | 1407,73 |
| Univar ◇ | 285,78 | 285,78 |
| Univers Actions | 1561,87 | 1523,78 |
| Univers Obligations | 2038,45 | 2000,44 |
| Valorg ◆ | 2328,27 | 2325,94 |
| Valrea! | 32859,26 | 32842,84 |
| Winterthur St-Honoré | 247,65 | 236,42 |

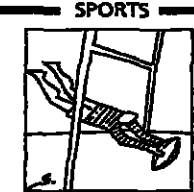
**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

# AUJOURD'HUI

SPORTS

**COUPE DU MONDE DE RUGBY**

**Après deux journées de repos, ou d'entraînement, les joueurs ont repris, mardi 30 mai, la direction des stades sud-africains pour une deuxième série de rencontres. ● LES FRANÇAIS, après leur prestation peu convaincante face aux rugueux Tongans, doivent retrouver leur méthode et surtout leur efficacité face aux débutants de Côte-d'Ivoire, *qu'ils***



**rencontrent mardi à Rustenburg, avant d'affronter l'Ecosse. ● LES JAPONAIS, dont le comportement face au Pays de Galles a agréablement surpris, se préparent à *affronter, mercredi 31 mai, les Irlandais. Les joueurs asiatiques tentent d'apprendre les astuces collectives qui leur font encore défaut, pour rattraper le retard historique que connaît leur pays dans un sport importé d'Occident.***

## Les Japonais améliorent leur jeu, pas leurs scores

### Avant leur match contre les Irlandais, les joueurs asiatiques tentent de perfectionner un jeu de passes qui a déjà étonné lors de la rencontre avec les Gallois

**BLOEMFONTEIN**
*de notre envoyé spécial*

L'homme dont la petite taille a suscité l'hilarité du stade de Bloemfontein, samedi 27 mai lors du match Galles-Japon, n'appartenait pas au pays que l'on croit. Efraim Sklar, arbitre argentin au format Alain Giresse, avait provoqué les rires des spectateurs sud-africains dès la première touche, lorsqu'il agrippa par le short les mastodontes dont il voulait rectifier l'alignement.

Les avants japonais, longtemps moqués sur les terrains de rugby pour leur déficit en centimètres, n'avaient pourtant guère besoin de cette comparaison avantageuse pour mettre en valeur leurs progrès à la toise, grâce à l'arrivée dans la sélection de plusieurs joueurs de l'étranger. Les deux frères de la troisième ligne, Sione et Sinali Latu, ainsi que le pilier Osamu Ota viennent des Tonga ; le deuxième-ligne Bruce Ferguson est originaire des Fidji. Leur pack présente, à cette Coupe du monde, une taille moyenne dont plus personne ne songerait à se gausser.

Mais dans le grand marché du rugby le *savoir-faire s'importe* beaucoup plus difficilement que les gabarits. Face aux Gallois, les avants japonais n'avaient pas capté davantage de ballons qu'au *temps* où ils ressemblaient à des jockeys opposés à des basketteurs. La maladresse, le manque de métier et d'organisation pénalisaient leurs efforts plus sûrement que l'altitude médiocre à laquelle ils se hissaient auparavant. Samedi, l'arbitre argentin *donnait* en outre l'impression de chercher à se venger de ceux qui l'avaient laissé seul dans le monde des petits, en pénalisant chaque *faute de l'alignement japonais.*

Les ballons revenaient invariablement chez les joueurs gallois, qui les ont convertis en sept essais et cinquante-cinq points. Les espoirs d'une performance enfin probante des représentants patentés du continent asiatique à la Coupe du monde – en trois éditions, les Japonais n'ont remporté qu'un match, face au Zimbabwe en 1991 – *étaient reportés au match qui les* opposera aux Irlandais, mercredi 31 mai à Bloemfontein. Dernière chance de briller avant de se heurter aux *All-Blacks* néo-zélandais. Dimanche, la délégation nippone s'est donc remise au travail d'arrache-pied pour tenter d'apprendre cette astuce *collective qui lui* fait encore défaut.

**RETARD HISTORIQUE**

*Le temps lui manque, et pas seulement* à cause de son retard historique sur les nations majeures de l'ovale. Cette saison, la nature a imposé un autre handicap que celui, contourné par l'appel aux étrangers, de la taille des joueurs. Le tremblement de terre du Kansai, en *janvier, a largement contribué à dé*sorganiser la préparation de la sélection.

Dans un pays où le rugby de *haut niveau se pratique surtout* dans les équipes d'entreprise ou d'université, celle de la firme Kobe Steel, dix fois championne du Japon, s'est imposée comme *la* principale source d'approvisionnement de la formation nationale. La catastrophe en a endommagé le stade et *empêché ses six membres sélectionnés* de s'entraîner correctement. Les magazines sportifs du pays ont également fait remarquer *que les joueurs en avaient tous été* affectés psychologiquement.

Sans cet événement, aux conséquences autrement plus tragiques que la déstabilisation de rugbymen, l'équipe aurait-elle possédé de meilleures chances d'attester de ses progrès en Afrique du Sud ? La seconde mi-temps face aux Gallois le laisse penser. Lorsqu'ils ont le ballon bien en main, lorsqu'il ne s'agit plus de défendre ou de résister tant bien que mal aux poussées du pack adverse, les Japonais démontrent de réels talents de joueurs.

Les deux essais marqués samedi 27 mai ont prouvé que l'habileté développée pour compenser les lacunes des avants n'avait pas disparu. Une fois affranchis des corvées des phases statiques, les rugbymen nippons savent enchaîner des passes rapides et précises. Il ne leur reste plus qu'à fabriquer beaucoup plus de ces occasions de jouer pour ramener la bonne nouvelle d'un rugby modernisé et compétitif au pays du base-ball et du sumo triomphants.

***Jérôme Fenoglio***
***(avec Philippe Pons à Tokyo)***

## *Le rêve des Jeux olympiques*

**LE CAP**
*de notre envoyé spécial*

Même s'il ne professe aucune passion pour *la pratique sportive, Raymond Ackerman,* soixante-quatre ans, prospère PDG de la chaîne de supermarchés Pick & Pay, sait faire preuve d'endurance. Depuis cinq ans, il bataille *pour qu'en 2004* la flamme olympique brûle sur Robben Island, le pénitencier au large du Cap *où Nelson Mandela a sé*journé durant quinze ans.

***CONTEXTE***

Mais que de tracas avant d'en arriver là. Ray*mond Ackerman, dont les* Jeux sont devenus l'idée fixe et qui s'enorgueillit du soutien de Nelson Mandela, est l'un des fondateurs du comité d'initiative pour la can*didature du Cap. Il vient pourtant d'en démis*sionner, après plusieurs mois d'obscures querelles avec Sam Ramsamy, président du Comité national olympique sud-africain (Nocsa). *« Ramsamy est un homme respectable qui a fait beaucoup pour le sport et contre l'apartheid,* commentait-il avant son retrait, alors que les rumeurs de son abandon commençaient à circuler. *Mais il veux tout contrôler.* » Il n'en a pas dit plus depuis, laissant entendre que la logique des entrepreneurs était difficilement conciliable avec celle des bureaucrates.

**LE CAP, CANDIDAT IDÉAL**

*En revanche, sa volubilité ne connaît aucune* limite lorsqu'il s'agit de disserter sur les raisons qui font du Cap le candidat idéal pour les Jeux de 2004. *« Lorsqu'en 1997 le CIO fera son choix, le pays aura besoin d'un succès,* assène-t-il dans son bureau du Cap, au sommet d'un immeuble qui abrite l'un de ses quatorze magasins. *Beaucoup d'attentes nées du retour à la démocratie n'auront pas encore été satisfaites. Si Le Cap est désigné, cela jouera un rôle d'apaisement. Et cela peut rapporter gros : des investissements, des emplois, des touristes, des taxes... Les Jeux olympiques, c'est pour l'Afrique du Sud ce que le plan Marshall a été pour l'Europe. »*

Cigare aux lèvres, il repousse d'une main les *objections.* La catastrophe financière de Montréal après les Jeux de 1976 ? *« Séoul, Los Angeles et Barcelone ont fait des profits »*, affirme-t-il en tapant du doigt sur le dossier préparé par ses experts. Le coût des investissements nécessaires pour accueillir une telle manifestation alors que le gouvernement racle les fonds de tiroir pour financer logements, hôpitaux et écoles ? *« Le secteur privé s'en chargera, il ne pourra pas rester à l'écart d'une telle occasion »,* rétorque cet homme d'affaires que ses ennemis accusent de confondre l'intérêt général *avec ses intérêts particuliers.*

Ecarté Raymond Ackerman ? Ses adversaires devraient faire attention : l'homme a suffisamment d'entregent, de relations et, aussi, de dy*namisme pour être capable, bientôt,* de faire reparler de lui.

***Georges Marion***

## Thomas Muster arrive en conquérant à Roland-Garros

### L'Autrichien est l'homme fort de la terre battue cette saison avec cinq titres en cinq tournois

**LES ORGANISATEURS** des Internationaux de France l'ont aiguillé vers l'ovale du court numéro un. Ça *ne réjouit guère Thomas Muster,* mais on ne saura pas pourquoi. L'Autrichien au cheveu pâle et rare, généreux dans l'effort, est plutôt avare de paroles. *Le nouveau maître* de la terre battue aime voyager sur le circuit accompagné de son seul manager : *« Pourquoi m'encombrer d'une jeune fille à qui je n'aurais pas grand-chose à dire, puisque ma carrière ne me laisse pas assez de temps pour apprendre à la connaître ? Pour la traîner au restaurant le soir et regarder le mur ? Non merci. »*

Muster préfère se laisser aller à ses humeurs en solitaire : *« Rouler à 200 km/heure à l'aube quand le sommeil me lâche, ou peindre... »* Et gare à qui tente de se glisser dans son jardin secret. Tant pis pour les organisateurs de tournois soucieux de faire mieux connaître le joueur bourru de vingt-sept ans qui vient de remporter tous les derniers grands rendez-vous de la saison européenne. Inutile aussi d'insister sur les Internationaux de France, où il fait figure d'épouvantail. *« Je me moque de les gagner une fois dans ma carrière,* prétend-il. *Si ça arrive, tant mieux. Sinon je ne considérerai pas que j'ai échoué. J'y suis toujours allé en outsider. On n'attend pas de moi la même chose que d'un Agassi ou d'un Sampras. »*

Le vent a peut-être tourné cette saison. Ses victoires sur brique pilée ont propulsé Muster au cinquième rang mondial : le meilleur classement de sa carrière. Il s'est forgé un riche palmarès : 28 titres, dont 27 remportés sur terre battue. La question *sur ses piètres performances* en neuf participations à Paris revient donc, lancinante. Pourquoi, à l'exception d'une demi-finale en 1990, *Muster ne s'est-il élevé qu'une fois,* en 1993, en huitièmes de finale ?

Il s'est sans doute encore interrogé quand Gérard Solvès, un jeune Français *au regard masqué par de drôles* de lunettes profilées, est venu le bousculer le temps d'un set et demi.

Pilonné par le Français, qui a *connu une entrée en matière exceptionnelle,* Muster, sans mal jouer pour autant, n'affichait pas la forme des grands jours. Mais, à patienter, il a fini par profiter des fautes de son adversaire, *incapable de répliquer à* la débauche d'énergie d'un monstre de la condition physique. Au fil des points, Thomas le taciturne a repris *en main la cognée et retrouvé cet* aplomb phénoménal. Avec son jeu laminoir, il a brisé Solvès.

**DISCIPLINE DE FER**

Car Muster est un dompteur. On connaît l'histoire terrible des ligaments de son genou gauche sectionnés *dans un accident de la circula*tion le soir de sa victoire sur Yannick Noah en demi-finale du tournoi de Key Biscayne, en 1989. Par la force *du destin, l'Autrichien a tout simple*ment sacrifié une partie de sa carrière plutôt que d'accepter à vingt-deux ans une retraite prématurée. *Très vite,* il a *compris qu'il lui faudrait* ménager son articulation fragile. Faire de la terre battue – moins traumatisante pour l'organisme – *son pain quotidien et ne plus miser* que sur Roland-Garros.

Il a aussi peaufiné une condition physique déjà irréprochable, martelant qu'il vivait *« pour le tennis ». Dans cette blessure qui risquait de* le handicaper à vie, Muster a puisé la force de revenir sur les courts. En tout juste six mois. Depuis, sa disci*pline a largement payé : dix-sept* titres. Ces deux dernières saisons, il s'est même aligné à l'US Open sans avoir joué sur ciment de tout l'été. *Chaque fois il s'est hissé en quarts de* finale. S'il prétend *« jouer sans pression »* et ne *« pas s'intéresser aux statistiques »,* Muster ne peut ignorer *que ce lundi faste portait à 29 sur 29* le nombre de ses matches gagnés cette année sur terre battue.

La souffrance et les doutes l'ont endurci. *« Je n'ai pas d'amis à part Ronnie* (Leitgeb, son entraîneur-manager) *»,* marmonne-t-il. Et la volonté surhumaine dont il a témoigné *pour guérir semble inspirer au milieu* du tennis une sorte de crainte respectueuse. Comme si Thomas était une sorte de mutant : légende perpétrée, *le mois dernier,* par l'incident de la demi-finale de Monte-Carlo.

Victime d'épuisement et de déshydration, Muster s'effondre victorieux mais momentanément frappé d'amnésie *sur le court. Requinqué* par les médecins du tournoi, il s'impose le lendemain face à Boris Becker. Totalement médusé, l'Allemand *s'étonne publiquement* avec *insistance* de la stupéfiante capacité de récupération de son adversaire. Muster, qui n'a *« jamais rien eu à cacher », se porte aussitôt volontaire* pour un contrôle antidopage indépendant de ceux régulièrement pratiqués.

*Solide comme un roc, insensibilisé* à la douleur, le physique en acier trempé de Thomas Muster tiendra le choc à n'en pas douter. Mais l'Autri*chien invaincu cette saison sur terre* battue franchira-t-il enfin la barrière psychologique qui l'a privé jusqu'ici de la seule couronne du Grand Chelem *à laquelle il peut raisonnablement* rêver ? L'affaire reste à suivre mercredi, au deuxième tour, contre Cédric Pioline.

***Patricia Jolly***

## RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
Premier tour
Premier quart du tableau

E. Clavet (Esp.) b. G. Pozzi (Ita.) 6-2, 6-3, 4-6, 6-3 ; T. Champion (Fra.) b. T. Ho (E-U) 4-6, 6-2, 3-6, 6-2, 7-5 ; M. Gustafsson (Suè.) b. D. Prinosil (All.) 5-7, 6-1, 6-2, 6-1 ; D. Wheaton (E-U) b. P. Haarhuis (P-B) 6-3, 4-6, 6-4, 6-4 ; E. Sanchez (Esp.) b. J. Morgan (Aus.) 6-1, 6-4, 6-2 ; A. Corretja (Esp.) b. J. Golmard (Fra.) 6-4, 7-5, 6-0 ; W. Ferreira (RSA, n° 8) b. L. Roux (Fra.) 6-4, 6-4, 7-5 ; A. Agassi (E-U, n° 1) b. K. Braasch (All.) 6-1, 6-4, 6-4 ; R. Krajicek (P-B, n° 15) b. M. Sinner (All.) 6-4, 6-3, 6-3 ; Y. Kafelnikov (Rus., n° 9) b. J. Siemerink (P-B) 6-1, 6-2, 6-7, 6-3 ; G. Forget (Fra.) b. W. Kowalski (Pol.) 6-4, 5-7, 6-7, 6-2, 6-4 ; M. Wilander (Suè.) b. D. Rostagno (E-U) 7-5, 7-5, 6-4 ; P. Mc Enroe (E-U) b. T. Johansson (Suè.) 6-3, 6-2, 7-5 ; Y. El Aynaoui (Mar.) b. A. Jarryd (Suè.) 7-5, 6-3, 6-3 ; A. Ilie (Aus.) b. C. Caratti (Ita.) 3-6, 2-6, 7-6, 6-2, 6-4.

Deuxième quart du tableau

C. Ruud (Nor.) b. L. Barthez (Fra.) 4-6, 6-3, 6-3, 7-6 ; J. Courier (E-U, n° 13) b. J. Tarango (E-U) 6-4, 6-3, 6-3 ; B. Ulihrach (Tch.) b. A. Volkov (Rus.) 6-0, 6-3, 6-1 ; D. Johnson (E-U) b. R. Vasek (Tch.) 6-4, 6-3, 6-1 ; K. Carlsen (Dan.) b. M. Zoecke (All.) 6-2, 3-6, 6-3, 6-2 ; B. Karbacher (All.) b. D. Courcol (Fra.) 6-2, 6-4, 6-7, 6-3 ; G. Raoux (Fra.) b. J. Bates (G-B) 6-3, 6-0, 0-6, 7-5 ; A. Costa (Esp.) b. J. Rezenbrick (All.) 6-3, 6-4, 6-0 ; A. Medvedev (Ukr.) b. F. Vitoux (Fra.) 6-2, 6-1, 6-1 ; C. Costa (Esp.) b. J. Yzaga (Pér.) 4-6, 6-1, 6-2, 6-2 ; A. Berasategui (Esp., n° 11) b. A. Olhovskiy (Rus.) 2-6, 6-4, 6-2, 7-5 ; M. Washington (E-U) b. J. Stoltenberg (Aus.) 6-4, 3-6, 7-6, 6-1 ; C. Pioline (Fra.) b. K. Novacek (Tch.) 6-1, 3-6, 6-3, 6-4 ; T. Muster (Aut., n° 5) b. G. Solves (Fra.) 3-6, 6-4, 6-2, 6-1 ;

Troisième quart du tableau

T. Carbonell (Esp.) b. R. Gilbert (Fra.) 6-2, 5-7, 6-2, 7-6 ; D. Vacek (Tch.) b. D. Nargiso (Ita.) 6-1, 6-3, 6-0 ; E. Fetterlein (Dan.) b. B. Shelton (E-U) 3-6, 4-6, 6-3, 6-2, 6-4.

SIMPLE DAMES
Premier tour
Premier quart du tableau

A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 1) b. S. h. Park (Cor.) 6-1, 6-0 ; D. Graham (E-U) b. B. Paulus (Aut.) 6-4, 6-2 ; A. Smashnova (Isr.) b. M. Kochta (All.) 6-1, 6-2 ; K. Habsudova (Slo.) b. M. Strandlund (Suè.) 6-2, 6-2 ; L. Courtois (Bel.) b. S. Stafford (E-U) 6-4, 6-3 ; J. Watanabe (E-U) b. A. G. Sidot (Fra.) 6-3, 6-2 ; C. Rubin (E-U) b. E. Makarowa (Rus.) 7-6, 6-3 ; S. Meier (All.) b. S. Cacic (E-U) 6-4, 6-3 ; A. Sugiyama (Jap.) b. H. Sukova (Tch., n° 15) 4-6, 6-3, 9-7.

Deuxième quart du tableau

D. Monami (Bel.) b. A. Dechaume-Balleret (Fra.) 6-2, 6-3 ; F. Labat (Arg.) b. W. Probst (All.) 6-3, 6-4 ; I. Majoli (Cro., n° 12) b. M. Endo (Jap.) 6-3, 6-3.

Troisième quart du tableau

P. Fendick (E-U) b. S. Farina (Ita.) 6-4, 6-3 ; L. Harvey-Wild (E-U) b. A. Cocheteux (Fra.) 7-6, 4-6, 6-3 ; N. Feber (Bel.) b. T. Krizan (Slo.) 6-2, 7-5 ; V. Ruano-Pascal (Esp.) b. I. Demongeot (Fra.) 7-6, 6-2 ; R. Dragomir (Rou.) b. P. Thoren (Fin.) 6-3, 6-0 ; P. Hy-Boulais (Can.) b. K. Studenikova (Slo.) 6-3, 6-0 ; A. Grossman (E-U) b. N. Avila (Esp.) 6-4, 6-1.

Quatrième quart du tableau

A. Coetzer (RSA) b. S. Frankl (All.) 6-0, 6-4 ; I. Spirlea (Rou.) b. A. Keller (EU) 6-0, 6-1 ; K. Nagatsuka (Jap.) b. E. Reinach (RSA) 7-6, 6-3 ; E. Callens (Bel.) b. Y. Basuki (Indo.) 4-6, 6-3, 6-1 ; A. Huber (All., n° 11) b. B. Schnett (Aut.) 6-3, 7-5 ; L.-T. Whittlinger Jones (EU) b. R. Mc Quillan (Aus.) 6-2, 6-0 ; N. Baudone (Ita.) b. A. Mauresmo (Fra.) 1-6, 6-3, 6-1 ; K. Boogert (P-B) b. P. Tarabini (Arg.) 6-2, 6-3 ; G. Sabatini (Arg., n° 8) b. R. Bobkova (Tch.) 6-2, 6-0 ; L. Mc Neil (E-U) b. P. Begerow (All.) 1-6, 6-2, 6-0 ; S. Graf (All., n° 2) b. I. Gorrochategui (Arg.) 6-1, 7-5.

(Entre parenthèses figure la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série)

## *Alberto Berasategui au hasard de la terre*

**FRONT BUTÉ** vers la terre, Alberto Berasategui *fait la tête. C'est à cause de ce grand Russe qui n'arrête* pas de lui faire des misères. Andreï Olhovski, hilare, joue des tours à l'Espagnol : ces dizaines d'amorties qui le font galoper au filet, ces lobs trop hauts qui l'empêchent de smasher. Le public rit. Et il est énervé, Alberto. Ses jambes sont coupées, son fameux coup droit rouillé. Il éructe en silence. Petit taureau fâché.



**PORTRAIT**

On l'a jeté à la lisière du central. Cette place hors du tumulte l'a rassuré. Elle doit lui rappeler l'an dernier, où personne ne l'attendait, lorsqu'il montait, presque incognito, les marches jusqu'à la dernière. Aujourd'hui encore, le finaliste 1994 préfère un tel anonymat, histoire d'être un peu peinard dans le concert des pronostics et des attentions.

Car Alberto Berasategui n'est pas encore sûr de lui. Sa finale à Paris a bouleversé bien des choses, et, surtout, son hygiène de vie : *« Parce qu'il fait partie des meilleurs et à cause du système de désignation de l'Association des joueurs professionnels,* explique Ernesto Lapiedra, son entraîneur. *Ainsi, il a fallu imaginer d'autres façons de travailler puisque Alberto était moins disponible. »*

Pour Alberto Berasategui, 1994 a été une année exceptionnelle. Sept tournois gagnés, cette finale à Roland-Garros et une entrée parmi les dix meilleurs mondiaux, à la huitième place. Alberto a même été sélectionné dans l'équipe de Coupe Davis, au début de l'année. Pourtant, en cette année 1995, il se sent un peu engoncé, avec peu de victoires, peu de jus. A Paris, sur cette terre battue sur laquelle il a été élevé, Alberto Berasategui ne se sent pas encore prêt.

C'est donc le premier tour de Roland-Garros. Alberto joue presque intimidé. Ombre et lumière, son coup droit foudroyant lui manque devant ce satané Russe hilare. Cette fameuse pression, cette angoisse de manquer, de ne plus exister ? *« Il n'a pas peur de perdre des points »,* dit son entraîneur. Mais alors, ce premier tour ? Alberto Berasategui explique : *« C'est le premier match de Roland-Garros. Et c'est juste quelque chose. Parce que moi, je n'ai pas beaucoup changé, même mon jeu n'a pas beaucoup changé. Seulement, depuis le début de la saison 1995, les résultats m'ont manqué. Et quand on ne gagne pas, la confiance n'y est plus et il est plus difficile de se battre sur une balle. »* A croire qu'il voudrait retrouver l'insouciance de celui qui n'a rien à perdre. Avancer, front buté vers la terre. Pour le reste, lui et la terre verront bien.

***Bénédicte Mathieu***

## Miguel Indurain remporte le « Midi libre »

**A UN MOIS** du départ à Saint-Brieuc, *les favoris du Tour de France* sortent de l'anonymat du peloton. Miguel Indurain a remporté, lundi 29 mai, le Grand Prix du *Midi libre. Disputant* là sa première course de la saison en France, le coureur espagnol a conquis le maillot jaune de leader dans la troisième étape, vendredi *26 mai,* et a contrôlé la suite avec une grande facilité.

Deuxième derrière le Britannique Chris Boardman du contre-la-montre *final de 17,5 kilomètres qui* se disputait à Perpignan, Miguel Indurain terminait au classement général avec 1 minute 35 secondes *d'avance sur Richard Virenque. Le* Varois, animateur du Tour de France 1994, a marqué également son retour au premier plan.

*Quant au Mazamétain Laurent Ja*labert, qui avait décidé de cinq semaines de coupure après un début de saison tonitruant dans les clas*siques du printemps, il ne lui a fallu* qu'une journée pour se remettre en jambes et affirmer des ambitions dans les courses à étapes. Le cham*pion du monde Luc Leblanc* a démontré également une forme ascendante.

A partir du dimanche 4 juin, le *Critérium du Dauphiné libéré,* au parcours plus escarpé, devrait permettre de jauger mieux encore la valeur de chacun.

Principal adversaire de *Miguel In*durain dans la Grande Boucle, Tony Rominger arrive également à son meilleur niveau. A six jours de la fin du Tour d'Italie, le Suisse comptait 3 minutes et 14 secondes d'avance sur le Russe Piotr Ugrumov, deuxième du Tour de France 1994.

Avec son compatriote et coéquipier Evgueni Berzin, vainqueur du Giro 1994 et actuellement troisième de cette édition, Piotr Ugrumov a tenté dans les étapes de montagne du week-end de décramponner Tony Rominger. Mais le coureur helvétique et sa formation Mapei-GB ont su maîtriser la situation. Le contre-la-montre individuel du mardi 30 mai devrait permettre au recordman de l'heure de consolider son maillot rose de leader. Le duel Indurain-Rominger a donc commencé à distance.

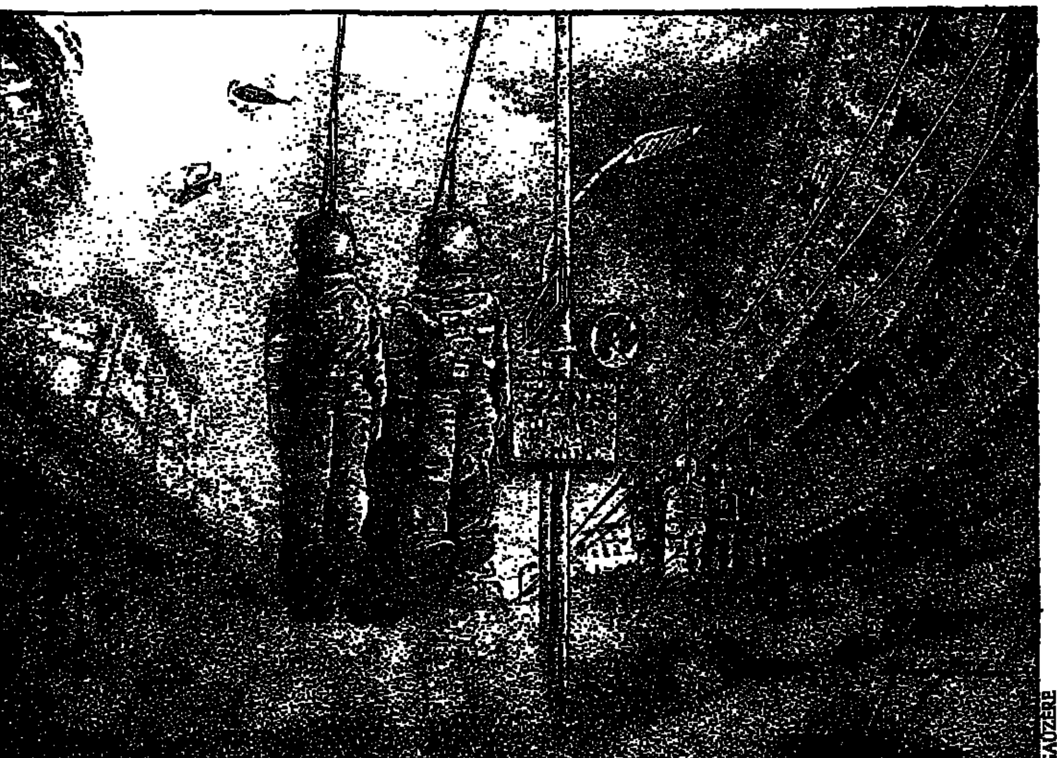
# Les dérivés de l'oxygène polluent dangereusement l'air des villes

## Malgré d'indéniables progrès en matière de rejets industriels et de chauffage domestique, on respire moins bien dans les agglomérations, principalement à cause de l'automobile

**Dans tout le monde industrialisé, la lutte pour la qualité de l'air a fait reculer la pollution atmosphérique ces vingt dernières années. Mais l'augmentation de la circulation automobile a fait naître une pollution plus spécifique dans les villes, notamment du fait de la formation d'ozone et d'oxydes d'azote. A chaque pic de pollution, on note un afflux de patients dans les cabinets de consultation médicale et les hôpitaux. On observe aussi une recrudescence des taux de mortalité chez les asthmatiques, les cardiaques et les personnes souffrant d'insuffisance respiratoire. Certains soupçonnent même les particules émises par les moteurs Diesel de favoriser le cancer du poumon. Dans les métropoles victimes de la pollution automobile, comme Los Angeles, Mexico, Athènes ou Bangkok, les autorités s'efforcent de réglementer les carburants ou la circulation. Mais elles sont impuissantes à enrayer l'accroissement du parc automobile, qui anéantit chaque fois les efforts de propreté ou de limitation.**

**DEPUIS** vingt ans, la pollution *atmosphérique ne cesse de reculer* en Europe et en Amérique du Nord. Les usines les plus sales ont été fermées ou rendues « propres ». Les chauffages au charbon et au fioul ont été remplacés par le gaz naturel et l'électricité. En France, le chauffage était en 1993 à majorité électrique (53 %), le reste se partageant entre le fioul (22 %), le gaz (19 %), le bois (4 %) et le charbon (2 %). Mais si le « bruit de fond » a effectivement diminué, on observe aujourd'hui dans les villes une remontée de pollutions spécifiques imputables pour l'essentiel à la circulation automobile. *« Les émissions dues aux transports ont augmenté de 25 % ces vingt dernières années*, observe Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique. *Elles sont aujourd'hui responsables des trois quarts de la pollution atmosphérique. »*

Dans la plupart des pays industrialisés, on observe une baisse sensible des niveaux de dioxyde de soufre ($SO_2$), de monoxyde de carbone (CO) et, plus récemment, du plomb, depuis la généralisation des pots catalytiques et de l'essence *sans plomb. Ce sont là les polluants dits « primaires »*, dont les effets nocifs sur la santé sont immédiats. En revanche, comme l'indique le professeur Grimfeld, pneumologue à l'hôpital Trousseau de Paris, on observe chez les enfants de plus en plus de manifestations du « stress oxydant », lié à l'augmentation dans l'atmosphère des molécules dérivées de l'oxygène comme les oxydes d'azote ($NO_2$) et l'ozone ($O_3$).


GAUZERE

**INVERSION THERMIQUE**

Ces polluants dits « secondaires », parce qu'ils n'apparaissent qu'après réaction chimique dans le milieu, proviennent majoritairement de la combustion des carburants automobiles. On assiste à une progression des émissions de « particules fines » dues aux moteurs Diesel, dont le parc augmente avec le développement du transport par camion et, en France, de la voiture Diesel (45 % des voitures particulières).

Les jours de forte chaleur et de grand soleil, l'été, et, l'hiver, lorsque l'air froid est maintenu au sol par des masses plus chaudes en altitude (inversion thermique), ce stress oxydant est perceptible : picotements des yeux, toux sèche, irritation des bronches. En région parisienne, l'étude appelée malicieusement ERPURS (Evaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé) a clairement montré le lien entre les pics de pollution et les crises d'asthme, les consultations médicales et les admissions à l'hôpital.

En été, de 10 % à 20 % des consultations ou admissions *« sont liées à la pollution photo-oxydante*, explique le docteur Quenel (du Réseau national de la santé publique). *Au cours des pics de pollution, cette part peut monter à 30 % ou 40 %. »* Une étude menée dans l'Ontario (Canada) montre que lorsque le taux d'ozone atteint 100 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air, le nombre des admissions fait un bond (le taux moyen à Paris est de 20 microgrammes).

L'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) a montré que 59 millions d'Américains sont exposés à des niveaux de pollution qui dépassent les valeurs limites admises. A Los Angeles, où le climat favorise un intense phénomène de photo-oxydation, les établissements scolaires sont reliés au dispositif de surveillance de la qualité de l'air afin que les activités sportives n'aient lieu que lors des niveaux de pollution les plus bas.

La pollution de l'air peut-elle tuer ? En décembre 1952, à Londres, à la suite d'une inversion de température particulièrement tenace, on avait enregistré 2 484 décès, contre 945 la semaine précédente. De là à conclure que le smog avait tué 1 500 personnes, il n'y avait qu'un pas. En fait, selon Irène Momas, chercheur à la faculté de pharmacie de Paris-V, *« il est difficile de parler d'un rôle direct de la pollution dans la survenue d'un décès ». « La pollution constitue probablement un facteur aggravant chez des personnes déjà fragilisées par une maladie sous-jacente. »*

Outre les malades chroniques comme les asthmatiques, les insuffisants respiratoires et les cardiaques, la pollution peut aussi s'en prendre aux personnes âgées et aux enfants en bas âge (dont les poumons sont encore en formation). Des études menées en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis concluent toutes à deux cibles privilégiées : l'appareil respiratoire, avec une augmentation de la mortalité par bronchite ou pneumonie, et l'appareil cardio-vasculaire, avec une augmentation des crises cardiaques fatales. Cette mortalité, toutefois, ressortit plus au phénomène que les Anglo-Saxons appellent *harvesting effect* – la pollution précipite la mort sans la provoquer.

Reste l'impact sur la santé de l'exposition permanente à la pollution. En la matière, la science est beaucoup moins bien armée, car les données statistiques sont peu éclairantes. En dehors du rapport Roussel sur les effets cancérigènes du diesel, qui remonte à 1983, on dispose de très peu de données récentes. A Grenoble, où les taux de pollution dépassent les normes OMS quatre-vingt-dix jours par an, le docteur Denis Zmirou (université Joseph-Fourier) s'est penché sur les chiffres des études épidémiologiques menées dans les villes *françaises entre 1980 et 1991.*

Il en ressort que les concentrations de particules fines, stabilisées entre 30 et 40 microgrammes par mètre cube, ont changé de nature. Naguère émises par les installations industrielles, les *« fumées noires »* sont de plus en plus le fait des moteurs Diesel, dont la production de poussières est de vingt à trente fois supérieures aux émissions des moteurs à essence. Ces poussières, particulièrement fines (moins de 2,5 microns), *« pénètrent plus profondément dans les voies respiratoires, où elles exercent une action irritative, voire mutagène ».*

**UNE NOUVELLE LOI**

Toutes ces considérations incitent les pouvoirs publics à agir. Faute de pouvoir réduire autoritairement le transport automobile, les gouvernements envisagent de réglementer son usage, d'encourager les biocarburants et la voiture électrique. Pour les moteurs Diesel, la teneur en soufre du gazole sera ramenée en Europe de 0,2 % à 0,05 % au 1er octobre 1996, et les véhicules neufs devront, à compter du 1er janvier 1997, être équipés d'un pot d'oxydation.

En France, le ministère de l'environnement prépare une nouvelle loi sur la qualité de l'air (la dernière remonte à 1961). Dans le rapport qu'il a présenté le 23 mai, le sénateur Philippe Richert insiste pour que la France se dote d'une nouvelle réglementation et d'un réseau de surveillance adapté aux exigences du monde contemporain. Il y va de la santé d'une population qui, à 80 %, respire aujourd'hui l'air des villes.

*Roger Cans*

### *Le palmarès des cités d'Europe*

**Pour le taux de dioxyde de soufre ($SO_2$), ce sont Leipzig et Prague qui détiennent le record d'Europe. Comme on s'y chauffe au charbon ou, pis, au lignite, le soufre atteint des taux quatre à six fois plus élevés qu'à Paris, Londres ou Barcelone. Pour les poussières, ce sont Prague et Athènes qui sont en flèche, avec des moyennes deux à trois fois plus fortes qu'à Paris, Francfort ou Zurich. A cet égard, c'est Londres qui est la ville la plus propre. Pour le dioxyde d'azote ($NO_2$), c'est Milan qui détient le record, avec 143 microgrammes par mètre cube, suivie par Athènes (120 microgrammes). Paris, avec 70 microgrammes, reste dans les dix villes les plus exposées d'Europe (sur vingt-huit). Si l'on se réfère aux maxima horaires de $NO_2$, Londres ne dépasse pas 329 microgrammes par mètre cube, Paris 402 microgrammes, et les records sont atteints à Newcastle (536 microgrammes) et Manchester (694 microgrammes), en Grande-Bretagne. Pour l'ozone, enfin, Paris et Londres ont des niveaux de moyenne annuelle assez bas (22 microgrammes par mètre cube) et Athènes détient le record (80 microgrammes).**

## Les chiffres alarmistes de Mexico

**MEXICO**
*de notre correspondant*

*« Trente mille personnes meurent chaque année à Mexico du fait de la pollution de l'air »*, affirme le président du Mouvement écologique mexicain (MEM), Alfonso Ciprés. En l'absence d'étude sérieuse, M. Ciprés s'appuie sur l'augmentation « suspecte » des taux de mortalité et de morbidité constatée depuis vingt ans dans la métropole mexicaine. Avec ses 15 millions d'habitants, ses 30 000 établissements industriels et son oxygène raréfié – 23 % de moins qu'au niveau de la mer, du fait de l'altitude (2240 mètres) –, Mexico présente en effet un cas unique.

Selon la Commission nationale des droits de l'homme, qui dépend du gouvernement, *« un tiers de la population de la capitale est en bonne santé »*. En novembre 1994, le MEM a publié des chiffres plus alarmistes encore, à partir d'un échantillon de 5 000 personnes soumises au test du spiromètre (pour mesurer leur capacité respiratoire). *« A peine 18 % des individus avaient une capacité pulmonaire normale*, soutient M. Ciprés. *Or nous avons pu établir que 93 % des personnes soumises au même test dans la ville d'Acapulco avaient des poumons normaux. »*

**POUSSER LES RECHERCHES**

Un article récemment publié dans l'*American Journal of Epidemiology* établit une relation directe entre l'augmentation des crises d'asthme chez les enfants et les niveaux d'ozone à Mexico. *Les* auteurs ont constaté que le nombre de visites au service d'urgence de l'hôpital pédiatrique Federico Gomez augmentait considérablement dans les jours qui suivaient une hausse du niveau de l'ozone. *« Pendant les six mois du suivi*, écrivent-il, *l'ozone a dépassé 49 fois la norme autorisée, entraînant une augmentation de 68 % des consultations pour crises d'asthme. »*

Le directeur de l'hôpital, le docteur Romeo Rodriguez, estime qu'il faut pousser plus loin les recherches sur les effets de la pollution sur les enfants. *« Nous avons constaté une hausse du nombre des leucémies*, nous a-t-il déclaré. *Peut-être est-ce dû à l'aggravation de la pollution, mais cela pourrait aussi s'expliquer par une meilleure détection des cancers. On a en effet constaté le même phénomène dans des villes comme Puebla ou Toluca, où des services spécialisés ont été récemment créés. »*

Confrontées à un problème qui exigerait des mesures draconiennes, et donc impopulaires, les autorités veulent dédramatiser la situation. Dans son dernier rapport, publié au mois d'avril, la commission métropolitaine pour la prévention et le contrôle de la pollution dans la vallée de Mexico utilise un ton presque triomphaliste à propos des mesures adoptées depuis 1990 (amélioration de la qualité de l'essence et contrôle des rejets industriels). Selon ce bilan, le dioxyde de soufre, le plomb et le monoxyde de carbone ne dépassent plus la norme autorisée.

*« Comment peut-on se réjouir*, s'insurge M. Ciprés, *quand on sait que la norme d'ozone a été dépassée 345 fois en 1994. Mexico est devenu une véritable chambre à gaz ! Cinq millions de tonnes de polluants sont déversées chaque année sur la capitale, soit 500 kilos par personne. Cinquante fois plus qu'à Paris ! »*

Le président du MEM estime qu'un tiers des 3 millions de véhicules devraient être retirés de la circulation, et la majorité des usines déplacées dans d'autres régions. *« Sinon, il ne sera plus possible de vivre à Mexico en l'an 2000 »*, prédit-il.

*Bertrand de la Grange*

## Les méfaits du « néfos » athénien

**ATHÈNES**
*de notre correspondant*

Apparu à la fin des années 60, le *néfos* (« nuage » en grec) s'est développé avec la croissance de l'agglomération athénienne, qui accueille aujourd'hui 4 millions d'habitants (40 % de la population grecque), et près de 60 % des industries du pays. Il suffit d'une chaleur subite ou d'un manque de vent pour que le *néfos* se trouve coincé par les monts Hymette, Pentélique et Parnès, qui dominent de plus de 1 000 mètres le bassin athénien. Une masse d'air chaud se forme alors au-dessus de l'agglomération et l'écrase sous une chape de plomb.

Les nuisances du *néfos* sont patentes. Chaque année, 100 Athéniens au moins meurent en raison de la pollution de l'air, et le nombre des décès augmente de 5 % par jour lorsque les taux de pollution dépassent la cote d'alerte, indique un rapport de l'université d'Athènes. Ce fut le cas, pendant 109 jours en 1992 et 197 jours en 1991, selon l'Organisation mondiale de la santé. Les jours de *néfos*, les services d'urgence de la capitale accueillent quotidiennement plusieurs centaines de personnes pour des troubles respiratoires et cardiaques ou des évanouissements. La pollution s'attaque aussi à la pierre millénaire du Parthénon : les agents polluants ont le triste pouvoir de transformer le marbre pentélique en plâtre.

Le dioxyde d'azote ($NO_2$), le monoxyde de carbone (CO) et l'ozone ($O_3$) sont enregistrés quotidiennement par les stations du Perpa (Centre de protection et de lutte contre la pollution atmosphérique à Athènes). Lorsque ces taux atteignent 500 microgrammes par mètre cube pour le $NO_2$, 25 microgrammes pour le CO et 300 microgrammes pour l'ozone, les autorités interdisent le centre à la circulation et réduisent de 30 % la production des usines polluantes. *Des scientifiques* ont mis en évidence, pendant l'été 1994, la présence de benzol et de toluène – deux hydrocarbures aromatiques cancérigènes – à des taux dix fois supérieurs aux normes européennes.

**CIRCULATION ALTERNÉE**

Selon les études du Perpa, la circulation automobile est à l'origine de plus de la moitié de cette pollution. Depuis 1982, le gouvernement a mis en place un système de circulation alternée pour les voitures particulières, qui ne peuvent pénétrer dans le centre qu'un jour sur deux, selon le dernier chiffre de leur plaque minéralogique.

Le 10 avril, le centre historique – un périmètre commerçant de 40 hectares, en contrebas de l'Acropole – a été fermé aux voitures et aux deux-roues, à l'essai, pour une durée de trois mois. Les réactions ont été favorables et les autorités étudient maintenant l'extension de la mesure à d'autres quartiers de la capitale.

Mais le grand espoir, c'est le métro. Athènes ne dispose depuis le début du siècle que d'une ligne de 26 kilomètres qui relie le port du Pirée, au sud, à Kifissia, la banlieue chic, au nord. En 1992 a commencé la construction de deux nouvelles lignes de 18 kilomètres au total, qui devraient être ouvertes fin 1998. Le gouvernement socialiste formé en 1993 a mis en chantier un programme pour ramener la pollution à des niveaux supportables d'ici à l'an 2000. Les mesures prévoient le renforcement du contrôle des gaz d'échappement, la construction de garages souterrains, de lignes de tramway et d'une voie ferrée reliant l'ouest et le sud de l'Attique. Le gouvernement s'est aussi engagé à créer des espaces verts, qui n'occupent actuellement que 5 % de la surface de l'agglomération.

*Didier Kunz*

## Bangkok cherche à préserver ses « poumons » verts

**BANGKOK**
*de notre correspondant*

La pollution, à Bangkok, est à l'origine d'une visite sur dix chez le médecin. Une enquête menée en 1992 a conclu que, sur 3 600 agents de la circulation, 2 000 étaient victimes de sérieux problèmes respiratoires. Dans cette métropole de 10 millions d'habitants (12 % de la population thaïlandaise), poussières et fumées feraient 1 400 victimes chaque année. Réalisée en 1993, une étude de la Banque mondiale a situé le coût global de la pollution dans une fourchette de 1,3 à 3,1 milliards de dollars. Rien n'indique que la situation se soit améliorée depuis dans une agglomération dont le parc automobile, qui compte aujourd'hui 2 millions de véhicules, augmente quotidiennement de près de 500 unités.

Pourtant, les Bangkokois semblent s'accommoder de leurs encombrements, principale source de pollution. A la mi-mai, alors que la construction d'une voie ferrée aérienne avait renforcé la congestion en plusieurs points de la ville, la rentrée scolaire s'est déroulée sans manifestation de mauvaise humeur. Ceux qui en ont les moyens transforment leurs véhicules en bureaux dotés d'ordinateurs et mini-frigos, et ils tuent le temps au téléphone mobile. Beaucoup de policiers portent des masques, ainsi que les motocyclistes. Depuis 1993, les postes de police situés aux carrefours ont été progressivement dotés de réservoirs à oxygène.

La congestion de Bangkok incite le visiteur étranger à y demeurer le moins longtemps possible. Chaque journée ainsi supprimée est estimée à une perte, pour la municipalité, d'environ 650 francs. En outre, de premières études soulignent les risques croissants pris par les clients des milliers de petits restaurants installés sur les trottoirs. Or, cette clientèle est formée par des ouvriers, des salariés et même les cols blancs qui n'ont pas les moyens de fréquenter de vrais restaurants.

Des études, notamment à Taïwan et en Corée du Sud, montrent que le niveau de pollution commence à décroître quand le revenu annuel *per capita* atteint la barre des 25 000 francs. Si ce n'est pas encore vrai de la Thaïlande (15 000 francs), le revenu moyen à Bangkok a, en revanche, franchi ce cap depuis plusieurs années.

D'ailleurs, si les Bangkokois peuvent être d'une patience infinie face aux embouteillages, à la pollution et à l'enlaidissement de leur ville, ils ont réagi, voici deux ans, lorsqu'il a été question d'empléter sur le principal espace vert du centre, le parc Lumpini, pour y aménager le dépôt du futur train aérien. Ils savent également qu'au milieu des centaines de gratte-ciel et le long des échangeurs d'autoroute, de grands espaces verts, propriétés de l'Etat ou de l'armée, constituent encore les poumons de la cité. Et qu'il faudra, quoi qu'il advienne, les préserver.

*Jean-Claude Pomonti*

TABLE

# La sauce « à la Chirac »

## Depuis le XVIIIe siècle, l'invention en cuisine passe par l'apprêt des jus et des bouillons. Certains y ont laissé leur nom

**ON NE SAIT** si, dans la relation que Rétif de La Bretonne fit à la marquise du second grand souper servi par Grimod de La Reynière, le 9 mars 1786, fut mentionnée la sauce « à la Chirac » en accompagnement de quelque viande blanche. Son usage, depuis le succès de la « nouvelle cuisine » dans les années 1730-1740, était courant à cette époque. Au XVIIIe siècle, la sauce, capteur d'arômes, est reine de la table. Elle devient le *« beau souci »* des cuisiniers : non plus masque ou emplâtre de poivre, mais révélateur de l'essence des choses.

La première mention de la sauce « à la Chirac » figure dans *Les Dons de Comus ou les Délices de la table*, ouvrage publié en 1739, préfacé par deux pères jésuites. L'édition de 1758, que nécessairement Grimod de La Reynière et Rétif de La Bretonne eurent entre les mains, était augmentée d'une préface de Meusnier de Querlon, le savant auteur de *L'Histoire de la tourière des carmélites*. De François Marin, auteur des *Dons de Comus*, on ne sait pas grand-chose, sinon qu'il servit également Mme de Pompadour et le prince de Soubise, lequel laissa son nom à un apprêt « à la Soubise ».

**MÉDECIN DU RÉGENT**

Au XVIIIe siècle, les aristocrates se piquent de cuisine : Conti, Béchameil, Condé et Villeroi se battent aussi sur les fronts culinaires. Ils laissent leur nom à des sauces ou à des garnitures. Mais François Marin constate que *« nombre de bourgeois, pour vouloir imiter les Grands, sortent des bornes de leur état, en couvrant leur table de mets qui leur coûtent beaucoup sans leur faire honneur, faute d'être apprêtés par une main habile »*. C'est à eux qu'il destine plusieurs de ses recettes dites « à la bourgeoise ». La sauce « à la Chirac » est de celles-là.

Chirac, ni maréchal de France ni prince de sang, était simplement médecin du Régent, Philippe d'Orléans. Il exerça d'abord son art au côté de Fagon, premier médecin du Roi-Soleil. Tous deux sont connus – ainsi que Maréchal, premier chirurgien – par les mémoires de Dangeau consacrés à la santé du roi. Au Siècle des Lumières – et il commence tôt, sous la Régence au temps du bon M. Chirac –, les épices se font rares, les quantités modestes, les petits soupers plus raffinés.

Bouillons et coulis sont les précurseurs des « fonds ». Et si la science inspire la raison culinaire, pourquoi la cuisine échapperait-elle aux lumières de la médecine ? Ladite sauce « à la Chirac » est un hommage à l'harmonie des tempéraments, qui doit présider à l'ordonnance des repas. Dans l'édition de 1739 des *Dons de Comus*, la recette de cette sauce est tellement sibylline qu'elle laisse rêveur : *« Sauce à la Chirac. Elle se fait à peu près dans le même goût, avec peu de différence. »* Indication classique de tout « abrégé de cuisine » – Escoffier ne procède pas autrement dans son *Manuel culinaire* –, cette note renvoie à la recette précédente, la sauce « à l'yvoire », elle-même très succincte : *« Sauce à l'yvoire. Cette sauce se fait ordinairement avec la même viande sur laquelle on doit la servir. C'est une espèce de braise blanche, bien foncée, mouillée avec du bon bouillon et de l'huile et des tranches de citron. »*

Mais qu'est-ce qu'une braise blanche ? François Marin est explicite : *« Prenez une braisière ou marmite et la foncé* [sic] *de bardes de lard, tranches de veau, des oignons coupez en tranches ; vous y pouvez mettre des dindons, des poulardes, toutes sortes de viandes ; assaisonnez dessus de sel, de poivre, basilic, thin, laurier, la mouillez d'eau, une bouteille de vin blanc et la mettez cuire, feu dessus et dessous… »* Le cuisinier Mégean, du *Vert-Galant* à Carpentras, qui nous signala cette recette, se contente de faire suer des tranches de veau et de leur adjoindre un bouillon aromatisé d'oignons, de jambon et d'ail, le tout additionné d'un vin de Champagne et rectifié d'un jus de citron.

Pour Alain Passard, de *L'Arpège* à Paris, la sauce « à la Chirac » peut judicieusement accompagner un tendron de veau moelleux, dont le cartilage a nourri la viande et dont la réduction conforte le goût. Rien de changé en somme depuis Marin, pour qui *« la science du cuisinier consiste à quintessencier les viandes, à tirer les sucs nourrissants et pourtant légers, à les confondre ensemble de façon que rien ne domine et que tout se fasse sentir »*.

Cette invention de François Marin était promise à un bel avenir, celui des fonds et des sauces, dont Balzac dira qu'elles sont le triomphe du goût en cuisine. Pourtant, il n'est de bonne cuisine que proche du pouvoir, comme nous en fait souvenir François Marin, *« ami de cœur du Roi »*, malgré son faible pour la table bourgeoise. Le prince, son médecin et le cuisinier forment un trio inséparable pour les chroniqueurs du règne, gastronomes appliqués ou bien spectateurs nocturnes comme Rétif de La Bretonne. La cuisine a toujours à voir avec la médecine, que l'on nomme alors « diététique », et le cuisinier n'est jamais tout à fait grand qu'auprès du prince et des puissants.

**BONNE SANTÉ POLITIQUE**

Le détail du « Menu royal » publié par les livres, opuscules et gazettes – de même que le souper de Grimod à la fin de l'Ancien Régime – est un signe de puissance généreuse autant que d'humanité. Il est de tradition que le prince dîne en public. Alors, bécasse ou ortolans hier, pâté de tête, choucroute ou robuste tête de veau aujourd'hui, où est la différence ?

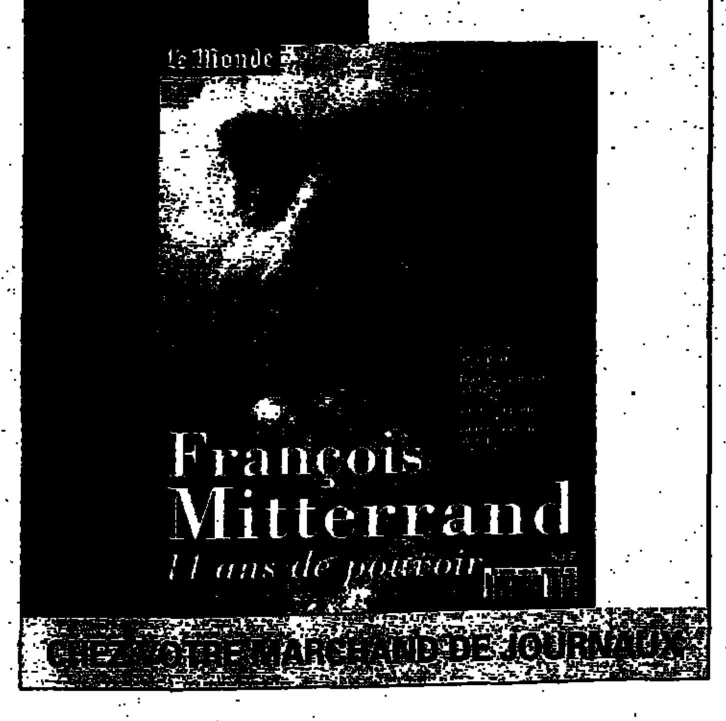
Le menu publié de la table présidentielle est un signe de bonne santé politique, en France, où demeure la dure nécessité de se nourrir. On ne saurait croire que vilains, manants et RMistes ne rêvent que d'étoiles au firmament de la cuisine. Aux Tuileries, pourtant, lors des journées mouvementées de 1870, la salle à manger du prince est la première *« visitée »* par le peuple de Paris, nous rapporte Zola. La réplique au discours « moderne » de François Marin ne se fit guère attendre. Dessalleur écrit, dans sa *Lettre d'un pâtissier anglais au nouveau cuisinier français* (1739) : *« Il est atteint de la marotte scientifique »*, dit le pamphlétaire, qui brocarde *« les plats géométriquement chimiques où il n'entre que des quintessences raisonnées et dégagées avec précision de toute terrestréité »*.

Passionnant débat, au demeurant, que celui de la compréhension rationnelle des phénomènes culinaires. Le deuxième Congrès international de gastronomie moléculaire, organisé par Hervé This à Erice, en Sicile, du 22 au 29 avril, était au centre de cette éternelle question. Querelle des Anciens et des Modernes ? Alors, vive la nouvelle cuisine, celle de 1739 !

*Jean-Claude Ribaut*

**★ *Les Nuits de Paris*, de Rétif de La Bretonne, Folio, 1986.**
**★ *Les Secrets de la casserole*, Hervé This, Belin, 1993. Du même auteur, vient de paraître : *Révélations gastronomiques*, Belin.**






## TOQUES EN POINTE

■ ***PAUL MINCHELLI.*** *Cuisine sérieuse*, faite avec humour, à l'image du patron. La boîte de sardines (65 francs) a ses inconditionnels ! Nous préférons la série des poissons crus : sardines à l'huile d'olive, en escabèche au vinaigre balsamique ou bien confites aux oignons doux et parfumées au poivre fagara ; lisettes, à l'huile d'olive, citron vert et oignons doux, ou bien en marinade dolce-forte ; moruette en céviche et sa peau croustillante. Entrées délicates, hautes en saveurs, dont le secret tient à l'extrême fraîcheur du poisson. Même exigence avec les coquillages et les crustacés : bulots au court-bouillon à la juste cuisson et palourdes comme à Espelette, à l'ail, piment et ventrèche. *Les saveurs deviennent* soudain viriles. La brandade de morue « à la French » est couronnée de pommes de terre sautées aromatisées au fenouil sauvage. Un an après son installation, Paul Minchelli, un perfectionniste, estime avoir encore besoin d'un peu de temps pour bien roder son équipe. L'accueil est parfait, la cave raisonnable. Il faut compter 350 francs environ, sans les crustacés, qui proviennent exclusivement de Bretagne.
**★ *Paris.* 54, boulevard Latour-Maubourg (75007). Tél. : 47-05-89-86. Fermé les dimanches et lundis.**

■ **RUC UNIVERS.** Des cinq établissements créés par M. Ruc, les deux derniers encore ouverts n'étaient depuis bien longtemps guère fréquentables. Et voici qu'au Palais-Royal l'on vient de recruter une belle équipe pour relancer cette brasserie au décor 1900 : l'ancien directeur de l'Arpège, Dany Vidie, avec un bon maître d'hôtel, responsable de l'étage, et le chef Dominique Tougne. La brasserie, tradition parisienne s'il en est, est l'indispensable rendez-vous du dimanche soir, du souper ou du déjeuner rapide. On y va pour les huîtres, une galette de thon aux aromates, le bœuf aux carottes, la tête de veau. Nous l'avons goûtée, ici, simplement servie avec le bouillon de cuisson de la langue, parfumé et concentré. Epatante joue de bœuf aussi, moelleuse, aux carottes parfumées au cumin. Menu-carte à 178 francs.
**★ Paris. Place André-Malraux (75001). Tél. : 42-60-31-57. Tous les jours.**

■ **LE CHOISEUL.** Une cuisine moderne au bord de *« ce chemin qui marche »*, la Loire du temps où elle était navigable, et toutes les qualités d'accueil et de service d'un Relais et Châteaux. La nonnette de foie gras de canard et céleri, caramel balsamique aux herbes folles, est sans concession à la mode, comme le fondant d'huîtres creuses aux lentilles vertes du Berry et touraine-mesland. En revanche, les écrevisses *yabbies*, parfumées au curry de Bombay et céleri boule, relèvent d'un éclectisme forcé. Le carré d'agneau rôti à la crème de bacon et fricassée de pois nouveaux *s'ajuste avec les appellations* touraine-amboise et touraine-mesland. *Le chef du Choiseul a été encouragé* par la deuxième étoile Michelin. Menus régionaux à 250 et 280 francs. A la carte, il faut compter 400 francs.
**★ Amboise. 36, quai Charles-Guinot (37400). Tél. : 47-30-45-45. Tous les jours.**

■ **LES BELLES-RIVES.** Un paquebot « art-déco », non loin de la pinède où a lieu le festival de jazz, à Juan-les-Pins. Le chef Thierry Jeanneret est attaché à une cuisine provençale proposée dans le menu-plage à 180 francs. Le minestrone de langoustines au pistou donne d'entrée la mesure de cette cuisine. Le palangre est servi avec une purée à l'huile d'olive. On choisira un blanc saint-baillou pour accompagner melon frais, parme, farcis niçois et loup au fenouil. Menus 180 et 230 francs.
**★ Juan-les-Pins. Boulevard du Littoral (06160). Tél. : 93-61-02-79. Tous les jours.**

*J.-C. Rt*

VIN

# Un grand cru avant la lettre

**UNE TELLE HISTOIRE** pouvait-elle s'écrire en langue française ? Aux marches du club, jadis fermé, des appellations tricolores, ce vin a réussi à faire la preuve de l'excellence dans la marginalité. Qui oserait aujourd'hui dans l'Hexagone se qualifier, comme il le fait, de *« grand cru »*, défiant avec superbe la hiérarchie nationale et ceux qui l'établissent ? Quel autre propriétaire aurait le cran de s'autoproclamer comme l'exception qui ne justifie pas la règle des appellations d'origine contrôlée ?

Nous sommes ici à l'ombre méridionale du Larzac, dans une haute vallée s'ouvrant vers la Méditerranée, sur des sols reproduisant la géologie des massifs alpin et pyrénéen. Il y avait là une terre, un climat, une harmonie curieusement méconnus des vignerons d'une région méprisée dans les cénacles du bon goût.

Pourquoi, revenus de tout et des tanneries aveyronnaises familiales, Aimé Guibert et son épouse prirent-ils pied, il y a plus de vingt ans, sur cette quarantaine d'hectares de la commune d'Aniane ? La transaction effectuée, le voyage pouvait commencer. Il fut initié par Henri Enjalbert, professeur de géographie à l'université de Bordeaux et mené en compagnie du célèbre Emile Peynaud, professeur d'œnologie passé maître dans l'art bordelais de transformer bons vins en grands crus.

L'aventure eut l'heur de plaire à plusieurs plumes étrangères, qui se régalèrent d'autant plus de leur découverte qu'ils devançaient leurs homologues français. C'est ainsi que ce vin doit beaucoup à quelques chroniqueurs anglo-saxons *qui surent percevoir dans la vallée* du Gassac une superbe anomalie, les échos lointains des rives de la Gironde et du Rhône et la passion nourrie par M. Guibert pour la sculpture de ses vins.

**CONSÉCRATION**

Une telle consécration aurait pu n'être qu'un effet de mode. Ce serait oublier que le succès consacre le mariage d'un sol et d'un herbier viticole ancestral. A Daumas-Gassac, les rouges, libérés de tout corset réglementaire, proviennent des cépages cabernets (franc et sauvignon), tannat, merlot, malbec, syrah, pinot noir, cinsault et carignan. Symétrique de cette foule ampélographique, les blancs réunissent entre autres le viognier, le chardonnay, le chenin, la marsanne, la roussanne et le muscat de Frontignan. Ailleurs, il n'y aurait qu'un assemblage sans âme. Ici l'on trouve, au-delà des millésimes, une rare et profonde harmonie, la démonstration de ce que peuvent fournir un sol vierge, une somme de variétés végétales, l'amour et le talent d'un vigneron inspiré. Le bonheur, c'est aussi de savoir que la famile Guibert n'est plus seule, que le Mas de Daumas-Gassac commence à faire des émules.

*Jean-Yves Nau*

**★ *Daumas-Gassac, The Birth of a Grand Cru*, d'Alastair Mackensie. Segrave Foulkes, 8 King's Road, Kingston-upon-Thames. KT2 5HR, United Kingdom. Tél. : 19-44-181-546-89-09. Cet ouvrage n'est disponible qu'en anglais. Le millésime 1993 est proposé à 100 francs la bouteille. Mas de Daumas-Gassac, 34150 Aniane. Tél. : (16) 67-57-71-28.**

# Nuages, averses et fraîcheur

**UNE PERTURBATION** pluvio-orageuse va stagner sur la moitié est de notre pays jusqu'à la fin de la semaine, et y maintenir un temps très médiocre; sur la moitié ouest au contraire, l'influence de l'anticyclone des Açores se fera sentir: dans une masse d'air plutôt fraîche, le temps sera nettement plus clément.

Sur les Alpes du Sud, la Côte d'Azur et la Corse, le temps sera très médiocre tout au long de la journée de mercredi, avec un ciel couvert et des pluies orageuses assez abondantes.

Sur les Alpes du Nord, la vallée du Rhône, le Massif central, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine, l'Alsace, la Champagne et les Ardennes, le ciel sera gris, avec de la pluie; celle-ci tombera de façon soutenue sur les Alpes, de manière plus discontinue ailleurs. Dans la vallée du Rhône, le vent du nord atteindra 80 km/h en rafales durant la journée.

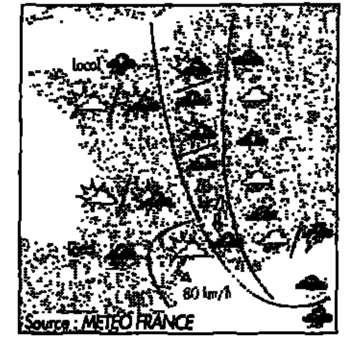
Sur le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France, le Centre et le Limousin, les nuages domineront, mais ne donneront pas de pluie, ou tout au plus quelques gouttes. Des éclaircies pourront même se produire.

Sur l'ensemble des régions de l'Ouest, depuis les régions proches de la Manche jusqu'au Sud-Ouest, c'est un temps frais, partagé entre les nuages et les éclaircies qui régnera tout au long de la journée; ces nuages pourront cependant se montrer par moments menaçants, et donner une courte averse, notamment sur le Cotentin et ses alentours, ainsi que sur les Pyrénées, où les nuages seront plus abondants.

Sur le Languedoc et le Roussillon, malgré une violente tramontane (rafales jusqu'à 90 km/h), le ciel sera le plus souvent nuageux ou voilé, surtout l'après-midi.

Les températures minimales seront proches des normales – en général comprises entre 9 et 11 degrés, jusqu'à 14 ou 15 degrés sur les rives de la Méditerranée –, tandis que les maximales se maintiendront en dessous des normes de saison: entre 16 et 19 degrés, jusqu'à 20 ou 21 degrés sur les régions méditerranéennes.

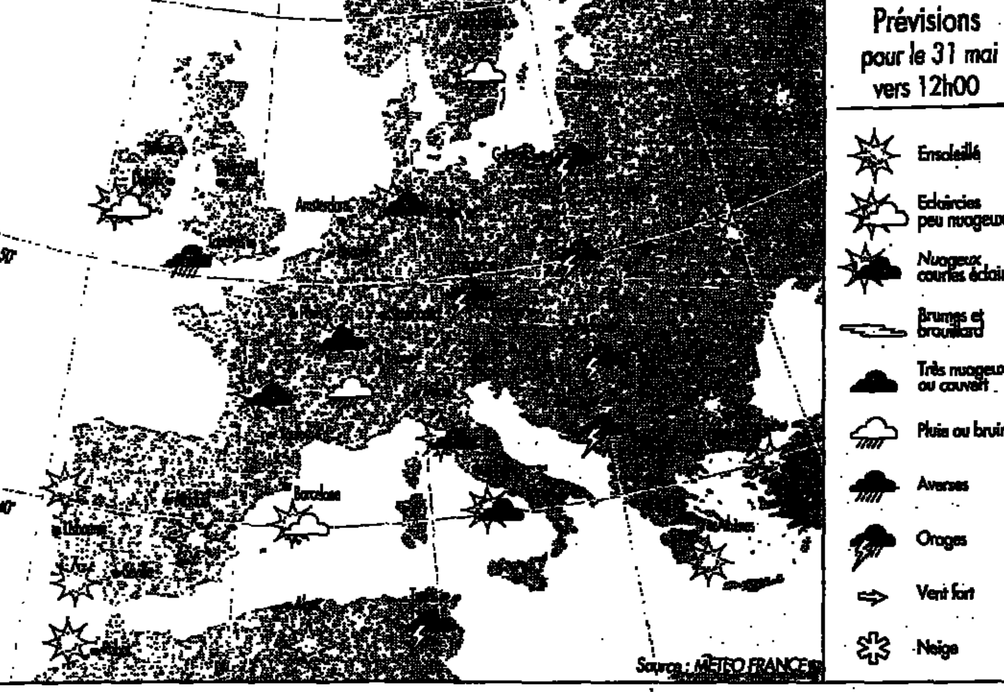
*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



Prévisions pour le 31 mai vers 12h00

La qualité de l'air

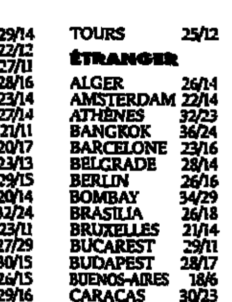


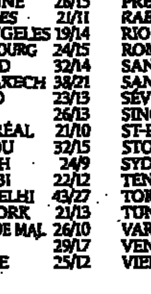




**TEMPÉRATURES du 29 mai 1995 maxima/minima**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | GRENOBLE | 29/14 | TOURS | 25/12 | CHICAGO | 20/14 |
| AJACCIO | 23/14 | LILLE | 22/12 | **ÉTRANGER** | | COPENHAGUE | 20/13 |
| BIARRITZ | 20/16 | LIMOGES | 27/11 | ALGER | 26/14 | DAKAR | 28/22 |
| BORDEAUX | 28/16 | LYON, BRON | 28/16 | AMSTERDAM | 22/14 | DJAKARTA | 31/24 |
| BOURGES | 30/13 | MARSEILLE | 23/14 | ATHÈNES | 32/23 | DUBAI | 41/27 |
| BREST | 16/12 | NANCY | 27/14 | BANGKOK | 36/24 | DUBLIN | 17/21 |
| CAEN | 23/11 | NANTES | 21/11 | BARCELONE | 23/16 | FRANCFORT | 26/15 |
| CHERBOURG | 20/10 | NICE | 20/17 | BELGRADE | 28/14 | GENÈVE | 25/14 |
| CLERMONT-F. | 31/13 | PARIS | 23/13 | BERLIN | 26/16 | HANOÏ | 32/27 |
| DIJON | 26/15 | PAU | 29/15 | BOMBAY | 34/29 | HELSINKI | 13/11 |
| FORT-DE-FR. | 31/23 | PERPIGNAN | 20/14 | BRASILIA | 26/18 | HONGKONG | 32/26 |
| | | POINTE-A-PIT. | 32/24 | BRUXELLES | 21/14 | ISTANBUL | 23/17 |
| | | RENNES | 23/11 | BUCAREST | 29/11 | JÉRUSALEM | 30/18 |
| | | ST-DE-RÉUNION | 27/29 | BUDAPEST | 28/17 | KIEV | 28/17 |
| | | ST-ÉTIENNE | 30/15 | BUENOS-AIRES | 18/6 | KINSHASA | 30/21 |
| | | STRASBOURG | 26/15 | CARACAS | 30/23 | LE CAIRE | 35/20 |
| | | TOULOUSE | 29/16 | | | LIMA | 23/16 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| LISBONNE | 26/15 | PRETORIA | 19/8 |
| LONDRES | 21/11 | RABAT | 25/15 |
| LOS ANGELES | 19/14 | RIO DE JAN. | 25/20 |
| LUXEMBOURG | 24/15 | ROME | 24/15 |
| MADRID | 32/14 | SAN-FRANC. | 17/10 |
| MARRAKECH | 38/21 | SANTIAGO | 19/5 |
| MEXICO | 23/13 | SÉVILLE | 35/18 |
| MILAN | 26/13 | SINGAPOUR | 24/16 |
| MONTRÉAL | 21/10 | ST-PÉTERS. | 28/18 |
| MOSCOU | 32/15 | STOCKHOLM | 23/10 |
| MUNICH | 24/9 | SYDNEY | 18/11 |
| NAIROBI | 22/12 | TENERIFE | 27/21 |
| NEW DELHI | 43/27 | TOKYO | 24/16 |
| NEW YORK | 21/13 | TUNIS | 25/14 |
| PALMA DE MAJ. | 26/10 | VARSOVIE | 29/13 |
| PÉKIN | 29/17 | VENISE | 28/19 |
| PRAGUE | 25/12 | VIENNE | 26/12 |





Situation le 30 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er juin, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

# Contre le Japon

**UN COMMUNIQUÉ** laconique nous apprenait, le 23 mai au soir, qu'après une défense acharnée nos troupes combattant dans le Haut-Mékong avaient dû, devant des forces ennemies accrues, se replier, perdant ainsi le terrain d'aviation qui leur permettait de maintenir une liaison avec l'extérieur. Quand on sait qu'à la bataille de Nammatay la moitié des défenseurs trouvèrent la mort, qu'à *Dong-Dang* les survivants furent exécutés au sabre, qu'à Thakhek les Nippons se surpassèrent en atrocités, on mesure *toute l'âpreté* de la lutte soutenue par nos soldats. Sans espoir de secours, dans un complet dénuement, n'ayant à opposer à l'ennemi, magnifiquement pourvu de mortiers et de mitrailleuses, qu'un armement dérisoire, ils disputent pied à pied le terrain, et conservent encore sous leur contrôle une superficie de près de 3 000 kilomètres carrés dans le Haut-Laos.

Depuis près de trois mois, la ténacité de la résistance immobilise trois divisions et une brigade japonaises auxquelles se sont joints de nombreux renforts. Ainsi se sont trouvés retenus en Indochine cent mille *combattants japonais.*

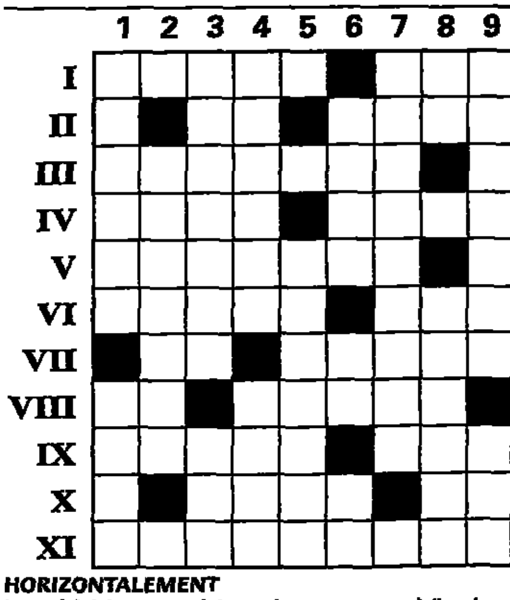
L'état-major nippon n'a pu venir à bout de la résistance. Là où il pense l'avoir définitivement écrasée, soudain de nouveaux foyers s'allument. L'Indochine, seule voie de repli pour les forces japonaises engagées en Birmanie, en Malaisie et au Siam, demeure menacée.

Il reste à faire l'impossible pour que soit libéré sans délai le dernier territoire français encore sous le joug de l'ennemi. Nous croyons savoir que le général Juin a obtenu de nos alliés américains la ferme promesse que des armements seront prochainement fournis au corps expéditionnaire *que la France rassemble contre* le Japon.

*Jean Le Guével*
*(31 mai 1945.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 6572**




**HORIZONTALEMENT**

I. Un éclaicissement évitant de se retrouver à l'ombre. Il est d'autant plus tendre qu'il est moins avancé. – II. Terme musical. Epreuves éliminatoires. – III. Se couvre quand il lui arrive des tuiles. – IV. Une part de galette à croquer à la fin du repas. Doit être calme pour bien réfléchir. – V. Peine de jeunesse. – VI. Prénom. Puissance. – VII. Morceau de bœuf. Ficelles pour entortiller. – VIII. Abréviation. Toucher des intérêts en causant des dommages. – IX. Son coup est sans précédent. Devant Blandine. – X. Ses trompettes ont fait beaucoup de bruit dans le monde. Symbole. – XI. Inlassablement attaquées.

**VERTICALEMENT**

1. *Tout ce qu'elle reçoit, elle le doit à la veine. Figure* biblique. – 2. Fourrures. – 3. La spécialité de ceux qui sont connus pour une raison bien simple. Abréviation. – 4. Coups de fer. Pas ordonné. – 5. Elément d'une communauté de sœurs. – 6. Ce peut être un œillet sur une tige. On ne va pas contre eux sans les bousculer. Symbole. – 7. Riches en grains. – 8. Militaire. Telle une rose parée de sa corolle d'orfèvre. – 9. Te mis au vert. On n'en tire rien tant qu'ils ont la cosse.

**SOLUTION DU Nº 6571**

**HORIZONTALEMENT**

I. Abstinent. – II. Voïévodes. – III. Allergène. – IV. Li. Sée. Ei. – V. Ive. Na. – VI. Situation. – VII. Eau. Duo. – VIII. Unifiée. – IX. Rosées. Ar. – X. An. Dia ! – XI. Allemand.

**VERTICALEMENT**

1. *Avaliseurs.* – 2. *Boliviano.* – 3. Sil. *Etuis.* – 4. Tees. Féal. – 5. Ivre. Aliéné. – 6. Nogent. Es. – 7. Ede. Aide. Da. – 8. Néné. Ou. Ain. – 9. Tselinograd.

*Guy Brouty*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **COPENHAGUE.** Quelque mille vélos sont mis gratuitement à la disposition des habitants et visiteurs de Copenhague, depuis lundi, afin de diminuer la pollution automobile. Les bicyclettes *sont placées dans une trentaine* d'endroits stratégiques du centre-ville et libérées contre le paiement d'une caution de 20 couronnes (18 francs environ), qui est restituée à l'utilisateur lorsqu'il remet le vélo à sa place. – *(AFP.)*

■ **MAROC.** Le gouvernement marocain a décidé la mise en place de nouvelles lignes maritimes entre Casablanca, Tanger et Sète, afin d'éviter le transit par le territoire espagnol. – *(AFP.)*

■ **MOSCOU.** Une vague de chaleur caniculaire règne sur Moscou, qui connaît depuis plusieurs jours des températures dépassant les 30 degrés à l'ombre. Cette chaleur inhabituelle, supérieure d'une dizaine de degrés à la moyenne, s'est accompagnée *d'une invasion de moustiques.* – *(AFP.)*

■ **CHINE.** La compagnie aérienne *Dragonair, basée à Hong*kong, a reçu le premier des trois Airbus A-330 qu'elle a commandés. *Ces appareils* viendront rejoindre une flotte de sept A-320 et seront exploités, dans un premier temps, *sur les lignes reliant* Hongkong à Pékin, Shanghaï et Xiamen. – *(AFP.)*

■ ***BIRMANIE.*** Dans la perspective de l'année du tourisme prévue en 1996, les établissements hôteliers ont poussé comme des champignons en Birmanie. Devant cette multiplication anarchique, le gouvernement a lancé une mise en garde et rappelé qu'une autorisation préalable était nécessaire à toute construction ou modification de bâti*ments existants.* – *(AFP.)*

■ **ISTANBUL.** Le palais de France à Istanbul a ouvert ses portes aux visiteurs lundi 29 mai, à l'occasion d'une exposition intitulée « Enfants de langue et Drogmans ». Cette exposition, qui durera jusqu'au 18 juin, vise à célébrer le bicentenaire de la fondation de l'Ecole des langues orientales de Paris. – *(AFP.)*

## PARIS EN VISITE

**Jeudi 1er juin**

■ **LES INVALIDES** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, dans la cour d'honneur devant la statue de Napoléon (Odyssée).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix *d'entrée) : les petits bronzes de la* Renaissance, 11 h 30 ; *Portrait de Gabrielle d'Estrées avec une de ses sœurs,* 12 h 30 ; exposition Memling, 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « Les ors de l'archipel indonésien » (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE HÉBERT** (34 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; un autre regard sur la peinture, la composition (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la *Ville de Paris) ; exposition Carthage* (55 F + prix d'entrée), 15 h 15 (Paris et son histoire).

■ **LE CIMETIÈRE *RÉVOLUTION*NAIRE DE PICPUS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 35, rue de Picpus (Elisabeth Romann).

■ **DE LA RUE DU DRAGON** aux hôtels du quai Malaquais (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN DE CHARONNE** et son village rénové (37 F), 14 h 30, 4, place Saint-Blaise (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ ***MARAIS*** : *synagogues* et *quartier* juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; visite par artiste, Manet, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Dessins de mode » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (*Musées* de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** : *chapelles et jardins secrets (45 F),* 14 h 30, angle de la rue Mouffetard et de la rue du Pot-de-Fer (S. Rojon-Kern).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Tourisme culturel).

■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant les guichets dans la galerie souterraine (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).



## LES SERVICES DU Monde

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| *Télématique* | *3615 code* LE MONDE |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| *Abonnements Minitel : 3615 LE* MONDE | accès ABO |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min) | |

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

**MUSIQUES** Le vingtième festival Musiques métisses d'Angoulême s'est ouvert, lundi 29 mai, dans la capitale des Charentes. Créé à l'origine sous l'appellation de « Jazz en France » pour sortir les musiciens français et européens de l'ombre des maîtres d'Amérique, il s'est élargi, dans les années 80, aux autres continents, accueillant notamment les musiciens d'Afrique du Sud. Johnny Clegg s'y produisit, pour la première fois en Europe, en 1986. ● SCÈNE PRIVILÉGIÉE pour les jazzmen hexagonaux, le festival s'est souvent placé sous le signe de l'accordéon, sortant le « piano du pauvre » de son imméritée réputation. ● MICHEL PORTAL, Richard Galliano, Christian Escoudé, Marcel Azzola illustrent ce retour de gloire. A la suite des musiciens de jazz, Cesaria Evora, Cheb Mami, Papa Wemba, Johnny Clegg et beaucoup d'autres finiront de colorer ces rencontres.

# Le festival d'Angoulême rend hommage à l'accordéon

## La vingtième édition de Musiques métisses s'ouvre aux accents du « piano à bretelles ». Les plus grands retrouvent les richesses de cet instrument : Michel Portal rencontre Richard Galliano et le guitariste Christian Escoudé reçoit Marcel Azzola

**ANGOULÊME**
*de notre envoyé spécial*

Le jazz est la musique des musiciens. C'est leur revanche et leur instant de recherche. C'est un des moments les plus purs que la musique puisse se donner. Dans le jazz, les musiciens cessent d'interpréter ou de jouer des airs, mais ce qu'ils prennent, ils vont le chercher au fond du plaisir de se voir. C'est exactement ce qui se passe entre Michel Portal et Richard Galliano. Ils s'inventent l'un l'autre, avec une rage de jouer qui soulève les vies. A quelques exceptions près, les musiciens de jazz s'ennuient dès qu'ils jouent seuls.

Angoulême a mis au point, d'emblée, cet esprit de rencontre. Il y a vingt ans. C'est ici que s'est forgée l'idée de musiques métisses. Le cognac et les paysages toscans sont là qui favorisent. Touré Kunda, Johnny Clegg, Arturo Sandoval et Malavoi, entre autres, ont donné à Angoulême leurs premiers concerts européens. Le tout dans un esprit militant et joyeux, sur fond d'éducation du public et de musique improvisée à l'européenne. La « musique improvisée », c'est le jazz d'après le jazz, le jazz au carré. Les musiciens de jazz ont mis au point leurs délires savants en dehors des heures de clubs, de studios ou de restaurants : *« After hours »*. La musique improvisée, c'est l'*« after hours »* du jazz. Portal (clarinette basse, saxophone soprano, bandonéon), et Galliano (accordéon) n'ont que ce sens à donner à leurs échanges. Puisqu'ils savent tout, ils peuvent jouer le reste. Ils peuvent s'autoriser. Le plus difficile en musique est d'arriver à ce point où l'on se permet.

On peut croire tout improvisé, tout jeté, comme ce qui vient quand on a réussi à oublier le reste. C'est le cas. Mais le duo pivote sur des relais, des carrefours et des rendez-vous secrets. C'est comme une conversation déchaînée sur leurs musiques habituelles ou sur leurs souvenirs (*Vie violente*, de Galliano ou *Anyway*, de Portal). Il y a là une flamme, un embrasement qui souffle le monde. Comme François Jeanneau, qui a ouvert le vingtième festival, Portal était du tout premier Angoulême. Les ans n'ont pas de prise sur lui. Quand il est dans cette gaieté, dans cette jubilation, rien de la musique ne saurait lui résister.

Contre quoi se battait-il au juste, ce lundi 29 mai au soir, en compagnie de Galliano, avec cette furia ? Contre les menteries et les faux retours aux sources qui s'insinuent partout, contre la médiocrité amollie où il voit l'affadissement du désir de jouer, du désir de révolution, contre la pensée unique et l'euphorie de commande, mais certainement pas contre l'idée que l'improvisation commence.

On va la combattre, c'est évident. C'est déjà fait. On va lui trouver des faiblesses. On va la dénoncer comme illusion. Mais elle commence, et les événements majeurs de ces derniers jours, Sonny Rollins, seul en scène comme un éléphant impérieux, la Compagnie Lubat, Martial Solal en trio ou Portal et Galliano, annoncent cette promesse.

### BOUCHE LIBRE ET CORPS OUVERT

La sortie du tunnel d'un instrument maudit, l'accordéon, a le même sens. Trente ans d'ostracisme, trente ans de repentis, de gros enfants confus d'avoir aimé un tel instrument, si bête, si ringard : c'est terminé. On comprend tout. L'accordéon est le seul instrument qui laisse à ce point la bouche libre et le corps ouvert. D'où le sourire d'autrefois des *« allumés du dépliant »* (belle expression de Jo Privat), ce sourire naïf, enfantin, le sourire du bonheur d'être musicien qu'affichaient par pudeur les accordéonistes.

Astor Piazzolla (version savante au bandonéon) et les Cajuns (source préhistorique au diatonique) ont tout changé. Que le jazz revienne à la java par la grande porte, un peu comme Nijinski aurait dansé un fandango, ce n'est qu'excellent signe. Galliano est au-delà du jazz. Son énergie se fond immédiatement en souffle et le souffle en doigté. Ça fait corps. Les accordéonistes ont changé de sourire. Ils vont vers le complexe sans le montrer. Le tandem avec Portal a les airs d'une nécessité. Deux tempéraments, deux histoires de cette trempe ne peuvent que se conjuguer. Marcel Azzola – immortalisé par le *« Chauffe Marcel ! »* lancé par Brel – est le tiers inclus de cette soirée. Lui, au bon sens du terme, il reste en deçà du jazz, très proche de ces balancements lumineux qu'avait illustrés Gus Viseur ou Tony Murena, avides de charme et de vitesse.

C'est l'autre chance de l'accordéon. Le quartette sans batteur de Christian Escoudé est ce qu'il faut à ce genre. Escoudé (guitare), gitan d'Angoulême, autre fondateur historique du festival, vient d'enregistrer à New York. Son groupe angoumoisin taillé sur mesure pour Azzola (Olivier Hutman, piano, Thomas Bramerie, contrebasse) est exactement ce qu'il faut. Ce n'est pas la rage d'expression des deux phénomènes de la soirée, c'est plus précieux, et délicieusement happé par le swing et la mélodie.

Soirée ronde jusqu'au contretype sans quoi la musique de festival ne serait qu'une plate compétition. En lever de rideau, le groupe Coba du bon accordéoniste Yasuhiro Kobayashi : le piano à bretelles s'est très vite imposé en Asie. Il était plus aisé à importer qu'un quart de queue. Pour des raisons qui resteront très mystérieuses, Coba s'est reconverti à une sorte de jazz-rock-rap, escortée à la batterie par la toute jeune Yoshie Hiragaqura, employée à marteler aussi malencontreusement que possible sous l'heureuse coiffure de Ringo Starr. Comme en un dernier mouvement d'élégance, pour prouver *a contrario* qu'il n'est rien de si difficile à jouer que la musique et rien de si difficile à réussir que son élan improvisé.

***Francis Marmande***

# Du jazz français aux racines du métissage

FESTIVAL de fin de printemps, Musiques métisses d'Angoulême est né en 1976 avec la volonté de ne pas faire comme les autres. *« Le discours général sur les musiciens français de jazz dans les années 70, c'était qu'ils n'existaient pas,* se souvient Christian Mousset, le directeur-fondateur du festival. *Stéphane Grappelli représentait l'histoire, il y avait le mythe des caves de Saint-Germain-des-Prés, et c'est tout. Quand même, Martial Solal était respecté, ce qui ne fait pas vivre. Et puis il y avait ceux qui fichaient la trouille : Portal, Lubat, les collectifs. C'est avec eux plutôt que par le be-bop ou les vedettes de la Côte d'Azur qu'Angoulême a démarré. »*

Christian Mousset, dont les musiciens parlent comme d'un complice et non comme d'un employeur parmi d'autres, a été disquaire à Düsseldorf, instituteur en Algérie. Lorsqu'il arrive à Angoulême en 1971, de musique il n'est quasiment pas question. *« Cette ville était un désert,* se souvient Christian Escoudé, qui y est né. *En vingt ans, il y avait eu à peine une dizaine de concerts. Et moi je voulais jouer du jazz. »* Avec Didier Levallet, contrebassiste, et Philippe Vincent, futur producteur de disques, Escoudé sera le premier supporter du festival naissant. En attendant, Christian Mousset programme durant l'année du blues, du jazz américain – *« de Stan Getz à Anthony Braxton »* –, le rock allemand d'Amonn Düll II ou Can, de la chanson, l'Africain Francis Bebey, le reggae naissant. Il est têtu, la ville l'accepte.

Aujourd'hui, le point de départ du festival n'a l'air de rien, mais il était à l'époque plutôt culotté. Au début des années 70 naît un « nouveau jazz » européen, indépendant des modèles traditionnels afro-américains, et lié notamment aux mouvements de la deuxième révolution du free à New York. Les Français y ont leur place. Christian Mousset les écarte des animations bouche-trous des rues commerçantes ou du frisson de l'avant-garde donné en catimini pour les rassembler sur le devant de la scène. Le festival s'appelle Jazz en France, pour dire son appartenance et sa diversité.

On compte alors une vingtaine de festivals dans l'Hexagone. En été se tiennent les déversoirs de tournées cochées sur catalogue, Antibes, Nice dans ses premières parades, Nîmes, Saint-Rémy-de-Provence, où sont consacrées des vedettes dont les cachets font hurler. Ailleurs, à Arles, par exemple en août 1976, la foule se bat contre le service d'ordre une nuit durant pour exiger la gratuité de la musique ; et l'Italie se fait une spécialité des émeutes de fin de concert au nom de l'« appropriation prolétarienne ». Le jazz commence à découvrir l'automne avec Nancy Jazz Pulsations. Mais les racines d'Angoulême sont à rechercher surtout du côté du Festival de Chateauvallon – disparu en 1978 –, où, à partir de 1972, s'affrontent les familles de l'improvisation européenne et afro-américaine, où l'on rêve à un jazz différent. Et puis il y a l'Uzeste de Bernard Lubat, indéfinissable, laboratoire permanent.

*« Angoulême a été, en France, l'un des premiers à durer en accordant une place à des créateurs français et européens,* explique le clarinettiste Louis Sclavis. *On y était accepté, dans notre espace. On savait qu'on pouvait revenir. »* Louis Sclavis, tête d'ange bouclé, alors membre du Jazz Workshop de Lyon, y joue tout de suite. Il présentera à Angoulême tous ses projets, toutes ses formations. Solo, trio, musique de chambre, « Indigènes » avec les Bretons, « Ellington », l'Acoustic Quartet... *« Un festival,* ajoute-t-il, *c'est d'abord l'envie de celui qui reçoit. Une politique culturelle, c'est souvent une histoire de sympathie toute bête. »*

Angoulême accueille des improvisateurs du free européen comme Evan Parker, Albert Mangelsdorff, Joelle Léandre, Daunik Lazro, Enrico Rava, Steve Lacy, Willem Breuker et ses grandes fanfares, Levallet, qui y organise une des premières classes de jazz au conservatoire après Guy Longnon à Marseille. Portal, Lubat, Escoudé, Henri Texier, François Jeanneau, Sclavis y défilent... *« Certaines musiques n'ont pas tenu. Il fallait quand même les montrer,* explique Christian Mousset. *J'attendais beaucoup de vie, des fêtes, comme celles que Portal, Lubat, McGregor, Eddy Louiss, l'ARFI nous amenaient. Et Sun Ra bien sûr, ou Gil Evans. Après lui, il en a fallu pour me faire rêver. »* Puis Angoulême trouve des relais. L'Europa Jazz Festival au Mans d'abord, Banlieues bleues en Seine-Saint-Denis, Mulhouse, pur et dur...

Précurseur et défricheur d'un jazz ouvert, Christian Mousset a vu passer tranquillement les municipalités successives en vingt ans. Son idée du jazz s'est déplacée dans les années 80. « Jazz en France » est devenu « Musiques métisses ». L'Afrique du Sud, l'Amérique latine, l'océan Indien, le bassin caraïbe sont venus. Christian Mousset n'abandonne pas le jazz, il le met en parallèle. *« En fait, les jazzmen n'ont jamais été absents. Parfois en moins grand nombre qu'au début. Je ne me sens pas comptable de ce que j'ai programmé. »*

Dans la mémoire du festival, il y a des lieux. La Ruelle, le Mazouing pour finir la nuit, le Théâtre municipal, l'Auditorium de l'Ecole de musique au milieu des années 80, le centre Saint-Martial plus récemment, le chapiteau pour les grandes fêtes, maintenant la Nef, une salle de sept cents places qui fonctionne durant l'année. Le jazz y a connu des éclats. La première édition forcément. Puis, en 1977, l'arrivée de l'Afrique du Sud avec les Blue Notes, avant la recréation du Brotherhood of Breath de Chris McGregor en 1981. La même année, la Compagnie de Bernard Lubat, qui est partout, rigolard, avec Los Pignadas et le Sporting Occitan Swing. Escoudé est en trio avec Boulou Ferré et Babik Reinhardt. En 1988, George Russell y donne un concert d'exception...

Michel Portal – *« il peut tout me proposer »,* s'enflamme Christian Mousset – a d'Angoulême les plus beaux des souvenirs. *« J'ai su que je pouvais y traduire ce qui a été appelé plus tard le métissage. C'était présent très tôt dans ma musique. A Angoulême, j'ai sorti mon bandonéon, j'ai amené des voyages en Espagne, ma culture, mes rencontres avec des langages, des peuples. J'y ai appris à perdre mon savoir du jazz pour me confronter à des ailleurs musicaux. »*

***Sylvain Siclier***

★ *20 ans de jazz en France,* 2 CD, Label bleu LBLC 6577-78, distribué par Harmonia Mundi ; *20 ans d'Angoulême, musiques métisses,* 2 CD Celluloid-Mélodie 66963-2, distribué par Mélodie.

### *Une découverte nommée... Jean Gabin*

**Jean Gabin, de l'ethnie malgache antandroy, est la nouvelle découverte du festival Musiques métisses. Chef d'une chorale protestante qui intègre à ses louanges divines la cosmologie et les traditions mélangées des Antandroy – africaines, arabes, mélanésiennes –, il a fondé, en 1974, le groupe vocal Vaovy, merveille d'équilibre, nourrie d'une étrangeté qui n'a d'égale que le regard brûlant de son leader, tout en rides et en rébellion. Angoulême a été le grand précurseur des musiques de l'Afrique du Sud – sur les conseils de Chris McGregor, Johnny Clegg y fut invité pour la première fois en Europe, en 1986. Depuis deux ans, son directeur, Christian Mousset, explore la musique malgache avec le même appétit cabochard. Ses nouvelles créatures, le chœur Vaovy, l'étrange guitariste D'Gary, l'« ambianceur » Jaojoby, sont des surdoués peu habitués à la scène. Autant de « sillons à creuser » en toute liberté, selon une recette qui a parfaitement réussi avec les Zoulous Simon Malhatini and the Mahotella Queens, devenus des vedettes internationales après plusieurs passages à Angoulême.**

### *Calendrier*

**30 mai.** Bojan Zulfikarpasic Quartet, Jacques Mahieux, Dee Dee Bridgewater ; **31 mai.** Sylvain Kassap Quartet, Louis Sclavis Sextet « Les Violences de Rameau », Didier Levallet Tentette « Générations » ; **1er juin.** Anthony Ortega Quartet ; Didier Lockwood, Henri Texier, André Ceccarelli, Gordon Beck, Christian Escoudé ; **2 juin.** Jef Sicard. Des aborigènes australiens : Kev Carmody, Archie Roach, Ruby Hunter, une Cap-Verdienne désormais célèbre : Cesaria Evora, des Martiniquais : Mario Canonge et Kann' (avec Jocelyne Béroard, Ralph Tamar, Tony Chasseur...) ; **3 juin.** « Nuit Africa fête » : Habib Koité, Papa Wemba, Lucky Dube, Cheb Mami ; **4 juin.** « NuitAfrique du Sud » : Soul Brothers, Phuzekhemisi, Johnny Clegg. Et l'opération Quartiers lumières (en périphérie) avec notamment le Super Rail Band de Bamako, Mahlatini et Mahotella Queens, Julien Lourau Groove Gang, Ti Fock, Positive Black Soul, Vaovy, Honoh Daiko, Banda el Recodo...

★ **Renseignements et locations au (16) 45-95-43-42.**

# Le spectacle total de Laurie Anderson

## Sculpteur, vidéaste, auteur de CD-ROM, cette violoniste a donné à l'Olympia un concert époustouflant dans un décor futuriste

**DEPUIS** qu'elle obtint, en 1981, un succès commercial inattendu avec *O Superman*, morceau de huit minutes, Laurie Anderson personnifie une musique techno pop savante et froide. Ses disques, pourtant, ne constituent qu'une facette d'une artiste pluridisciplinaire. Diva d'une avant-garde new-yorkaise (Gene Highstein, Richard Nonas, Phil Glass, Dickie Landry) qui vit le jour dans les lofts du Manhattan *downtown* des années 70, sculpteur, vidéaste, écrivain autant qu'architecte sonore, la violoniste aux cheveux hirsutes se consacre depuis vingt ans à l'élaboration de performances multimédias. Les développements technologiques lui permettent de produire des objets plus en phase avec ses idéaux esthétiques, par exemple son récent CD-ROM *Puppet Motel*.

Mais c'est encore sur une scène que la compagne de Lou Reed prend toute sa dimension. Dimanche 28 mai, elle a présenté à l'Olympia, pour une unique date française, *The Nerve Bible*, époustouflant dernier-né de ses spectacles totaux. Régie par ordinateur, sa musique résonne de vibrations synthétiques. Les machines tiennent une place centrale dans sa création, mais on aurait tort de croire qu'elles n'enfantent qu'une *cold wave* désincarnée. Seule sur scène pendant deux fois une heure, la musicienne n'est d'abord qu'ombre chinoise derrière l'immense triptyque d'écrans blancs. Elle habite ensuite l'espace de son imposante personnalité. Sur le paravent central s'illumine d'abord l'image d'une bible se consumant à rebours. Comme ces écrits sacrés qui se reconstituent dans les flammes, la musique, les visuels et les mots de Laurie Anderson tentent de retranscrire une vie fragmentée, un réel dont on aurait perdu le sens.

### PRÉCISION GESTUELLE

Comme sur l'album narratif *The Ugly One with the Jewels*, dont est tirée une partie du spectacle – l'autre mettant en scène le plus musical *Bright Red* –, la violoniste nous conte (plusieurs fois en français) de courtes histoires. Ces petits récits biographiques éclairent le dessous des choses. Elle relate un trekking himalayen qui faillit lui être fatal. Au bord du coma, l'esprit perdu dans des limbes mystérieux, elle fut sauvée par le monologue d'un compagnon de route. Avec drôlerie, elle met en évidence ses dons de comédienne, et évoque, avec une tendresse amusée, sa grand-mère s'en allant dans les années 60 convertir les bouddhistes japonais.

Illustrés par d'inquiétantes nappes musicales et la puissance d'images vidéo conçues avec Chris Kondek, ces anecdotes dévoilent des thèmes récurrents : la mécanique du temps, le sens du progrès et de l'histoire, le rôle des rêves, les limites de la technologie, les difficultés de la communication et du langage, la fonction de l'artiste.

A chaque mot correspond une image, à chaque note un mouvement de caméra : fixé à l'archet, l'œil de la vidéo se promène au rythme ondulatoire du jeu de la violoniste. Le récit tient souvent la vedette. La musique parfois reprend le dessus. L'air s'emplit alors des vibrations profondes du violon électrique, des mélopées nostalgiques font irruption dans ce décor futuriste. Laurie Anderson impressionne par sa précision gestuelle. Moulée d'un costume noir cachant les dernières merveilles de la miniaturisation, elle entreprend une gracieuse chorégraphie où chaque mouvement déclenche un son : des échantillons synthétiques sont cachés dans la pliure de son bras, réagissant aux pivotements de ses articulations. Femme ou machine ? Sa main posée sur son sein gauche amplifie les battements de son cœur, comme pour nous rassurer.

*Stéphane Davet*

# Le programme 95-96 de la Comédie-Française : de Gérard de Nerval à Nicolas Bréhal

## L'administrateur général Jean-Pierre Miquel poursuit sa politique de recentrage de la Maison

**Quatre points forts domineront la saison 95-96 à la Comédie-Française : le romantisme, les auteurs contemporains, les pièces les moins jouées de Racine, et les piliers du répertoire de la Maison (Molière, Marivaux, et Feydeau). Après une année bousculée par les travaux de rénovation, l'administrateur général Jean-Pierre Miquel propose seize spectacles – dont neuf créations –, partagés entre la salle Richelieu et le Vieux-Colombier.**

*JEAN-PIERRE MIQUEL* est soulagé. Après une saison 1994-1995 qui, selon l'administrateur général de la Comédie-Française, fut « *chahutée* » par les travaux de rénovation de la salle Richelieu (qui ont contraint la troupe à jouer hors les murs jusqu'à la mi-janvier), la modernisation des statuts de la Maison et des mesures de réorganisation interne, la saison 1995-1996 va permettre de « *ne faire que du théâtre.* » Présentée lors d'une conférence de presse qui s'est tenue salle Richelieu lundi 29 mai, la programmation de la saison 1995-1996 est dans la lignée de celle de 1994-1995. « *Il s'agit*, dit Jean-Pierre Miquel, *de présenter des pièces qui correspondent à une nécessité externe – celle du paysage théâtral français – et interne – celle de la Maison.* »

Quatre points forts sous-tendent cette programmation. Le premier est l'accent mis sur une époque du théâtre européen. La Comédie-Française poursuit le cycle sur le romantisme commencé en 1994-1995 avec Schiller (*Intrigue et amour*), Kleist – *Le Prince de Hombourg* est repris, dans la mise en scène d'Alexander Lang (du 22 septembre au 23 novembre) – et Hugo – *Lucrèce Borgia* est redonné (du 15 septembre au 8 novembre), dans la mise en scène de Jean-Luc Boutté. A ce propos, la Comédie-Française publie un beau livre, sensible, sur ce grand sociétaire mort le 26 février 1995. C'est Jacques Connort, l'assistant de Jean-Luc Boutté, qui assure les réglages de la reprise de *Lucrèce Borgia*. Autre reprise de Victor Hugo : *Mille Francs de récompense*, dans la mise en scène de Jean-Paul Roussillon (du 19 septembre au 7 décembre). Deux autres pièces, qui entrent au répertoire de la Maison, complètent le cycle du romantisme : *Le Revizor* de Gogol, avec lequel le metteur en scène iconoclaste Matthias Langhoff fera ses débuts place Colette (du 10 février à juillet 1996), et *Léo Buckart* de Gérard de Nerval, dans une mise en scène d'un ancien administrateur général de la Comédie-Française, Jean-Pierre Vincent (du 25 mai à juillet 1996).

Parce qu'il a constaté avec tristesse que « *les grands chefs-d'œuvre de Racine n'étaient plus joués, à la Comédie-Française et dans les autres théâtres* », Jean-Pierre Miquel a programmé pour la saison 1994-1995 *La Thébaïde* et *Bajazet* – qui se jouent en ce moment, jusqu'à mi-juin. En 1995-1996, *Phèdre* sera mise en scène salle Richelieu par Anne Delbée (à partir du 25 novembre), tandis que, au Vieux-Colombier, Daniel Mesguich montera *Mithridate* (du 5 mars au 14 avril 1996).

### GENET, CLAUDEL, CALAFERTE...

Les auteurs contemporains constituent le troisième point fort de la saison. Philippe Adrien mettra en scène au Vieux-Colombier *Les Bonnes* de Jean Genet, qui n'avaient jamais été jouées à la Comédie-Française (du 14 novembre au 23 décembre). Au Vieux-Colombier toujours, Charles Tordjman, le directeur du Centre dramatique national de Lorraine, dirigera pour la première fois les comédiens-français dans *Neiges*, première pièce du romancier Nicolas Bréhal, qui s'est inspiré d'une nouvelle de Tchekhov (du 19 septembre au 28 octobre). Le sociétaire Jean Dautremay mettra en scène la deuxième version de *L'Échange* de Paul Claudel (du 21 octobre 1995 à janvier 1996). Quant à Jean-Pierre Miquel, il servira un de ses auteurs favoris, Louis Calaferte, dont il montera *Les Derniers Devoirs* (du 30 avril au 9 juin).

La dernière pièce présentée au Vieux-Colombier est la reprise de *La Double Inconstance* de Marivaux, dans la mise en scène de Jean-Pierre Miquel (du 9 janvier au 18 février 1996). Selon l'administrateur général de la Comédie-Française, Marivaux fait partie, avec Molière et Feydeau « *du socle du répertoire de la Maison* ». D'où *Le Misanthrope* de Molière, repris, avec une nouvelle distribution, dans la mise en scène du sociétaire Simon Eine (du 22 décembre 1995 à mai 1996) ; Le *Dom Juan* de Molière mis en scène par Jacques Lassalle, et repris lui aussi (de février à mars 1996) avant de partir en tournée aux Etats-Unis (en mai 1996, et avec *La Double Inconstance* de Marivaux) ; et enfin *Moi*, la comédie d'Eugène Labiche et Edouard Martin, que mettra en scène Jean-Louis Benoit (du 30 mars à juillet 1996).

*Brigitte Salino*

**★ Pour les abonnements à la Comédie-Française, s'adresser au 40-15-00-15.**

# La chorégraphe franco-vietnamienne Ea Sola se délivre de son enfance détruite

## Le Kunsten Festival des arts de Bruxelles a également présenté une bien curieuse création de Trisha Brown

**BRUXELLES**
*de notre envoyée spéciale*

**KUNSTEN FESTIVAL DES ARTS. *Sécheresse et Pluie*, de Ea Sola (conception, chorégraphie et scénographie). Do Tung, Ea Sola (musique). Nguyên Duy (textes). Niki Cook (lumières). Le 22 mai, au Théâtre Varia. Prochaines représentations : du 9 au 15 octobre au Centre Georges-Pompidou.**
***M. O. (Musikalishes Opfer)* de Trisha Brown sur *l'Offrande musicale* de Bach. Jennifer Tipton (lumières). Irié (costumes). Le 21 mai au Théâtre royal de la Monnaie. Prochaines représentations : Montpellier-Danse, les 28 et 29 juin, Cour Jacques-Cœur.**

Élevée dans les montagnes vietnamiennes, détruite d'avoir dû quitter en 1974 sa terre natale, meurtrie par son errance au Cambodge, par son échouage dans un Occident dont elle ne comprend rien, Ea Sola se bat pour se délivrer de son passé. Sa douleur la pousse, un jour, à rester immobile plusieurs heures dans la rue, s'immolant au regard des autres, pour exister malgré tout. Ses longues stations dans la rue, Sola les renouvellera pour échapper à la folie. Quolibets, pièces jaunes, ricanements, valent mieux que le néant. Parmi les badauds, des gens de théâtre. Elle apprend qu'elle fait du happening sans le savoir. Noue des relations. Cherche sa vérité du côté de Grotowski, des expériences extrêmes du Japonais Tanaka Min. La danse sera, peut-être, sa voie. Le corps, sûrement. Elle a pour interlocuteurs Guattari, Topor.

### CATHARSIS COLLECTIVE

*Sécheresse et Pluie* aurait mérité un titre plus politique, plus contemporain. C'est la première fois, en effet, que la danse aborde la guerre du Vietnam. Créée en avant-première à Hanoï, la pièce y a suscité quelques remous virulents. Choisissant un titre pareil, Ea Sola a pris le parti de cultiver « l'art indirect », le *Uöc Lê*, un mode d'expression ancestral que l'on retrouve dans le *Hat chèo*, opéra rural chanté et dansé né au XIIIe siècle. Elle en a repris la structure et les codes pour imaginer l'adieu à ses morts, à sa prime jeunesse ; pour célébrer la vie, le courage quotidien. Superbe travail traité par la rhétorique de l'euphémisme, de la périphrase. Avec l'aide d'une bourse Léonard de Vinci, le plus souvent dissimulée, Ea Sola a filmé pendant trois ans les danses d'un patrimoine longtemps interdit. Elle en a retrouvé les interprètes, aujourd'hui âgées, femmes fortes, témoins à charge contre la guerre. Ea Sola les met en scène, imaginant avec elles, pour elles, une œuvre de catharsis collective, à la fois luxuriante et minimale. Avec *Sécheresse et Pluie*, une artiste complexe, follement angoissée, mais prête à tous les combats pour gagner son droit à survivre est née. L'Hippodrome de Douai – où a eu lieu, le 19 mai, la première en Europe –, le Kunsten Festival des arts de Bruxelles et le Festival d'automne, qui ont soutenu le projet, ne s'y sont pas trompés. On pourra voir cet opéra contemporain tout imprégné d'amour de la patrie en octobre, au Centre Georges-Pompidou.

La veille, Trisha Brown présentait *M. O.*, en création mondiale. La chorégraphe américaine a décidé, pour la première fois en trente-cinq ans de métier, de confronter son savoir à *L'Offrande musicale* (1747) de Jean-Sébastien Bach, rompant ainsi avec les compositeurs contemporains qui accompagnent habituellement sa danse. La partition – une commande de Frédéric le Grand – est réputée pour sa beauté sévère, la virtuosité avec laquelle le compositeur manie le contrepoint et ses effets de miroirs en abysse. Une complexité à même d'aiguiser l'intérêt de Trisha Brown connue, à juste titre, pour la maestria avec laquelle elle gomme les structures chorégraphiques qu'elle invente par la fluidité d'un style tout en nonchalance et élan.

La robustesse raffinée de la Californienne fait défaut dans cette dernière création. *M. O.* est l'apothéose du bon goût. Tout paraît trop voulu, trop tendu, poussé par le désir d'échapper à la mécanique parfaite de Bach. Il y a pourtant de remarquables échappées. On aime ces mouvements de bras, sorte d'aiguilles de boussole cherchant désespérément une issue. Ces arrêts brusques de chiens de chasse. Ces traversées ombreuses en fond de scène, les danseurs secoués de gestes saccadés et lents. On aime moins les pas sautés, les changements de pied, trop immédiatement reliés au style baroque, aux danses de cour.

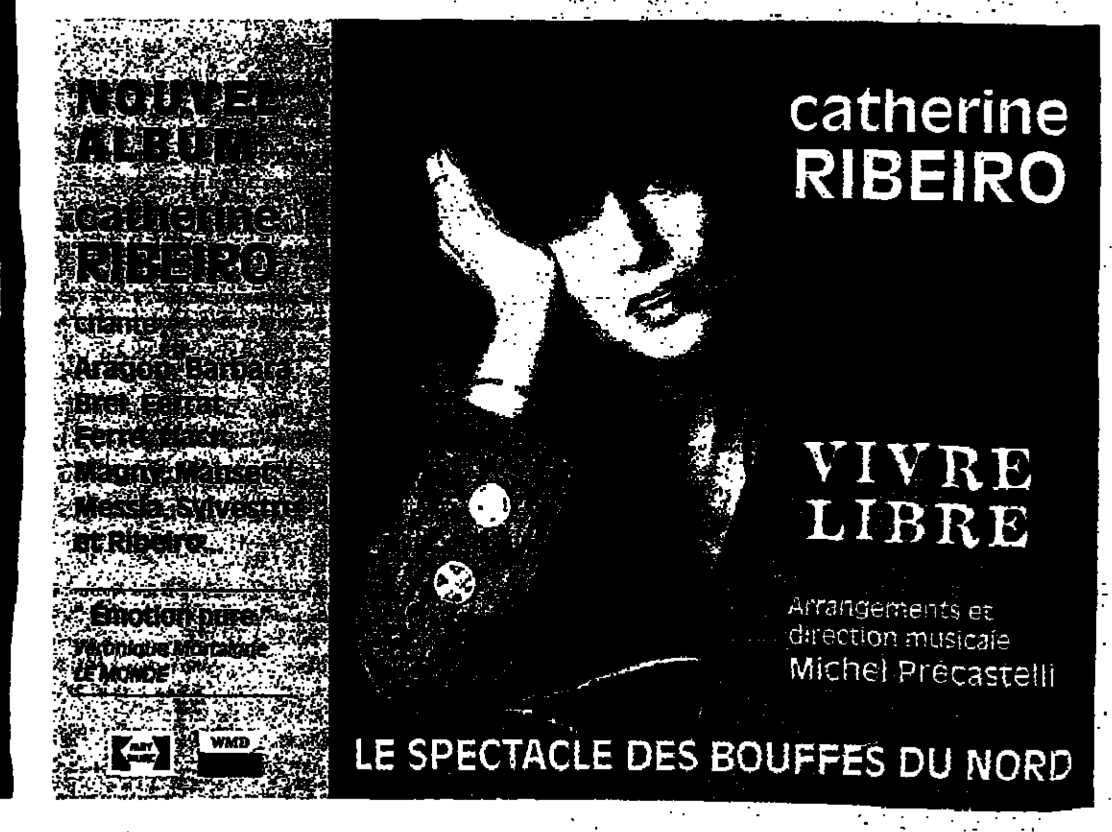
Les avancées frontales ont de la force. Les sorties et les entrées des danseurs, impertinentes, tentent de briser la régularité des silences de la musique. Cette chorégraphie serait l'œuvre de tout autre créateur, on crierait au génie : mais Trisha Brown est trop exceptionnelle pour que l'on ne marque pas notre désappointement. Devant Bach, elle a cédé un peu de son phénoménal culot. L'Américaine souhaite également à l'avenir se mesurer à l'opéra. A l'*Orphée et Eurydice* de Gluck. On se souvient avec quel appétit elle avait, en 1986, chorégraphié la danse de la *Carmen* de Bizet montée par Lina Wertmüller au San Carlo de Naples !

*Dominique Frétard*



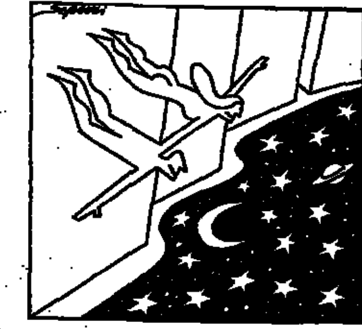




# Les accents jazz et rap de Bernard Lubat

## Les musiciens activistes d'Uzeste ne s'arrêtent qu'un soir au Hot Brass à Paris



**S'IL S'ÉTAIT CONTENTÉ** d'être l'un des batteurs les plus en vue de la scène française et européenne du jazz, Bernard Lubat aurait pu, comme on dit, « faire carrière ». Pas dans sa mentalité. On le sait aussi pianiste, à la fois maladroit et invincible. Il faut l'entendre jouer les maîtres du jazz. Et puis il y a sa force de parole : des mots politiques et activistes pour monter *Uzeste*, son festival, et raconter le quotidien de son village ; des mots poétiques et humoristiques, pleins d'accents gascons et de bruits. Lubat chante et danse des poètes, l'Occitanie, le jazz, les textes d'André Minvielle, frère d'expérience. Il a fait du rap en France sans que personne s'en rende compte, et on le voudrait aujourd'hui père fondateur du genre. Avec sa Compagnie (Minvielle, Patrick Auzier, l'artificier touche-à-tout, Laure Duthilleul), Lubat met la vie, l'excès, la gourmandise, la fureur sur la scène. Reggae, rap, funk, jazz, chanson, improvisation, tout y passe, sincère comme personne, artiste comme personne.

★ **Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 30. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.**

# UNE SOIRÉE A PARIS

**Ti Fock**
*Swit Lozick*, le nouvel album de Ti Fock, vient de sortir chez Mélodie : ce Réunionnais habité par l'esprit du blues, de l'Afrique et des croisements de l'océan Indien a révolutionné le maloya traditionnel en le mélangeant à des formes plus franchement rock, et même jazz-rock. Pour ce genre d'exercice, le synthétiseur est un passage obligatoire.
*Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 30. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac Virgin. 100 F.*

**Silvain Vanot**
Comme un troubadour qui durcirait ses mots au contact d'un rock délétère, Silvain Vanot chante ses fêlures avec une distinction trouble. Accompagné d'un groupe renouvelé, fan de Ferré et de Neil Young interprétera les chansons de *Sur les arbres*, son magnifique deuxième album.
*Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, le 30. Location Fnac. 77 F.*

**Antoine Hervé Trio**
Le pianiste, ancien chef du second ONJ, attiré par la pratique des musiques contemporaines, qui a récemment interprété en quartette, avec son frère, des chansons de Serge Gainsbourg, revient, selon ses termes, au jazz. Il joue ses classiques, à sa manière. Antoine Hervé a pour compagnons Louis (batterie) et François Moutin (contrebasse), une rythmique qu'il faut souhaiter à tous les pianistes.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 30. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.*

**Bob Marley Tribute Festival**
Une affiche exceptionnelle pour fêter Bob Marley qui aurait eu cinquante ans cette année. Des figures historiques comme Jimmy Cliff et les Wailers, des vedettes de la nouvelle scène jamaïquaine comme Pato Banton et surtout une communion familiale avec le plus doué de ses fils, Ziggy, et sa femme, Rita, au sein des I-Threes, le groupe vocal qui accompagnait le maître.
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 30. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. 192 F.*

# THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

## NOUVEAUTÉS

**Einstein**
de Ron Elisha, mise en scène de Simon Eine, avec Simon Eine, Michel Favory, Jean Dautremay et Eric Ruf.
*Comédie-Française (Théâtre du Vieux-Colombier), 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Le mardi 6, à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 25 F* à 130 F.*

**Il Campiello**
de Carlo Goldoni, mise en scène de Laurent Serrano, avec Cendre Chassane, Nicole Fallet, Marc Michel Georges, Julot Gillet, Cécile Leterme, Bobette Levesque, Marion Maret, Julien Muller, Sylvain Savard et Claire Zuber.
*Lycée Fénelon, 13, rue Suger, Paris 6e. Mo Saint-Michel. A partir du 5 juin. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 h 15. Tél. : 42-45-67-05. Durée : 1 h 30. 80 F* et 100 F. Jusqu'au 1er juillet.*

## SÉLECTION

**Agonia Confutans**
de Juan Benet, mise en scène de Daniel Zerki, avec Roland Bertin et Yann Collette.
*Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mercredi 31 au samedi 3, à 21 heures ; le dimanche 4, à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 30. 95 F* et 130 F. Dernières.*

**Les Animaux malades de la piste**
de Jean-Paul Farré, mise en scène de Vincent Colin et Agnès Boury, avec Jean-Paul Farré, Stéphane Broquedis, François Brunet, David Negroni, Olivier Neveux, Guillaume Pelé, Guillaume Rachez, Jean-Pierre Serisier et Anne Caloustian (chanteuse), Corinne Hournau (flûtiste) et Claudia Vais (harpiste).
*Bouffes du Nord, 37, bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mercredi 31 au samedi 3, à 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. 60 F* et 130 F. Dernières.*

**Les Cahiers de Malte Laurids Brigge**
de Rainer Maria Rilke, mise en scène de Camila Saraceni, avec Fatima Manet et Gilles Nicolas.
*Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 42-52-09-14. 60 F* et 90 F. Jusqu'au 7 juillet.*

**Les Chutes du Zambèze**
de Daniel Soulier, mise en scène de Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier, avec Annie Girardot, Jean-Christian Grinevald, Laure Guillem, Olivier Jeannelle et la voix de Jacques Debary.
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. De 80 F* à 150 F. Jusqu'au 2 juillet.*

**Ciment**
de Heiner Müller, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Massimo Bellini, Valéric Blanchon, Marc Bodnar, Emmanuel Costes, Michel Demierre, Olivier Dupuy, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Magali Fouchault, Pierre Marello, Stanislas Nordey, Sylvie Pineateau, Myrto Procopiou, Christophe Reymond, Richard Sammut et Laurent Sauvage.
*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 4 heures. 90 F* et 130 F. Jusqu'au 13 juin.*

**Les Crabes**
de Roland Dubillard, mise en scène de l'auteur, avec Simon Bakhouche, Ariane Dubillard, Maria Machado et Alain Payen.
*Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 17 h 15. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F* et 100 F. Jusqu'au 30 juin.*

**Dedans notre maison**
de Roland Dubillard, mise en scène de l'auteur, avec Simon Bakhouche, Annabel de Courson, Ariane Dubillard et Alain Payen.
*Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F* et 100 F. Jusqu'au 30 juin.*

**Des jours entiers, des nuits entières**
de Xavier Durringer, mise en scène de Stéphanie Chévara, avec Emmanuelle Bougerol, Thierry Belnet, Pierre-Yves Chapalain, Nathalie Ghiano et Frédéric Pellegeay.
*Théâtre de la Main-d'or - Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 1 h 30. 80 F* et 140 F. Jusqu'au 30 juin.*

**Familia**
de Fadhel Jaïbi, mise en scène de l'auteur, avec Jalila Baccar, Zehira Ben Ammar, Fatma Ben Saïdane et Ali Mosbah.
*Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mercredi 31 au samedi 3, à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 45. De 50 F* à 110 F.*

**Histoires minimales**
de Javier Tomeo, mise en scène de Jean-Claude Montheil, avec Christophe Chêne, Aimée Clark, Christophe Givois et Guillaume Junot.
*Théâtre de l'Ile-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Mo Pont-Marie, Saint-Paul. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 46-33-48-65. Durée : 1 h 05. 60 F* et 90 F. Jusqu'au 8 juillet.*

**Intérieur rue**
avec les Compagnies Cie K, Déviation, Géométrie Variable, Hors Strate, Quartet Buccal, Les Costards, Les Piétons, Le Samu, Les Voisins et Turbulence.
*Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le mercredi 31, à 20 heures. Tél. : 43-74-24-08. 30 F. Dernière.*

**Le Journal d'Anne Frank**
de Frances Goodrich et Albert Hackett, d'après Anne Frank, mise en scène de Pierre Franck, avec Marie Gillain, Catherine Arditi, Danièle Arditi, Maurice Bénichou, Jean-Marie Bernicat, Bernard Combrey, Frédéric Gorny, Gérard Lartigau, Geneviève Mnich et Nathalie Niel.
*Théâtre hébertot, 78, bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juillet.*

**Meurtre dans la cathédrale**
de Thomas Stearns Eliot, mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier, avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Gérard Darrieu, Olivier Brunhes, Patrick Bonnel, Raymond Hermantier, Marc Eyraud, Michel Chaigneau, Michel Buquet, Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché, Francine Walter, Marie Sauvaneix et Caroline Lallau.
*Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. Mo Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 50. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 18 juin.*

**Mille francs de récompense**
de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Simon Eine, Nicolas Silberg, Dominique Rozan, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Jean-Pierre Michaël, Pierre Vial, Thibault de Montalembert, Coraly Zahonero, Michel Robin, Fabrice Beucher, Christian Bouchain, Henry Hamelin, Alain Lahaye, Emmanuel Lemire, Dominique Plaideau, Emmanuel Subes et Bruno Valour.
*Comédie-Francaise (salle Richelieu), place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les vendredi 2, vendredi 9, lundi 12, à 20 h 30 ; le dimanche 4, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 10. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 28 juillet.*

**La Mort d'Auguste**
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F* à 150 F. Jusqu'au 18 juin.*

**Où est passé mon chandail islandais ?**
d'après Stig Dagerman, mise en scène de Stéphane Verrue, avec Roland De Pauw.
*Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18e. Mo Abbesses. Du mercredi 31 au samedi 3, à 20 h 30. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 20. De 50 F* à 110 F. Dernières.*

**Peines d'amour perdues**
de William Shakespeare, mise en scène de Laurent Pelly, avec Gilles Arbona, Nathalie Bensard, Pierre Berriau, Charlotte Clamens, Eric Elmosnino, Pascal Elso, Hervé Falloux, Rémi Gibier, Réginald Huguenin, Claude Levêque, Magali Magne, Catherine Morlot, Guy Perrot, Halim Rahmouni, Nathalie Richard et Jean-François Sivadier.
*Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Mardi, mercredi, vendredi, samedi, 20 h 30 ; jeudi, 19 h 30 ; dimanche, 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.*

**Le Retable des damnées**
de Francisco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Gauthier Baillot, Guy-Pierre Couleau, Sylvie Debrun, Benjamin Knobil, Nathalie Ortega et Patricia Pottier.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Mercredi, 12 h 30 et 21 heures ; mardi, jeudi, vendredi, samedi, 21 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 100 F* à 150 F. Jusqu'au 25 juin.*

**La Thébaïde**
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, Malik Faraoun, Alexandre Pavloff et Vincent Boussard.
*Comédie-Francaise (salle Richelieu), place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 31 mai, mercredi 7, samedi 10 juin, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.*

**Trois Labiche**
d'après Eugène Labiche, mise en scène d'Hervé Petit, avec Patricia Dinev, René Hernandez, Hervé Petit, Antoine Roux, Valérie Stroh, Radha Vali et en alternance Antoine Rosset ou Christian Roux (pianistes).
*Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 2 h 15. 90 F* et 120 F. Jusqu'au 25 juin.*

**Visages**
de Hubert Colas, mise en scène de l'auteur, avec Yann-Joël Colin, Juliette Bineau, Valérie Habermann, Lyece Boukitine, Frédéric Poinceau, Thierry Raynaud et Christian Esnay.
*Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Mardi, jeudi, vendredi, samedi, lundi, 21 heures ; dimanche, 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 45. 55 F* et 110 F. Jusqu'au 10 juin.*

(*) Tarifs réduits.

# CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

## NOUVEAUX FILMS

**LE CYGNE ET LA PRINCESSE**
Dessin animé américain de Richard Rich, (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**JEFFERSON A PARIS**
Film américain de James Ivory, avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

***KISS OF DEATH***
Film américain de Barbet Schroeder, avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

***MOI, LA PIRE DE TOUTES***
Film franco-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio, Lautaro Murua, Graciela Araujo, Alberto Segado (1 h 45).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

**SALAM CINÉMA**
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

## SÉLECTION

**A LA CAMPAGNE**
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**CARRINGTON**
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**CIRCUIT CAROLE**
de Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS**
de Jean-Pierre Jeunet,
Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**LA CONQUÊTE DE CLICHY**
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**L'ÉMIGRÉ**
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

**FREDDY SORT DE LA NUIT**
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).

**GEORGIA**
de Ulu Grosbard,
avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**HAUT BAS FRAGILE**
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

**JLG/JLG,**
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

**LAST SEDUCTION**
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill PUllman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

**MERCEDES, MON AMOUR**
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH**
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**RANGOON**
de John Boorman,
avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko..
Américain (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD**
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

***SONATINE***
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit-12 ans.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LE TERRORISTE**
de Nader Galal,
avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki.
Egyptien (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

***THE KILLER***
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hong Kong (1 h 50).
Interdit-16 ans.
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

**TORA-SAN**
de Yoji Yamada,
avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu.
Japonais (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

**VIVE L'AMOUR**
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

## REPRISES

**CITIZEN KANE**
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

**MATADOR**
de Pedro Almodovar,
avec Assumpta Serna, Antonio Banderas, Nacho Martinez, Eva Cobo, Julieta Serrano, Chus Lampreave.
Espagnol, 1986 (1 h 45).
Interdit-16 ans.
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LE TROISIÈME HOMME**
de Carol Reed,
avec Joseph Cotten, Alida Valli, Orson Welles, Trevor Howard, Paul Hoerbiger.
Britannique, 1949, noir et blanc (1 h 44).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

■ **SUÈDE : Sveriges Television,** la télévision nationale suédoise, a annoncé, lundi 29 mai, qu'elle a décidé de faire des économies budgétaires de 350 millions de couronnes (240 millions de francs) à partir du 1er janvier 1996. Sveriges Television compte atteindre cet objectif en réduisant son secteur administratif et en accroissant les responsabilités de cinq programmes régionaux (Stockholm nord, centre, ouest et sud).

■ **ÉGYPTE : le président Hosni Moubarak** a donné, lundi, son accord à la fabrication du premier satellite de communication égyptien, Nile-Sat. L'objectif de ce satellite, qui doit couvrir le monde arabe, est de *« préserver l'identité arabe et islamique »* face à l'impact des chaînes de télévision *« extérieures, dont une partie de la production est en contradiction avec nos valeurs et traditions »*, a précisé le ministre de l'information, Safouat El Chérif. En Égypte, contrairement à la presse écrite les médias audiovisuels dépendent de l'État, mais la possession d'antennes paraboliques est autorisée.

■ **PAYS-BAS : VNU, premier groupe d'édition** néerlandais, a annoncé, lundi 29 mai, qu'il vendait sa filiale américaine Disclosure (services d'information financière) à l'américain Primark Corporation pour 200 millions de dollars. Cette société fournit aux analystes-chercheurs des institutions financières des informations tant sur des supports papier que sur CD-ROM ou en accès direct. Elle détient notamment IBES Inc. (Institutional Brokers Estimate Systems) et contrôle 50 % de Worldscope-Disclosure International Partners. Un communiqué de VNU a précisé que Disclosure, qui emploie 950 personnes, était bénéficiaire, mais que son développement nécessitait trop d'investissements.

# La diffusion des quotidiens a chuté dans les pays développés

## Selon les chiffres 1994 de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, la publicité reprend, mais la part de marché de la presse écrite diminue

**LA DIFFUSION** des journaux continue sa chute dans le monde. *« Il semble qu'il s'agisse d'une tendance à long terme, en particulier dans les nations les plus développées »*, a déclaré, lundi 29 mai, Timothy Balding, directeur général de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ), à l'ouverture de son quarante-huitième congrès mondial, qui a lieu jusqu'au mercredi 31 mai à Paris. Selon *Les Tendances mondiales de la presse* – étude publiée par la FIEJ portant sur 40 pays –, la diffusion des quotidiens a baissé en 1994 de 1,87 % dans l'Union européenne et de 1,33 % aux Etats-Unis. Depuis 1986, la vente des journaux a baissé de 6,80 % en Europe et de 5,56 % aux Etats-Unis.

En Europe, l'an dernier, la chute s'est produite dans neuf pays : l'Autriche (– 18,63 %), la Suisse (– 9,98 %), la Grande-Bretagne (– 7,63 %), la Finlande (– 3,38 %), le Danemark (– 2 %), l'Irlande (– 1,89 %), la Suède (– 1,82 %), la Belgique (– 0,7 %) et l'Allemagne (– 0,51 %). En France, la diffusion avait baissé de 1,55 % en 1993 (derniers chiffres disponibles). Cinq pays ont vu les ventes de leurs quotidiens progresser : la Grèce (+ 5,95 %), l'Espagne (+ 3,79 %), l'Italie (+ 1,71 %), les Pays-Bas (+ 0,51 %). La diffusion a augmenté de 23,2 % au Luxembourg en 1993 et est restée stable en Norvège et au Portugal.

En prenant en compte les cinq dernières années, la diffusion a fortement baissé en Grande-Bretagne (– 16,41 %), en Grèce, en Suisse et dans des pays scandinaves comme la Finlande, la Suède et le Danemark. Elle a, *a contrario,* beaucoup augmenté en Espagne (+ 36,6 %), où elle atteint 4 millions d'exemplaires vendus par jour, contre 3 millions en 1990.

La diffusion en Russie s'est effondrée. Estimée à 96 millions d'exemplaires en 1988, à 76 millions en 1990, elle n'était plus que de 8 millions d'exemplaires en 1993. En revanche, la diffusion a augmenté de 28,51 % en Inde, entre 1993 et 1994, et de 45 % en cinq ans, ce qui lui permet d'être, avec 21,7 millions d'exemplaires, le quatrième pays en termes de volume de presse quotidienne vendue, derrière le Japon (71,9 millions d'exemplaires par jour), les Etats-Unis (59 millions), l'Allemagne (25,7 millions) et devant la Grande-Bretagne (18,7 millions) et la France (8,9 millions).

En termes de taux de pénétration, la Norvège est le pays qui obtient le taux le plus fort (61 %) puisque, sur une population de 1 000 habitants, 610 achètent un quotidien. Viennent ensuite la Suisse (59,2 %), le Japon (57,5 %), la Suède et la Finlande (47 %). La Grande-Bretagne est neuvième (32,1 %), devant l'Allemagne (31,7 %). Les Etats-Unis sont au quinzième rang (22,6 %) et la France au vingt-quatrième (15,6 %).

Du côté de la publicité, *« la situation est mitigée,* explique Timothy Balding. *Elle a été globalement meilleure en 1994, la plupart des pays se remettant progressivement de la récession économique de ces dernières années ».* Les recettes publicitaires des journaux ont été de 34,18 milliards de dollars aux Etats-Unis (environ 170 milliards de francs), en progression de 7,25 %, et de 16,27 milliards de dollars dans les pays de l'Union européenne (environ 80 milliards de francs, + 7,67 %) et de 11,18 milliards de dollars au Japon (55 milliards de francs, – 8,9 %). S'il y a une amélioration certaine, les revenus restent cependant inférieurs, à prix constants, à ceux de 1990.

Mais, surtout, la part de marché publicitaire de la presse a diminué dans la plupart des pays. Dans deux tiers d'entre eux, la presse écrite (quotidiens et magazines) représentent moins de 50 % des revenus publicitaires. Aux Etats-Unis, elle est passée de 30,4 % en 1990 à 28,1 % en 1994. Simultanément, la télévision passait de 21,1 % à 22,8 %. En France, elle est passée de 56,2 % à 48,1 %, au bénéfice aussi de la télévision, qui représente 31,9 % des revenus publicitaires, contre 24,9 % en 1990. En Grande-Bretagne, au contraire, la part de marché publicitaire de la presse progresse à 49,9 % en 1994, contre 47 % en 1990.

*« Les années 80 font aujourd'hui figure d'un âge d'or pour la presse »*, a souligné Timothy Balding. Depuis 1990, les tendances mondiales de la presse offrent régulièrement *« une image de déclin ».*

*A. S.*

### *Une journaliste chinoise honorée*

**La Plume d'or de la liberté a été décernée, à l'ouverture du congrès de la FIEJ, à la journaliste chinoise Gao Yu, cinquante et un ans, actuellement emprisonnée pour *« divulgation de secrets d'Etat ».* Dans le discours de remise du prix, Conor Brady, rédacteur en chef de l'*Irish Times* (Dublin), a indiqué que cette Plume d'or de la liberté était un *« acte politique »*, la journaliste représentant *« un symbole de la lutte pour la démocratie, les droits de l'homme et la liberté de la presse en Chine ».***

**Gao Yu, condamnée à six ans de prison en 1994, a débuté en 1979 au *China News Service,* puis a collaboré comme journaliste indépendante à plusieurs journaux de Chine et de Hongkong. Un de ses articles lui a valu, après les événements de la place Tienanmen en 1989, d'être étiquetée comme *« ennemie du peuple »,* avant d'être emprisonnée une première fois en 1989. Le président de la FIEJ, Prescott Low – qui a regretté, dans son allocution, l'absence du nouveau président de la République –, a rappelé que plus de cent journalistes étaient en prison dans le monde, et que 1994 avait été *« l'année la plus sanglante »* pour la presse.**

# Les enfants esclaves sur France 3

**CE SONT** des gamins, accroupis, le regard vide, comme délavé par la résignation. Âgés de quatre à dix ans, ils tissent de leurs petits doigts agiles des tapis qui feront bientôt les délices d'amateurs à Londres ou à New York. Ce sont des enfants esclaves du Pakistan : treize heures de labeur par jour, une poignée de roupies comme illusion de salaire et des châtiments corporels au moindre écart de conduite. « La Marche du siècle » dénonce, mercredi 31 mai, sur France 3, cette calamité du sous-continent indien et d'ailleurs.

Combien sont-ils ? Le Bureau international du travail (*BIT*) les évalue à 250 millions dans le monde. Au Pakistan, on parle de 6 millions. L'émission de Jean-Marie Cavada propose un reportage dans un village, près de Lahore, où la caméra s'est glissée derrière les métiers à tisser. Les enfants parlent des sévices reçus et montrent la chaîne qui noue leur cheville. Les patrons expliquent qu'il n'y a là nul scandale puisque les enfants ne font que rembourser une dette de leurs parents.

Iqbal Masih aurait pu venir témoigner au côté de son « parrain », Eshan Ullah Khan, l'animateur d'un Front de libération contre le travail forcé qui l'avait arraché à sa fabrique de tapis. Iqbal était devenu un symbole. Assassiné, le 16 avril, près de Lahore, dans des circonstances troubles, le voilà devenu un mythe.

*F. B.*

**MARDI 30 MAI**

## TF 1

**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : Dallas.**
**15.20 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.30 Sport : Rugby.** En direct de Rustenburg. Coupe du monde : France - Côte-d'Ivoire. *Pour son deuxième match dans la poule D, la France rencontre la Côte-d'Ivoire. L'issue s'annonce sans surprise pour le Quinze français. Il cherchera les ultimes réglages avant d'affronter l'Ecosse pour obtenir la première place de son groupe.*
**19.35 Magazine : Coucou !**
**19.50 Le Bébête Show** (et 1.45).
***20.00 Journal, Rugby, Tiercé,* La Minute hippique et Météo.**

**20.50 Cinéma : Rocky IV.** □ Film américain de Sylvester Stallone (1985).
**22.30 Les Films dans les salles.**
**22.35 Téléfilm : Hollywood Night.** Passion d'adolescence, de Michael Uno.
**0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.** Avec Patrick Ricard, (Pernod-Ricard).
**0.35 Magazine : Je suis venu vous dire.**
**1.50 Journal, Météo.**
**2.00 Programmes de nuit.** Reportages (rediff.) ; 2.20, TF1 nuit (et 3.30, 4.10) ; 2.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.40, L'Aventure des plantes ; 4.20, Intrigues ; 4.45, Musique.

## FRANCE 2

**13.50 Sport : Tennis.** En direct de Roland-Garros : Internationaux de France. *C'est reparti sur les courts de terre battue du stade Roland-Garros. Depuis hier, les joueurs et joueuses en décousent devant des milliers de spectateurs et les caméras de France 2 et France 3 qui se sont mobilisées pour nous faire vivre en direct ce tournoi. Les images sont également relayées dans près de cent cinquante pays.*
**19.10 Flash d'informations.**
**19.15 Studio Gabriel.** Invitée : Jenna de Rosnay.
**19.50 Bonne Nuit les petits.**
**19.59 Journal, Tennis, Météo.**

**20.55 Cinéma : Deux hommes dans la ville.** ■ Film français de José Giovanni (1973).
**22.40 Magazine : Ça se discute.** *Présenté par Jean-Luc Delarue.* Un corps de rêve pour cet été [2/2]. Des tops pour modèle. Invités : Carol, Alain Gossuin, Mickey Hardt, Adriana.
**0.10 Les Films Lumière (rediff.).**
**0.15 Journal, Météo, Journal des courses.**
**0.45 Magazine : Côté Court.**
**0.50 Le Cercle de minuit.**
**1.50 Programmes de nuit.** Internationaux de France de Roland-Garros, *match du jour* (rediff.) ; *3.20,* Taratata (rediff.) ; *4.30,* 24 heures d'info ; 4.55, Jeu : Pyramide (rediff.) ; 5.20, Jeu : Les Z'amours (rediff.).

## FRANCE 3

**13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
**14.50 Flash tennis** (et 16.05, 17.25, 18.10).
**14.55 Tiercé.**
**15.15 Série : Simon et Simon.**
**16.15 Les Minikeums.**
**17.30 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *Paradis perdus-l'Europe symboliste,* sous la direction de Jean Clair.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.42 Magazine : Côté court.**

**20.55 Cirque : Les Animaux rois de la piste.** Présenté par Sergio et Clara. *Sergio présente cette émission sur les animaux de cirque en compagnie de Clara, jeune bébé chimpanzé de six mois.*
**22.30 Météo, Journal.**
**22.55 Mardi chez vous.** *Programme* des treize télévisions régionales.
**0.25 Série : Les Mystères de l'Ouest.** La Nuit de la bête. Avec Robert Conrad, Ross Martin.
**1.15 Musique Graffiti.** *Concerto pour orchestre et trompette,* adagio, d'Albinoni, par *l'Orchestre de Normandie, sol.* Maurice André, dir. Jean-Pierre Berlinfen (10 min).

## M 6

**13.25 Téléfilm : Equalizer.** Piège pour un espion, d'Alan Metzger.
**15.10 Boulevard des clips (et 1.25, 5.55) (rediff.).**
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : O'Hara.**
**19.00 Série : Agence Acapulco.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Madame est servie.**
**20.35 Magazine : E = M 6.** Présenté par Mac Lesggy et Guillaume Stanzik.
**20.45 Magazine : Grandeur nature.**

**20.50 Série : Lois et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.** Lex Luthor, le retour. Quand l'Audimat s'en mêle.
**22.45 Téléfilm : La Justice des hommes.** De Larry Elikann.
**0.30 Série : Les Professionnels.**
**3.00 Rediffusions.** Culture pub (et à 5.05) ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Jazz dance ; 4.40, Fréquenstar ; 5.30, La Tête de l'emploi.

## CANAL +

**13.35 ▶ Documentaire : Les Allumés...** Madras, Film City, de Bernard Crouzet.
**14.00 Surprises** (et 16.15) (rediff.).
**14.15 Sport : Rugby.** En direct. Coupe du Monde. Afrique du Sud-Roumanie ; coup d'envoi à 14.30.
**16.25 Cinéma : L'Enfer.** ■ ■ Film français de Claude Chabrol *(1993).*
**18.00 Canaille peluche.** Mot. *Mot (prononcez Motte) est un monstre cultivé pour qui rien n'est impossible.*

*— En clair jusqu'à 20.35 —*

**18.30 Jeu : Pizzarollo.**
**18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Mathieu Kassowitz.
**19.20 Magazine : Zérorama.**
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Cinéma : Sauvez Willy.** □ Film américain de Simon Wincer (1993).
**22.20 Flash d'informations.**
**22.25 Sport : Rugby.** Résumé des matches de la Coupe du monde : Samoa-Argentine, France - Côte-d'Ivoire et Ecosse-Tonga.
**23.30 Cinéma : Journal intime.** ■ ■ ■ Film italien de Nanni Moretti (1994, v.o.).
**1.04 Pin-up (rediff.).**
**1.05 Cinéma : Les Ecorchés 3 : L'Enfer sur Terre.** □ Film américain d'Anthony Hickox (1992).

## LA CINQUIÈME

**13.30 Le Sens de l'Histoire.** La guerre du Golfe, autopsie d'un conflit (rediff.).
**15.00 Guerriers des temps anciens.** Les Samouraïs.
**15.30 Qui vive.** Le sida (rediff.).
**15.45 Allô ! La Terre.** Le Louvre [2/5].
**16.00 La Preuve par cinq.** Jeunes et lecteurs (rediff.).
**16.35 Inventer demain.** Théodore Monod, naturaliste [3/5].
**16.45 Cours de langues vivantes.** Anglais.
**17.00 Jeunesse.** *La Vie devant moi :* photographe ; La Panthère rose ; Téléchat.
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Les Grandes Inventions.** *La cellule, élément de vie.*
**18.15 Les Alphabets de l'image.** Une photographe de mode.
**18.30 Le Monde des animaux.** Le Monde perdu de la méduse.

## ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.** Les nouveaux téléphones avec détecteur de mensonges.
**19.30 Documentaire : *Les Routes du Moyen Age.*** Le Trône du géant [5/5].
**20.20 10 minutes extra.** Voyages postaux, photo-animation de Monica Carlsson.
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 ▶ Magazine : Transit** (et 1.25). La question serbe. L'Epuration ethnique ; Simple histoire d'amour à Sarajevo ; Jours tranquilles à Belgrade ; Skopje, Salade macédonienne.
***21.46* Documentaire : Louis Jouvet.** Portrait, de Dominique Gros. Textes de Louis Jouvet lus par Jacques Sereys. *Louis Jouvet (1887-1951) à travers des extraits de films, de pièces de théâtre, d'émissions radiophoniques... Auteur d'une quarantaine d'adaptations théâtrales, interprète dans une trentaine de films, l'artiste a connu tous les métiers de la scène.*
**22.45 Théâtre : Célimène et le cardinal.** Pièce de Jacques Rampal, mise en scène de Bernard Murat. Avec Ludmilla Mikaël, Gérard Desarthe. Enregistrée au Théâtre des Célestins. *Une suite imaginaire du Misanthrope, de Molière, primée aux Molières 1992.*
**0.35 Téléfilm : La Nuit bengali.** De Nicolas Klotz [3/3] (rediff., 55 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 25 mai. 21.30 Perfecto. 22 00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Bouillon de culture. *Rediff. de France 2 du 26 mai. 0.00 Viva.* 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

**PLANÈTE** 19.40 La Planète Albert Kahn. De Claude Hudelot, Jean *Kargayan* et Michel Hivert. 20.35 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [1/5]. A la recherche des ravisseurs. 21.30 Palestine : l'école des femmes. De Sophie Deflandre. 22.00 Contact : Jean Lacouture. De Bernard Labelle et Stephan Bureau. 22.50 Lycée professionnel Farman. De Hervé Pernot. 23.45 Le Moine et l'Abeille. D'Allen Jewhurst et David Taylor [1/2]. Le Rucher de frère Adam. 0.30 San Pietro. De John Huston (35 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05.). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 L'homme qui a perdu son ombre. ■ ■ Film suisse d'Alain Tanner (1991). 0.30 Cannes 95 (55 *min*).

**CANAL J** 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.30, Spécial MIFA ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; *19.15,* Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Les monstres *nouveaux sont arrivés. 21.25 Série :* Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invité : Bob Hope (25 min). 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.15 Qu'est-ce qui fait courir les fans ? 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.45 Top bab (40 min).

**SÉRIE CLUB** 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. La Revanche. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : *Le 16 à Kerbriant. (25 min).*

**MCM** 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. *23.00▶ **The Rolling Stones. The Voodoo Lounge Tour 95.*** 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

**EUROSPORT** 19.30 Athlétisme. En direct. Le Slovnaft 95. A Bratislava (Slovaquie). *21.30 Cyclisme. En différé. Tour d'Italie.* 17e étape : Cenate-Selvinio. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Rugby. Résumé. Coupe du monde : les temps forts. 0.30 Eurogolf (60 min).

**CINÉ CINÉFIL** 19.00 Amour et swing. ■ Film américain de Tim Whelan (1943, N., v.o.). 20.30 Alexis, gentleman-chauffeur. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1937, N.). 21.55 C'est donc ton frère. ■ ■ Film américain de Harry Lachman (1936, N., v.o.). *23.10 Nazare.* ■ ■ Film portugais de Manuel Guimaraes (1952. N., v.o.). 0.30 Le Confident de ces dames. □ Film franco-italien de Jean Boyer (1958, N., 85 min).

***CINÉ CINÉMAS** 18.35 Gros plan.* ■ *Film* britannique de John Byrum (1976, v.o.). 20.30 L'Amour à mort. ■ ■ Film français d'Alain Resnais (1984). 22.00 Rocky 2, la revanche. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1979, v.o.). 23.55 Le Mystère von Bülow. ■ ■ Film américain de Barbet Schroeder (1990, 110 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE**
19.00 Agora. Francis Freundlich (Le Monde du jeu à Paris). 19.30 Perspectives scientifiques. Camargue : l'eau, la terre, le sel. 2. Lecture de paysage. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 2. L'art d'envoûter les âmes. *20.30* Archipel science. 21.28 Poésie sur paroles. Les poètes d'Afrique du Sud (2).21.32 Magazine spécial de la rédaction de France Culture. A l'occasion des élections municipales. La crise des élus. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les yeux fermés. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Marie Gleize (Le Principe de nudité intégrale). 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 18 mai, en l'église Notre-Dame-du-Travail à Paris, par le Quatuor Parisii et le Chœur de femmes de Radio-France, dir. François *Polgar : Œuvres de Caplet : Messe ; Trois* Prières ; Miroir de Jésus. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Tafelmusik (première partie) : ouverture pour deux flûtes, cordes et basse continue, de Telemann, par le Concerto Amsterdam, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Komma, Haller, Bentzon. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bartok, Liszt, Milhaud. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Bach (Mexique), Canhotinho (Brésil), Amorosino, Sanz (Cuba), Moreno-Torroba (Argentine). 1.00 Les Nuits *de France-Musique.*

### Les interventions à la radio

**France-Inter,** 19 h 20 : « Spécial *municipales* », en direct de Grenoble (« Le Téléphone sonne »).

# Les images rares et précieuses d'Henri Michaux

## Alain Jaubert retrace l'itinéraire et les visages successifs d'un poète qui préférait se tenir à l'écart de la comédie du monde

HENRI MICHAUX devait juger inconvenant de trop paraître. Inconvenant et illégitime. Mesuré, discret, timide, un peu aristocratique, il avait beaucoup rêvé, réfléchi sur les images et usait avec parcimonie de la sienne. En effet, on ne peut sa vie durant, dans toutes les pages de son œuvre, s'être déclaré « contre », avoir regardé dans les yeux tous les fantômes qui hantent l'esprit, avoir ri ou pleuré avec eux et fait vaciller jusqu'aux plus solides apparences, et se montrer, parader, faire le coquet, trop parler : à chacun son rôle dans la Société des lettres.

Le sien, quoi qu'on dise, n'était pas de s'éloigner pour regarder le monde de haut, de prendre, au sommet d'une colonne, des airs extasiés... Non, plus prosaïquement, Michaux, par l'écriture et le dessin, se donna pour tâche de creuser des galeries souterraines, et, comme une taupe, de saper, de miner le monde de l'intérieur, de montrer le tremblement, l'infinie, la risible fragilité de tout.

De sa part, ce n'était ni haine ni dépit ; c'était plutôt une vocation, une manière d'être, une certaine façon de regarder le visible sans jamais perdre de vue ce qui ne l'était pas. Avec des mots et des phrases, quelques onomatopées et une foule innombrable de signes peints, il rendit ainsi compte, sans complaisance, d'expériences multiples.




C'est d'abord en donnant la voix (celle de Claude Piéplu) aux textes eux-mêmes, ainsi qu'à des témoins et à des lecteurs – Jean-Pierre Verheggen, Liliane Wouters, Pierre Boulez... –, qu'Alain Jaubert retrace, avec justesse et respect, l'itinéraire d'Henri Michaux. Mais, au-delà de cette approche « classique », ce que montre Jaubert ce sont les visages successifs du poète – de l'adolescent bruxellois élégant et sérieux à l'homme mûr au teint d'ivoire et au regard de métal dont parle Jean Lacouture.

Peu de documents journalistiques, peu d'anecdotes, mais des portraits : Michaux ne détestait pas poser devant quelques photographes choisis, notamment Gisèle Freund ; il y a aussi cette image superbe et inquiétante de Claude Cahun sur laquelle, derrière le buste de Michaux, apparaît comme son fantôme.

### L'IMPÔT DU VISAGE

Ces clichés ne fixent pas un vieil acteur narcissique, soucieux de paraître à son avantage, préoccupé de l'effet qu'il produit. Dans la plupart, quelque chose de plus grave semble en train, secrètement, de se fomenter : *« Derrière le visage aux traits immobiles, déserté, devenu simple masque, un autre visage supérieurement mobile bouillonne, se contracte, mijote dans un insupportable paroxysme. Derrière les traits figés, cherchant désespérément une issue, les expressions comme une bande de chiens hurleurs (...). Visages de l'enfance, des peurs de l'enfance dont on a perdu plus la trame et l'objet que le souvenir, visages qui ne croient pas que tout a été réglé par le passage à l'âge adulte, qui craignent encore l'affreux retour. »* (texte de 1946, repris dans *Passages*, 1950).

*« Henri Michaux n'occupait pas l'espace »*, se souvient Daniel Cordier, qui fut son marchand. La discrétion, l'effacement de l'écrivain rendent encore plus sensible la violente effervescence des poèmes, des proses et des dessins. On songe à ce contraste devant les images émouvantes qu'Alain Jaubert montre de Michaux assistant, en janvier 1983, quelques mois avant sa mort (le 19 octobre 1984), à la conférence de Jorge Luis Borges au Collège de France.

Le commentateur a raison de noter qu'en une minute, la caméra a le temps de fixer les expressions et les sentiments qui passent sur le visage de l'homme âgé, fragile, un peu effrayé d'être là, dans un lieu mondain, trop fréquenté, souriant cependant, acceptant d'être reconnu, guidé jusqu'à sa place, saluant poliment, plaisantant un instant avec son éditeur (Claude Gallimard)... Si ces images sont rares et précieuses, c'est moins de surprendre un homme qui préférait se tenir à l'écart que de se laisser surprendre par lui.

**Patrick Kéchichian**

# Corps de rêve

*par Agathe Logeart*

QUE CEUX et celles qui n'ont jamais débordé de leur jean, comme le chantait Souchon, lèvent le doigt ! On sait bien comment ça se passe. L'abominable abdominal joue de l'accordéon. La cuisse se capitonne de tôle ondulée. Le gras du bras joue la guimauve au premier courant d'air. Quant au derrière, il est bien souvent le seul à s'épanouir. Au début, on toise ses kilos envahisseurs de haut. On se dit que le miroir déforme, et que cette année les fabricants ont dû, pour des raisons inexpliquées, changer leur barème de tailles. On regarde les maigres d'un sale oeil : ils nous couvent sûrement une petite déprime pour être ainsi dépourvus de rondeurs. Avec le printemps et les premiers bourgeons, fleurit l'annuelle la plus vivace qui soit : la redoutable angoisse de l'épreuve du maillot de bain qu'il faut bien se résoudre à enfiler en prévision de l'été. On retarde le moment autant qu'il est possible. Mais la couenneuse évidence est là, solidement stockée en ses insidieux bourrelets.

Le sujet est futile, on en convient volontiers. Et c'est d'un air pas très faraud qu'on s'est entendu dire que ce soir à la télévision, décidément, il n'y avait rien de bien fameux. On se rabattrait donc sur France 2 et l'émission de Jean-Luc Delarue, « Ça se discute », consacrée aux « corps de rêve » et à la lutte sans merci que certains choisissent de se livrer à eux-mêmes pour parvenir à resculpter le leur. Promis juré, on jetterait juste un coup d'oeil, pas plus. Pour être honnête, il faut bien admettre qu'on était plus intéressé qu'on a bien voulu l'admettre. Et si jamais on trouvait là le chemin d'un petit miracle, une piste conduisant au Graal de la sveltesse retrouvée ?

D'abord, les ignares découvrirent des noms barbares : cours de « low impact », « fitness clubs », le « step » (?) qui brûle les tissus gras... On assista à quelques pratiques étranges telles que l'enveloppement du corps dans des bandelettes enduites d'un produit magique et frais pour tonifier les tissus. Une jeune femme ficelée d'électrodes maintenues par des éponges nous montrait ses muscles qui se contractaient tous seuls sur ordre d'une machine mystérieuse.

Puis on « lipposuça ». Entendez par là qu'on aspira sous anesthésie, au moyen de canules judicieusement vrillées sous la peau incisée, des litres d'un liquide jaune qui était la graisse de l'impatiente patiente. Des cobayes qui avaient subi l'une ou l'autre de ces expériences dirent tout le bonheur qu'elles en avaient tiré. On avait beau faire la fine bouche et jauger leur tour de taille de notre fauteuil, il fallait bien admettre que le résultat n'avait pas l'air trop moche. Logique, ces procédés étaient *« scientifiques »*, nous assura un jeune homme élancé qui fait commerce du ravalement des charmes adipeux. Et qu'est-ce qui est plus lourd, lui demanda l'espiègle Delarue, *« un kilo de graisse ou un kilo de muscle ? »*. Très scientifiquement, le jeune homme répondit qu'il penchait plutôt pour le kilo de muscle. Il s'était fait avoir. Et nous aussi.

**MERCREDI 31 MAI**

## TF 1

**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : Dallas.**
**15.20 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Série : La Croisière foll'amour.**
**16.50 Club Dorothée.**
**17.25 Série : Les Garçons de la plage.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Série : K 2000.**
**19.20 Magazine : Coucou !** Avec Bernadette Lafont.
**19.50 Le Bébête Show** (et 1.20).
**20.00 Journal, Rugby, La Minute hippique, Météo.**

**20.50 Divertissement : Les Années twist.** *Jean-Pierre Foucault nous présente Les Années twist, Molière du meilleur spectacle musical 1994, avec pour invités sur son plateau : Adamo, Antoine, Richard Anthony, Marie Laforêt, Enrico Macias, Nicoletta...*
**22.40 Grands Reportages.** D'Henri Chambon. A la recherche du paradis perdu, de Robert Salis.
**0.20 Magazine : Formule foot.** 38e journée du Championnat de D1.
**1.25 Journal et Météo.**
**1.40 Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.35, TF1 nuit (et 3.15, 3.55) ; 2.45, Côté cœur ; 3.25, L'Aventure des plantes ; 4.05, Passions ; 4.25, Musique.

## FRANCE 2

**13.50 Sport : Tennis.** En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
**19.10 Flash d'informations.**
**19.15 Studio Gabriel.**
**19.50 Bonne Nuit les petits.** Je m'imite ou je m'imite pas ?
**19.55 Tirage du Loto** (et 20.45).
**19.59 Journal, Tennis, Météo.**

**20.55 ▶ Téléfilm : Charlotte dite Charlie.** De Caroline Huppert.
**22.45 Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Maman, je t'aime tant. Invitées : Line Renaud, Annie Girardot, Catherine Allégret, Méredith Duquesne. Reportage : Le livre à quatre mains, de Vincent Liger.
**23.55 Les films Lumière (rediff.).**
**0.00 Journal, Météo, Journal des courses.**
**0.25 Magazine : Côté court.**
**0.30 Le Cercle de minuit.** L'Afrique du Sud.
**1.35 Programmes de nuit.** Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 3.05, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.05, 24 heures d'info ; 4.25, La Création vagabonde ; 5.10, Jeu : Pyramide (rediff.) ; 5.35, Descente.

## FRANCE 3

**13.55 Série : La croisière s'amuse.**
**14.45 Flash tennis** (et 16.40, 17.25, 18.10).
**14.55 Série : Magnum.**
**16.50 Les Minikeums.** Popeye ; Tintin : les Sept Boules de cristal (2).
**17.35 Une pêche d'enfer.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *Quatre histoires d'amitié*, de Julie Navard, Alexis Tautou, Diane Mornet, Cécile Eterstein.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.40 Consomag.**
**20.42 Sport : Côté court.**

**20.55 Magazine : La Marche du siècle.** Iqbal, martyr des enfants esclaves. Invités : Eshan Ullah Khan ; Michael Dottridge ; Michel Bonnet ; Jenifer Margulis ; Jacques Zwahlen ; Britt-marie Klang.
**22.35 Météo, Journal.**
**23.00 Magazine : Un siècle d'écrivains.** Henri Michaux, d'Alain Jaubert. *Portrait de l'un des poètes français les plus secrets, mort en 1984. Une œuvre écrite et graphique unique et inclassable.*
**23.50 Documentaire : Les Cinq Continents.** Cocafé (rediff.).
**0.45 Musique Graffiti.** *Ardante Spianato et Grande Polonaise brillante op. 22*, de Chopin, par Caroline Safeman, piano (20 min).

## M 6

**13.30 M 6 Kid.** Kid découverte : bateaux à Malte ; Kidimot : robinet. Mighty Max ; 14.05, Conan l'aventurier ; 15.05, Moi, Renart ; 15.35, 20.000 lieues dans l'espace ; 16.00, Highlander.
**16.25 Variétés : Hit Machine.**
**17.00 Magazine : Fanzine** (et 0.40).
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : Wolff, police criminelle.**
**19.00 Série : Agence Acapulco.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Madame est servie.**
**20.35 Magazine : Ecolo 6.** Présenté par Michel Cellier. Silence, on coule.

**20.45 Téléfilm : Poulets à l'amende.** De Stéphane Kurc.
**22.25 Téléfilm : Bikini collection.** De Chris Thompson.
**0.05 Série : Sexy Zap.**
**0.40 Magazine : Fanzine.**
**2.30 Rediffusions.** La Tête de l'emploi ; 2.55, Fréquenstar ; 3.50, Frank Sinatra ; 4.45, El Tiempo pasa ; 5.05, Culture pub.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :**
**▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## CANAL +

**13.35 Sport : Rugby.** En différé. Coupe du monde : Australie-Canada. Commenté par Thierry Gilardi et Serge Blanco.
**15.15 Téléfilm : La Condamnation de Kitty Dodds.** De Michael Tuchner.
**16.45 Sport : Basket-ball.** Match de championnat de la NBA. Les play off. *Nous en sommes au stade des finales de conférence. Au sein de la conférence Ouest, l'équipe de David Robinson (San Antonio) est opposée au champion en titre Houston emmené par sa vedette Olajuwun. Dans la conférence Est, les Orlando Magics et leur vedette Shaquille O'Neal rencontrent les Indiana Pacers avec leur tireur fou Reggie Miller.*
**18.00 Canaille peluche.** Mot.
*— EN CLAIR JUSQU'À 20.00 —*
**18.30 Jeu : Pizzarollo.**
**18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi.
**19.20 Flash d'informations.**
**19.30 Magazine : Jour de foot.** Présenté par Thierry Gilardi. Spécial multiplex. 38e journée du championnat de France de D1.

**20.00 Sport : Football.** Coup d'envoi des matches. Flash d'informations à la mi-temps.
**22.30 Sport : Rugby.** En différé. Coupe du monde. Nouvelle-Zélande - Pays de Galles.
**0.00 Sport : Rugby.** Résumé des matches de la Coupe du monde : Australie-Canada, Irlande-Japon et Angleterre-Italie.
**0.45 Cinéma : Love Field. ■** Film américain de Jonathan Kaplan (1993, v.o.).

## LA CINQUIÈME

**13.30 Va savoir.** Bayeux (rediff.).
**14.00 L'Esprit du sport.** Avec Jean d'Ormesson (rediff.).
**15.00 Mag 5.**
**15.30 Qui vive.** Le sida (rediff.).
**15.45 Allô ! La Terre.** Le Louvre [3/5].
**16.00 La Preuve par cinq.** Jeunes et lecteurs (rediff.).
**16.35 Inventer demain.** Théodore Monod, naturaliste [4/5].
**16.45 Les Grandes Inventions.** La pénicilline (rediff.).
**17.00 Jeunesse.** Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Eco et compagnie.** La grande bagarre du libre-échange.
**18.15 L'Amour en questions.** La stérilité.
**18.30 Le Monde des animaux.** Les Pinces les plus rapides de l'Ouest.
**18.55 Le Journal du temps.**

## ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.** La fabrication des balles de cricket.
**19.30 Documentaire : Les Chouettes pêcheuses.** De Tim Liversedge.
**20.10 Documentaire : Un fleuve à l'agonie.** De Franz Tartarotti.
**20.20 Le Dessous des cartes.** De part et d'autre du Jourdain [1/3] : l'histoire.
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Les Mercredis de l'Histoire.** Le Septième Million : les Israéliens et le génocide [2/2]. La Formation de la mémoire, de Benny Brunner et Tom Segev. *Les difficiles relations entre les dirigeants israéliens et les juifs d'Europe pendant la deuxième guerre mondiale. Subtil, corrosif.*
**21.40 Soirée Musica : Kurt Weill.**
**21.41 Opéra : Street Scene.** De Kurt Weill, livret de Langston Hughes d'après la pièce d'Elmer Rice, mise en scène de Francesca Zambello, dir. James Holmes.
**0.05 Opéra-vidéo, présonorisé : La Traversée de Lindbergh.** De Jean-François Jung, d'après la cantate de Kurt Weill et Bertolt Brecht. Par l'Orchestre radiophonique de Cologne, dir. Jan Lathan-König.
**0.50 Documentaire : Un voyage à travers le cinéma américain.** De Martin Scorsese et Michael Henry Wilson [1/3].
**2.00 Rencontre.** Jacqueline Roumerguère-Eberhardt et Jean-Christophe Victor (30 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 26 mai. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.15 Bas les masques. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
**PLANÈTE** 19.40 Soudain, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et Daniel-Henri Maillot. 20.30 La Mort en face. De William Karel [2/3]. La Machinerie du meurtre en masse. 21.25 Ballerina. De Derek Bailey [2/4]. L'Alchimie de la danse. 22.30 La Planète Albert Kahn. De Claude Hudelot, Jean Kargayan et Michel Hivert. 23.25 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [1/5]. A la recherche des ravisseurs. 0.20 Contact : Jean Lacouture. De Bernard Labelle et Stephan Bureau.
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos (et 0.30). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Paris Match Première (et 21.55). 21.00 Paris Modes. 22.20 Remontons les Champs-Elysées. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1938, N). 0.45 Paris déco (25 min).
**CANAL J** 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.
**CANAL JIMMY** 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Au cœur du temps. Le Chemin de la lune. 22.15 Chronique de mon canapé. 22.20 Série : Seinfeld. 22.45 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Une fin d'amitié. 23.35 T'as pas une idée ? 0.35 Série : Dream On. Le Livre, le voleur, son patron (30 min).
**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00). 21.40 Série : Mission impossible. La Liaison. 22.30 Série : Code Quantum. Adieu Norma Jean. 23.15 Série : Equalizer. La Dernière Danse. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant. (25 min).
**MCM** 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).
**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).
**EUROSPORT** 19.45 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie. 18e étape : Stradella-Santuario di Vicoforte. 20.00 Rugby. En direct. Coupe du monde : groupe C. Nouvelle-Zélande - Pays de Galles. A Johannesburg (Afrique du Sud). 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Rugby. Résumé. Coupe du monde : les temps forts des matchs du jour. 0.30 Formule 1 Magazine. 1.00 Moto Magazine (30 min).
**CINÉ CINÉFIL** 19.00 Alexis, gentleman-chauffeur. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1937, N.). 20.30 Trois meurtres. ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, G.M. O'Ferrall (1954, N., v.o.). 22.10 Amour et swing. ■ Film américain de Tim Whelan (1943, N., v.o.). 23.40 Fantômas. ■ Film français de Paul Fejos (1932, N., 85 min).
**CINÉ CINÉMAS** 20.00 Séquences. 20.30 Obsession. ■■ Film américain de Brian De Palma (1976). 22.05 Robert et Robert. ■ Film français de Claude Lelouch (1978). 23.50 Documentaire. 0.45 Téléfilm : Rêves de cuir. Classé X (100 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.00 Agora. Jean-Pierre Otte (L'Amour au jardin). 19.30 Perspectives scientifiques. Camargue : l'eau, la terre, le sel. 3. La réserve nationale de Camargue. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 3. L'art d'assujettir les esprits. 20.30 Tire ta langue. Le bois de la langue. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes d'Afrique du Sud (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre. Rencontre avec Jean Rets, peintre (1). Une émission de la Radio Belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. Locus Roussel. 0.05 Du jour au lendemain. Alain Sevestre (L'Art modeste). 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (3). Les Nuits de France-Culture

**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. En direct de Prague, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague, dir. Vladimir Valek : L'Ondin op. 107, de Dvorak ; Concerto pour violon et orchestre op. 64, de Mendelssohn, Vaclav Hudecek, violon ; Taras Bulba, de Janacek. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Tafelmusik (troisième partie) : ouverture pour deux hautbois, cordes et basse continue, de Telemann, par le Concerto Amsterdam, dir. : Frans Brüggen. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Rapsodie dionysienne, de Barraud, par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. : André Girard ; Trois Chœurs romantiques, de Jersild, par le Chœur de la Radio nationale danoise, dir. : Stefan Parkman. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de d'Indy, Gould, Jolivet. 0.00 Jazz vivant. Le pianiste Danilo Perez et son Latin All Stars avec Paquito D'Rivera au Festival de Marciac, son Quartette au Palais des congrès de Clermont-Ferrand. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Les interventions à la radio

**France-Inter**, 19 h 20 : « Spécial municipales », en direct de Marseille (« Le Téléphone sonne »).

Le Monde
MERCREDI 31 MAI 1995

# A la mode de Cayenne

*par Pierre Georges*

**C'EST UNE MANIE ?** Un défi ? Un pari ? Ils se font tondre. Ils se tondent. La boule à zéro, façon Chéri-Bibi ou, pis, skinhead. Le crâne à nu, au papier de verre, ou *alors orné de motifs dessinés à la* tondeuse.

C'est formidablement élégant ! Le sport à la mode de Cayenne, la coupe de cheveux au bol, bien dégagée sur les oreilles. Ne veut voir qu'une seule tête, et plutôt en forme de ballon ! Rond ou ovale, mais lisse et impressionnant.

Les handballeurs français s'en étaient fait une spécialité. Mais au moins s'agissait-il pour eux de *briser l'anonymat auquel* leur sport les condamne, puisque même un titre de champions du monde n'y suffit pas. Les rugbymen français ont suivi. Coupe d'incorporation pour la Coupe du monde ! Les Tondus en Afrique du Sud, dans un scénario de comique français et troupier.

Après tout, c'est leur affaire. Ayant des droits imprescriptibles sur le libre exercice de leur chevelure, les trois-quarts français *ont choisi d'en faire don au pays* et de se présenter sur les terrains le chef déplumé. Ne manquait guère à ce mâle équipage que des peintures de guerre et une plume *dans le derrière pour que l'illu*sion soit complète d'un vieux coq déplumé et orgueilleux.

C'est là que le bât blesse. A trop se singulariser, on se fait remarquer. A trop se faire remarquer, on s'oblige à être meilleurs que les autres. Sous peine de ridicule. Une Coupe du monde de rugby arbitre les élégances ovales bien plus que les défis capillaires. Or voilà que, perdant leurs cheveux, ces joueurs ont perdu leur jeu. On savait cela, bien sûr, depuis Samson et Dalila. Il faut, pour terrasser du Philistin, en tuer mille à coups de mâchoire d'âne, garder le chef couvert, le cheveu batailleur. C'est une pré*caution élémentaire.*

D'autant que, croyance vieille comme le sport, les compétiteurs lors d'un grand rendez-vous s'obstinent à se faire des têtes de flibustiers, à ne pas se raser, situant dans les poils de barbe l'épicentre de leur influx nerveux. A quoi sert d'enlever le haut si c'est pour garder le bas ?

Toutes considérations sans grande importance, on en convient volontiers. Surtout pour *ceux qui prennent le rugby pour* l'antépénultième de leurs soucis. Mais les autres, tous les autres, vous, moi, capables de passer des heures devant leur téléviseur dans l'espoir d'un bonheur de match...

Ce bonheur est venu, au premier instant, d'un extraordinaire – et même extra-ordinaire – Afrique du Sud - Australie, une rencontre à garder au coffre, un de ces matches qui tiennent *chaud à la mémoire et au corps.*

Puis vint la suite. Et notamment ce grand naufrage de l'esprit du jeu imposé par les équipes européennes, tondues ou non. La France et l'Angleterre, notamment, ont réussi à transformer le rugby en une besogneuse guerre du feu, crâne contre crâne, en un art imbécile et têtu du gagne-terrain par pilonnages successifs. Elles ont réussi à trahir le jeu et à désespérer la galerie. Elles ont même, pour la France, réussi à déprimer l'entraîneur national, furieux de voir ce sport réduit aux débats de tranchées. Elles ont, c'est tout dire, tondu leur rugby !

# Serge Tchuruk est pressenti à la tête d'Alcatel-Alsthom

## Le PDG de Total doit annoncer sa décision le 31 mai

**LE CONSEIL** d'administration *d'Alcatel-Alsthom devait se réunir* mardi 30 mai à 18 h 30 sous la présidence de Marc Viénot, président de la Société générale. Comme l'indique *Libération* du 30 mai, il devrait proposer la candidature de Serge Tchuruk, le PDG de Total, à la tête du groupe industriel, en remplacement de Pierre Suard, mis dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions par une décision de justice. La solution Serge Tchuruk, ardemment soutenue au sein du conseil d'administration par Jean Peyrelevade, le patron du Crédit lyonnais, ferait l'unanimité. Le nom du patron de Total avait été évoqué à la première heure, en même temps que ceux de Pierre Bilger, patron de la filiale GEC-Alsthom, ou d'Alain Prestat, président de Thomson Multimédia. M. Vienot avait fait savoir qu'il cherchait un industriel français pour assurer cette succession.

Mardi 30 mai, au matin, on faisait savoir chez Total que M. Tchuruk n'avait pas encore décidé d'accepter ou non l'offre qui lui était faite et réservait sa réponse pour l'assemblée générale de ses actionnaires du mercredi 31 mai. Pour éviter toute spéculation, le groupe pétrolier s'apprêtait à demander mardi matin la suspension de son titre en Bourse.

Agé de cinquante-sept ans, polytechnicien, Serge Tchuruk a un profil de redresseur d'entreprise. Il a commencé sa carrière dans le groupe pétrolier américain Mobil avant d'entrer chez Rhône-Poulenc en 1980, comme patron de la division engrais. Après la nationalisation du groupe chimique, il en devenait directeur général. En décembre 1986, il était nommé par Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, à la tête de CdF-Chimie, devenu Orkem. Les deux hommes ont conservé des relations cordiales. En février 1990, il accédait à la présidence de Total, dont il avait été nommé administrateur quelques mois auparavant. Serge Tchuruk a réveillé le groupe pétrolier en relançant l'exploration-production. Il estime d'ailleurs que sa tâche n'est pas achevée, d'où son hésitation à l'abandonner.

Si M. Tchuruk accepte la présidence du groupe Alcatel-Alsthom, il devrait être secondé par un spécialiste de l'activité télécommunications à la tête de la grande filiale Alcatel, une activité particulière dont M. Tchuruk n'a pas l'expérience.

Le groupe Alcatel, deuxième groupe industriel français, doit sortir d'une période très troublée après les ennuis judiciaires de M. Suard. Ses relations avec son principal client France Télécom ont été très détériorées et la stratégie doit être impérativement redéfinie à l'heure où les déréglementations s'accélèrent en Europe.

# M. Juppé affirme n'être pas concerné par l'affaire Maillard et Duclos

**DANS UN COMMUNIQUÉ**, publié mardi 30 mai, les services du premier ministre ont indiqué que M. Juppé n'était *« ni de près, ni de loin concerné par les allégations du journal* Libération ». Le quotidien écrit, dans son édition du même jour, que M. Juppé *« pourrait être entendu comme témoin dans l'affaire Maillard et Duclos »*, du nom d'une entreprise de bâtiment de la région Rhône-Alpes, filiale du groupe Dumez. *« Alain Juppé serait le bénéficiaire d'une commission occulte de 1,8 million de francs, ce qu'il dément »*, écrit encore *Libération*, qui affirme s'appuyer sur des notes rédigées par l'ex-PDG de Maillard et Duclos, Robert Bourachot, avant sa mise en détention provisoire, en 1993.

*Le cabinet du premier ministre a* annoncé que celui-ci se réservait le droit *« d'engager toute poursuite contre les organes de presse qui le mettraient en cause »*. Interrogés par *Le Monde* il y a plus de deux mois sur ce même dossier, instruit par un juge d'instruction de Bourg-en-Bresse (Ain), les conseillers de M. Juppé avaient déjà contesté que ce dernier ait pu jouer le moindre rôle *« dans une opération de financement occulte »*. *« Le nom d'Alain Juppé apparaît à propos d'une commission versée en Suisse »*, écrivions-nous dans nos éditions du 17 mars et notamment ceux évoquant une intervention de M. Juppé dans cette affaire, que *Libération* a partiellement repris. Mardi matin, M. Bourachot a à son tour *« formellement démenti »*, dans un communiqué, avoir mis en cause M. Juppé.

*H. G.*

# Accueil contrasté en ex-Yougoslavie pour la Palme d'or

**L'ATTRIBUTION** de la récompense suprême du Festival de Cannes au réalisateur bosniaque Emir Kusturica a fait, lundi 29 mai, la « une » de la presse de Belgrade, mais a été pratiquement passée sous silence à Sarajevo. « La Palme d'or nous revient une nouvelle fois », titre le quotidien pro-gouvernemental *Borba*.

Le principal quotidien, *Politika*, proche du pouvoir, estimait que le succès d'*Underground* est *« d'autant plus grand, vu les circonstances actuelles, qu'il s'agit d'un film qui traite de la désintégration de la Yougoslavie (...). Mais l'art a eu raison de la politique »*.

A Sarajevo, en revanche, où Kusturica est souvent qualifié dans le même souffle de *« génie »* et de *« traître », le succès du cinéaste a été annoncé en cinq* lignes par le quotidien *Oslobodenje*. Cependant, aussi bien son ancien scénariste, le poète Abdulah Sidran, que le vice-ministre de la culture, Marko Kovacevic, se sont félicités de la Palme d'or.

*« Il n'est pas correct de faire un commentaire sur un film que je n'ai pas encore vu*, a dit Sidran. *Mais je pense que ce prix est justifié par le talent de Kusturica. C'est un très bon metteur en scène, plein d'idées. » « Nous espérons que la décision du jury aura été influencée surtout par des critères esthétiques »*, a affirmé M. Kovacevic. *« S'il a fait un film sincère, nous ne pouvons que le féliciter. »* L'hiver dernier, alors que Kusturica présidait le Festival de Belgrade, les médias bosniaques avaient ouvert un débat pour savoir s'il fallait ou non permettre au *réalisateur, qui vit en France, de revoir un jour Sarajevo.* – *(AFP.)*

## SOMMAIRE



## SERVICES



## BOURSE

Cours relevés le mardi 30 mai, à 12 h 30 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 15574 | −0,77 | −20,07 |
| Honk Kong index | 9316,17 | −0,14 | +13,73 |

Tokyo Nikkei sur 3 mois

17163,70 – 16673,10 – 16242,50 – 15811,90 – 15381,30; 15574; 1er mars – 11 avril – 30 mai

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 29/05 | Var. en % 26/05 | Var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1927,82 | +0,46 | +2,48 |
| Londres FT 100 | — | — | +8,01 |
| Zurich | 1284,95 | −0,02 | +3,59 |
| Milan MIB 30 | 978 | −0,10 | −4,58 |
| Francfort Dax 30 | 2067,41 | −0,50 | −1,85 |
| Bruxelles | 1442,46 | −0,38 | +3,80 |
| Suisse SBS | 1122,37 | +0,51 | +8,11 |
| Madrid Ibex 35 | 292,82 | −0,87 | +2,74 |
| *Amsterdam CBS* | 285,70 | −0,10 | +2,76 |

## DEMAIN dans « Le Monde »

**WILLEM ALEXANDER OU L'ATTENTE DU TRÔNE :** la famille royale des Pays-Bas ne fait pas parler d'elle. Non pas qu'elle soit sans histoires, mais par choix. Et, soudain, l'héritier de la couronne monopolise la « une » de la presse populaire.

Tirage du *Monde* daté mardi 30 mai 1995 : 531 216 exemplaires



# La grève se durcit à l'Opéra-Bastille

**TOUJOURS** pas d'ouverture dans le conflit qui oppose, depuis le 16 mai, la direction de l'Opéra national de Paris aux syndicats CGT, CFDT, FSU de techniciens. Les négociations du lundi 29 mai ont abouti au maintien des préavis de grève déposés quinze jours auparavant et au gel de la dernière production de cette saison : *Les Capulet et les Montaigu*, de Bellini, mis en scène par Robert Carsen, dont la première aurait dû avoir lieu vendredi 26 mai. Il se pourrait finalement que cette production ne voie jamais le jour à la Bastille, sauf à jouer les prolongations au-delà du 12 juin.

L'Opéra de Paris a déjà connu des conflits syndicaux aigus et prolongés. Celui-ci laisse perplexes les protagonistes politiques et administratifs. Officiellement, les personnels techniques se battent pour la réintégration dans leur salaire des primes, qui ne sont comptabilisées ni pour leur avancement ni pour leur retraite. Mais ils le font dans une période de vacance du pouvoir sans précédent : le nouveau ministre de la culture rencontrait lundi 29 mai seulement les représentants des grandes institutions culturelles ; Stéphane Martin, passé de la direction de la musique au cabinet du ministre, n'a pas été remplacé ; Jean-Paul Cluzel ne dirigera l'Opéra de Paris que jusqu'à l'été, avant de laisser place à Hugues Gall, au mois d'août.

De leur côté, les syndicats attendent des propositions concrètes et un calendrier précis. Direction et syndicats doivent se rencontrer aux environs du 3 juin. Mais la direction, elle, fait valoir que sa marge de manœuvre financière est épuisée, le budget de subvention qui lui est alloué ayant déjà augmenté de 8 % en deux ans pour un total de 580 millions de francs.

Peut-on croire que l'Etat continuera d'accepter cette dérive ? Le bruit commence à se répandre qu'il fermerait l'Opéra de la Bastille pour remettre les pendules à l'heure. *« Je ne suis pas le ministre »*, répond Jean-Paul Cluzel quand on évoque cette éventualité.

*Anne Rey*

**DANS LA PRESSE**

# L'agression serbe en Bosnie

**THE WALL STREET JOURNAL**

Malheureusement pour la Bos*nie et pour les « casques bleus », la* saga du maintien de la paix restera dans l'Histoire comme l'exemple à ne pas suivre. La vulnérabilité des forces de l'ONU résulte directement des mauvaises décisions prises par les dirigeants occidentaux. Notre préférence est de longue date, et demeure, la suivante : Levons l'embargo sur les armes et laissons la Bosnie se protéger elle-même.

**FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG**

*Les Serbes de Bosnie sont des « émules de Saddam Hussein »* qu'il convient de soumettre à un ultimatum pour qu'il libèrent leurs otages, en les menaçant non pas de *« coups d'épingle »*, comme ce fut le cas jusque-là, mais de représailles massives. Une telle politique n'est cependant possible que si au moins une des grandes puissances parvient à rendre crédible sa détermination.

**THE GUARDIAN**

On a déjà perdu beaucoup de temps. Il est tout simplement stupéfiant que le Conseil de sécurité ne soit pas réuni en session d'urgence vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour essayer de forger une réponse commune à cette crise. Pourquoi faudrait-il un nouveau mandat des Nations unies ? Il y a déjà pléthore de résolutions toutes contraignantes en théorie.

**THE INDEPENDENT**

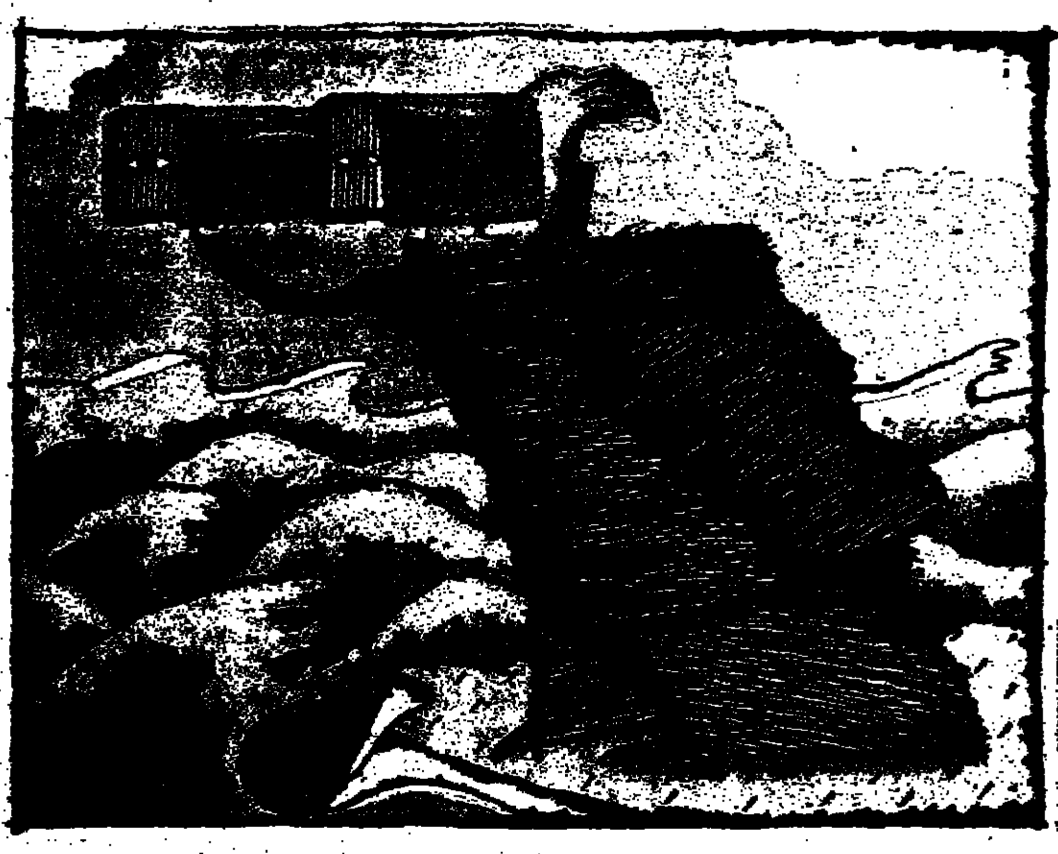
Quand le mieux est hors d'atteinte, il n'est pas indigne au moins d'éviter le pire. Cela veut dire qu'il faut rester en Bosnie, et qu'il faut faire tout ce qui est possible pour éviter que cette guerre y dégénère en un conflit encore plus sanglant.

هكذا عن الأصل



Le Monde

# INITIATIVES



Illustrations PATRICK LESTIENNE

# Questions d'avenir

*Plusieurs livres posent le débat dans des termes nouveaux. Ce n'est pas un hasard*

SIMPLE coïncidence ou réelle convergence ? En à peine six mois, ont été publiés quelques livres importants ou décisifs autour des thèmes du chômage, de la cohésion sociale, et, donc, de l'avenir de notre société. Depuis le fameux rapport d'Alain Minc, dont la version sociale-démocrate serait finalement l'ouvrage de Pierre Rosanvallon, les livraisons se succèdent en effet, plus passionnantes les unes que les autres. Pour ne citer qu'eux, Robert Castel (*Les Métamorphoses de la question sociale*) rivalise en intérêt avec Jean-Paul Fitoussi (*Le Débat interdit*) ou Michel Crozier (*La Crise de l'intelligence*).

Une telle profusion, aussi soudaine que tardive, alors que la « *crise* » sévit depuis tant d'années, ne doit en fait rien au hasard. Même si la proximité d'une échéance électorale, censée être favorable à la naissance d'un débat, toujours attendu et continuellement repoussé, peut expliquer l'attitude des éditeurs, il faut davantage croire que ce tir groupé répond à des rythmes d'évolution de la pensée, à leur tour influencés par les cycles de la conjoncture. Il y a ainsi, de loin en loin, des moments privilégiés où les divers apports font masse et autorisent le renouvellement des approches. Des réflexions se nouent alors, qui constituent des étapes décisives.

Cette fois, par exemple, comment ne pas voir un lien entre les doutes introduits par la récession de 1993, synonymes d'impuissance, et des contributions intellectuelles qui proposent de sortir de l'impasse dans des termes différents ? Enfin, des alternatives se dessinent, sur la base d'analyses nouvelles, qui prennent en compte les mutations en cours et annoncent la naissance d'un autre monde possible qui tournerait le dos aux certitudes de l'ère du « tout industriel ». Michel Crozier le dit, mais c'est bien dans les périodes où tout va mal que l'on accepte d'avoir recours aux docteurs du changement, seraient-ils des sociologues !

Sur plus de vingt ans, de tels instants ont été rares. Pis, confrontés à la montée du chômage, les experts et les économistes ont été longtemps comme tétanisés dans leurs raisonnements ou d'une totale soumission aux credo de la logique exclusivement libérale, puis de la désinflation compétitive. Ainsi, Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'Insee, avait, en son temps, avoué l'incapacité collective des spécialistes à résoudre la question de l'emploi. Puis il avait renouvelé son jugement en 1992, reconnaissant que les économistes étaient toujours aussi désarmés. De la sorte, il donnait implicitement raison à Michel Albert, qui, dans une formule assassine, avait crûment relevé que « *le chômage, avant d'être un problème, est déjà une solution* ». Un jugement que Denis Olivennes a repris récemment, en fustigeant « *la préférence française pour le chômage* » ou que le service des études du ministère du travail, la Dares, a confirmé en démontrant que, pour protéger le noyau dur des 25-49 ans, les politiques d'emploi avaient délibérément écarté les jeunes et les plus âgés.

Ce n'est qu'au tournant de la décennie 90 que, par touches successives, les choses ont commencé à bouger alors que la guerre du Golfe masquait l'amorce d'une nouvelle phase de ralentissement économique. Le retournement de cycle montrait bien que les mécanismes habituels s'enrayaient, qu'on n'en finirait jamais, et qu'il fallait sans doute chercher ailleurs des explications. A l'époque, et il ne s'agit pas d'un pur hasard, les deux livres de Philippe d'Iribarne, *Le Chômage paradoxal* puis *La Logique de l'honneur*, permettaient de poser le problème en d'autres termes, réintroduisant une lecture à la fois sociologique et culturelle des pesanteurs françaises. A leur tour, avec *L'Economie contre la société*, Bernard Perret et Guy Roustang mettaient en évidence les conséquences d'un divorce d'intérêts ou d'une fracture appelée à s'élargir du fait, notamment, de la tertiarisation des activités, y compris industrielles. Mais, par son incroyable succès de librairie, l'énorme pavé de Pierre Bourdieu (*La Misère du monde en France*) doit être considéré comme un signe avant-coureur d'un phénomène de prise de conscience. A lui seul, il a agit comme un révélateur de toutes les tensions d'une société en état de délabrement.

A partir de là, sans oublier la parution simultanée de deux sommes historiques (*Aux sources du chômage 1880-1914*, de Robert Salais, Malcolm Mansfield et Noel Whiteside ; *Naissance du chômeur 1880-1910* de Christian Topalov), le terrain était prêt pour que surgissent ces pièces indispensables au débat que sont les contributions de Robert Castel, Pierre Rosanvallon, Jean-Paul Fitoussi et Michel Crozier, entre autres. Par sa puissance de feu, même si les points d'impact divergent, la salve ne pourra qu'être entendue, puis la réflexion alimentée, en dépit, ou à cause, du peu d'influence qu'elle aura eu sur la campagne présidentielle, occasion perdue d'aborder les sujets de fond.

A la lecture de tous ces ouvrages, à la découverte de tous les bouleversements qu'ils supposent, on peut comprendre, cela étant, qu'il en ait été ainsi. Il y avait dans l'immédiat trop de dangers à reprendre les thèses de Pierre Rosanvallon qui révisent les droits sociaux, celles de Jean-Paul Fitoussi qui dénonçent l'effet négatif sur l'emploi des taux d'intérêt réels ou, encore, bien que la tentation de Jacques Chirac ait été forte sur ce sujet, la critique radicale de Michel Crozier contre les élites, responsables du désastre du système de décision français. Dans le cas de Robert Castel, ces hésitations sont même partagées par l'auteur, lui aussi bousculé dans ses convictions au terme de son observation. Constatant que le salariat est aujourd'hui cerné de toutes parts, il défend l'hypothèse selon laquelle celui-ci constitue le dernier rempart de la société et, en tant que tel, serait le seul à assurer la nécessité du lien social. Ce qui le conduit à être un partisan du partage, faute de vouloir imaginer une révolution culturelle qui ferait supporter aux plus faibles les affres d'une mutation pourtant inscrite dans l'avenir.

C'est cependant le même qui, en quelques dizaines de pages éclairantes, rappelle dans quelles conditions incertaines l'ère industrielle, encore en gestation, a été préparée par la loi Le Chapelier, à l'époque révolutionnaire. Laquelle provoqua la suppression des corporations, qui, non sans analogie avec ce que nous connaissons actuellement, annonça un autre ordre qui arrive aujourd'hui à sa fin. Mais il est vrai, pour poursuivre la comparaison, qu'il serait temps de s'épargner le détour catastrophique par la paupérisation, qui justifie les craintes de Robert Castel, mais n'interdit pas, et au contraire, de bien poser les questions du temps présent.

*Alain Lebaube*

# Cohésion sociale en péril

## Robert Castel, sociologue, veut comprendre les trajectoires qui mènent à l'exclusion. Et les raisons pour lesquelles s'effrite la « société salariale »

REMPLIR le tonneau des Danaïdes : tous ceux qui se sont mobilisés ces dernières années pour tenter d'intégrer, dans la vie professionnelle, les victimes du chômage ont, aujourd'hui, dans un coin de leur tête, cette image désespérante d'un puits sans fond. La lutte contre l'exclusion est dans l'impasse, et même si Robert Castel n'aime pas le terme d'exclusion, c'est bien cette réalité qu'il a entrepris d'affronter au début des années 80. Mais en ouvrant des voies nouvelles.

Jusque-là, ce sociologue, directeur d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) s'était fait connaître par des travaux tournant autour de la psychiatrie. Il s'inquiète alors de voir se multiplier des *« itinéraires dont la trajectoire est tremblée »* : chômeurs de longue durée, habitants de banlieues déshéritées, jeunes en quête d'emploi… La cohésion sociale est en péril. A l'époque, on accuse la *« crise »* et l'on en guette la fin avec la conviction que l'on retrouvera le plein emploi des décennies précédentes. Mais Robert Castel croit percevoir l'amorce d'une transformation de grande ampleur. Il veut y voir plus clair.

**1789**

Pour lui, cela signifie d'abord sortir de la vision courte de ceux qui se polarisent sur le thème de l'exclusion. Il faut, d'une part, resituer les problèmes dans l'histoire : *« Le présent n'est pas seulement le contemporain. »* Il est essentiel de comprendre ce que nous vivons, de retrouver dans quels contextes du passé on a vu apparaître des hommes et des femmes privés, faute de travail, de toute place dans la société. Il faut d'autre part, resituer ces mêmes problèmes dans la réalité sociale globale, comprendre quelles trajectoires mènent à l'exclusion. En amont de celle-ci, la réflexion du sociologue repère des zones où se multiplient les situations de vulnérabilité, où le rapport au travail devient de plus en plus précaire, faisant basculer les plus fragiles. Plus en amont encore, le rôle joué par l'entreprise et son fonctionnement : là, sous les coups de boutoir de la compétitivité, de la flexibilité, une forme de travail – qui était naguère source d'insertion stable – se fissure. Une certaine *« société salariale »* s'effrite.

*« L'exclusion apparaît alors comme la pointe extrême d'une onde de choc qui semble prendre son origine au cœur même de la société »*. Pour en arriver à cette conclusion, Robert Castel s'est livré à un immense travail d'investigation sur la réalité actuelle, à la lumière de quelque six siècles de notre histoire. L'ouvrage qui en résulte (*Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat.* Edition Fayard, 1995, 190 F) donne à son auteur quelque chose de la stature du sage, de l'ancien des sociétés d'autrefois. Il nous dit de quelle longue chaîne de souffrances a fini par émerger notre *« société salariale »*. *« Ce n'était certes pas,* convient-il, *une société d'égalité, ni même de justice sociale. Mais elle avait fini par réaliser un montage inégalé entre travail et protections, au bénéfice de l'immense majorité de la population. »* A l'heure où l'on semble prendre son parti d'un chômage de masse durable, multipliant les marginaux et les sans-domicile-fixe, il rappelle qu'il a fallu des siècles pour réussir à réinsérer dans la vie sociale des vagabonds que le manque de travail avait fait proliférer dès la fin du Moyen Age. A ceux qui proposent aux chômeurs de devenir travailleurs indépendants, il rappelle que les révolutionnaires de 1789 avaient, eux aussi, cru que chacun aurait sa chance si le travail était négocié en totale liberté entre employeurs et employés. Il en avait résulté la plus effroyable des misère. Va-t-on renouveler cette erreur ? *« Ce n'est pas aux plus faibles que l'on peut demander un dépassement du salariat qui représente une révolution culturelle de grande ampleur. »*

Le sage est aussi un citoyen : Robert Castel appelle à *« ne pas brader cet héritage »*. L'Etat, qui a joué un rôle important dans sa constitution, doit être le garant de sa survie. En l'aménageant, sans craindre une attitude volontariste, et, sans doute, en partageant les acquis du salariat entre tous. Tant qu'on aura pas inventé mieux.

*Marie-Claude Betbeder*

# Un système plus civique

## Pour Pierre Rosanvallon, historien, il faut « produire de l'insertion » à partir d'un nouveau modèle social, philosophique et sociologique

ALORS que l'exclusion se développe, l'Etat-providence, en crise depuis la fin des années 70, ne semble plus pouvoir apporter de réponse. Pour sortir de cette impasse, Pierre Rosanvallon, directeur d'études à l'Ehess (Ecole des hautes études en sciences sociales) et secrétaire général de la Fondation Saint-Simon, préconise une véritable « révolution » de l'approche du social. Un point de vue qui rappelle la thèse contenue dans le rapport d'Alain Minc : *« Passer d'une vision assurancielle à une vision civique du social et d'une vision passive de l'Etat-providence à une vision active. »*

*« Avec mon livre* (*La Nouvelle Question sociale*, Editions du Seuil 1995, 222 p., 95 F), *j'ai voulu dire deux choses : l'ensemble du système français de redistribution et de solidarité était organisé autour du principe de l'assurance sociale dans ses différents volets (invalidité, maladie, retraite ou chômage). Or, il devient de plus en plus difficile de faire prendre en charge, par la logique assurancielle, les problèmes de solidarité. »* Autrefois, la solidarité était fondée sur l'idée que les risques étaient partagés et de nature aléatoire. Aujourd'hui, les *« pannes sociales »* (chômage de longue durée ou exclusion) sont devenues des *« états stables »*. Il faut donc mettre en place d'autres mécanismes que l'assurance sociale. Passer d'une logique asurancielle de la solidarité à une logique plus civique, plus politique. Ce qui fonde le principe de solidarité, *« ce n'est plus le principe d'incertitude sur l'avenir mais l'appartenance à la cité »*. Ce passage à un système plus civique implique la transformation d'un financement de la solidarité fondée sur les cotisations sociales à un financement par l'impôt. *« Il n'est pas facile de développer cette logique, car on passe d'un système opaque – la grande boîte noire de la redistribution – à un système plus transparent, plus direct, qui oblige à légitimer les transferts pour les faire accepter. »* Cela dit, le système assuranciel restera, mais *« il ne sera plus le seul vecteur de redistribution de la solidarité sociale »*.

**REPOSITIVER**

Deuxième révolution : on ne peut plus se contenter d'avoir un social défini comme un *« Etat passif-providence »*, c'est-à-dire un système visant à compenser les pertes temporaires de revenus (maladie, invalidité, chômage…). Le problème social fondamental est de *« redonner une place dans la société »*. On ne peut se limiter à traiter la question de l'exclusion par des allocations. Le débat sur le revenu d'existence, ou allocation universelle, estime d'ailleurs Pierre Rosanvallon, mène à une impasse car *« l'avancée du droit social finit par cautionner l'exclusion »*. Il faut donc *« produire de l'insertion »*. *« Derrière l'insertion, il n'y a pas seulement la nécessité mécanique liée au fort chômage. Il y a aussi l'idée d'un nouveau modèle social, philosophique et sociologique. Il s'agit de construire la cohérence sociale, le lien social. »* Or, déplore Pierre Rosanvallon, si aujourd'hui la notion d'insertion est présente dans les discours politiques, *« on n'a toujours pas fait de l'insertion la clé des politiques sociales »*.

Cette double révolution, préconisée par l'historien, ne va pas sans poser de problèmes. Première difficulté : pour passer de la solidarité assurancielle à la solidarité politique, *« il faut que la société soit plus solidaire. Que le sens d'appartenance à la nation soit plus fort »*, observe Pierre Rosanvallon. Deuxième difficulté : passer à une société d'insertion *« bouleverse la vision classique des droits sociaux »*, droits distributifs unilatéraux. Le droit d'insertion implique un rapport autre au droit social et l'implication de l'individu. *« Le problème, dans le RMI, est de faire vivre le "I" d'insertion, sans retomber dans la gestion paternaliste des pauvres d'autrefois. »*

Aujourd'hui, observe-t-il, on a une vision *« conservatrice »* du social. On pense le social en termes de *« limiter les dégâts »*. Il faut *« repositiver »* l'idée de progrès social. *« Si rien ne change, la désagrégation de l'Etat-providence et la croissance de l'exclusion s'enchaîneront de façon implacable. »*

*Catherine Leroy*




# Le roi est nu !

## Contester l'incontestable : Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE, s'élève contre la construction d'une « ligne Maginot »

« *MES certitudes s'effondrent…* » Inscrit en troisième cycle d'économie, Paul-Antoine Merle, ne cache pas son désarroi. Formé à Lyon puis dans la capitale, ses professeurs n'ont eu de cesse, depuis son année de terminale, de lui rabâcher la légitimité du nouveau credo de la politique économique : la désinflation compétitive et la monnaie forte. Et voilà que, tout à coup, Jean-Paul Fitoussi, en personne, publie un ouvrage intitulé *Le Débat interdit* (Editions Arléa). A sa lecture le jeune économiste devient perplexe : *« Je suis censé achever mes études dans trois mois et je me sens subitement obligé de tout recommencer. Où donc est l'erreur ? »*

Mais que Paul-Antoine se rassure. L'auteur lui-même, président de l'OFCE (Observatoire français de conjoncture économique), reconnaît volontiers avoir mis près de dix ans pour comprendre la nature de cette « erreur ». Car, de la même façon que les choix de politique économique imposés en France depuis 1983 ont influencé l'enseignement de l'économie, ils ont très fortement structuré le débat dominant des économistes. Ou plutôt l'absence de débat. Car c'est bien le mérite de ce livre que de lever tout à coup le voile sur une politique économique incontestée et présentée – encore aujourd'hui – par beaucoup comme incontestable.

Déréglementation financière, lutte contre l'inflation, monnaie forte, contraintes liées à la construction européenne pour les Douze : telles ont été les nouvelles lois d'airain de la politique économique appliquées dans les pays développés depuis plus d'une décennie. Les résultats ? Une succession de crises et de croissances faibles, une instabilité financière accrue, un chômage florissant, généralisé, doublé d'une montée de la pauvreté. Autant dire que la légitimité théorique dont se réclament les gouvernements a du plomb dans l'aile.

**TABOU**

Pourtant, rares sont ceux qui vont jusqu'à remettre en question les objectifs poursuivis depuis le début des années 80, et la France est sans doute le meilleur exemple de ces blocages. Combien de fois la politique monétaire a-t-elle fait l'objet de discussions au cours du débat qui a précédé et accompagné la dernière campagne électorale ? Le niveau record des taux d'intérêt réels pratiqués dans l'Hexagone a-t-il jamais été sérieusement discuté comme le principal obstacle à une croissance plus saine ; la polémique aussitôt née des déclarations du candidat Jacques Chirac sur le franc prouve à quel point certaines questions restent taboues.

Engagée en 1983, la désinflation compétitive trouve en 1987, avec la reprise économique, de nombreux défenseurs. La réalité n'est-elle pas en train de donner raison aux choix de politique économique ? Mais les faits sont têtus : le début des années 90 voit resurgir la crise puis la franche récession, en 1993. Pour autant, le cap reste inchangé : franc fort, lutte contre l'inflation, maintien du SME et respect des règles de la construction européenne. Jean-Paul Fitoussi relit alors avec attention une étude qu'il a publiée en 1984. Elle traite du rôle de la livre forte dans la montée du chômage en Grande-Bretagne dans les années 20. La similitude des situations le frappe. En décembre 1994 il publie le premier article de synthèse dans la *Lettre de l'OFCE* (nº 133). Absent du débat de politique économique, le sujet est brûlant d'actualité. De nombreux lecteurs lui répondent, des éditeurs le sollicitent et l'enthousiasme de Jean-Claude Guillebaud le convainc : pourquoi pas un livre ?

C'est en choisissant comme sous-titre les thèmes « Monnaie, Europe, Pauvreté » que Jean-Paul Fitoussi décide d'apporter sa contribution critique. Car c'est bien dans une *problématique du lien entre* l'économie et la société à l'aune, en somme, des résultats sociaux obtenus, que l'auteur souhaite mesurer le bien-fondé des choix maintenus pendant plus de dix ans. N'aurait-on pas, au fond, confondu la fin avec les moyens ? Si le principal objectif d'une politique économique est bien d'assurer le progrès du bien-être dans la société, ne l'aurait-on pas, peu à peu, insidieusement, relégué au second rang ?

Ces questions sont au cœur de l'ouvrage. A trop se fixer pour ligne d'horizon l'objectif du franc fort et de la lutte contre l'inflation, à trop laisser s'installer des taux d'intérêt record, n'a-t-on pas, finalement, construit une nouvelle ligne Maginot, en confondant les éléments d'arbitrage d'une politique économique avec l'objectif à atteindre ? Le débat mérite la clarté et l'approfondissement. Car, comme le souligne ce haut fonctionnaire, ne sommes-nous pas tout simplement en train de réaliser que le roi est nu… !

*Olivier Piot*

هكذا من الأصل



**DOSSIER ● Questions d'avenir**

# Une sainte colère

## Renaud Camus, écrivain qui se dit né du chômage, a signé un « livre d'agacement devant le mépris du temps »

DIFFICILE à trouver, le petit livre circule de main en main. André Gorz l'a déniché, en parle à Jacques Robin qui, lui-même, etc. Les réactions ne se font pas attendre : *« un bouquin étonnant », « provocant aussi », « qui se lit sans s'arrêter de la première à la dernière ligne »* et *« enfin, enfin... on est au cœur du sujet ».*

Renaud Camus, quarante-neuf ans, n'est pas du sérail des économistes, philosophes et autres sociologues traditionnellement plongés dans les questions d'emploi. Auteur de nombreux ouvrages, son regard est celui d'un écrivain, ceux de cette génération des Robbe-Grillet, des Belleto, présentés comme les nouveaux romanciers du XX[e] siècle. *Qu'il n'y a pas de problème de l'emploi* (éditions POL) est son *« premier et dernier »* livre sur le sujet. *« Tout le monde va se rendre compte que je suis un économiste de 25[e] zone. D'ailleurs, je ne suis même pas économiste. »* Il aurait pu le devenir après des études de droit, de lettres, de philosophie menées en parallèle avec Sciences-Po, où il se souvient qu'il fut *« vaguement question de faire l'ENA ».* Il rêva un moment à une carrière diplomatique, l'amour de l'écriture l'entraînera sur un tout autre chemin.

Cet Auvergnat d'origine, né à Chamalières, a choisi de se retirer en Gascogne dans un château médiéval où il cultive *« l'esthétique de la solitude »*, et d'où il garde contact avec la réalité. La Bosnie et l'intégrisme devraient être les prochains sujets de ce qu'il accepte d'appeler *« ses coups de gueule »* et où se côtoient humour et dérision. Parmi les dédicaces de son livre, on y découvre à *« ma maman qui partage tout à fait mes vues »*, à *« Jean-Luc Godard qui, rien du tout, mais que j'ai aperçu hier à la télévision », « aux trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-troisième qui n'en peut mais »...*

### « CUL PAR-DESSUS TÊTE »

Tous les ans, passionné des questions politiques et sociales, il publie un *Journal*. En Italie, au début d'avril 1994, il se lance dans la rédaction de *Qu'il n'y a pas de problème de l'emploi*. Il lui semble alors clair qu'*« il faut changer d'époque, changer de mots, mettre le problème cul par-dessus tête ».* S'il prend sa plume à ce moment-là, c'est par *« énervement ». « J'ai voulu,* explique-t-il, *écrire un livre d'agacement devant le mépris du temps. Ce qui est honteux, ce n'est pas d'avoir perdu son travail. Il n'y a rien de honteux à cela. Ce qui est honteux, c'est de ne savoir que faire de son temps. »* Ne pas tuer le temps mais le sculpter, l'un des grands choix de sa vie. Pas d'erreur. Le livre n'est pas élitiste. Ce n'est pas l'œuvre d'un intellectuel dont les rentes pourraient le rendre méprisant. Quelles rentes d'ailleurs ? Et quel mépris ? Le mot le fait bondir. Et à raison. Les difficultés d'une vie quotidienne d'écrivain, il connaît. Les Assedic aussi. *« Je suis un écrivain né du chômage,* dévoile-t-il. *Licencié, j'ai touché des indemnités. Alors, je me suis lancé dans l'écriture. »* En 1975 sortira donc son premier roman, *Passage*, salué par Bertrand Poirot-Delpech. Certains chômeurs qui ont lu son livre lui ont écrit pour dire *« combien* [ils] *le trouvent réconfortant ».* Des associations lui ont même demandé de venir en parler, de préciser sa pensée. Mais il n'ira pas, préférant fondamentalement l'écrit à l'oral. *« Je ne suis pas un champion du naturel, je crois m'exprimer plutôt mal. J'appartiens à ce genre d'écrivains qui écrivent pour dire bien. »* Et puis, aussi, il y a le reste. Une exposition sur Roland Barthes, l'un de ses parrains en littérature, qu'il est en train d'organiser à Rio de Janeiro. Et puis toutes les autres, conformes à ses choix artistiques *« déterminés »*, qu'il propose dans son château en Gascogne. Renaud Camus habite le temps, pas question d'en douter.

*Marie-Béatrice Baudet*



# L'ascension des sociologues

## D'après Michel Crozier, les rigidités et la résistance au changement se situent surtout au sommet de la pyramide

« ON *fait appel à moi en période de crise. Et puis on m'oublie.* » A soixante-douze ans, Michel Crozier a l'habitude de ce type de mésaventure, puisque, dit-il, *« nous vivons l'ère des économistes ».* En publiant avec la collaboration du journaliste Bruno Tilliette *La Crise de l'intelligence : essai sur l'impuissance des élites à se reformer* (InterEditions, 1995, 200 p., 110 F), l'auteur du *Phénomène bureaucratique* et de *La Société bloquée* affirme que c'est l'indignation qui lui a fait une fois de plus prendre la plume. Un livre qui a pour point de départ le *« désastre du système de décision français »* observé plus particulièrement ces dernières années, de l'affaire du sang contaminé aux pertes abyssales du Crédit lyonnais. Pour Michel Crozier, il ne s'agit surtout pas de rechercher des boucs émissaires. Car si aujourd'hui les Français doutent d'eux-mêmes, ont une vision brouillée de leur avenir et cristalisent leur angoisse autour du chômage, c'est parce que *« des organismes faîtiers »* paralysent une société qui ne demande qu'à changer. Ces organismes – en clair, les élites de la nation – ne supportent pas la critique et se crispent. *« Il est proprement inconcevable,* écrit Michel Crozier, *que des gouvernants responsables, des dirigeants d'institutions puissent déclarer sans vergogne qu'ils sont incapables d'effectuer le moindre changement en raison des rigidités, des cloisonnements et du conservatisme de la société ou des organisations qu'ils dirigent ».* Sans en appeler à la sédition, il est clair que ce constat rejoint un ensemble de réflexions émergentes : les rigidités et la résistance au changement ne sont pas où on voudrait les situer, mais bien au sommet de la pyramide.

### ETHNOLOGUES

Résultat : les Français ne font plus confiance à leurs élites qui, de surcroît, usent d'un langage incompréhensible. Or, en injectant de l'intelligence, il est toujours possible de changer les organisations. A ce titre, Michel Crozier se souvient que la SNCF, dans les années 1987-1988, fit appel à une équipe de sociologues après la grève des roulants de décembre 1986 qui paralysa le trafic pendant six semaines. Une grève vécue par la population comme une crise majeure. Or il est vite apparu que la SNCF n'avait qu'une connaissance très médiocre de la réalité des problèmes humains et de l'état d'esprit des cheminots dans les dépôts. Cet audit social, composé pour l'essentiel d'entretiens qualitatifs, fut soumis aux cheminots. Ils s'y reconnurent parfaitement. De son côté, la direction de la SNCF joua le jeu. Avec le recul, elle admit que les dysfonctionnements étaient d'origine organisationnelle et bureaucratique.

Aujourd'hui, Air France, après le passage des consultants « classiques » d'Arthur Andersen, fait appel à des sociologues d'entreprises, « hommes-problèmes » plutôt que « messieurs-solutions ». Y interviennent, sur demande de la direction, les consultants du cabinet SMG qu'anime François Dupuy et avec qui Michel Crozier continue de collaborer. Pourquoi faire appel à la sociologie des organisations quand une entreprise mute ? *« Parce que le problème d'Air France est fondamentalement un problème d'organisation »*, soutient François Dupuy. *« Il est de plus en plus fréquent de voir les grandes entreprises s'intéresser à notre discipline,* confirme une sociologue. *Déjà, dans les années 60, Michel Crozier avait le souci de voir ses élèves s'implanter dans les entreprises avec des comportements d'ethnologues. Cela parce que nous raccordons les choses à des mouvements humains plus profonds. Aujourd'hui, les dirigeants d'entreprises comme les politiques sont énormément tracassés par l'avenir. Lorsqu'ils ressentent des microsymptômes à travers des changements de comportement ou de motivation, les plus éclairés d'entre eux souhaitent le soutien d'une analyse qualitative dans un but évident d'anticipation. »* En clair, on redécouvre les sociologues !

*Jean Menanteau*

TRIBUNE

# Pour un compromis historique

par JACQUES NIKONOFF

AVEC des experts de plusieurs disciplines, des hommes et des femmes de terrain regroupés dans l'association Un travail pour chacun viennent de rédiger un rapport intitulé *La République du droit à l'emploi pour chacun*. Il a été remis au nouveau président de la République et aux partenaires sociaux. Ce rapport préconise un compromis historique entre le patronat, les syndicats et l'Etat. Il montre aussi que notre société a les moyens de financer la réalisation du droit à l'emploi pour chacun.

Le sens général de ce compromis historique serait de remplacer la logique actuelle de renonciation par une logique de l'espérance. Compétitivité individuelle-flexibilité-précarité-pauvreté, serait remplacée par compétitivité globale-droit à l'emploi pour chacun-droit à la mobilité-droit au temps choisi. Que pourrait être le contenu de ce compromis historique ?

● 1. La création d'un statut de l'actif, innovation juridique majeure, aurait pour objet d'assurer à chaque citoyen une continuité dans l'exercice d'une activité, la perception d'un revenu et la couverture sociale. Il ne remplacerait pas le contrat de travail actuel, mais serait une nouvelle possibilité de choix. Ce statut viserait à répondre à la discontinuité croissante de nos économies, des marchés et de l'organisation des entreprises. Concrètement, on pourrait être agriculteur à mi-temps, mécanicien auto chez l'artisan du village pour un quart-temps, entrepreneur individuel le dernier quart-temps pour gérer son gîte rural et sa table d'hôte. Autre exemple : on peut être ouvrier d'usine à mi-temps, maçon chez un entrepreneur individuel (on « blanchit » le travail « au noir »), et dirigeant du club de foot de la commune. Dernier exemple, en cas de chômage technique dans l'entreprise, les salariés peuvent travailler dans une autre entreprise du bassin d'emploi, dans un service *public, une collectivité locale*, une association... Dans tous les cas, il y a continuité d'une activité et des revenus. Les mêmes régimes fiscaux et sociaux sont appliqués : pas de papiers complexes à remplir, c'est simple et rapide. Seul un tel cadre juridique est en mesure de permettre à la flexibilité d'être rendue positive.

● 2. Est-il fatal que les acteurs économiques, sociaux, politiques, associatifs, et les citoyens n'aient aucun lien permanent pour se parler et agir ensemble ? L'organisation de bassins d'emploi et de vie, maillant le territoire national, aurait pour objet de mobiliser toutes les ressources locales pour créer de la valeur et de la richesse. Dans chaque bassin, une instance serait créée, au-delà de tous les découpages administratifs. Elle serait un nouvel espace démocratique dépassant les querelles de notables et de clocher. Elle rendrait la société moins opaque aux citoyens. Elle permettrait l'« activation » des dépenses « passives » du chômage au plus près de la réalité des besoins et des personnes. Elle stimulerait l'innovation, la reconquête du marché intérieur, la constitution de réseaux de PME (des centrales de services seraient mises à leur disposition). Les partenaires sociaux seraient alors amenés à changer de culture : ils ajouteraient à leur vision verticale des problèmes (dans les branches) une vision horizontale, celle des pays et des territoires. Ce changement de culture est aussi nécessaire pour l'Etat, cloisonné dans les actions ministérielles. L'activité des services de l'Etat serait recentrée sur le bassin sous l'autorité d'un sous-préfet spécialement nommé.

● 3. Des plans d'amélioration de la vie quotidienne seraient mis en place dans chaque bassin. Tous – employeurs, syndicats, collectivités *locales, services publics*, associations, citoyens – feraient l'inventaire, sans tabous ni limites, des besoins à satisfaire. Ces besoins ne sont pas seulement d'ordre matériel. La vie collective ne se réduit pas à l'ordre marchand. Les demandeurs d'emploi seraient alors recrutés par les associations, les services publics et collectivités locales. Les CES seraient supprimés et remplacés par de vrais emplois. Concernant les services à la personne, des règles de professionnalisme, de pérennité, d'homogénéité et de disponibilité de l'offre, seraient mises en œuvre. Certaines de ces activités, à terme, deviendraient marchandes. L'instance de bassin (un conseil ?) régulerait l'ensemble. La logique serait la satisfaction des besoins et la création de valeur pour améliorer le bien-être général. Dans ce cadre, des millions d'emplois peuvent être créés.

● 4. Mais ces millions d'emplois que nous pouvons financer ne sauraient se limiter au secteur non marchand. Comment faciliter l'embauche dans les entreprises, au-delà des mesures classiques qui ont toutes montré leurs limites ?

● 5. Les mécanismes de financement de la société doivent être transformés. Le but des systèmes sociaux et de la fiscalité est de prélever une partie de la richesse produite pour la répartir entre tous. Ces prélèvements doivent être suffisamment faibles pour ne pas décourager l'initiative et l'effort de création. Ils doivent être dans le même temps suffisamment élevés pour permettre une bonne répartition entre tous des richesses produites. Ces mécanismes ne fonctionnent plus. Les cotisations sociales devraient être calculées non plus sur la masse salariale mais sur la valeur ajoutée réellement créée par l'entreprise. Aujourd'hui, ce sont les entreprises qui font des efforts pour l'emploi qui payent pour les autres. Sur le plan de la fiscalité, l'impôt sur les sociétés serait rendu proportionnel à l'évolution des effectifs. Plus on embaucherait, moins on payerait d'impôts. Et inversement.

ET LE FINANCEMENT ?

Le coût et le nombre d'emplois pouvant être créés par la transformation des dépenses dites « passives » du chômage, en dépenses « actives » pour l'emploi, peuvent être chiffrés. Ainsi, par exemple, la rémunération de 3,9 millions de personnes ne coûterait que 91 milliards de francs par an. Cette nouvelle logique pourrait permettre d'inverser totalement les politiques de l'emploi et du développement suivies jusqu'à présent.

Admettons, dans un premier temps, que ce n'est pas le travail qui manque, mais l'emploi. Par travail, nous entendons tout ce qui pourrait être fait dans la société pour améliorer le bien-être des citoyens. Ce n'est évidemment pas le travail qui manque : reconstruire les banlieues et loger normalement les 600 000 SDF recensés dans notre pays, fabriquer produits et services pour les exclus de la consommation, développer des services pour les personnes âgées et les jeunes en particulier ; appuyer les enseignants dans et autour de l'école ; entretenir le patrimoine bâti et naturel ; renforcer l'efficacité des services publics et des transports collectifs. L'emploi marchand fait défaut par manque d'entrepreneurs et de solvabilité de ces besoins ; l'emploi non marchand fait défaut par manque de volonté politique.

Rémunérer 3,9 millions de travailleurs, au lieu d'allouer de maigres indemnités à autant de chômeurs et de personnes sous contrats précaires, permettrait de créer et de financer des emplois pour satisfaire ces besoins. Si le salaire payé est celui des conventions collectives, la dépense est de 380 milliards de francs par an (8 500 francs par mois, hors charges sociales patronales). Mais ces salaires payés génèrent des cotisations sociales salariales : Unedic (3,22 %), Sécurité sociale (6,8 % pour la santé et 6,65 % pour la vieillesse), retraites complémentaires (2 %). Ils génèrent aussi de la fiscalité : TVA, impôt sur le revenu, CSG. Au total, 138 milliards de francs de recettes. La dépense initiale de salaire s'en trouve réduite (380 – 138 = 242).

Le financement de ces emplois entraîne aussi des économies. Si les personnes qui occupent ces 3,9 millions d'emplois proviennent de l'ANPE, des contrats emploi-solidarité et du RMI, l'Etat et les régimes sociaux n'ont plus à débourser leurs allocations et indemnités. Du moins, une partie de ces dépenses. Nous estimons ces économies à 151 milliards de francs par an. La dépense nette de la société revient donc à 91 milliards pour financer ces 3,9 millions d'emplois.

Au-delà de la démarche comptable et budgétaire, replacé dans le contexte économique, le changement de logique proposé entraînerait sans aucun doute une triple dynamique. Une dynamique économique permettrait, dans les trois ans, selon les modèles habituels, de créer 450 000 emplois marchands. Ces emplois, qui ne coûteraient rien à la société, rapporteraient en revanche au moins 50 milliards de recettes fiscales et sociales. Une dynamique financière vertueuse s'enclencherait. Celle des dépenses de santé liées au stress et à la souffrance sociale baisserait.

On peut raisonnablement penser que le déficit de la Sécurité sociale et des autres régimes sociaux serait comblé en quelques années. Du coup, le déficit public global s'en trouverait réduit d'autant. Enfin, l'espoir renaîtrait dans la société, la vie reprendrait.

Les réponses partielles, catégorielles et ponctuelles ont montré leurs limites. Face aux mutations et à notre crise de civilisation, une approche globale et un changement total de logique sont nécessaires.

Sauver les personnes de l'abandon et la société de l'explosion vaut bien 91 milliards. Cette logique, et les conclusions financières auxquelles elle aboutit, peuvent offrir de nouvelles perspectives aux pouvoirs publics et aux partenaires sociaux.

Utopie ? La véritable utopie, c'est de croire que les choses pourront encore longtemps rester en l'état. Mais c'est une utopie tragique.

Comment qualifier l'attitude qui consiste à tirer un trait – consciemment – sur des millions de personnes, en particulier les jeunes et les habitants de certaines banlieues ? Oui, dans ces propositions, il y a certainement une part de rêve. Mais une société qui n'est plus capable de se rêver est une société morte. Quoi qu'il en soit, c'est bien d'une nouvelle organisation d'ensemble du travail et de l'activité dont nous avons besoin.

*Jacques Nikonoff est ancien OS et ancien élève de l'ENA.*

* Un travail pour chacun. BP 196-07, 75326 Paris Cedex 07.

ÉCHO

**ENTREPRISE ET CITÉ**

**L'association** nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP) organise les 22 et 23 juin à Paris deux journées d'étude à l'attention des adhérents de l'ANDCP (directeurs et responsables des ressources humaines, directeurs généraux). Animé par Hubert Landier, directeur de la revue *Management et conjoncture sociale*, ce séminaire aura pour thème « L'entreprise dans la cité ». Seront notamment abordées les questions ayant trait aux relations avec les collectivités publiques, l'évolution de l'environnement social, la particpation des entreprises aux actions civiques ou humanitaires.
**Renseignements : Cedif/Andcp. 29, avenue Hoche. 75008 Paris.**
**Tél. : (1) 45-63-55-09.**
**Fax : (1) 42-56-41-15.**



INSERTION

# Un sac à dos pour avenir

## Sous l'impulsion de VVF, Vacances ouvertes propose aux plus démunis des formes plaisantes d'apprentissage à la mobilité

ALLER au travail en empruntant le chemin des vacances ! Ou, plutôt, les vacances seraient – au moins pour certains – le meilleur chemin pour le travail ? L'idée est d'autant moins à prendre à la légère qu'elle est soumise par un homme qui fut l'un des porte-drapeaux des « travailleurs » : Edmond Maire.

Devenu président de Villages Vacances Familles (VVF), l'ancien secrétaire général de la CFDT s'est vite aperçu que sa puissante structure était en décalage avec les besoins et les possibilités d'une partie de la population : VVF a été conçu pour des personnes insérées dans le monde professionnel, disposant donc de revenus, même modestes. Elle est sans réponse pour ceux qui stationnent – de plus en plus nombreux – aux portes de la société. Bien des familles et bien des adolescents n'ont jamais quitté leurs quartiers. Ce qu'ils y perdent de plus grave n'est pas ce à quoi l'on pense spontanément (la nature, le soleil, la détente ou les loisirs...), mais la capacité à sortir de chez eux. Ils ne sont à l'aise que dans l'univers clos qui va de leur appartement au centre commercial le plus proche. Ces « durs », qui insécurisent les électeurs du Front national, se sentent eux-mêmes en « insécurité » profonde dès qu'ils sortent de ce qui est devenu leur tanière.

*AUTONOMIE*

L'association Vacances ouvertes (VO) – née en 1990 à l'initiative d'Edmond Maire avec l'aide de la Caisse des dépôts et consignations – veut imaginer des solutions à ces problèmes. Ces solutions reposent sur une idée centrale : la mobilité. Etre, à la fois, à l'origine des plaisirs que procurent les vacances en même temps qu'un atout pour l'insertion dans la société fut l'idée de départ. Pourquoi ne pas profiter du rêve de voyage que chacun porte en lui pour en faire le levier d'une conquête – ou d'une reconquête – de la confiance en soi et de l'autonomie ?

*« Donnez à un jeune en difficulté l'occasion de mener à bien un voyage dans une région lointaine. S'il a fait face aux problèmes rencontrés et discuté avec les habitants, il y a de bonnes chances pour qu'il soit devenu capable de se déplacer afin de trouver du travail ou suivre une formation »*, explique l'un des partenaires de l'association. *« Nous ne sommes pas des organisateurs de loisirs ou de tourisme*, précise Michelle Rigalleau, la déléguée générale. *Ce que nous faisons relèverait plutôt de l'« ingénierie sociale de vacances ». Nous intervenons en effet en amont : en mettant au point des formules et des méthodes à l'intention de la multitude des petites structures de quartier qui sont au contact des jeunes et des familles en difficulté : centres sociaux, associations, clubs de prévention, etc. »* L'objectif est de faciliter leur travail et de les relier en réseaux en tirant les leçons des expériences faites. L'une des formules, l'Aide au projet, s'intéresse aux petits groupes de familles ou d'adolescents relevant du même centre social ou de la même association. À travers un parcours de préparation qui développera l'autonomie des intéressés et leur participation à la vie sociale, l'objectif est de transformer un rêve en projet solide. Collectivement seront abordés les problèmes à résoudre, du transport à l'hébergement, de l'équipement au budget. Ces rencontres permettent de découvrir, ou de redécouvrir, toutes sortes de rouages et de mécanismes propres à notre société. Au retour des vacances, un effort sera consenti pour que l'élan qu'elles auront produit nourrisse de nouveaux pas en avant, en matière, notamment, d'insertion sociale et professionnelle.

VO intervient en épaulant ces interventions de différentes façons : informations, conseils, aides (modestes) en matériel et en financement, évaluation des résultats obtenus... La formule Sac ados a été imaginée à l'intention des jeunes qui partent seuls ou en petits groupes sans encadrement. *« Nous avons vite compris qu'il fallait éviter le financement direct, tout en trouvant les moyens de leur laisser la maîtrise des choix. »* A celles ou à ceux qui ont su préparer un projet solide est remis un sac à dos bien équipé où l'on peut notamment trouver un porte-cartes avec *Bon voyage* et SNCF, des cartes et guides des auberges de jeunesse, des cartes téléphoniques, des chèques-déjeuner, des chèques-vacances, des cartes d'assistance-rapatriement... En échange, ils devront ramener un carnet de voyage où ils auront noté les bonnes adresses et les erreurs à éviter. Ce *Guide du routard bis* prend la forme d'un petit journal distribué aux adeptes de Sac ados. Dans cette formule, VO vend son idée et son matériel clés en main et ce sont en général des municipalités qui les lui achètent, trouvent le financement et font connaître l'opération parmi les jeunes qu'elles souhaitent toucher. Ce sont elles, également, qui veillent à la préparation et au suivi des voyages. L'effet manifestement positif de cette forme plaisante d'apprentissage de la mobilité a conduit l'association à s'intéresser à des domaines différents.

Préparer et réaliser un voyage peut devenir l'épine dorsale d'un stage de formation. Tout ce qui touche à ce voyage est alors utilisé comme matériau de formation avec l'avantage que l'on travaille sur du réel, que l'on apprend en vivant et que le plaisir est au rendez-vous. Les premières expériences tentées sont plus qu'encourageantes. VO va même jusqu'à l'expérimenter en matière de travail. Adieu vacances, cette fois ! Mais le voyage est là tout de même. L'idée est d'aller travailler ailleurs : des jeunes de la banlieue lyonnaise, par exemple, vont partir deux ou trois mois faire des travaux de rénovation dans des villages VVF du Midi. Les voilà au milieu des vacanciers, dans un environnement autrement différent du leur, et, si cette rupture leur est difficile, elle s'avère féconde. La mobilité est une mine qu'il est urgent d'explorer. *« On dit que l'avenir est à ceux qui se lèvent tôt*, commente un jeune formateur concerné par ces expériences. *Moi, je le vois plutôt à ceux qui sont nés avec un sac à dos ! »*

*Marie-Claude Betbeder*

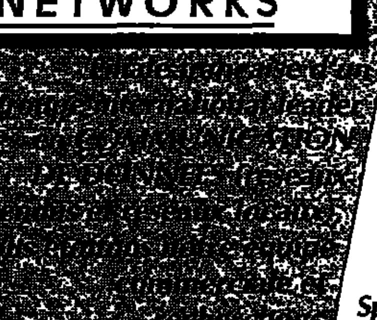
★ VO : (1) 42-65-28-44.

هكذا في الأصل



# LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

*Marketing et encadrement commercial*




## 2 INGENIEURS COMMERCIAUX

**Spécialistes interconnexion des réseaux locaux**

*Vous développerez la vente de nos équipements et réseaux jusqu'au clé en main auprès de grands comptes et PME-PMI. Vous avez 3 ans d'expérience de vente en technologie, concentrateurs, bridges et routers. Une connaissance des LAN Operating Systems sera appréciée.*

*Pour ces postes, vous avez la trentaine, une formation d'Ingénieurs Télécom ou équivalent, une expérience de vente dans le domaine de la communication de données, un fort relationnel, une bonne autonomie et maîtrisez l'anglais.*

*Nos atouts : • une structure internationale à forte image sur un marché high-tech • une équipe à taille humaine en pleine évolution en France • des conditions intéressantes (fixe + commissions + voiture de fonction...).*

*Merci d'adresser lettre, CV, photo et précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la réf. 46.2363/LM, portée sur lettre et enveloppe.*

Mercuri Urval

## Directeur des Ventes

**Rémunération très motivante liée aux résultats** **Paris**

***Participez au développement d'un des tout premiers groupes mondiaux de l'univers informatique***

**LA SOCIÉTÉ**
- Société américaine, fortes ambitions en France et en Europe.
- Exceptionnel potentiel de croissance.
- Leader mondial des produits de communication à forte image dans l'industrie informatique.

**LE POSTE**
- Sous la responsabilité du Directeur de la filiale française, vous devrez :
  - définir et animer la politique commerciale de la société en privilégiant des objectifs de croissance.
  - encadrer et dynamiser une équipe de 4 ingénieurs commerciaux.

**PROFIL RECHERCHE**
- 30/35 ans, excellente formation supérieure.
- Vendeur dans l'âme, fortement motivé par les résultats.
- Excellente connaissance du marché informatique et de l'encadrement d'équipes de vente.
- Dynamique et énergique, vous serez, par votre potentiel et vos réalisations concrètes, l'un des artisans du développement d'un groupe de renommée mondiale.
- Anglais impératif, expérience idealement acquise dans un environnement anglo-saxon.

**Merci d'adresser votre CV, coordonnées professionnelles, rémunération actuelle sous réf. LM/0507 à Emmanuel DUPONT, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.**

N·B·S

## RESPONSABLE COMMERCIAL (RESIDENT AREA MANAGER) POUR LES PAYS FRANCOPHONES

**DAINESE S.p.A.** est une Société Italienne leader mondial dans la production habillement et protection pour motocyclistes, déjà présente d'une manière significative sur les marchés européens. Recherche aujourd'hui Responsable Commercial (Resident Area Manager). Il/elle devra avoir une excellente capacité dans la vente et l'organisation du réseau de vente, affirmée, de préférence, dans le secteur des articles sportifs ou de l'habillement; avoir 30 ans environ; être disponible pour voyages, y compris à l'étranger, et une connaissance discrète de l'italien. Le candidat retenu aura pour mission la gestion et le développement du réseau de vente constitué de Clients affirmés et sélectionnés. L'action commerciale se déroulera sur tout le territoire national, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse romande. Un training initial est prévu auprés de la maison mère italienne. Le traitement économique est très motivant et en mesure de satisfaire les candidatures les plus qualifiées. Les intéressés sont priés d'envoyer un curriculum vitae détaillé en prècisant **RIF. FR** à
STUDIO BICEGO - Divisione Ricerca e Selezione
Via Monteverdi 2/a - 36100 Vicenza - ITALIA
ou par fax au numéro suivant: +39/444 96 23 68.
Les entretiens de sélection auront lieu à Paris.

## *Ingénieur commercial*

Au sein du département des titres et de la bourse, vous aurez à promouvoir et à développer notre offre de sous-traitance de back-office valeurs mobilières aupres de banques et d'intermédiaires financiers.

Responsable d'un portefeuille de clients, vous initierez les entrées en relation et proposerez des solutions adaptées aux besoins spécifiques de la clientèle en coordination avec notre service études.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieur, ou d'un troisième cycle universitaire, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 à 8 ans dans le domaine des valeurs mobilières et/ou des activités de marché, acquise chez un intermédiaire financier ou dans un cabinet de conseil.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, CV et pretentions, sous référence ICOM5, à Corinne Fondecave, Société Générale, service du recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris.

***Avec 44 000 collaborateurs, 2000 agences et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.***




CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

***Société d'ingénierie industrielle installée à Paris, filiale d'un groupe américain recherche un***

De formation Ingénieur Génie Chimique, âgé de 35 à 40 ans, il a une expérience en ingénierie pétrolière, parapétrolière et chimique comportant 5 ans dans la fonction proposée.
Son anglais est courant, une autre langue serait un plus.
Assisté des services technique, juridique et financier, il coordonnera la préparation des réponses aux appels d'offres nationaux et internationaux et assistera aux négociations techniques et commerciales jusqu'à l'obtention du contrat.

## INGÉNIEUR D'AFFAIRES "PROPOSAL MANAGER"

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo sous la réf. 957MO à CARRE TURENNE - 129, rue de Turenne 75003 PARIS.

Austin Knight - Carré Turenne




**Pour passer vos annonces :**



**44-43-76-03**

**44-43-77-34**

**FAX : 44-43-77-32**



# SECTEURS DE POINTE

*Production – Informatique – Haute technologie*

manufacturing enterprise solutions

## Responsables de projet confirmés

***Puissant groupe international américain, nous dominons le marché des solutions informatiques destinés aux entreprises du monde industriel.***

■ Dans le cadre de partenariats stratégiques de longue durée, nous concevons et apportons des solutions de pointe innovantes, au plan du design, de l'automatisation et de la gestion des cycles de production. Leur permettant de garder ainsi une longueur d'avance sur leur concurrents, nous participons pleinement à la réussite d'entreprises prestigieuses de l'aéronautique, de l'ingéniérie, de la construction navale, de l'automobile et de la défense.

■ Nous recherchons les

**Responsables de projet confirmés**

qui travailleront étroitement auprès de nos clients. Vous appuyant sur notre approche, laquelle allie finesse d'analyse, précision de diagnostic orientée vers la résolution du problème, et détermination lors de la mise en place des solutions technologiques préconisées, vous serez très présent, réellement disponible.

■ Centré sur les besoins actuels et futurs de l'entreprise cliente, capable de comprendre, de jauger et de mettre en cause l'existant, vous saurez aussi voir et aller au-delà des méthodologies traditionnelles en gestion de projects complexes. Vous apporterez aux entreprises clientes une valeur ajoutée réelle à chaque niveau de votre intervention, et par extension ce plùs commercial essentiel qu'elles recherchent.

■ Votre mission première sera d'adhérer totalement à la mise en place des solutions, que vous dirigerez : à la tête du cycle complet du project après la conclusion de la négociation, vous travaillerez aussi en collaboration étroite avec les consultants techniques et les ingénieurs commerciaux lors des appels d'offre.

■ Vous prouverez votre efficacité auprès du client lors de chacune des étapes du développement de ses produits. D'ailleurs, vous y avez été amplement préparé, grâce à votre expérience probante de la gestion de contrats clés, probablement internationaux et multi-fonction, d'un montant de plusieurs millions de livres sterling, votre responsabilité s'étendant à la rentabilité des projets ainsi qu'à la satisfaction du client.

■ Diplômé d'une formation supérieure adaptée, de type Ecole d'Ingénieurs ou Ingénieur en Informatique, **bilingue anglais exigée** avec, si possible, une troisième langue européenne, vous avez des compétences approfondies en PAO/FAO/EDM et/ou des systèmes automatisés de contrôle de production. Vous êtes également habitué à la gestion d'équipes, de budgets et de projets technologiques complexes, acquise soit directement en milieu industriel, soit en tant que Consultant travaillant dans ce secteur.

■ Vous êtes motivé par la prise en compte des enjeux commerciaux de grands projets internationaux, centrés autour du développement de produits et de l'intégration de systèmes, plus particulièrement dans les domaines de l'aéronautique, de l'automobile, ou de l'ingéniérie. Vous souhaitez participer à une entreprise qui mesure sa propre réussite par la réussite de ses clients. Nous vous apporterons les moyens de vous réaliser pleinement, tant au plan de votre évolution professionnelle que celui de la rémunération proposée.

Veuillez faire parvenir votre dossier complet sous réf. TSI/CMP-595 (lettre de motivation en anglais) à Séquoia - 9 Cité de Trévise - 75009 PARIS - qui assiste le Groupe TSI dans ce projet.




---

Cartier INTERNATIONAL *Pour son entité spécialisée dans la création et la fabrication de haute joaillerie et d'horlogerie précieuse (16 000 pièces/an - 60 personnes), recherche son*

## Directeur de Production

*Ingénieur diplômé (type ECP, ENSA, INSAM). 35 ans environ, vous avez dix années d'expérience opérationnelle dans le domaine de la production et du développement. Une pratique du conseil en milieu industriel serait un plus.*

*Praticien de la mécanique fine et de précision, vous avez acquis une forte sensibilité produit. Par votre sens de l'adaptation et de l'organisation, vous êtes apte à gérer une petite unité.*

*Votre mission sera de proposer et de conduire une politique de changement des méthodes pour optimiser le système et le rendre compétitif.*

***Le poste est basé à Paris.***

*La réussite dans cette fonction permettra une évolution dans le vaste secteur industriel du groupe.*

*Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV + photo + prét.), sous réf. : HI791 à*




11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris

---

***La compétence et l'implication de nos équipes sont les garants de notre efficacité auprès de nos clients !***

**Nous sommes une société d'experts auprès des compagnies d'assurances, de dimension internationale. La croissance de nos activités nous conduit à rechercher, pour notre département construction, des :**

## INGENIEURS EXPERTS

• Lille • Nice • Toulouse

Votre expérience acquise au sein d'un cabinet d'experts ou d'un bureau de contrôle (2 à 5 ans) vous confère un niveau de compétence reconnu, vous permettant de prendre en charge des missions complètes d'expertise (dommages-ouvrage, AFAC, TRC, RC).

Ingénieur de formation, vous souhaitez aujourd'hui donner une autre dimension à votre vie professionnelle et participer à un projet d'entreprise...

L'enthousiasme, le sens de la créativité et les qualités relationnelles seront des éléments déterminants dans notre choix.

Maîtrise de l'anglais impérative ; 2ème langue souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence IE5864, à Patrice ROOS




Évidence

---

## SECTEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

**C'est tous les mardis * dans le Monde Initiatives**

* daté mercredi

---



La **Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angers** recherche un

## Conseiller en Développement Technologique

Vous prospectez les entreprises afin de faire émerger leurs besoins de développement technologique et d'innovation, vous initiez et encouragez des projets industriels par une coopération P.M.I. et centres de ressources technologiques.

Vous menez votre action au sein de notre équipe de conseillers à l'industrie et dans le cadre d'un réseau régional.

De formation supérieure, vous avez impérativement acquis, au travers d'une première expérience de conduite de projets, une parfaite connaissance des P.M.I.

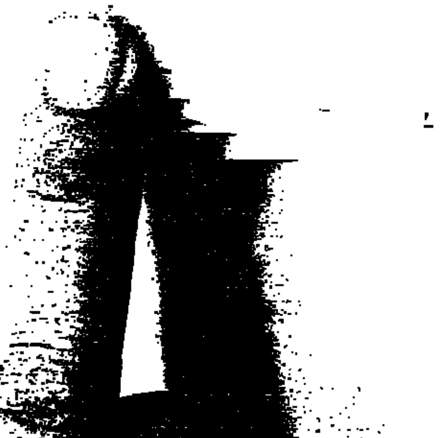
Ecoute, sens relationnel, ténacité, sont les clés de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant vos prétentions, sous référence LM/1015, à GENEVIEVE CHARLES CONSEIL - 29, rue Lenepveu 49100 Angers.



GENEVIÈVE CHARLES CONSEIL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Évidence



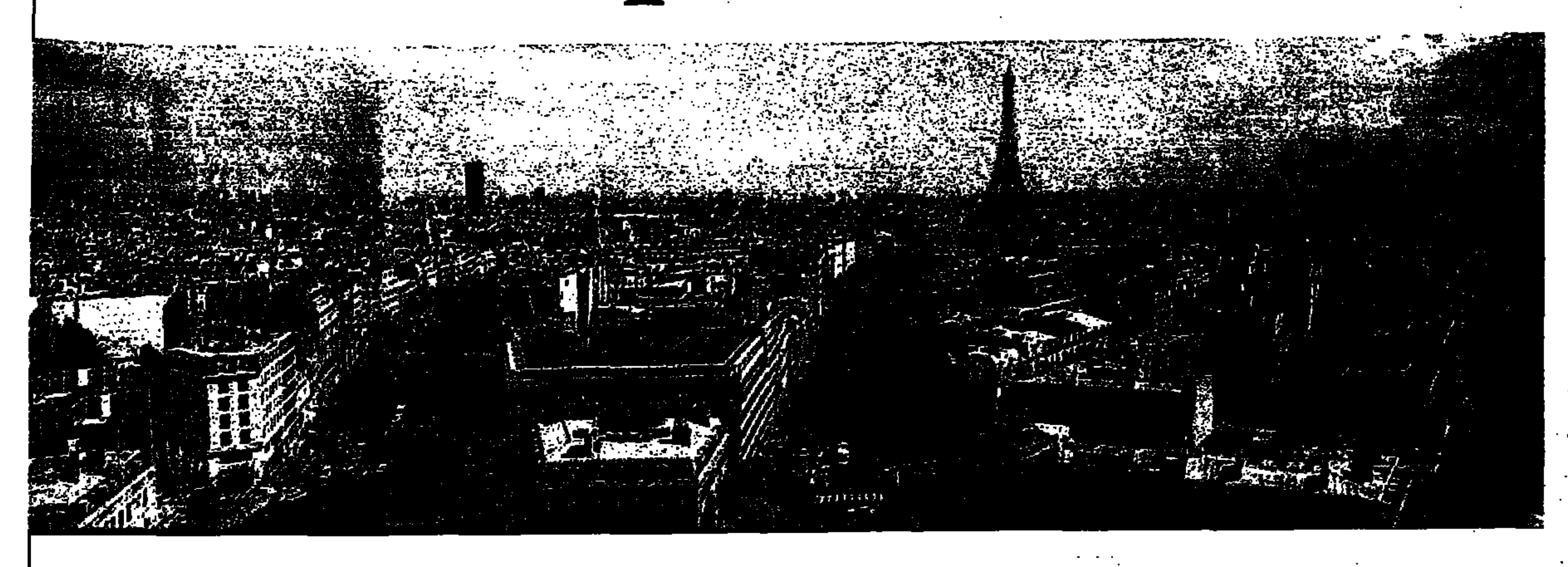
هكذا عن الأصل



# SECTEURS DE POINTE

*Production - Informatique - Haute technologie*

# ,...& Expertises.



Société privée du secteur tertiaire, nous sommes leader européen *dans notre domaine d'activité avec un CA de plus de 2 milliards de* francs en constante progression. **Notre environnement informatique :** environ 70 personnes, Grands Systèmes/DB2 + Architecture Client/Serveur, SYBASE, 36 sites reliés, 1000 micro à terme en réseau. Pour accompagner notre développement dans **le cadre de schémas directeurs ambitieux**, nous souhaitons recruter :

## Responsable Architecture Technique

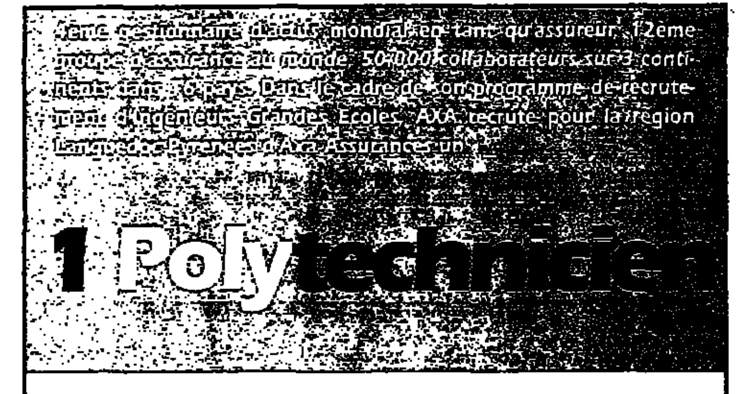
*De formation Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez nécessairement* une expérience de **4 à 5 ans dans la conduite de projets à fortes composantes technique, organisationnelle et méthodologique.** La connaissance des environnements Mainframe et Client/Serveur est vivement souhaitée ainsi que la pratique de l'anglais. Une expérience dans les domaines de la banque ou de l'assurance serait un plus. *Nous retiendrons pour cette fonction, un candidat autonome, créatif* et convaincant, doté de réelles qualités d'animation d'équipes.

Pour ce poste basé à Paris 8°, de réelles possibilités d'évolution sont offertes à un candidat motivé et ambitieux. Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo sous référence MATU à EL CONSEIL 67, rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui traitera confidentiellement votre candidature.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publiponel




Polytechnicien, vous avez complété votre formation par une école d'application. Vous êtes débutant ou avez une première courte expérience.

Vous souhaitez évoluer au sein d'un grand groupe en débutant votre carrière dans une activité opérationnelle.

A Toulouse, au sein de la région Languedoc-Pyrénées, vous serez responsable d'un centre de profit.

Vous aurez la responsabilité de la souscription et de la gestion des risques auto-entreprises en animant une équipe de collaborateurs et en négociant avec notre réseau d'apporteurs d'affaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. PL à la Direction Centrale des Ressources Humaines d'AXA FRANCE, Recrutement et mobilité, La Grande Arche 92044 PARIS LA DEFENSE Cedex 41.

LBW




## World Class manufacturing

*Une présence dans 32 pays, 198 usines et un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs... CARNAUDMETALBOX, un des leaders mondiaux du secteur de l'emballage, allie une grande diversité de produits à la qualité et l'innovation technologique. Depuis un an, le programme "World Class Manufacturing" place la qualité et la productivité au cœur de nos enjeux d'aujourd'hui et de demain.*

*Il s'agit d'un beau challenge, pour un*

## *Auditeur Qualité*

Intégré à notre équipe parisienne, votre rôle est d'importance : participer à l'audit des usines du groupe en examinant l'adéquation et les méthodes appliqués avec nos exigences qualité à l'aide d'un questionnaire préétabli.

Ingénieur qualiticien, vous avez acquis au cours de 5 ans d'expérience la connaissance des systèmes et audits qualité en usine.

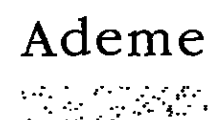
Bilingue anglais, bon communicateur, souple et rigoureux, vous saurez vous adapter à différentes cultures.

La réussite de votre mission est le point de départ d'une évolution dans notre groupe.

Merci d'adresser CV, photo et lettre de motivation sous réf. 13504 à EUROMESSAGES, BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

OBC

Ademe



**Important établissement public (600 collaborateurs), nous intervenons dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.**
**Nous recrutons pour notre DIRECTION de L'INDUSTRIE un**

## Chef de Département

De formation Ingénieur, vous justifiez d'une expérience significative et d'une réelle capacité d'animation d'équipe. Avec l'appui de vos collaborateurs (une quinzaine de personnes dont plusieurs ingénieurs), vous serez chargé de la définition et de l'animation de la politique de l'agence en direction des entreprises industrielles et des organismes professionnels. Vous mettrez en œuvre des actions pour faciliter l'adaptation des entreprises aux contraintes liées à la maîtrise de l'énergie et à l'environnement.

Ce poste, basé à Paris dans un premier temps, sera transféré à Angers (49).
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. CD à A.D.E.M.E. - Béatrice HENON - Service du Personnel - 27, rue Louis Vicat - 75015 PARIS.

EURO RSCG

## C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis*, c'est le Monde Initiatives.







*Pour agir et pour réfléchir*

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Créé en 1854, LOUIS VUITTON MALLETIER est mondialement reconnu pour la haute qualité de ses produits : bagages et articles de maroquinerie de prestige. Son chiffre d'affaires : plus de 6 milliards de francs en 1994 est réalisé à plus de 80% à l'exportation. Notre très forte croissance nous amène à rechercher un

## Responsable GPAO

En charge du système d'information industriel, vous serez à l'écoute des besoins des différents ateliers de production et vous apporterez des solutions pertinentes et cohérentes s'intégrant dans la stratégie de la Direction Industrielle et ceci en relation avec le service informatique.

Vous avez une formation d'Ingénieur et une expérience réussie de 3 ou 4 ans dans la Production.

Rigueur, méthode, esprit de synthèse, sens de l'animation, capacités pédagogiques et de persuasion sont des qualités importantes pour réussir à ce poste, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

Le développement important de notre entreprise permettra à un candidat à fort potentiel d'évoluer très rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CSS 05 M : Direction des Ressources Humaines - LOUIS VUITTON MALLETIER - Paroi Nord de la Grande Arche - 92044 Paris la Défense cedex.

LV

Publiponel

SECTEUR POINTE

REPROI

La force du réseau de PRICE WAT-
collaborateurs. Il permet le dévelop
mettent en oeuvre les meilleures solu
nous rejoignant, vous aurez l'oppor
sur plusieurs continents.

MARKETI
& STRATE

Diplômé de l'une de nos meilleu
Commerce ou Université : HEC, ESSE
SCIENCES PO, DAUPHINE, MBA, vous a
expérience pratique de gestion opé
marketing et des ventes, environ 4 ans
et/ou dans le conseil. Vous intervie
missions de stratégie marketing, ree
fonctions marketing et commerciales
changement, stratégie de distribution.

BANQU
& FINANC

Price

CHEF
Systè

Qualité Totale
tisation Automobil

هكذا عن الأصل



[...] (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos [...] le tranfert de compétences. Nos experts issus de tous pays [...] dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En [...] au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents

## BANQUE & FINANCE

Après une formation grande école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans dans les métiers de la banque ou au sein d'une direction fonctionnelle de banque française ou étrangère de premier plan. Vous possédez un réel savoir-faire dans le domaines de l'organisation, du contrôle de gestion et des risques, des opérations de Banque Commerciale et/ou de Banque de Marché (dette/change, titres, produits dérivés...). Vous interviendrez sur des projets d'organisation, de définition et de mise en place de systèmes d'information et de gestion auprès de grandes banques françaises et internationales

Réf. BA/2

## SYSTEMES D'INFORMATION

Votre formation initiale (grande école d'ingénieur) est complétée par 2 à 4 ans d'expérience professionnelle en entreprise, banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Système Expert, Unix, Réseaux Locaux/Telecom, EDI. Vous participerez à des missions de schémas directeurs, d'améliorations d'efficacité et de pilotage de projets. Une compétence fonctionnelle dans les métiers de la banque, de l'assurance ou de l'industrie serait un atout supplémentaire.

Réf. SI/2

## ORGANISATION ET SYSTEMES DE GESTION

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 2 à 4 ans d'expérience opérationnelle acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil ou d'audit, dans les domaines de la comptabilité, la gestion financière, le contrôle de gestion, la logistique industrielle ou la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) serait un atout supplémentaire. Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de conception de systèmes d'information et de gestion, de sélection et mise en place de packages.

Réf. SG/2

Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour aider nos clients à réussir. Pour ces quatre postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

**Nous avons besoin de vos talents pour dépasser les frontières avec nos clients.**

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS**, Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

***Price Waterhouse Management Consultants***



## CHEF DE SERVICE

### *Systèmes d'Information*

Une entreprise du secteur agro-alimentaire (1200 personnes, CA 3 milliards, plusieurs sites) recherche son Chef du Service Systèmes d'Information.

Il sera chargé d'élaborer le plan de développement informatique et de conduire sa mise en oeuvre tant en ce qui concerne l'informatique de gestion que l'informatique industrielle en suivant les projets depuis les études d'organisation en amont jusqu'à la formation des utilisateurs.

Il animera une équipe étoffée.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Bac+5) ayant 8 à 10 ans d'expérience dans un environnement client/serveur, base de données relationnelles, programmation objet (la connaissance des réseaux micro et des AS-400 est vivement souhaitée).

Outre ses solides compétences techniques et ses capacités de management, il aura de réelles qualités de dialogue, d'anticipation, d'esprit d'équipe et il saura adhérer à une culture d'entreprise forte.

Poste ville Ouest de la France.

Ecrire sous réf. 22A 28585M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

## *Qualité Totale & Climatisation Automobile*

*Groupe mondial (28 000 personnes), équipementier automobile de 1er rang, notre réussite est celle de nos équipes et de leur implication dans leur fonction. Notre activité climatisation, 4 000 personnes à l'échelle mondiale, recrute un*

## CHEF DE PROJET DIRECTION QUALITÉ BRANCHE

***32 ans +***

*Ingénieur Généraliste (Centrale Paris, X, ... + 3ème cycle type MBA), vous supportez l'organisation qualité de l'activité sous la responsabilité directe du directeur qualité de la Branche. A ce titre, vous intervenez dans la résolution de tous types de problèmes sur le terrain (production, R&D) et supervisez la mise en oeuvre des actions correctives ou préventives jusqu'à élimination du risque.*

*Homme de communication, vous êtes curieux, ouvert et attentif en permanence aux pratiques internes comme externes au Groupe. Maîtrisant parfaitement les méthodes qualité et sûreté de fonctionnement, avec une pratique concrète des outils qualité (AMDEC, SPC, fiabilité, plan d'expérience, résolution de problèmes, ...).*

*Vous possédez une expérience significative du monde industriel (équipementier automobile/aéronautique - systèmes de climatisation embarqué) dans des fonctions qualité avec une connaissance des métiers études, industrialisation et production. Nous vous proposons un premier poste particulièrement riche et ouvert sur l'ensemble de l'activité qui, fonction de votre potentiel, vous offrira rapidement des opportunités d'évolution dans un contexte de fort développement international.*

*Bilingue anglais. Français courant, allemand ou espagnol souhaité. Poste basé en R.P.*

*Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08 sous référence 61.73.CPQ/LM. portée sur lettre et enveloppe.*

**Mercuri Urval**

## RHÔNE-POULENC

### RHÔNE-POULENC INDUSTRIALISATION

Société de développement de procédés et d'ingénière du Groupe RHÔNE POULENC recherche pour son Centre d'Industrialisation situé en région lyonnaise :

### - UN INGÉNIEUR DE PROCÉDÉS CONFIRMÉ :

Sous la supervision d'un sénior, l'ingénieur de procédés confirmé conçoit ou modifie des unités de production, en respectant les impératifs d'économie, de sécurité et d'environnement. Dans le cas d'un projet conduisant à un investissement industriel, il fournit aux spécialistes de l'ingéniérie les données nécessaires à la réalisation de l'unité.

Il est en contact permanent avec les personnels internes et externes à la Société, chargés de la réalisation matérielle de l'unité.

Sur des projets importants, il coordonne et valide le travail de 1 à 3 ingénieurs de procédés. Dans le cas d'une étude préliminaire, il peut être lui-même le chef de projet.

Il participe au démarrage des unités qu'il a conçues, et a dans ce cadre un rôle multiple : formation des personnels d'exploitation, vérification des performances de l'unité, étude des modifications.

Il exerce des missions d'amélioration et d'optimisation des unités existantes.

Déplacements fréquents en France et à l'étranger.

**Profil :**

Formation ingénieur génie chimique, ou généraliste avec une formation complémentaire de génie chimique.
Expérience professionnelle minimum de 8 ans, dont au moins 5 ans acquis en ingéniérie des procédés, dans des projets de chimie organique ou minérale.
Participation à plusieurs projets d'au moins 100 MF, dont certains en tant qu'ingénieur de procédés leader.
Anglais courant indispensable, allemand souhaité.

### - UN SENIOR INGÉNIÉRIE DE PROCÉDÉS :

C'est un expert, qui détient une connaissance profonde du portefeuille des procédés sur lesquels il intervient.

Il conduit lui-même ou assure la coordination et le suivi des études dont le but est de définir le cahier des charges des unités industrielles nouvelles ou des projets de revamping, ou d'apporter à la Société cliente une aide à la décision d'investissement. A ce stade, il est responsable de l'optimisation technico-économique du projet.

En études de réalisation, l'équipe d'ingénieurs procédés qu'il encadre est placée sous la supervision d'un chef de projet ; il s'assure de la prise en compte des contraintes spécifiques du procédé, et de la conformité de l'unité aux définitions de l'étude de base.

Il apporte son soutien technique aux équipes chargées du démarrage.

Il est responsable d'une équipe comprenant jusqu'à 10 ingénieurs procédés, dont il assure l'animation, la formation et le suivi.

Il s'implique tout particulièrement dans le domaine des méthodes.

Déplacements et missions fréquents en France et à l'étranger.

**Profil :**

Formation ingénieur génie chimique, ou ingénieur généraliste avec une formation complémentaire de génie chimique.
Expérience professionnelle minimum 15 ans, dont au moins 10 ans acquis en ingéniérie des procédés, dans des projets de chimie organique ou minérale.
Expérience significative en production ou en démarrage indispensable.
Participation à plusieurs projets importants, dont certains en tant que senior ingéniérie de Procédés.
Anglais courant indispensable, allemand souhaité.

*Faire parvenir les candidatures avec CV et lettre manuscrite à :*
*RHÔNE POULENC INDUSTRIALISATION - Direction des Cadres - M. François CHOPLIN*
*24 avenue Jean Jaurès - 69151 DECINES CHARPIEU CEDEX*

## SIEMENS

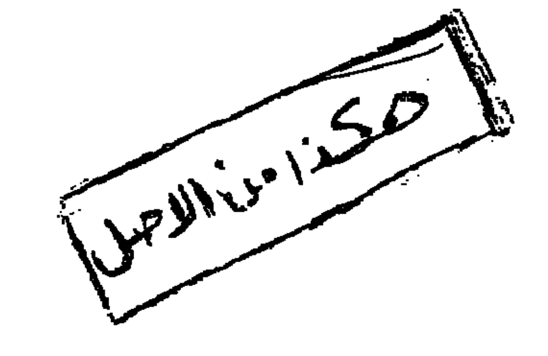
3[e] Groupe mondial indépendant de l'électronique automobile implanté en France (+ de 1 400 personnes) recherche pour son centre de TOULOUSE :

### Ingénieur logiciel H/F

Diplômé Ingénieur Informatique industrielle. 2 à 3 ans d'expérience minimum.
Connaissances : microcontroleur 8 Bits, 16 Bits.
Langage assembleurs, «C». Méthode conception, programmation structurée.
Vous serez chargé de concevoir et réaliser des applications logiciel temps réel pour des systèmes contrôle moteur concernant l'industrie automobile.
Très bon niveau en anglais.

Adresser C.V. sous réf. AT21/JOU à Siemens - Direction des Ressources Humaines - B.P. 1149 31036 TOULOUSE CEDEX.

**Siemens Automotive SA**







# JURISTES

## Juriste Droit Social

*Avec une croissance affirmée et un savoir-faire reconnu dans le monde bancaire, cette banque occupe, aujourd'hui, une place de premier plan.*

En interne, la Direction des Ressources Humaines participe activement à cette réussite et souhaite renforcer son équipe des Relations Sociales.

Le candidat sera l'adjoint du DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES et l'assistera dans la préparation des réunions des instances représentatives de personnel et dans la négociation d'accords d'entreprise. Il assurera également un rôle de conseil auprès de l'ensemble des Directions du Siège.

De formation supérieure juridique, Bac + 5, spécialisé en Droit Social, il aura une expérience de 5 ans minimum dans la fonction.
30 ans environ, très autonome, sa crédibilité personnelle et son autorité de compétence lui permettront de s'affirmer auprès de ses interlocuteurs.

Merci d'adresser votre candidature détaillée sous réf. 113 à CYRIASELECTION, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris.
Confidentialité assurée.

CyriaSélection

Austin Knight - Carré Turenne



RENAULT V.I., un des premiers constructeurs mondiaux de véhicules industriels, implanté en Europe et aux Etats-Unis, recherche un

## Juriste International

**PARIS - Proche banlieue Ouest**

Premier producteur français de camions et *autocars/autobus, nous développons des* coopérations internationales (MACK aux Etats-Unis et KAROSA en République Tchèque par exemple) tout en consolidant nos positions en France.
Notre équipe juridique cherche à s'enrichir d'un praticien qui participera à la rédaction des accords commerciaux, assurera l'interface avec les clients internes de l'entreprise, et se centrera sur les opérations européennes et internationales. Il poursuivra l'effort pour maintenir la sécurité juridique, veillera à la protection des marques, et suivra les projets réglementaires, contractuels et *contentieux.*
A 32/36 ans, avec un DESS en droit européen ou international, et environ 5 années d'expérience dans ces domaines, notamment les accords de coopération et de distribution, vous avez l'esprit ouvert et une approche opérationnelle.
Bilingue anglais, avec une excellence rédactionnelle en cette langue, vous avez également des connaissances en espagnol.
Vous êtes apprécié pour vos qualités relationnelles et pour votre capacité à réagir vite tout en absorbant des charges importantes.

Merci d'envoyer votre CV et lettre manuscrite sous la réf. 14.119.01 à
DROUOT L'HERMINE CONSULTANTS
33, rue de Miromesnil 75008 PARIS.

RENAULT

**RENAULT V.I.**

Austin Knight - Carré Turenne

*Important Groupe Pharmaceutique recherche :*

## Juriste en Droit des Affaires

Agé de 28/32 ans et doté d'une expérience professionnelle d'environ cinq ans idéalement acquise au sein d'une entreprise du secteur de l'industrie pharmaceutique, vous interviendrez principalement en matière de droit pharmaceutique, droit de la concurrence et de la consommation et développerez ces spécialités au sein de l'entreprise.
Vous aurez également un rôle de conseil et d'assistance auprès des entités du Groupe en matière de droit des sociétés et de droit des contrats. **(Réf. : TM11798)**

## Juriste Senior

Agé de 32/35 ans, nanti d'une expérience de six à huit ans minimum acquise de préférence au sein d'une entreprise du secteur de l'industrie pharmaceutique, vous aurez pour mission d'intervenir comme prestataire de services auprès d'entités opérationnelles notamment en matière de contentieux-recouvrement, droit social, droit immobilier, ...
Vous apporterez également votre concours aux intervenants internes dans le cadre de leurs relations avec le corps médical. **(Réf. : TM11799)**

Ces deux postes s'adressent à des candidats dotés d'une solide formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE), ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise (lu, écrit, parlé).
Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un Groupe très dynamique.

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 code MPage** *(Corniche 3,42F/Min)* sous la référence choisie.



**Michael Page Tax & Legal**
***Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal***

■ *Un grand laboratoire pharmaceutique Français, très présent à l'international, recherche un :*

## *Juriste Licences*

■ ***LE POSTE :*** *Rattaché au Responsable Juridique de la branche Diagnostics, ses fonctions concernent principalement **la rédaction et la négociation de tous types de contrats** (notamment de licence) en France et à l'étranger. Il assure également un rôle de conseil auprès des opérationnels et des dirigeants ainsi qu'une mission d'information sur la réglementation applicable en France et à l'étranger.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *A 30 ans environ, de formation juridique (Maîtrise/3ème cycle) vous avez acquis une **première expérience significative** dans un environnement comparable (pharmacie, recherche, diagnostic).*
*Doté de qualités de **rigueur, de souplesse, de contact** et d'un **très bon esprit d'équipe**, vous avez à coeur de mettre vos compétences au service d'une industrie de pointe.*
***Excellent niveau en anglais** indispensable à l'oral comme à l'écrit. Le poste est basé à Paris avec de nombreux déplacements à l'étranger.*

■ *Les candidats correspondant au profil sont priés de contacter notre conseil **Frédéric FOUCARD** au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature sous la référence 1857/FMF à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*




LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPECIALISE AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

*La filiale d'un groupe industriel de premier plan recherche son*

## Responsable des Services Juridique et Administratif

**Nord**

Rattaché au Directeur Financier, vous aurez en charge l'ensemble des affaires juridiques de la Société (suivi des contrats, gestion du contentieux, conseil aux opérationnels, secrétariat juridique, droit social, ...). Vous interviendrez également en matière de fiscalité (déclarations fiscales, vérifications des avis d'imposition, ...).

Vous prendrez également en charge le suivi des différents dossiers de gestion administrative (prêt 1 % logement, enquêtes statistiques, ...).

Agé de 30 ans minimum, doté d'une solide formation juridique (DEA, DESS, DJCE), vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience acquise en cabinet d'avocats et/ou en entreprise industrielle. Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles au sein d'une entreprise très dynamique.

***Une bonne maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est indispensable.***

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 code MPage** *(Corniche 3,42F/Min)* sous réf. : **TM11859**



**Michael Page Tax & Legal**
***Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal***

**Lamy S.A.**
ÉDITIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES

## Votre métier : écrire l'évolution du droit

## REDACTEUR JURIDIQUE H/F

**Les éditions juridiques LAMY sont parmi les premiers éditeurs d'ouvrages, revues, fascicules d'informations juridiques à destination des entreprises. Notre développement commercial, depuis une dizaine d'années, est particulièrement fort. Le Droit du Transport constitue *un des piliers de* notre notoriété.**

Rattaché au Directeur de Département, vous participerez à la réalisation de tous les produits *existants de cette entité «transports».* Vos missions principales consisteront essentiellement en l'actualisation et l'enrichissement des ouvrages existants, ainsi qu'en la recherche et l'élaboration de produits nouveaux.

Vous pourrez être amené, par ailleurs, à conduire une activité accessoire de formation professionnelle.

A 30/35 ans environ, de formation juridique supérieure (Bac + 5), vous avez une spécialisation en Droit Commercial général. Environ six années d'expérience, en tant que juriste d'entreprise, sont requises pour le futur titulaire de ce poste. Une connaissance du Droit des Transports constituerait un plus. La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la réf. B/1075 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris.

Évidence

هكذا عن الأصل



# JURISTES

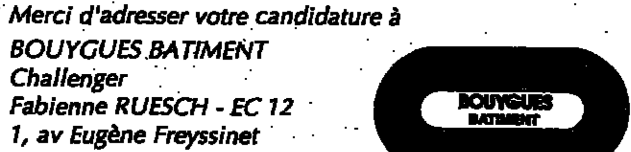
## JURISTE CONFIRMÉ

A 32/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA/DESS/DJCE), vous justifiez de 5 à 7 ans d'expérience dans **le BTP ou l'Immobilier** et possédez de solides connaissances du droit de la construction, de l'urbanisme, des marchés publics et de la concurrence.

- Vous interviendrez en conseil auprès des opérationnels de tous niveaux hiérarchiques.
- Vous participerez à la négociation et à la rédaction de contrats ainsi qu'au montage d'opérations.
- Vous assurerez le suivi des dossiers en contentieux.
- Vous animerez des formations juridiques internes.

Autonome et pragmatique, vous êtes dynamique et avez un bon sens du contact.

*Pour ce poste basé à St Quentin en Yvelines*
*Merci d'adresser votre candidature à*
*BOUYGUES BATIMENT*
*Challenger*
*Fabienne RUESCH - EC 12*
*1, av Eugène Freyssinet*
*78061 St Quentin en Yvelines*




## *Juriste international*

Intégré à une équipe de 7 spécialistes au sein de la Direction Juridique et en liaison avec les directions concernées, vous conseillerez la banque et ses filiales pour leurs opérations internationales. Vous participerez notamment à la conception des montages financiers, à la création et au suivi des implantations étrangères. Vous rédigerez la documentation juridique se rapportant à ces activités et assisterez les opérationnels dans leurs négociations.

De formation juridique supérieure en droit international des affaires, complétée de préférence par un diplôme anglo-saxon, vous avez acquis une expérience professionnelle de 5 ans environ au sein de la direction juridique d'une grande entreprise, d'une banque ou d'un cabinet. Vos qualités de rigueur, d'autonomie et votre sens relationnel vous permettront de réussir dans cette fonction.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous référence JIN/5, à Chantal Maria, Société Générale, service du recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris.

***Avec 44 000 collaborateurs, 2 000 agences et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.***




CONJUGUONS NOS TALENTS.

# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

*Gestion - Finance - Ressources humaines*

***Société agroalimentaire située en Normandie recherche pour son usine de fabrication un(e) :***

## Chef du Personnel (h/f)

Basé(e) sur notre site de production vous serez rattaché(e) fonctionnellement à la Direction des Ressources Humaines de la Société et opérationnellement à la Direction de l'usine,

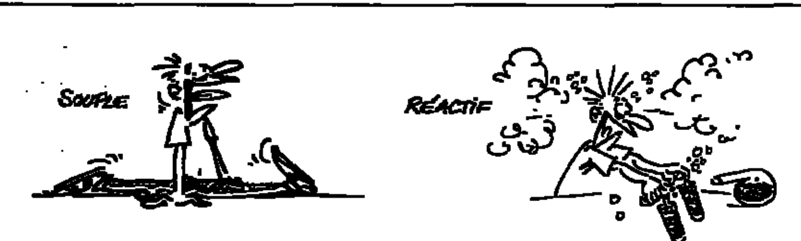
Vous prendrez en charge l'ensemble de la fonction personnel au sein de l'usine :

- La gestion du service du personnel
- Les relations avec les partenaires sociaux
- Le recrutement du personnel saisonnier et l'établissement des contrats de travail afférents
- La bonne application des règles d'hygiène et de sécurité.

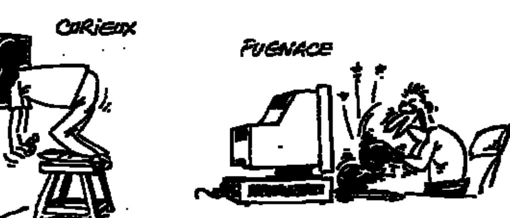
En outre, vous aurez également la charge du respect des règles de droit sur l'ensemble de la Société et aurez à participer à une réflexion générale sur l'organisation du temps du travail de la Société.

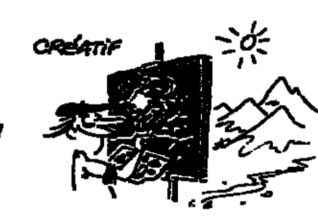
Agé(e) de 30/35 ans environ, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Bac + 4/5) et avez une très bonne connaissance du droit du travail. Votre écoute, vos qualités relationnelles et votre rigueur vous permettront de réussir dans le poste.

***Nous vous remercions de faire parvenir lettre, CV, photo sous Réf. 63/3263 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX.***




## Ingénieurs pleins de ressources...




X, Centrale, Mines, Ponts, ENSAE.

**Issu de l'une des meilleures écoles d'ingénieurs, vous avez idéalement complété votre formation par un troisième cycle financier. Nous avons créé, à votre attention, une filière d'entrée spécifique à la Compagnie Bancaire.**

Nous vous confierons d'abord une mission stratégique pour le groupe, en fonction de vos compétences et de vos aspirations : planifier les besoins de financement des filiales, organiser le reporting et les prévisions financières, réaliser des études prospectives sur des outils d'aide à la décision, refinancer le groupe sur les marchés...

Tous ces postes, au sein de petites équipes réactives, dépendent directement de la Direction Générale, et permettent d'avoir une vue globale sur les activités de la Compagnie Bancaire.

Ensuite, vous évoluerez vers des fonctions plus opérationnelles dans les filiales. Et si vous êtes souple, réactif, curieux, pugnace et créatif, vous aurez l'opportunité de prendre un poste de direction.

Rejoignez le premier groupe européen spécialisé dans les services financiers en adressant votre candidature sous la référence **9016** à Marie-Hélène Auclair Compagnie Bancaire - 5 avenue Kléber 75116 Paris.




ARVAL • BANQUE DIRECTE • CARDIF • CETELEM • COFICA • CORTAL • KLÉPIERRE • SÉGÉCÉ • SINVIM • UCB • UFB LOCABAIL

# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

*Gestion - Finance - Ressources humaines*

هكذا من الأصل



# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

*Gestion - Finance - Ressources humaines*

## Directeur des Ressources Humaines

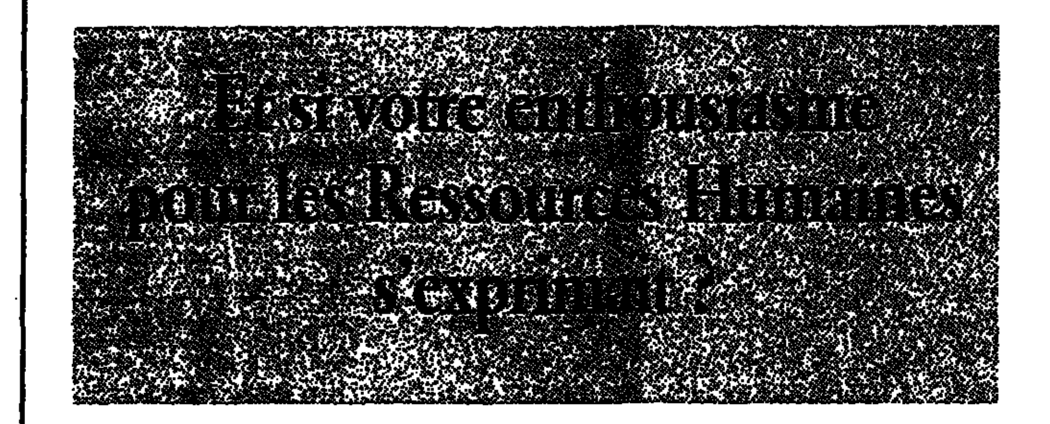
**Filiale d'un Groupe Européen d'Equipement Automobile, notre activité est centrée sur la conception et la réalisation de raccords en élastomère destinés au transport des fluides dans le compartiment moteur. Notre principale unité de production, constituée de 700 personnes, recherche son Directeur des Ressources Humaines.**

Autonome, vous assurerez l'ensemble des activités de gestion et d'administration du personnel liées à votre fonction : contrats de travail, paie, législation sociale, instances représentatives...
Vous aurez pour préoccupations principales l'information et la communication, que vous saurez faire vivre à tous les échelons sur le terrain.
Vous concevrez et développerez un plan de formation lié à l'essor de l'entreprise.
Vos conseillerez et assisterez les Dirigeants opérationnels des autres sites industriels du Groupe dans la gestion, le management et la motivation de leurs équipes.
Vous avez une forte présence, le goût du terrain, une autorité naturelle et une aptitude à communiquer et à anticiper les problèmes.
Vous avez 35-40 ans, une formation supérieure et une expérience comparable dans le domaine industriel.

Merci de nous adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 22 LM à COPERS - 55 avenue Bugeaud - 75116 PARIS.

MEDIAPA

**copers**
*search & selection*




DANS TOUS LES DOMAINES OÙ LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE PEUVENT AMÉLIORER LA VIE DES HOMMES, LE CEA EST À LA POINTE DE LA RECHERCHE. EXPLORER DE NOUVELLES FRONTIÈRES TECHNOLOGIQUES, REPOUSSER TOUJOURS PLUS LOIN LES LIMITES DE LA VIE : 20 000 THÉSARDS, CHERCHEURS, INGÉNIEURS ET SPÉCIALISTES DU CEA ENGAGENT LEURS COMPÉTENCES, LEUR ENTHOUSIASME ET LEUR SENS DES RESPONSABILITÉS.
CETTE ANNÉE, LE CEA RECRUTE PLUS DE 700 PERSONNES. DANS CE CONTEXTE, LES RESSOURCES HUMAINES PRENNENT TOUTE LEUR DIMENSION. NOUS SOUHAITONS INTÉGRER

## 3 FUTURS MANAGERS RESSOURCES HUMAINES
### SCIENCES PO, DROIT,...

Au sein de la Direction des Ressources Humaines du CEA, vous participerez étroitement à l'élaboration et au développement de notre politique Ressources Humaines, et serez directement responsable de certains de ses aspects : recrutement, études et administration, gestion de carrière et formation, relations sociales...
Vous avez une première expérience (2 à 5 ans) dans la fonction. Créatif et novateur, vous possédez de réelles qualités de contact et de communication et de bonnes aptitudes au management.
Si vous aimez les objectifs ambitieux, le travail en commun, si vous souhaitez voir privilégier l'intégration dans l'entreprise, la mobilité entre les métiers et la promotion interne, alors venez nous rejoindre car ces postes, basés à Saclay près de Paris, vous ouvriront de larges opportunités de développement.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. MRH à la Direction des Ressources Humaines et Relations Sociales CEA Saclay - Bât. 524 - 91191 Gif sur Yvette Cedex.*

★ EURO RSCG



L'ATOME, DE LA RECHERCHE A L'INDUSTRIE

## Responsable gestion de production
### France

**Notre position de numéro 1 mondial est due notamment à la qualité de nos produits en constante évolution ainsi qu'à la performance et à la réactivité de nos équipes attachées à apporter le meilleur service à nos clients. Dans ce contexte nous souhaitons intégrer un :**

A partir de notre Direction Centrale Agences, couvrant 7 sites de Fabrication sur la France et 14 Agences Commerciales, nous assurons la prise de commande, la fabrication et la livraison de produits finis à haute valeur ajoutée (verres optiques spécifiques) à nos clients, les opticiens, dans des délais très brefs.

Vous assurerez en liaison avec nos Directeurs d'Agences, la répartition des productions par site, participerez à l'équilibrage des charges des différents ateliers en optimisant les flux, l'utilisation des capacités de production tout en tenant compte des spécificités locales. Vous serez également l'interlocuteur privilégié de nos prestataires de services (Sociétés de transports) dont vous assurerez le suivi.

Ingénieur généraliste de formation, vous disposez d'une expérience d'environ 3 ans en logistique, en gestion de production ou de conseil en organisation (gestion de flux), vous aimez le travail en équipe et avez un sens aigu des relations humaines et du service. Vous avez également participé à la conduite de projets et souhaitez mettre en œuvre vos talents d'organisateur et capacités de gestionnaire dans une activité qui vous donnera une vision globale du marché français de l'optique ophtalmique.

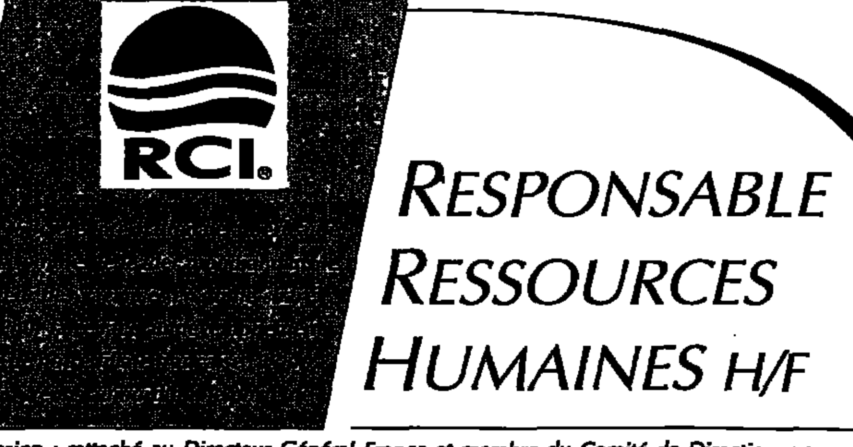
Le poste basé en Région Parisienne vous offre de larges perspectives d'avenir au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf.RGP/LM à ESSILOR INTERNATIONAL Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres 147 Rue de Paris 94227 CHARENTON CEDEX.

SYNAXIS



ESSILOR




## RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES H/F

*Mission : rattaché au Directeur Général France et membre du Comité de Direction, vous créez, développez et gérez en direct l'ensemble des aspects principaux de la politique ressources humaines.*

*Profil : après des études supérieures Bac + 5 (Sup de Co, DESS...), vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des RH, dans une filiale à taille humaine (50 - 200 pers.) d'un groupe international anglo-saxon. Cette expérience vous a donné une excellente compréhension de l'ensemble des situations humaines. Homme d'entreprise capable d'initiatives, vous êtes ouvert, motivé par une approche et une résolution créatives des problèmes.*

*Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise ainsi que l'utilisation des outils micro-informatiques (TTX, Tableur, BDD...).*

*Nous vous proposons : • de rejoindre d'une part, un secteur d'activité en plein développement lié à l'univers du tourisme, d'autre part, une structure jeune et dynamique promise à un très fort essor • de participer à une création de fonction • de conjuguer des aspects stratégiques et opérationnels.*

*Intéressé par ce poste basé dans Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 52.2519/LM, portée sur lettre et enveloppe.*

Mercuri Urval

CABINET CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
recherche

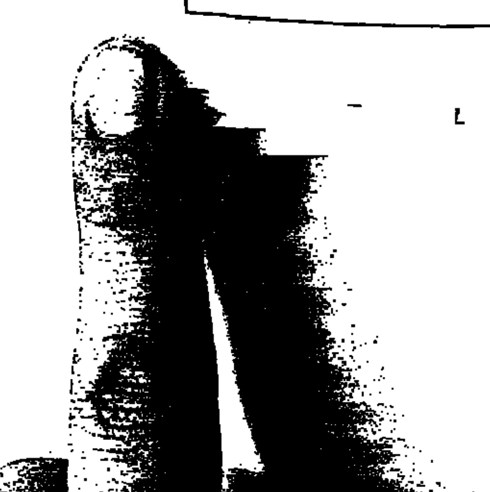
## CONSULTANT H/F

**De formation psychologue**, vous avez acquis une **première expérience** du recrutement et de la gestion des carrières, de préférence dans les domaines techniques et production. Vous connaissez déjà bien le monde de l'entreprise.
Ou après un « break» de quelques années, vous avez envie de partager votre temps entre le travail et votre milieu familial, et votre expérience antérieure vous permet d'être **rapidement opérationnel.**
Si vous êtes intéressé par cette proposition qui comme vous l'avez perçu est un temps partiel, merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature à Solange MONTEIL - SYMA CONSEIL, 5 avenue du Maréchal Juin 92100 BOULOGNE
Les candidats retenus seront reçus au plus tard le 23 Juin 1995

**SYMA CONSEIL**

# LE MONDE DES CADRES





# LE MONDE DES CADRES

**MNH MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PERSONNELS DE SANTE**

**Première Mutuelle du secteur hospitalier** : 680 personnes - 2,2 milliards de CA gérés - 480 000 membres participants - la MNH, pour appuyer ses projets de développement, recrute :

## Chargé(e) de la Communication Externe

**MONTARGIS - 45**

**Votre mission** : Au sein de la division communication, en relation étroite avec la Direction, vous êtes chargé(e) de la conception et de la réalisation des actions de promotion de l'identité et de l'image de marque de la MNH, sur le plan national et régional.

Vous assurez les relations institutionnelles, manifestations, actions de relations publiques,... Porte parole du Président et de la Direction, vous jouez un rôle d'interface entre la Société et les médias.

Cette mission à caractère terrain implique des relations multiples, nécessite des qualités d'expression et de rédaction, le sens de l'initiative et des relations avec la presse.

**Votre profil** : Agé d'environ 27/32 ans, de formation IEP - CELSA - EFAP... vous avez acquis une expérience comparable au sein d'une entreprise de service, si possible dans le domaine de l'économie sociale.

Votre dynamisme pour animer, organiser, gérer la communication externe avec autonomie, favorisera votre intégration durable au sein de la MNH.

De fréquents déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions), s/réf.347 à UN des TROIS - Ressources Humaines - 31, rue Chaptal - 75009 Paris.

UN des TROIS

C o n s e i l  e n  d y n a m i q u e  H u m a i n e

---

*Filiale d'un groupe bancaire national, nous sommes spécialisés en produits d'épargne immobilière. La croissance de nos activités nous amène à rechercher un*

## adjoint au secrétaire général

Vous prenez en charge la gestion sociale et le développement de nos produits d'Epargne. Vous assurerez, en particulier, le suivi réglementaire et juridique de sociétés d'investissement (SCPI, ACAVI).
Vous aurez également la responsabilité de réaliser des études fiscales détaillées dans le cadre du développement de notre activité de gestion de patrimoine.
Enfin, vous contribuez à développer notre présence auprès d'une clientèle de particuliers et d'institutionnels.
A environ 28/30 ans, de formation supérieure, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle minimum de 5 ans.
Excellent rédacteur, vous avez démontré votre esprit de synthèse et d'analyse et vos qualités de communication.

Merci d'adresser lettre, curriculum vitæ, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 970, à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

---

**CABINET DE RECRUTEMENT**

d'Ingénieurs, Cadres et Dirigeants dans les secteurs de haute technologie (notamment la micro-électronique) recherche un

## CONSULTANT H/F

Vous avez une formation technologique de bon niveau (ingénieur électronicien par exemple). Votre expérience dans le milieu High Tech (si possible semiconducteurs) vous a donné un réseau relationnel important. Vous avez déjà mené des recrutements de haut niveau. Vous avez le goût de la démarche commerciale. Vous pouvez conduire des entretiens sans difficulté en Anglais. Poste basé à GRENOBLE.
Adressez votre dossier à Noël COMMUNOD qui l'étudiera en toute confidentialité.

**MENWAY Consultants**
25, rue Pierre Sémard - 38000 GRENOBLE.

MENWAY CONSULTANTS

**A chaque homme sa voie**

MEDIAPA

---




***EURONEWS***

**Première Chaîne de Télévision Européenne Multilingue d'Information en Continue**

recherche pour renforcer son équipe rédactionnelle durant l'été, et ponctuellement sur toute l'année

**DES JOURNALISTES-REDACTEURS PIGISTES**
**de langue maternelle anglaise, allemande ou française.**

Sous l'autorité du Chef d'Edition, ils devront assurer la rédaction et le mixage de leurs textes, en conformité avec la ligne éditoriale de la chaîne.

Forts d'une première expérience journalistique, de préférence dans le milieu audiovisuel, les candidats devront pouvoir s'intégrer dans une équipe multilingue jeune et dynamique.
Ouverts sur l'Europe et le Monde, ils font preuve d'une excellente culture générale, d'une rapidité d'exécution et d'un bon esprit de synthèse. Outre leur langue maternelle, ils maîtrisent le français ou l'anglais. La pratique d'une autre langue européenne serait un plus.

Envoyer dossier de candidature à : *EURONEWS* - Service du Personnel - BP 161 - 69131 Ecully cedex

---

# LES DIRIGEANTS

*Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général*

Importante concession automobile de marque française (Groupe familial) recherche son :

## RESPONSABLE

**Votre mission** : développer les résultats commerciaux et financiers de la concession. Doté d'une importante autonomie, vous êtes l'interlocuteur direct du président du Groupe. Pour atteindre vos objectifs, vous managerez et gérerez les différents services (commercial, après-vente et administratif) de cette entreprise de 150 salariés.
A 40 ans environ, possédant une excellente culture générale, gestionnaire confirmé, meneur d'homme et excellent organisateur, vous avez acquis l'expérience nécessaire pour vous affirmer au sein de notre groupe.
La rémunération est attractive et évolutive.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à Yves Bousquet - ISVA 50, rue Rouget de Lisle - 92150 Suresnes

---

*La filiale française d'un groupe international implanté sur les 5 continents prépare la relève de son équipe de Direction et dans ce but souhaite intégrer un Ingénieur à fort potentiel*

Pour vous permettre de vous familiariser avec la société il vous est proposé un premier poste opérationnel dans une usine située en Provence en qualité de

## Directeur Adjoint

Après avoir appris l'organisation et le fonctionnement de l'usine, vous assisterez le Directeur dans la gestion de son établissement avec les missions principales suivantes :

- suivre la production et maintenir la flexibilité demandée par les clients dans une perspective continue de progrès (industrie lourde et process continu).
- participer au développement de nouveaux produits
- gérer des programmes importants d'investissements
- veiller à la motivation et l'adaptation permanente du personnel
- valoriser l'image de l'établissement dans son contexte régional.

A 30/ 35 ans, ingénieur grandes écoles (Centrale, Mines, Supelec...) avec une formation complémentaire (droit, économie) acquise en France où à l'étranger, vous avez une première expérience réussie dans l'industrie.

La pratique de l'anglais est indispensable et celle de l'allemand souhaitée.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à notre Conseil :

M.V.P. Consultant
4, rue du Rocher - 30133 Les Angles.

---

# CARRIÈRES INTERNATIONALES



*Le Groupe Générale des Eaux, premier Groupe français de services (156 milliards de francs de chiffre d'affaires, 215 000 personnes), recherche dans le cadre du développement international de sa filiale COMPAGNIE GÉNÉRALE de SANTÉ (leader européen de l'hospitalisation privée, CA : 4,5 milliards de francs) un*

## Directeur Administratif et Financier

**Poste basé à Lisbonne (Portugal)**

Au sein de la société de gestion d'un hôpital public (650 lits - 266 millions FF CA - 600 personnes), vous serez directement rattaché au Directeur Général et aurez pour mission de :
- mettre en place l'organisation comptable et le contrôle de gestion,
- définir la politique financière et la gestion de tresorerie,
- gérer le personnel et le développement des ressources humaines,
- définir et mettre en place les moyens informatiques,
- coordonner l'administration générale (accueil, facturation...) de l'hôpital.

De formation supérieure (grande école, 3eme cycle, MBA...) et justifiant d'une expérience solide (10 ans minimum), vous connaissez le portugais et êtes à l'aise en anglais.

Créatif, rigoureux, manager confirmé, vous aurez à creer votre équipe et à vous inserer harmonieusement dans un environnement très évolutif.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo sous la référence VR/DAF à COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX - *Service Relations et Ressources Humaines* - 52 rue d'Anjou - 75384 PARIS Cedex 08.




AVEC NOUS, RENDEZ SERVICE A LA VIE



## LA COMMISSION EUROPEENNE

organise un concours général sur épreuves pour la constitution d'une liste de réserve d'

## ASSISTANTS - ADJOINTS CORRECTEURS D'EPREUVES (h/f)

**Principales conditions d'admission:**
- ☐ être ressortissant d'un des Etats membres de l'Union Européenne;
- ☐ avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union et une connaissance satisfaisante d'une deuxième;
- ☐ être né après le 26/6/1959;
- ☐ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent;
- ☐ avoir acquis, postérieurement au diplôme, une expérience professionnelle d'un niveau équivalent à celui des fonctions faisant l'objet du concours de 2 ans au moins, dont 12 mois dans la correction d'épreuves d'imprimerie, la conception de l'édition ou la fabrication de publications.

***La Commission mène une véritable politique d'égalité des chances entre hommes et femmes et encourage vivement les candidatures féminines.***

*L'avis de concours et l'acte de candidature obligatoire encartés dans le Journal Officiel des Communautés européennes N° C 120 A du 16/5/1995, peuvent être obtenus sur simple demande. Il suffit d'adresser une carte postale mentionnant les références du concours (COM/B/771), à l'une des adresses suivantes:*

***COMMISSION EUROPEENNE,***
*Unité Recrutement SC41, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.*

***REPRESENTATION EN FRANCE - SERVICE CONCOURS:***
- *288, boulevard St-Germain, F-75007 Paris.*
- *2, rue Henri Barbusse, F-13241 Marseille CEDEX 01.*

***Date limite pour l'envoi des candidatures: 26/6/1995.***



## LA COMMISSION EUROPEENNE

lance une procédure de sélection pour la constitution d'une liste de réserve de candidats (carrière A8/A5) appelés à assumer des responsabilités dans le cadre de la politique scientifique et technologique de l'Union Européenne et de son programme-cadre, *dans le domaine de la*

## TELEDETECTION

**COM/R/A/137**

**Agents scientifiques spécialisés dans l'un des secteurs suivants:**

1. Télédétection
2. Agriculture, agronomie et agrométéorologie
3. Informatique
4. Végétation tropicale
5. Ecologie
6. Modélisation théorique
7. Observation de la terre - secteur terrien

*Les candidats doivent posséder un DIPLOME UNIVERSITAIRE dans un des domaines* susmentionnés, complété par une formation post-universitaire et une expérience post-universitaire d'au moins 5 ans en rapport avec ce domaine.

La descriptif des tâches et des qualifications requises pour les différents postes ainsi que le formulaire d'acte de candidature doivent être demandés par écrit (en rappelant le **numéro du secteur de spécialisation choisi), avant le 30/6/1995,** à l'adresse suivante:

**C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51 (COM/R/A/137), rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (fax: + 32 2 296 22 39).**

**Les actes de candidature doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée le 13/7/1995 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.**

**REPUBLICATION:** les actes introduits lors de la précédente publication portant la même *référence seront repris en considération.*

**CONDITIONS GENERALES: Contrats:** temporaires de durée déterminée *(renouvelables). Nationalité: être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.* **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** être né après le 29/8/1953. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions de l'Union européenne, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfants ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, *espagnol, danois, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais ou suédois) et* connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

*La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas* recevable. La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



## LA COMMISSION EUROPEENNE

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de la constitution d'une liste de réserve pour l'engagement de deux agents techniques (carrière C3-B5/B3), pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique *de l'Union Européenne et du programme-cadre*

## TELEDETECTION- AGENT TECHNIQUE

**COM/R/B/26**

**TACHES:** A exécuter dans l'un des *domaines suivants:* ☐ identification des types de cultures dans différents sites de l'Union européenne; ☐ levé cartographique et photogrammétrique de différents sites de l'Union *européenne;* ☐ introduction des données recueillies dans les systèmes d'information géographique.

**FORMATION:** Diplôme en informatique de niveau secondaire supérieur.

**PROFIL:** Les candidats doivent posséder une expérience de cinq ans en agronomie, acquise notamment dans un ou plusieurs des domaines suivants: identification des cultures, levé topographique, interprétation des photographies aériennes, analyse des données de télédétection, informatique, en particulier systèmes d'information géographique (SIG).

Les formulaires d'acte de candidature doivent être demandés par écrit, **avant le 30/6/1995,** à l'adresse suivante:

**C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51 (COM/R/B/26), rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique** *(fax: + 32 2 296 22 39).*

**Les actes de candidature doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée le 13/7/1995 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.**

**REPUBLICATION:** les actes introduits lors de la précédente publication portant la même référence seront repris en considération.

**CONDITIONS GENERALES: Contrats:** temporaires de durée déterminée (renouvelables). **Nationalité:** être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne. **Lieu d'affectation:** tous les lieux de travail de la Commission européenne, donc *souvent en dehors* du pays d'origine des candidats. **Age:** être né après le 29/8/1953. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions de l'Union européenne, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfants ou un handicap physique. *Les* conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, espagnol, danois, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais ou suédois) et *connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.*

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas *recevable. La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les* femmes et les hommes.



## LA COMMISSION EUROPEENNE

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue du recrutement de 8 agents de carrière D4/D3 pour des activités concernant la politique scientifique et technologique de l'Union Européenne ainsi que *son programme-cadre*

## SERVICE DE SURVEILLANCE

**COM/R/D/3**

**TACHES:** Assurer le contrôle des entrées et sorties de personnes au Centre Commun de Recherche d'Ispra (Province de Varèse - *Italie*), contrôler les accès du Centre et lire les *informations affichées aux fins de ce* contrôle.

*QUALIFICATIONS: Etre diplômé de* l'enseignement primaire ou obligatoire.

**PROFIL:** Avoir une expérience dans les activités de contrôle similaires à celles précitées. Les candidats ayant déjà été employés par des organismes de surveillance et/ou de gardiennage internationaux, publics et/ou privés *bénéficieront d'un avantage.*

Les formulaires d'acte de candidature doivent être demandés par écrit, **avant le 30/6/1995,** à l'adresse suivante:

***C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51* (COM/R/D/3), rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (fax: + 32 2 296 22 39).**

**Les actes de candidature doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée le 13/7/1995 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.**

**CONDITIONS GENERALES: Contrats:** contrats temporaires de durée indéterminée. **Nationalité:** les candidats doivent être ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne. ***Lieu d'affectation:*** *tous les lieux de travail de la* Commission européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** être *né après* le 14/10/1957. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions de l'Union européenne, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfants ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie *d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, espagnol,* danois, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais ou suédois) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas *recevable.* La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



## LA COMMISSION EUROPEENNE

*organise une sélection de candidatures en vue de constituer* une réserve de recrutement destinée à pourvoir à un emploi de la carrière A4 pour des activités relevant de la politique scientifique et technique de l'Union Européenne, *ainsi* que du programme-cadre.

## AGENT SCIENTIFIQUE PRINCIPAL DANS LE DOMAINE DE LA TELEDETECTION

**pour diriger un groupe chargé de la constitution et de la gestion de bases de données relatives aux surfaces agricoles**

**COM/R/A/136**

Les candidats doivent posséder un DIPLOME UNIVERSITAIRE dans une discipline *en rapport avec le domaine susmentionné, complété par une formation* post-universitaire et une expérience post-universitaire d'au moins 15 ans en rapport avec ce domaine.

La description des tâches et des qualifications requises ainsi que le formulaire d'acte de candidature doivent être demandés par écrit, **avant le 30/8/1995,** à l'adresse suivante:

**C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51 (COM/R/A/136), rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (fax: + 32 2 296 22 39).**

**Les actes de candidature doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée le 13/7/1995 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.**

**REPUBLICATION:** les actes introduits lors de la précédente publication portant la même référence seront repris en considération.

**CONDITIONS GENERALES: Contrats:** temporaires de durée déterminée (renouvelables). **Nationalité:** être ressortissant d'un Etat membre de l'Union *européenne.* **Lieu d'affectation:** *tous les lieux de travail de la Commission* européenne, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** être né après le 29/8/1943. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions de l'Union européenne, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfants ou un handicap physique. Les *conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation* fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, espagnol, danois, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais ou suédois) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable. La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.